



HAL
open science

L'autoproduction alimentaire dans les jardins familiaux de l'agglomération caennaise

Léna Jégat

► **To cite this version:**

Léna Jégat. L'autoproduction alimentaire dans les jardins familiaux de l'agglomération caennaise. Géographie. 2019. dumas-02307352

HAL Id: dumas-02307352

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02307352v1>

Submitted on 7 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Mémoire de recherche
encadré par Maxime Marie

L'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE DANS LES JARDINS FAMILIAUX DE L'AGGLOMERATION CAENNAISE

Léna Jégat

Master 1 GAED parcours ruralités en transition

Année 2018-2019



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE



Mémoire de recherche
encadré par Maxime Marie

L'AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE DANS LES JARDINS FAMILIAUX DE L'AGGLOMERATION CAENNAISE

Léna Jégat

Master 1 GAED parcours ruralités en transition

Année 2018-2019

Remerciements

Mes premiers remerciements vont bien sûr à Maxime Marie pour la qualité de ses conseils, sa disponibilité (particulièrement au début des analyses), sa bienveillance, ses relectures et pour m'avoir toujours poussé à développer de nouvelles compétences et approfondir mes connaissances.

Je tiens également à remercier les différents interlocuteurs des mairies qui ont pris le temps de me rencontrer pour me transmettre des informations et parfois d'avoir débloqué des situations notamment à Caen et Hérouville-Saint-Clair.

Evidemment, ceux sans qui rien n'aurait été possible, les jardiniers qui ont pris le temps de répondre aux enquêtes (les trois pour certains), toujours avec bienveillance et sympathie, et particulièrement ceux qui m'ont permis de m'hydrater lors des chaudes journées de terrain, de m'abriter lors des journées pluvieuses, qui ont mobilisé leurs familles pour traduire le questionnaire, qui m'ont ouvert la porte de chez eux pour les entretiens d'hiver, qui m'ont laissé des encouragements à la fin du questionnaire, ceux qui ont multiplié ma consommation de fraises et de framboises pendant les entretiens et tous ceux qui m'ont offert des légumes.

Je tiens ensuite à remercier la promotion de Master 1 de géographie pour les échanges et les discussions toujours intéressants en particulier avec ceux dont le sujet était proche du mien. Merci à Rémi pour m'avoir parfois accompagné sur le terrain et pour les parenthèses environnementales. Particulièrement à Julia et Matthieu pour cette année passée à la BU au cours de laquelle nos échanges ont toujours été très enrichissants (et pour avoir supporté mon stress), un grand merci à Julia pour son soutien quasi-quotidien durant l'été.

Je tiens bien sûr à remercier ma famille pour leurs encouragements et leur soutien. En particulier à ceux qui m'ont transmis les connaissances nécessaires pour être crédible auprès des jardiniers, à Cécile pour la relecture de l'anglais, à Salomé pour l'aide à l'enquête des huit jardiniers simultanés sur le site d'Ifs (et les « butter notes »), à ma mamie pour l'efficacité de ses relectures, à mes trois grands-parents pour avoir été les premiers à tester les enquêtes et pour leurs témoignages et à mon papa pour le temps et la patience qu'il m'a consacrés et pour les connaissances qu'il m'a transmises au cours de cette année.

Enfin, mes derniers remerciements vont aux professeurs et doctorants de l'UFR pour leur bienveillance et les discussions tout au long du processus et au personnel de la BU pour m'avoir permis de travailler dans les meilleures conditions possibles.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE 1 – PRESENTATION DU SUJET ET DES OBJETS D’ETUDE.....	4
1.1. ETAT DE L’ART	6
1.2. PRESENTATION DES SITES D’ETUDE	17
1.3. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	31
1.4. ANALYSE DIACHRONIQUE	40
PARTIE 2 – LES JARDINS DANS LA VILLE	50
2.1. TRAVAIL DE SIG SUR LES SURFACES	52
2.2. ETUDE DES RAPPORTS AUX JARDINS.....	61
2.3. JARDINS PARTAGES	82
PARTIE 3 – LES JARDINIERS DANS LA VILLE	84
3.1. METHODOLOGIE DU SIG DES ADRESSES	86
3.2. DISTANCES DOMICILE/JARDIN	90
3.3. HABITAT DES JARDINIERS ET REPARTITION SOCIALE	94
3.4. COMPOSITION SOCIALE DES JARDINS	96
3.5. REVENUS ET RESSOURCES FINANCIERES DES JARDINIERS	97
3.6. CARACTERISTIQUES DES JARDINIERS	98
3.7. OFFRE ET DEMANDE.....	102
3.8. JARDINS PARTAGES	105
PARTIE 4 - AUTOPRODUCTION ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	107
4.1. SIG ET CAH SUR LES SURFACES	109
4.2. ORIGINE SOCIALE DES JARDINIERS.....	115
4.3. AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE	117
4.4. CONSOMMATION ALIMENTAIRE	128
4.5. PROPOSITION DE TYPOLOGIE	133
4.6. JARDINS PARTAGES	145
CONCLUSION GENERALE.....	147
BIBLIOGRAPHIE.....	150
TABLE DES FIGURES	153
TABLE DES MATIERES.....	157
ANNEXES	I

INTRODUCTION GENERALE

La multiplication des produits issus de l'agriculture biologique révélée par l'élargissement du marché (multiplication des enseignes spécialisées et démocratisation des gammes bio dans les grandes surfaces), la mise en place de politique (loi alimentation issue des états généraux de l'alimentation notamment) et l'émergence de projets alimentaires territoriaux témoigne de l'émergence des questions relatives aux pratiques alimentaires actuelles. Le contexte d'inégalités croissantes entre classes sociales mais également entre les territoires (ruraux et urbains) dans lequel celles-ci s'inscrivent démontre qu'il est particulièrement intéressant de s'intéresser aux pratiques des citoyens. Le mémoire de recherche présenté ici portera donc sur l'autoproduction alimentaire au sein des jardins familiaux de l'agglomération caennaise.

Cette étude s'inscrit dans des réflexions globales sur les changements de modes alimentaires qui se traduisent par l'apparition de préoccupations autour de la consommation de produits de qualité, de l'accès à des produits issus de l'agriculture biologique ou raisonnée, et par l'essor des circuits de commercialisation courts à très courts. Les jardins collectifs ont toujours eu la fonction alimentaire comme fonction centrale en répondant aux grandes crises ou aux moments de stress économique (guerres, crises économiques ou sociales...). En France, ces jardins sont issus des jardins ouvriers destinés à une population issue de l'industrie ou du monde rural. Les parcelles sont destinées avant tout à une production alimentaire (assure une alimentation aux ménages les plus précaires parfois en rupture avec leurs circuits d'approvisionnements) et permettent également de contourner certaines dérives (alcoolisme, malnutrition...). Les jardins familiaux observeraient aujourd'hui des changements sociaux qui se traduisent par l'accueil d'une population beaucoup plus diversifiée aussi bien socialement (classes sociales plus aisées, public en habitat individuel ayant déjà accès à un jardin) que culturellement (la fonction alimentation n'est plus centrale, vision du jardin comme un loisir ou lieu de détente).

Avant toute chose, il est important de préciser les définitions de deux grands termes du sujet retenues pour la suite de l'étude. L'agglomération caennaise sera définie ici comme Caen et ses communes limitrophes sans discontinuité du bâti de plus de 100 mètres, elle n'est donc pas à confondre avec le territoire de la communauté urbaine de Caen la Mer. Les jardins familiaux seront quant à eux définis comme des lotissements de parcelles mis à disposition de particuliers. Cette définition englobe donc l'ensemble des regroupements de jardins distants et distincts des habitations des jardiniers et ne se limite pas aux jardins gérés par la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC).

Le sujet et les questionnements de recherche résultent d'un cheminement important. La volonté de mener une étude en lien avec les problématiques alimentaires actuelles en est le point de départ. Cette dernière prend sa source dans l'intérêt personnel porté pour les modules alimentaires proposés au cours de la licence de Géographie et de façon plus sommaire pour les chapitres proposés en cours d'histoire-géographie notamment au lycée (réalisation des travaux personnels encadrés sur les changements de comportements alimentaires depuis 1950).

Une documentation assez générale a ensuite été réalisée en amont de l'année de Master 1, constituée d'articles, de livres mais aussi de films et de conférences (de vulgarisation ou scientifique), ainsi qu'une étude très rapide d'une ancienne plaine maraîchère d'Alençon (limitée à des discussions et des recherches d'archives), celle-ci a permis de réduire le thème de recherche à celui de la production potagère et à la consommation de celle-ci.

Les premiers temps du mémoire ont ensuite permis la constitution d'une bibliographie conséquente permettant de constituer un certain bagage de connaissances sur les diverses études menées en relation avec l'agriculture urbaine, l'autoproduction et la consommation alimentaire. Un état des connaissances sur le cas de Caen a également permis d'orienter le sujet grâce aux études déjà réalisées et aux perspectives qui y étaient proposées. Les nombreuses discussions menées avec Maxime Marie et les professeurs de l'UFR ont également participé à affiner le sujet.

L'étude qui va suivre s'organisera autour d'un certain nombre de questionnements de recherches. Le fil conducteur sera le suivant : En quoi les profils sociaux des jardiniers influencent-ils leurs rapport aux jardins et leurs productions et quelles sont les conséquences de cette autoproduction alimentaire dans la consommation des jardiniers ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponses à ce questionnement principal, de nombreuses réflexions seront menées. Les premières interrogeront la place des jardins collectifs dans l'agglomération : quels sont les différents sites de jardins familiaux et partagés de l'agglomération caennaise ? Comment se distinguent-ils entre eux (formes, modes de gestions, histoire, environnement, public...) ? Ce sont ensuite la composition des jardins familiaux et les rapports entretenus entre les jardins et les jardiniers dont découlent un certain nombre de questions : Quelles sont les fonctions qui leurs sont attribuées par leurs jardiniers ? Existe-t-il une logique spatiale dans la répartition des fonctions ? Quelle est la composition sociale des jardins familiaux ? Quelle est la composition spatiale des jardins familiaux (aires de recrutement) ? Enfin, ce sont les questions relatives aux logiques d'autoproduction et d'autoconsommation qui tenteront de trouver des éléments de réponses : Quelles sont les productions alimentaires au sein des jardins familiaux ? Quelles logiques conditionnent les productions de fruits et légumes au sein de ces jardins ? Quels facteurs influencent les choix des jardiniers dans leurs productions et leurs rapport à celles-ci ? Quelles conséquences ont les productions légumières et fruitières dans l'alimentation et la consommation des jardiniers ?

L'étude qui suit sera divisée en quatre grandes parties. La première regroupera l'état de l'art, la présentation du terrain d'étude, de la méthodologie de recherche et dressera le contexte historique grâce à une analyse diachronique des jardins collectifs. La deuxième questionnera le rapport que les jardiniers entretiennent avec leurs jardins à partir d'un travail de SIG sur les surfaces et de l'analyse des résultats des enquêtes de terrain. La troisième permettra d'étudier la composition socio-spatiale des jardiniers grâce à un travail de SIG sur les adresses de ces derniers et aux enquêtes de terrain. La quatrième et dernière partie sera consacrée à l'étude de l'autoproduction et de la consommation alimentaire des jardiniers. Celle-ci tentera de dresser une typologie générale des jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise.

PARTIE 1

**PRESENTATION DU SUJET ET DES OBJETS
D'ETUDE**

L'ensemble des objets d'étude s'inscrit dans un contexte précis, en effet, étudier les jardins collectifs français ou américains ne signifie par la même chose, à une échelle plus fine, étudier les jardins collectifs d'une grande agglomération ne revient pas au même qu'une étude sur les jardins collectifs d'un bourg rural (pas les mêmes logiques, démarches, besoins, populations...). La signification d'une étude réalisée seulement auprès d'un échantillon très réduit de jardiniers (ex : un seul site) n'est également pas la même qu'une étude réalisée auprès de plusieurs centaines de jardiniers. De la même manière, un travail de recherche s'inscrit dans une démarche plus globale et dépend alors de plusieurs facteurs (temps consacré à l'étude, investissement du ou des chercheurs, méthodes utilisées). Il est donc nécessaire d'étudier un objet en s'intéressant à l'environnement dans lequel il s'inscrit. Cette première partie sera alors consacrée à la contextualisation du sujet et des objets d'études. L'état de l'art sera d'abord présenté (présentation des études déjà réalisées), s'en suivra la présentation des sites étudiés et leur répartition au sein du terrain d'étude. La démarche méthodologique sera ensuite présentée dans le but d'expliquer les différentes étapes de la recherche ainsi que les différentes méthodes mobilisées. Enfin, une analyse diachronique des jardins collectifs dans l'agglomération caennaise sera proposée pour permettre de dresser le contexte historique.

1.1. ETAT DE L'ART

De nombreuses archives sur les jardins familiaux (enquêtes scientifiques, bases de données sur les jardiniers...) sont disponibles notamment grâce aux travaux réalisés par la Ligue du coin de terre et du foyer à la fin du 19^{ème} siècle. Au 20^{ème} siècle, le sujet suscitera peu d'intérêt en géographie même si quelques travaux seront réalisés au cours de la dernière décennie (notamment l'ouvrage de Manuel Pluinage et Florence Weber en 1992). La grande majorité des études seront menées par d'autres disciplines comme la sociologie, l'économie ou encore l'agronomie, il faudra donc attendre les années 2000 pour que les géographes s'y intéressent. L'émergence des jardins partagés et l'intérêt porté pour ces derniers marquera un tournant avec l'arrivée de nombreuses études dans les années 2010.

1.1.1. L'agriculture urbaine et les jardins collectifs

1.1.1.1. Agriculture urbaine

De nombreuses définitions de l'agriculture urbaine ont été proposées, celles-ci s'organisent autour de quatre variables : les principaux critères de caractérisation, la mise en évidence de spécificités par rapport à l'agriculture rurale, le caractère opérationnel de la définition, la distinction entre agriculture urbaine, intra-urbaine et périurbaine (Mundler *et al.*, 2014).

Pour Donnadiou (1998), l'agriculture urbaine se définit comme « l'activité agricole dont les ressources, les produits et les services sont ou peuvent faire l'objet d'une utilisation urbaine directe » (Consalès, 2003). Moustier et Mbaye désignent quant à eux l'agriculture urbaine comme l'agriculture localisée dans la ville et sa périphérie dont les produits sont pour la ville, on observe ainsi des effets de concurrence et de complémentarités entre les différents usages (Nahmias et Le Caro, 2012). Manuel Pluinage et Florence Weber (1992) définissent l'agriculture urbaine par des pratiques rurales dans le monde urbain. Au sein de la discipline, l'agriculture urbaine est au carrefour entre la géographie sociale et l'aménagement de l'espace (Nahmias et Le Caro, 2012).

On observe plusieurs formes comme l'agriculture urbaine de subsistance (biens alimentaires pour les ménages), l'agriculture urbaine professionnelle (revenus plus ou moins importants) et l'agriculture urbaine de loisir (hobby, activité sociale), ces diverses formes témoignent de la multifonctionnalité de cette agriculture (Mundler *et al.*, 2014).

L'agriculture urbaine va créer de nombreux enjeux : territoriaux par le biais de la pression foncière induite, productifs par le biais du changement de la demande (bio...), sociaux avec l'émergence d'une nouvelle demande sociale (la campagne comme pays imaginaire où la vie est plus agréable) et environnementaux par la rupture avec le tout urbain (Consalès, 2003).

L'agriculture urbaine est présente partout dans le monde, elle y remplit des fonctions diverses et permet également d'aborder la question des pollutions (Aubry et Pourias, 2013). Les évolutions en cours vont renforcer les enjeux autour de cette agriculture urbaine (Aubry et Pourias, 2013). On constate d'ailleurs un intérêt croissant chez les urbanistes, les chercheurs et les ONG (Aubry et Pourias, 2013).

Dans toutes les régions du monde, les civilisations ont développé des systèmes d'agriculture urbaines (Mundler *et al.*, 2014). On observe cependant deux grands registres, d'un côté les pays pauvres ou en développement où la fonction alimentaire est centrale et contribue aux enjeux de sécurité alimentaire et d'un autre côté les pays industrialisés où la fonction centrale est celle d'aménagement et de loisirs (Mundler *et al.*, 2014). On observe également une très grande diversité des formes que prend

l'agriculture urbaine, en effet, on passe de la petite parcelle individuelle au hangar de multinationale (Mundler *et al.*, 2014).

1.1.1.2. Jardins collectifs

Les jardins collectifs sont composés des jardins familiaux (un rassemblement de parcelles gérées collectivement par une association et dont les usagers sont historiquement issus des classes populaires), des jardins partagés (une parcelle cultivée par un groupe de personnes issues d'origines sociales variables et dont la principale fonction est souvent le lien social) et des jardins d'insertion (des parcelles utilisées pour accompagner des personnes en difficulté : des personnes âgées, des réfugiés, des chômeurs de longue durée ou encore des ressortissants de prison).

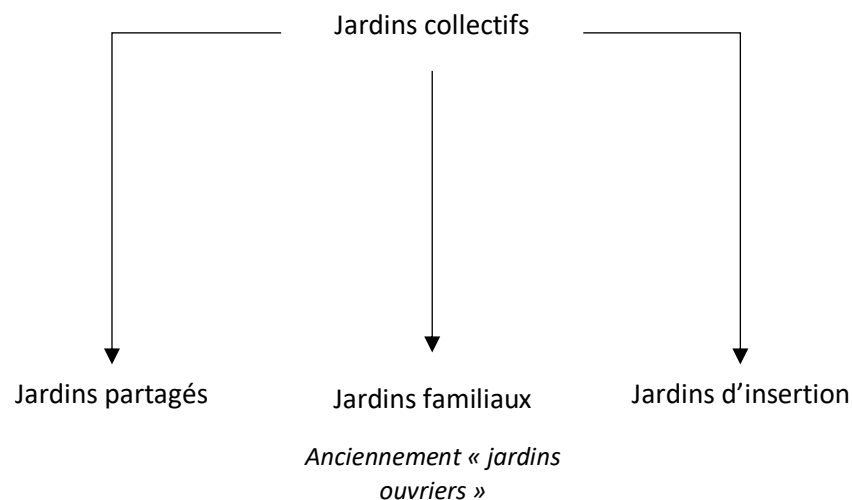


Figure 1 : Schématisation des jardins collectifs (Jégat, 2019)

Pour Pluinage et Weber en 1992, les jardins collectifs sont souvent présentés comme des lieux en marge (des villes, des sociétés), ces jardins sont le résultat d'une demande citadine, notamment en terme de lien social, de biodiversité, de lieux de nature, de loisirs et de bien-être (AURA, 2012). Ils se multiplient aussi bien dans les espaces urbains que dans l'espace public par le biais des médias, des réseaux sociaux et des mondes politiques et associatifs (Grenet *et al.*, 2016).

Pour Manuel Pluinage et Florence Weber en 1992, « le jardin ouvrier est un espace en milieu urbain ou semi-urbain, séparé des habitations, cultivé par une personne d'origine populaire à des fins essentiellement alimentaires ».

Les fonctions attribuées aux jardins collectifs sont nombreuses et l'importance qui leur est accordée varie entre les jardiniers. Les fonctions principales sont l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales (Pourias *et al.*, 2012). On observe également une forte hétérogénéité des lieux et des pratiques, avec notamment la distinction entre le jardin productif où le potager est central et le jardin d'ornement (Pluinage et Weber, 1992).

Au sein des jardins collectifs, on observe un paradoxe entre un modèle horticole ordonné refusant les formes de développement des espèces et un nouveau modèle plus attentif à la biodiversité (Menziozi, 2011). Ces jardins collectifs peuvent aussi être considérés comme des espaces de résistance écologique où on observe une revendication d'un nouveau droit à la ville (Menziozi, 2011).

La séparation avec le lieu de vie implique une démarche volontaire et donc un investissement important (Pluinage et Weber, 1992). Les jardins collectifs peuvent être considérés comme des enclaves thérapeutiques, notamment pour des retraités modestes qui s'y retrouvent dans un certain entre-soi (Menozzi, 2011).

1.1.1.3. Jardins familiaux

Selon la Bergerie Nationale, en 1996, les jardins familiaux sont des « collectifs de petites parcelles potagères (de 100 à 300 m²), majoritairement situées en zone urbaine et périurbaine, mais dissociées des lieux d'habitation de leurs exploitants qui les mettent en valeur à des fins d'autoconsommation familiale » (Consalès, 2003).

Les jardins familiaux font partie de l'agriculture urbaine dense, ils sont valorisés pour leurs vertus sociales et environnementales et participent ainsi à la construction du paysage (Nahmias, 2017). Les jardins familiaux permettent alors trois types d'activités, la production de biens consommables, l'aménagement de l'espace et l'activité du jardinage (Guyon, 2008). Ces jardins sont plutôt destinés à une population ouvrière dont les hommes retraités ou pré-retraités constituent la majorité de la population (Consalès, 2003). Aujourd'hui, les jardins familiaux sont des territoires de liberté où chacun vient chercher des plaisirs qui lui sont propres (Consalès, 2003), les fonctions qui leurs sont attribuées sont donc de plus en plus diversifiées.

Le jardin familial fonctionne comme révélateur des rapports de l'individu à l'espace, au temps, aux loisirs, à l'alimentation... Le rapport au jardin relève donc du vécu jardinier de l'individu (Guyon, 2008). L'étude des jardins familiaux est également facilitée par l'absence de maisons qui rend plus visible les pratiques, les usages et les rôles sociaux (Guyon, 2008). Aujourd'hui, les jardins familiaux sont considérés comme vecteur du lien social entre les habitants. Ces derniers sont d'ailleurs un atout majeur pour le développement de la ville (Baudin *et al.*, 2013). Les jardins familiaux sont très présents au Nord de l'Europe (dans les pays comme l'Allemagne, le Danemark ou la Suède) et seulement quelques exceptions existent au sud (Consalès, 2003).

Les jardins familiaux font l'objet d'un encadrement très strict (interdiction de dormir dans la tonnelle, avoir un comportement décent, assurer la propreté de la parcelle, interdiction d'élever des animaux, interdiction de vendre sa production) ainsi que de normes esthétiques obligatoires (Pluinage et Weber, 1992). L'objectif de la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs est de donner, par la jouissance d'un jardin le goût de la propriété privée (Pluinage et Weber, 1992). De nombreuses questions se posent à l'heure des changements globaux, notamment celle de la question des engrais qui montre la pénétration du discours écologique dans la classe ouvrière (Pluinage et Weber, 1992) et qui crée une dynamique sociale autour de l'environnement avec des actions de sensibilisation (Baudin *et al.*, 2013).

Dans leur ouvrage de 1992, Manuel Pluinage et Florence Weber ont réalisé une typologie des jardins à partir de l'usage dont les jardiniers ont de leurs cabanes. On y retrouve donc le jardin comme futur habitation où l'accès au terrain a été pensé en vue d'une construction, le jardin est alors mis en place en attendant les ressources, le permis de construire ou la viabilisation du jardin. Puis le jardin comme résidence secondaire dont la forme est proche du jardin de résidence secondaire (pas d'entretien régulier, appel à des professionnels) et où un mobil-home ou une caravane est installé (la majorité du temps est consacrée aux activités extérieures). Les cabanes comme habitat de jardin correspondent quant à elles à une annexe de la maison dans le jardin qui complète les pièces de l'habitation (entrepôt

d'outils ou d'objet, transformation en atelier...). Enfin, on retrouve des jardins sans cabane qui témoignent d'un encadrement très strict.

1.1.1.4. Histoire des jardins familiaux et partagés et héritage des jardins ouvriers

Les premiers jardins ouvriers sont apparus à la fin du 19^{ème} siècle avec l'action du chanoine Bruté et de l'abbé et député du Nord Lemire (Nahmias, 2017) qui est la création de la ligue française du coin de terre et du foyer en 1896. Cela permettait d'attribuer de petites parcelles légumières aux personnes qui ne possédaient pas de terre (Guiomar, 2009). A cette époque, les jardins ouvriers sont vu comme un mouvement social et politique (Pluinage et Weber, 1992). Ce jardinage, qui s'oppose à l'alcoolisme, à l'insalubrité des taudis, au militantisme politique et à la pollution urbaine est alors vu comme un élément de la culture populaire (Pluinage et Weber, 1992). Au début du 20^{ème} siècle, on observe un passage du moralisme religieux et hygiéniste (« Sanatorium à domicile ») à une pédagogie de l'environnement alternant avec la célébration de la créativité populaire (Pluinage et Weber, 1992).

Aux Etats-Unis, on voit aussi des jardins communautaires apparaître, ceux-ci nés pour soulager la pauvreté rurale et urbaine (Bassett, 1981). C'est en Russie que les jardins collectifs sont les plus importants, ceux-ci répondent aux crises des années 1990 (effondrement des industries agro-alimentaires suivi du krach économique). Les jardins russes sont très productifs puisqu'ils représentent le secteur le plus dynamique dans la lutte contre la famine (71% de la production de légumes nationale), c'est entre 54 à 67% de la population urbaine qui a accès à un lopin de terre en 1998 (Boukharaeva et Marloie, 2011).

Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, c'est l'apogée des jardins ouvriers comme le montre la photographie ci-dessous (figure n°2). Jusqu'en 1928, c'est l'essor sous l'impulsion de l'abbé Lemire puis les jardins ouvriers vont connaître un large succès pendant et après les guerres (Pluinage et Weber, 1992) comme le montre les photographies suivantes (figure n°3 et n°4). C'est à partir de 1950 que les effectifs déclinent et le souci alimentaire n'est plus la première fonction attribuée aux jardins (Pluinage et Weber, 1992). Ce déclin est principalement dû à l'essor du modèle pavillonnaire et à l'accès au jardin plus courant (Pluinage et Weber, 1992). De plus, il faudra attendre les années 1960 pour voir les municipalités prendre en charge les jardins ouvriers (Pluinage et Weber, 1992).



Figure 2 : Jardins potagers de la Zone à Paris (Larose, 1908)



Figure 3 : à gauche les jardins ouvriers de la Zone porte de Vanves (archives familiales, 1938), à droite les jardins ouvriers dans les fossés du fort d'Ivry (Doisneau, 1949)

La France fait office d'exception dans son développement, en effet, les jardins familiaux ne connaissent pas de développement important lors des guerres notamment. Les terrains proposés par la ligue sont d'ailleurs pour la plupart publics et aucune réquisition de terrains privés n'est réalisée (Pluinage et Weber, 1992). Aujourd'hui, les jardins familiaux deviennent peu à peu des résidences secondaires en Europe, notamment avec des cabanes de plus en plus grandes, encore une fois, la France est une exception avec des cabanes ne dépassant jamais les 10m² (Pluinage et Weber, 1992). Cet encadrement fort des cabanes résulte d'une peur encore ancrée de la transformation en bidonville (Pluinage et Weber, 1992).

Malgré une stabilité relative de la forme de ces jardins ouvriers puis familiaux, les fonctions ont quant à elles beaucoup changées. La première génération se situe à proximité des cités ouvrières, le jardinage est un loisir encadré qui évite la consommation d'alcool et complète l'alimentation dont les faibles salaires ne permettent pas de subvenir à tous les besoins (Nahmias, 2017). La deuxième génération de ces jardins sont des groupes de parcelles dissociés des maisons (jardins familiaux) pour les populations défavorisées (Nahmias, 2017). Aujourd'hui, les jardiniers recherchent plutôt un jardin d'agrément (Guyon, 2008).

Les populations concernées ont également beaucoup évolué, en effet on passe d'une population quasi-exclusivement ouvrière jusqu'en 1920 à une population d'employés et d'inactifs (chômeurs et retraités). C'est depuis les années 1980 que les petits indépendants (commerçants et artisans) ont fait leur entrée au sein de ces jardins. Il faudra attendre 1996 pour y voir les catégories supérieures (Guyon, 2008).

La massification des jardins familiaux traduit la pérennisation d'une intervention publique soucieuse de contrôle social c'est-à-dire la création de la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC), les lieux deviennent alors très normés (Nahmias, 2017) et la question de la créativité populaire fait débat, en effet, les jardins familiaux ont tous les mêmes principes avec des surfaces restreintes, un abri minimum, des normes esthétiques strictes et l'obligation de cultiver des légumes (Pluinage et Weber, 1992).

1.1.1.5. Jardins partagés

Les jardins partagés ont connu une forte croissance ces dernières années (ex : à Paris, le nombre de jardins est passé de cinq en 2002 à soixante-dix en 2012 où la demande est très forte), cette croissance répond à la mode du retour à la terre (Pourias, Daniel et Aubry, 2012). Les jardins partagés ont des fonctions multiples mais la production alimentaire est faible (Pourias, Daniel et Aubry, 2012), ils montrent une recherche d'autonomie face au système agro-alimentaire (Giacché et Le Caro, 2018).

Les jardins partagés contribuent à la vie collective et associative des quartiers (rapport de l'AURA, 2016), ils peuvent être des lieux d'accueil pour les travailleurs issus des migrations (Consalès, 2003). Malgré leurs fonctions territoriales mitigées, leur rôle social est souvent trop mis en avant par les porteurs de projets, en dépit de leur rôle environnemental (Consalès, 2003).

1.1.2. L'autoproduction et l'autoconsommation

1.1.2.1. Autoproduction

Dans leur étude, Bourdieu et Halbwachs montre l'intérêt des classes populaires pour une alimentation distinctive (ex : des légumes frais), dû notamment au fait que le goût soit perçu comme un luxe réservé aux plus aisées (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014). Les classes populaires ont une consommation alimentaire qui est fortement influencée par leurs conditions de vie (qui poussent à profiter du présent), en effet, la plupart des plats sont faits à partir de légumes, la consommation de viande est faible et on observe un plaisir attaché à la nourriture (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014). L'importance du « bien manger » tient du fait de consommer des produits dont les conditions de productions sont connues (source de fierté, propriétés spécifiques...) et au plaisir procuré par leur consommation (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014). Finalement, les jardiniers des classes populaires voient, derrière l'autoproduction, une morale et la fierté de manger leurs propres légumes (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014).

Une étude réalisée par Grignon et Grignon montre les variations dans les styles d'alimentation au sein même des classes populaires, notamment entre les ouvriers d'origine paysanne avec des achats chez les producteurs, du jardinage, des transformations qui induisent la conservation (surtravail domestique) et les ouvriers d'origine ouvrière avec des achats en grande surface, des légumes en conserve et un temps passé en cuisine relativement court (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014).

L'autosubsistance (annuelle ou saisonnière) relève de l'économie domestique non paysanne (Gojard et Weber, 1995). D'après cette même étude de Gojard et Weber, les six légumes les plus présents dans les jardins sont les haricots verts, les salades, les tomates, les poireaux, les carottes et les pommes de terre. La part du potager dans la surface du jardin est inversement proportionnelle à celle des revenus (Gojard et Weber, 1995). Dans le temps, l'autoconsommation suit les mêmes évolutions que la consommation nationale, en effet, les potagers et les petits élevages s'adaptent à l'évolution des goûts (Gojard et Weber, 1995) par le biais de l'évolution des variétés et des espèces cultivées (ex : moins de topinambours et de lapins au profit des haricots et les poules).

Dans leur enquête menée en 2012, Jeanne Pourias, Anne-Cécile Daniel et Christine Aubry mettent en avant le fait que la fonction alimentaire est présente dans tous les jardins. Au terme de leur étude, elles dressent une typologie des jardiniers interrogés : 5/31 qualifient leurs productions d'anecdotiques (permaculture...), 26/31 les qualifient d'importantes : sur ces derniers, 11 récoltent ponctuellement des fruits et légumes (consommation immédiate), 8 subviennent à leurs besoins pour certaines cultures et 7 s'autosuffisent pendant la saison. Dans une autre étude, les jardiniers interrogés

ont mentionné plusieurs points qui les poussaient à s'autoproduire, parmi eux, la fraîcheur, la qualité des produits et la dimension économique en étaient les principaux (Pourias, Duchemin et Aubry, 2015). La possibilité de produire des légumes plus diversifiés (rares ou exotiques) est également un élément important pour les jardiniers (Pourias, Daniel et Aubry, 2012).

L'autoproduction et le jardinage de manière générale peut apparaître tantôt comme un loisir coûteux (valorisé comme une forme d'épanouissement personnel) et tantôt comme un passe-temps gratuit (élément d'estime de soi...). Les produits du jardin ne sont pas perçus comme de simples substituts aux produits marchands, notamment parce que les jardiniers y investissent du travail et du temps (Gojard et Weber, 1995). L'autoproduction est pratiquée par tous les types de classes d'âges mais on observe une forte augmentation au moment de l'arrivée de la retraite (Gojard et Weber, 1995).

L'autoproduction est fortement pratiquée par les enfants d'agriculteurs vivants en milieu urbain dûe à la rupture avec les circuits d'approvisionnement familiaux (Pluinage et Weber, 1992), du côté des ouvriers ce sont surtout les retraités qui s'y adonnent (Pluinage et Weber, 1992).

Le rôle nourricier des jardins s'est progressivement réduit dans les années 1980 (Consalès, 2003), pourtant on y observe une persistance d'un mode alimentaire (Guérin et Gumuchian, 1979). L'autoproduction contribue à répondre à certains grands défis contemporains notamment l'exploitation excessive de l'environnement et la perte de savoir être et de savoir-faire dans le domaine de l'alimentation (Roustang, 2012), l'autoproduction au sein des jardins familiaux permet également d'améliorer la qualité et la diversité de l'alimentation et d'initier les enfants aux valeurs de travail, d'apprentissage et de civilité (Roustang, 2012).

Comme nous l'avons vu plus haut, l'autoproduction tient un rôle important dans les défis des sociétés actuelles. Celle-ci induit effectivement l'autoconsommation elle-même génératrice d'une consommation plus responsable (circuits très courts (Roustang, 2012).

1.1.2.2. Consommation de fruits et légumes

Comme nous allons le voir par la suite, la dimension alimentaire constitue la partie la plus importante de cette étude, c'est pourquoi il est pertinent de s'intéresser à l'évolution de la consommation de fruits et légumes. Pour dégager des tendances, il est indispensable de quantifier les consommations (Fumey, 2007).

Une étude réalisée entre 1969 et 2001 sur plus de six mille ménages montre que les achats de fruits et légumes ont largement chuté (-12,3 kg/personne/an) au profit des achats de produits transformés comme des conserves, des surgelés ou encore des jus (+10 kg/personne/an), ces chiffres sont cependant à relativiser par la période spécifique marquée par l'apparition des supermarchés, du travail féminin et de l'électroménager (Nichèle *et al.*, 2008). A la fin du 20^{ème} siècle, la consommation de légumes frais reste tout de même supérieure aux légumes transformés, on observe une surconsommation de ces légumes par les ménages aisés puisqu'ils sont plus onéreux que les légumes n'ayant pas subi de transformations (Plessz et Gojard, 2010). Dans les années 2000, le recours aux produits transformés est utilisé comme substitut aux légumes frais, ces produits sont très peu sensibles à la position sociale, c'est la quantité de produits frais par tête qui varie quant à elle en fonction de la position sociale ce qui s'explique par le manque de savoir-faire, de moyens financiers et de temps (Plessz et Gojard, 2010). On observe aussi que les plus diplômés consomment plus de légumes frais ce qui s'explique par la conscience environnementale grâce à l'accès aux discours scientifiques (Plessz et Gojard, 2010). L'étude menée sur les achats alimentaires révèle que l'âge apparait comme premier

déterminant, en effet les ménages âgés achètent plus de légumes que les ménages les plus jeunes (Plessz et Gojard, 2010).

Pour conclure, la consommation de légumes est actuellement au centre de nombreuses préoccupations contemporaines notamment en terme de santé publique et d'impact environnemental (Plessz et Gojard, 2010). Les légumes peuvent être étudiés comme une consommation clivante dans le sens où ils sont autoconsommés par les classes populaires (ayant accès à un jardin) et achetés par les classes supérieures (Plessz et Gojard, 2010). Il faut rappeler qu'une étude a montré la corrélation entre la production, la consommation et l'achat de légumes (Nichèle *et al.*, 2008).

	Jardin potager	Jardin loisir	Jardin mixte
Potager	60 à 90 %	50 %	10 %
Pelouse	10%	50%	80%
Prix de location	30€	63€	123€
Pro dominantes	Ouvriers	Cadres moyens	Employés

Figure 4 : Tableau illustrant le rapport au jardin d'après Guyon (2008)

1.1.3. Le rapport au jardin

Le jardinage populaire a deux sources, la soumission au modèle du jardin « petit bourgeois » sous le modèle du jardin de pavillon (pelouse, bégonias, nains...) d'un côté et la tradition paysanne de l'autre (Pluvinage et Weber, 1992).

On observe des pratiques très genrées, en effet, dans l'étude réalisée par Manuel Pluvinage et Florence Weber (1992) à Stains, sur le millier de jardiniers enquêtés ce n'est qu'une proportion infime de femmes qui y est représentée (présence seulement au moment des récoltes), les cabanes sont dans la plupart des cas réservées aux hommes et se substituent aux bistrots, les fonctions sont-elles-aussi réparties en fonction du sexe, en effet on retrouve les hommes au potager tandis que les femmes s'occupent des fleurs.

Concernant le public visé, Pluvinage et Weber (1992) observent l'apparition de bourgeois amateurs de jardinage, ces derniers, victimes de la baisse des emplois domestiques et ayant de l'appétence pour les « do-it-yourself » considèrent le jardinage comme un hobby.

Du côté des origines rurales, on observe de nombreuses évolutions. Déjà, les deux potagers (un comme annexe de la cuisine avec les fines herbes et les plantes qui demandent des soins particuliers et un autre plus grand avec les cultures) du monde rural sont rassemblés (les pommes de terre se retrouvent à côté du persil) dans les pratiques urbaines (Pluvinage et Weber, 1992). Le potager étant le travail attribué à la femme dans le monde rural on assiste à un problème de transmission et d'absence de savoir-faire masculin (Pluvinage et Weber, 1992).

Dans son article de 2008, Frederick Guyon propose une typologie des différentes appropriations du jardin familial. On y retrouve donc, les jardins potagers divisés en plusieurs parties (potager, fleurs, pelouse...), l'abri y est un lieu de vie, la division hommes/femmes y est forte et la fonction principale est l'apport alimentaire. On y retrouve ensuite les jardins loisirs où le potager occupe une surface plus restreinte, les abris n'y sont pas des habitats, l'occupant est dans une logique de villégiature (présence uniquement le weekend...). Enfin, les jardins mixtes où les plantes d'agrément et le potager se partagent l'espace, le jardinage se fait par transmission culturelle (héritage des parents), leur présence marque une séparation avec un passé prolétaire.

La plupart des jardiniers des jardins familiaux ont un goût du jardin qui leur a été inculqué durant leur enfance (origines rurales : aides aux parents pour cultiver), souvent, ce goût s'affirme après une action de mobilité géographique vécue comme un déracinement culturel ou après la naissance des enfants (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014).

On observe deux modèles au sein des jardins familiaux, d'une part les jardiniers qui cultivent où le jardin est vu comme un loisir, il occupe une fonction festive, la consommation ne se fait que l'été, les ménages intéressés sont en ascension sociale, c'est le jardin d'agrément. D'autres part, les jardiniers qui produisent des légumes pour qui le jardin est vu comme un moyen de faire des économies autant sur la consommation alimentaire que sur les loisirs, le potager occupe une surface maximale, la situation familiale est souvent en tension (beaucoup d'enfants par exemple), c'est le jardin productif où l'autosubsistance est pratiquée (Delay, Frauenfelder et Scalabrini, 2014). Pour Chantal Spillemaecker en 1984, c'est l'histoire des jardiniers qui est racontée dans les jardins par le biais des types de cabanes, de clôtures, des variétés cultivées et de l'agencement des jardins.

Enfin, les travaux réalisés par Nicole Darmon sont fondamentaux, en effet, cette dernière démontre le lien important entre la culture, la consommation et l'achat de fruits et légumes (forte corrélation entre ces derniers).

1.1.4. Les jardins caennais : récent terrain d'étude de géographes

L'agglomération caennaise a fait l'objet de quelques études menées sur les jardins potagers. Ces études ont été fondamentales pour la recherche ici présentée, celles-ci ont apporté une certaine base de connaissances sur le terrain et le sujet d'étude, mais également des pistes de réflexion quant à la définition du sujet et à la manière de le traiter.

1.1.4.1. Les jardins collectifs et les aménagements urbains

La première a été réalisée en 2013 par Marine Bonnard, en effet, son mémoire de recherche portait sur les jardins collectifs de l'agglomération caennaise. Le questionnaire principal concernait le lien qu'unissait les jardins collectifs et les aménagements urbains et ainsi la capacité des jardins collectifs à être de nouvelles formes d'aménagement des espaces verts.

Le travail se divisait en deux parties principales : une partie d'inventaire des jardins collectifs à l'échelle de l'agglomération puis des communes de Caen et Hérouville St Clair et une partie d'étude plus poussée de trois sites de jardins (familiaux et partagés).

Dans son mémoire, Marine Bonnard observe une évolution des formes que prennent les jardins collectifs à travers le temps (en fonction des demandes des jardiniers principalement). Les fonctions qui leurs sont attribuées sont également en évolution, en effet, selon ses recherches la fonction alimentaire serait peu à peu remplacée par l'accès à la « nature ».

Ce mémoire a permis d'avoir une première approche de la situation de l'agglomération et de pouvoir percevoir les quelques évolutions connues par les jardins au cours des six années séparant nos mémoires.

1.1.4.2. Les jardins potagers privés comme production sociale

Le mémoire de recherche réalisé par David Lemarquand en 2016 a également été fondamental au cours du cheminement de la réflexion. Bien que celui-ci porte sur les jardins potagers privés, la thématique principale était beaucoup plus proche de la mienne, en effet, l'approche alimentaire et la dimension sociale du jardin potager sont centrales au sein des deux mémoires.

Le mémoire de David Lemarquand se divise en plusieurs parties. D'abord, un inventaire des surfaces occupées par les jardins potagers privés et la part de ces derniers dans la surface potentiellement cultivable. Cette première partie a permis de quantifier les jardins potagers dans l'agglomération caennaise (27 hectares répartis en 3932 potagers). Ensuite, une partie se concentrant sur la répartition socio-spatiale des jardiniers dans l'agglomération dans laquelle il démontre la corrélation entre la division sociale de l'agglomération et la répartition potagère (nombre, densité, surface). Enfin, la dernière partie se concentre sur les données recueillies lors du travail de terrain. Ce dernier se base sur une enquête par questionnaire réalisée auprès de soixante-sept jardiniers répartis dans huit quartiers représentatifs de l'agglomération (surreprésentation d'ouvriers, de personnes âgées, de potagers, contexte de renouvellement social ou de diversité). Après avoir étudié les différents éléments relatifs aux âges, aux PCS, aux fruits et légumes produits dans les potagers ainsi qu'aux formes et organisations des potagers rencontrés, l'auteur propose une typologie des jardins potagers.

Ce mémoire a permis de comprendre les logiques inhérentes à l'autoproduction, à la répartition spatiale des jardins (de la pratique du jardinage) dans l'agglomération caennaise ainsi que les différentes formes que peuvent prendre les jardins potagers. L'étude qui suit vient en complémentarité de ce dernier.

1.1.4.3. Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local

Enfin, le dernier travail réalisé sur le même terrain et objet d'étude est celui de Maxime Marie dans le cadre du programme de recherche FRUGAL. Celui-ci interroge la contribution des productions potagères domestiques au système alimentaire local dans trois agglomérations dont celle de Caen. Le travail, qui reprend un certain nombre d'éléments des mémoires présentés ci-dessus, s'intéresse aux jardins potagers privés et familiaux. L'article dresse d'abord un inventaire des jardins potagers présents dans l'agglomération, étudie leur répartition (à proximité des quartiers de grands ensembles pour les jardins familiaux et dans les quartiers pavillonnaires et populaires situés à l'est de l'agglomération de manière générale) ainsi que la surface qu'ils représentent (51,2 hectares). Dans un second temps, l'auteur s'intéresse aux pratiques des jardiniers notamment grâce au remplissage de carnets de récoltes qui permettent de quantifier les productions. Cette étape permet de démontrer plusieurs hypothèses comme la corrélation entre la taille du potager la diversité de légumes produits. Enfin, les données sur la production potagère sont corrélées aux données sur la consommation alimentaire de manière à obtenir la part des légumes autoproduits (8,1% des légumes consommés par les caennais seraient produits dans les jardins potagers).

Ces trois études portant sur les jardins potagers de l'agglomération de Caen ont permis d'avoir une première approche du terrain d'étude tout en aidant à la définition du projet de en ayant connaissance du travail déjà réalisé et de ce qu'il était intéressant et pertinent de réaliser.

De nombreuses études ont été réalisées sur les thèmes qui seront abordés dans le mémoire qui va suivre, pourtant seulement un petit nombre d'entre elles proposent une analyse croisée entre le rapport au jardin (type de jardin collectif, appropriation de celui-ci...) et la production qui y est faite (variétés de légumes, influence sociale, rapport à l'autoproduction...), d'autant plus par des géographes. Le travail présenté ici tentera de proposer une analyse de ces variables en les croisant pour tester les corrélations entre l'appropriation du jardin et la production qui y est faite.

1.2. PRESENTATION DES SITES D'ETUDE

La définition proposée plus haut des jardins familiaux présente une grande hétérogénéité de ces derniers, tant dans leurs formes que dans leurs modes de gestion. Un important travail de recensement a alors été réalisé de manière à définir les différents sites qui seront étudiés au cours de ce mémoire, les résultats sont présentés ci-dessous.

1.2.1. Méthodologie de détermination des sites

Comme nous l'avons vu plus haut, les jardins collectifs sont composés des jardins familiaux, jardins partagés et jardins d'insertion. Ici, nous nous intéresserons seulement aux jardins familiaux et partagés.

L'inventaire des jardins familiaux et partagés de l'agglomération a été réalisé grâce à plusieurs travaux successifs. En effet, le recensement s'est fait à partir des sites internet des associations, de l'inventaire réalisé par Marine Bonnard en 2012 dans son mémoire (pour les jardins partagés notamment), des inventaires réalisés par Maxime Marie au cours de ses recherches, d'informations recueillies sur le terrain mais aussi et surtout à partir de la photo-interprétation, cette dernière étant très utile pour identifier les sites n'étant pas gérés par la fédération nationale et/ou par les mairies.

1.2.2. Présentation de la situation de l'agglomération

Une fois le travail de recensement des différents sites terminé, une cartographie de l'agglomération a pu être réalisée. Celle-ci présente les vingt-trois sites de jardins familiaux sous forme de figurés rouges et les quatorze sites de jardins partagés sous forme de figurés oranges.

Grâce à cette cartographie, nous pouvons étudier la répartition des différents sites dans l'agglomération caennaise. Une asymétrie sud-ouest/nord-est ressort clairement avec une forte concentration de jardins dans la moitié Est, historiquement ouvrière. L'ensemble des « lotissements » de jardins sont situés dans des zones qui ne sont pas habitables, en effet, la grande majorité des jardins est à proximité immédiate de grands axes routiers, de zones commerciales ou d'activité, de voies ferroviaires ou encore dans des zones inondables, de marais (notamment les sites situés à Mondeville) ou des terres instables (SMN, Carpiquet, Fleury). C'est cette non-habitabilité et l'instabilité des terrains qui garantit la pérennité des jardins familiaux.

Répartition des sites de jardins familiaux et partagés dans l'agglomération caennaise

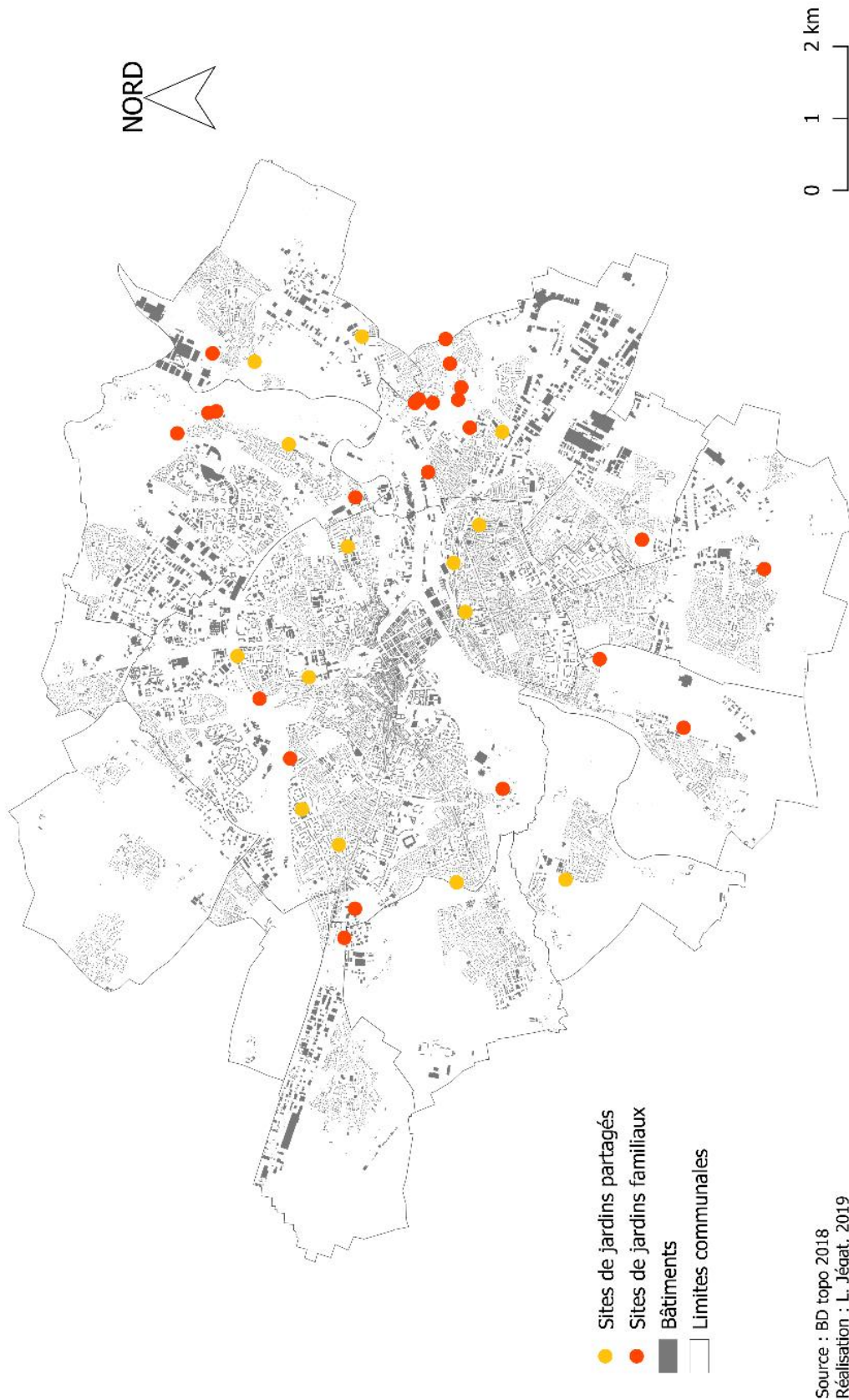


Figure 5 : Répartition des jardins familiaux et partagés dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)

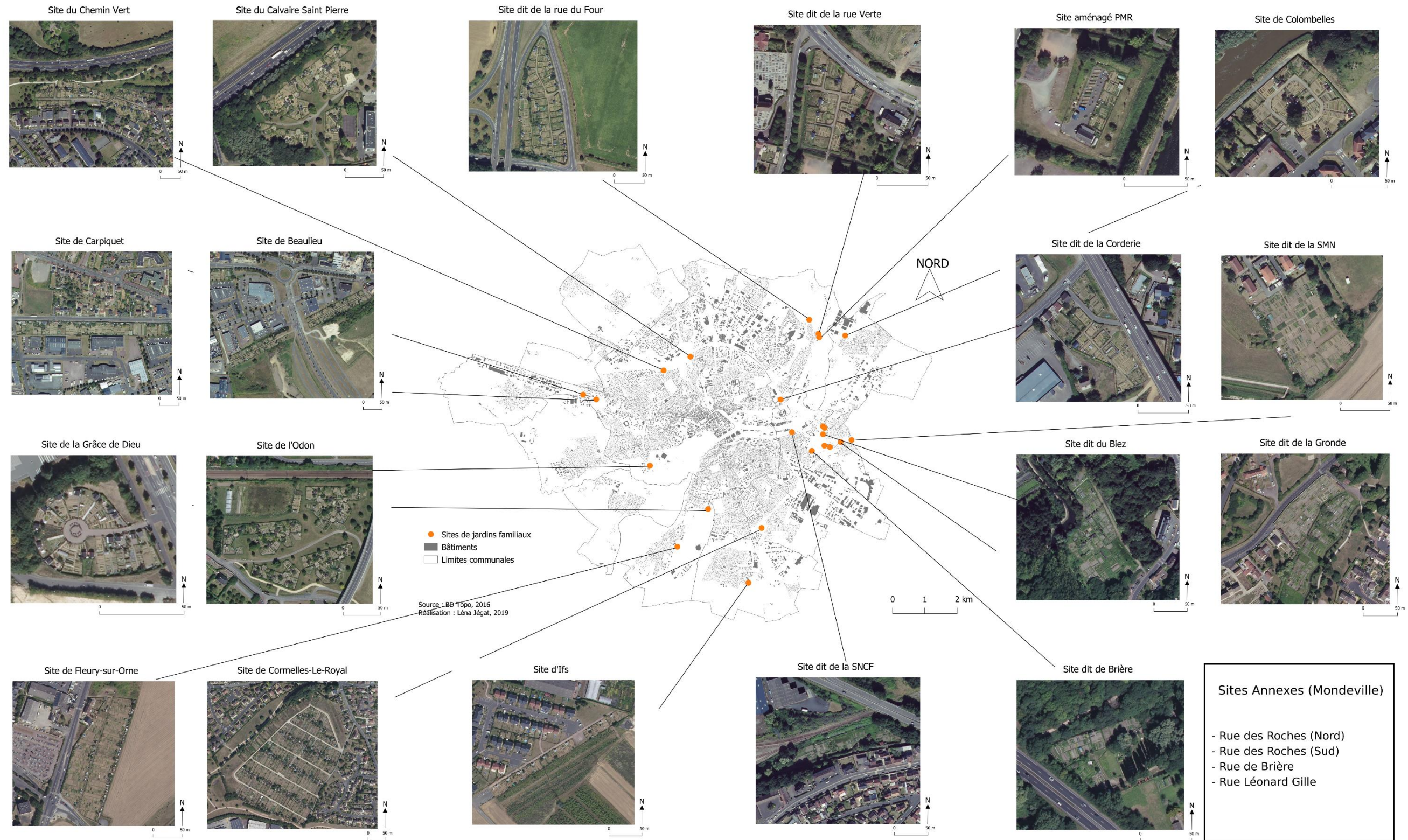
1.2.3. Présentation des sites étudiés

Le mémoire étant un travail réalisé sur un temps assez court, il était impossible d'étudier trente-sept sites de jardins collectifs de manière soignée. Dans un souci de sérieux et de soin, l'étude qui suit portera uniquement sur trois sites de jardins partagés (qui tente de représenter la diversité de ce qui existe à Caen) et les vingt-trois sites de jardins familiaux. Ces derniers représentent 769 parcelles regroupées dans des sites allant de 2 à 210 parcelles réparties sur huit communes.

La planche présentée ci-après montre la répartition des vingt-trois sites de jardins familiaux dans l'agglomération ainsi que les photographies aériennes de chaque site. Celle-ci permet de mieux se rendre compte de la diversité de formes des jardins familiaux et mieux se le représenter. Cette variété de formes permet de dresser une typologie des sites en fonction de leurs formes. Il existerait trois groupes de sites principaux :

- Les jardins récents ayant des formes originales (« nid d'abeille », escargot, « domino »), destinés à des jardins d'agrément (au sens du potager productif rarement hexagonal).
- Les jardins héritiers des jardins ouvriers, un peu plus anciens ayant des formes plus traditionnelles (en longueur, généralement répartis autour d'un chemin central et destinés, à priori à des jardins plus productifs (taille importante, uniformité).
- Les jardins qui suivent un modèle maraicher c'est-à-dire sans séparation individuelle, le jardin est réduit à la parcelle potagère.

Répartition des jardins familiaux dans l'agglomération caennaise en 2019



Source : IGN, 2016 / Réalisation : Léna Jégat, 2019

Figure 6 : Répartition des jardins familiaux dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)

1.2.3.1. Les sites récents

Le premier groupe de site de jardins se compose, comme nous l'avons dit plus haut de jardins aux formes originales c'est-à-dire en « nid d'abeille » (jardins hexagonaux repartis autour de petites places collectives), en « escargot » (parcelles organisées autour d'une place centrale grâce à la rotation de ces dernières), en « domino » (parcelles liées entre elles par paire grâce à une cabane divisée en deux). Les jardins ont des tailles relativement petites, pour la plupart récemment aménagés (dans les années 1990-2000), ces formes répondent donc à la demande actuelle (notamment l'importance du lien social). La photographie ci-dessous permet de visualiser ces jardins, la plupart suivent ce modèle de parcelles aux formes originales, ouvertes sur la place centrale et cloisonnées de haies basses, les cabanes occupent une place importante.



Figure 7 : Les jardins récents, ici le site de l'Odon (Jégat, Avril 2019)

Ce groupe de jardins représente huit sites dans l'agglomération présentés ci-dessous :

- Le site du Calvaire St Pierre (Caen) créé en 1998 puis étendu en 2003 (partie sud) composé de 36 parcelles. Ce site s'organise selon le modèle « nid d'abeille ».
- Le site de l'Odon (Caen) créé en 1999 puis étendu en 2016 (des parcelles très peu spacieuses et très ouvertes) composé de 61 parcelles. Ce site s'organise également selon le modèle « nid d'abeille ».
- Le site de Beaulieu (Caen) créé en 1992 sur des terrains historiquement cultivés (potagers de guerre puis ouvriers) composé de 39 parcelles. Ce site appartient au modèle « domino ».
- Le site d'Ifs créé en 2010 puis étendu en 2016 composé de 23 parcelles. Ce site appartient également au modèle « domino ».

- Le site de la Grâce de Dieu (Caen) créé en 2001 composé de 15 parcelles. Celles-ci s'organisent autour d'une place centrale et ne sont pas libres d'accès (portail fermé à clé même en présence des jardiniers). Ce site s'organise en suivant le modèle « escargot ».
- Le site de Colombelles créé en 2006 composé de 18 parcelles. Ce site suit le modèle « escargot » puisqu'il s'organise autour d'un îlot central proposant un espace partagé).
- Le site de la rue du Four (Hérouville) créé à la fin du 20^{ème} siècle) composé de 47 parcelles. Celui-ci est un modèle hybride (parcelles organisées en rues autour d'une place collective).
- Le site de la rue Verte (Hérouville) créé dans les années 1990 composé de 18 parcelles. Celui-ci est un modèle hybride entre « l'escargot » et le « domino » (organisation autour d'une place centrale et cabanes mitoyennes). Le site voisin aménagé pour les personnes à mobilité réduite suit le même modèle.
- Le site de la Corderie (Hérouville) créé dans les années 2010 composé de 16 parcelles. Celui-ci est également un modèle hybride entre « l'escargot » et le « domino » (organisation autour d'une place centrale et cabanes mitoyennes).

1.2.3.2. Les sites héritiers des jardins ouvriers

Le deuxième groupe de sites de jardins est composé de jardins aux formes plus traditionnelles c'est-à-dire des parcelles en longueur en général réparties de part et d'autre de chemins centraux. Les jardins sont de tailles plus importantes que les précédents et répondent à une demande plus ancienne (héritage des jardins ouvriers). Ce groupe de jardins se subdivise en deux catégories : d'une part les jardins gérés par la FNJFC uniformisés et cloisonnés (haies végétales, grillage, cabanes importantes...), ces derniers sont progressivement transformés (partage des parcelles entre deux jardiniers, réduction de leurs tailles...) pour s'harmoniser avec les jardins du groupe précédent. D'autre part les jardins gérés de manière ultra-locale moins cloisonnés (grillage bas, cabanes variées en fonction des jardiniers...).



Figure 8 : Les jardins ouvriers, ici le site du Chemin Vert (Jégat, Avril 2019)



Figure 9 : Les jardins ouvriers, ici à Fleury (Jégat, Mai 2019)

Ce groupe de jardins représente quatre sites dans l'agglomération caennaise :

- Le site du Chemin Vert (Caen) créé en 1983 (puis étendue en 1997) composé de 65 parcelles et organisé en longueur de part et d'autre d'un chemin (ouvert au public) et du parking des jardiniers.
- Le site de Cormelles créé dans les années 1960 composé de 210 parcelles (puis diminué progressivement ces dernières années) organisé autour de quatre chemins principaux. Ces deux premiers sites appartiennent au premier modèle (uniformisés).
- Le site de Carpiquet présent depuis la guerre composé de 23 parcelles. Ces parcelles sont très « privées » (haies hautes, portes pour rentrer dans le jardin...), communicantes entre elles et pour la plupart d'une taille très importante. Ce site se situe à cheval entre les deux modèles.
- Le site de Fleury créé à la sortie de la guerre composé de 65 parcelles et organisé autour d'un chemin central. Ces parcelles sont clôturées par du grillage (pas de haies) et les cabanes sont également à la charge des jardiniers (pas d'uniformisation).
- Le site de la SMN créé à la sortie de la guerre (pour les ouvriers de la SMN) composé de 26 parcelles organisé autour d'un chemin central. Ces parcelles ne sont pas clôturées et les cabanes sont construites par les jardiniers eux-mêmes. Ces deux derniers sites appartiennent au second modèle (très peu approprié par les jardiniers).

1.2.3.3. Les sites « vivriers »

Le troisième groupe de jardins est caractérisé par des parcelles exclusivement productives. Ces sites se composent d'un certain nombre de parcelles ouvertes (le jardin se limite donc au potager), les cabanes y sont rassemblées et des espaces communs y sont parfois aménagés. La plupart de ces rassemblements de jardins se situent sur d'anciens terrains maraichers qui sont souvent inondables voire marécageux.



Figure 10 : Les jardins vivriers, ici les jardins de la Gronde (Jégat, Juin 2019)

Les sites qui appartiennent à ce groupe sont les suivants :

- Le site du Biez créé à la fin du 20^{ème} siècle composé de 34 parcelles situé au sein du parc du Biez (bois traversé par le cours d'eau du Biez). Les annexes de ce site (15 parcelles au total) font également partie de ce groupe.
- Le site de la Gronde composé de 47 parcelles créé dans les années 2000 situé dans la coulée verte suivant le cours d'eau de la Gronde.
- Le site de la SNCF composé de 12 parcelles créé à la fin du 20^{ème} siècle situé dans une impasse le long des voies de chemin de fer.
- Le site de Brière composé de 12 parcelles créé à la fin du 20^{ème} siècle situé dans une impasse proche du parc du Biez.

La carte ci-dessous présente la répartition spatiale de ces grands types de jardins. Les jardins « vivriers » se concentrent sur la commune de Mondeville, les sites héritiers des jardins ouvriers se répartissent aux limites de l'agglomération (ce qui garantit sans doute leur présence) tandis que les sites récents sont présents dans toute l'agglomération avec tout de même une concentration plus importante au Nord de celle-ci.

Répartition des différents types de sites de jardins familiaux dans l'agglomération caennaise

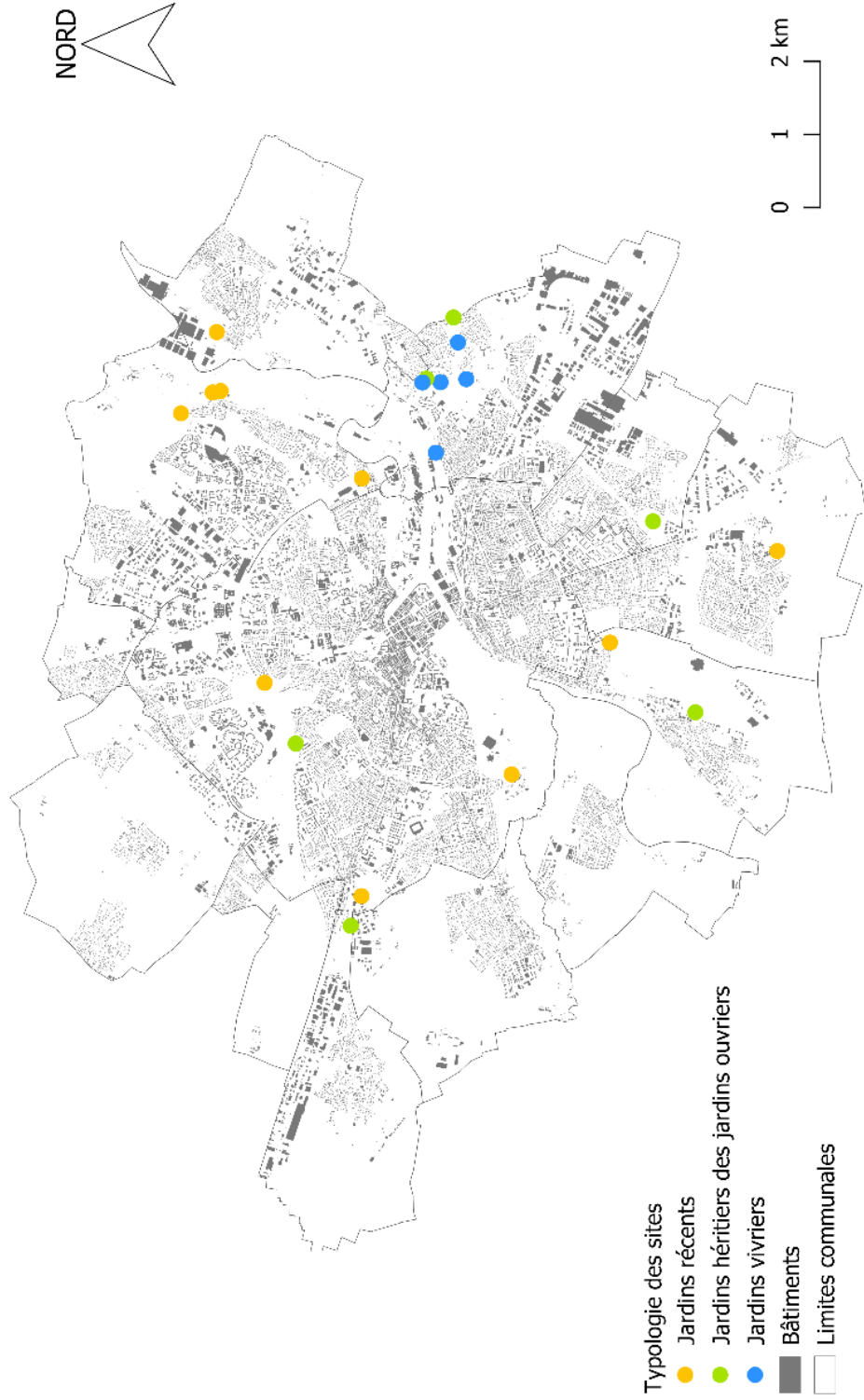
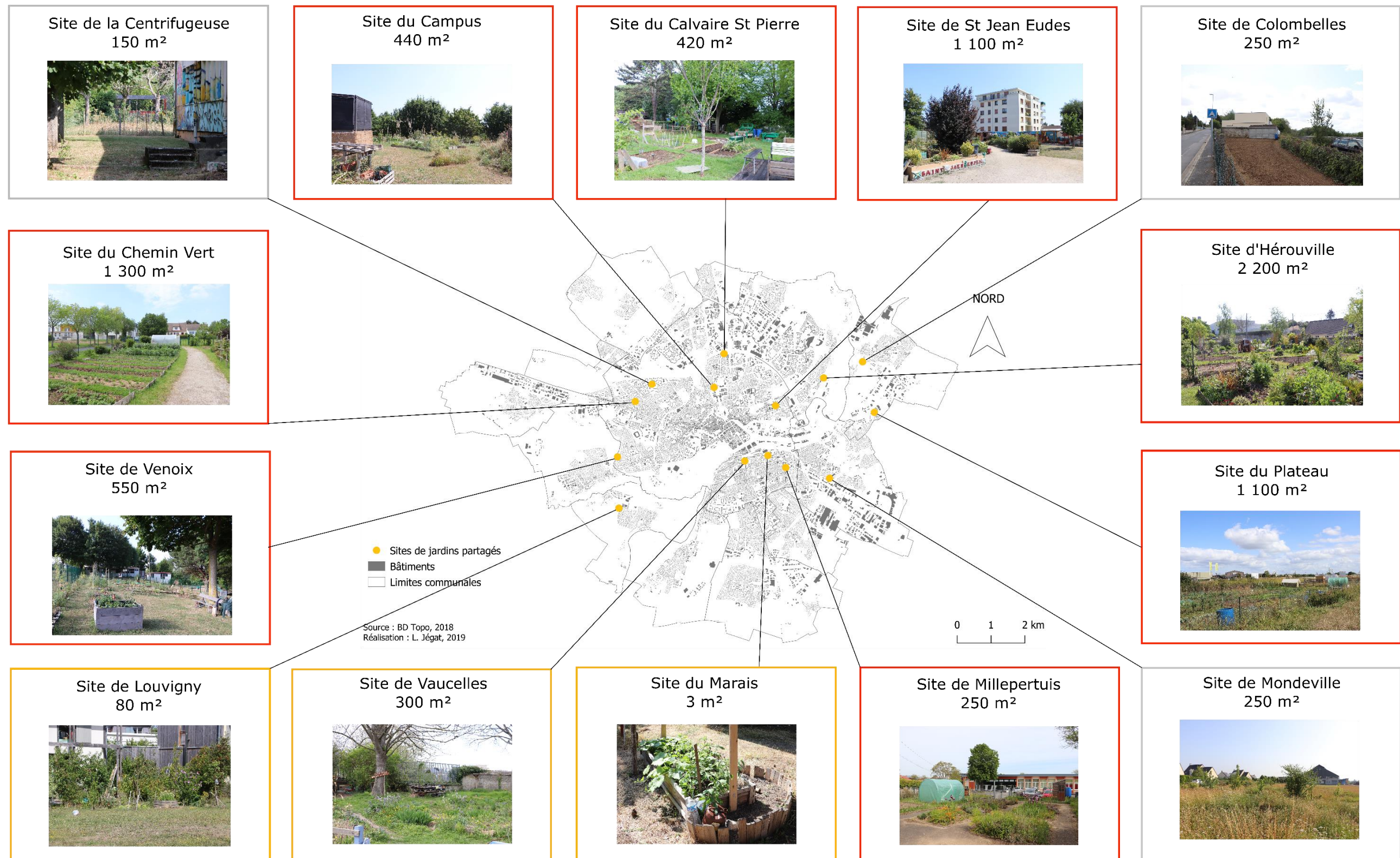


Figure 11 : Cartographie de la répartition des sites en fonction de leurs formes (Jégat, 2019)

Les jardins familiaux sont également variés grâce à leur mode de gestion. La plus courante est la gestion associative en collaboration avec la fédération nationale des jardins familiaux et collectifs (FNJFC) où les terrains appartiennent à la commune. Les jardins sont raccordés au réseau d'eau de la ville et sont équipés de récupérateurs d'eau (la plupart des jardins sont dotés d'une cabane). Ce mode de gestion se retrouve dans les jardins des communes suivantes : Caen (85€ de cotisation annuelle), Hérouville-St-Clair (75€ de cotisation annuelle), Colombelles (65€ de cotisation annuelle), Ifs (70€ de cotisation annuelle), Fleury-sur-Orne (45€ de cotisation annuelle) et Cormelles le Royal (cotisation annuelle allant de 80 à 110€ et mode de gestion particulier puisque géré par la ville de Caen). Les associations locales définissent donc la cotisation annuelle ainsi que la part de la parcelle qui doit être en culture. Les communes regroupant plusieurs sites délèguent la gestion de chaque site à un jardinier local. Le deuxième mode de gestion présent dans l'agglomération est celui des jardins communaux. Les sites appartiennent à la mairie qui met à disposition les jardins aux habitants de la commune à titre gratuit. On retrouve ce mode de gestion pour les sites de Mondeville uniquement. Le troisième mode de gestion est celui de particulier à particulier c'est-à-dire une personne propriétaire d'un terrain qui le loue à un certain nombre de jardiniers en échange d'un loyer. Chaque jardinier gère son raccordement au réseau d'eau et la composition de sa parcelle (cabane, construction, occupation de la parcelle...). On retrouve ce mode de gestion sur le site de Carpiquet (35€ de cotisation annuelle) et de Brière. Enfin, le dernier mode de gestion est présent uniquement sur le site de la SMN, celui-ci est géré collectivement par les jardiniers qui se partagent la facture d'eau entre eux de manière égale (le référant du jardin est alors la personne dont le nom figure sur la facture d'eau).

Enfin, il est important de rappeler que la pérennité des jardins familiaux est permise par le caractère inhabitable des terrains sur lesquels ils se situent. Ce caractère inhabitable est induit par des facteurs naturels et des facteurs anthropiques. Les facteurs naturels sont de deux ordres à savoir le dénivelé important présent sur les sites du Chemin Vert (5 mètres) et de la SMN (plus de 10 mètres) et l'inondabilité des terrains présent sur les sites de Mondeville (Biez, Gronde, Brière et bas de SMN). Les facteurs anthropiques sont également de plusieurs ordres : la grande proximité d'axes routiers importants qui concerne un grand nombre de sites (Calvaire, Chemin Vert, Carpiquet, Beaulieu, Odon, Fleury, Brière, Corderie, Rue Verte et rue du Four), mais également des voies de chemin de fer (site de l'Odon et de la SNCF) et les lignes hautes tensions (site d'Ifs). Seul le site de Cormelles, situé au sein de la coulée verte pourrait être menacé.

Répartition des jardins partagés dans l'agglomération caennaise en 2019



Les jardins partagés de l'agglomération sont de trois ordres : les cadres rouges représentent les jardins dont le fonctionnement et l'investissement des jardiniers sont importants, les cadres oranges correspondent aux jardins dont le fonctionnement est remis en question et les cadres gris représentent les jardins dont le fonctionnement s'est définitivement arrêté au cours de l'année.

Réalisation et photographies : Léna Jégat, 2019

Figure 12 : Répartition des jardins partagés dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)

1.2.3.4. Les jardins partagés

Seulement trois sites de jardins partagés seront étudiés dans ce mémoire. Ces sites tentent de représenter la diversité des jardins partagés de l'agglomération. La planche ci-dessus présente les différents sites de jardins partagés de l'agglomération, ces quatorze sites sont très divers tant dans leurs formes, leurs tailles que leurs gestions. On retrouve alors des jardins de taille peu importante tant dans leurs surfaces que dans leurs nombres de jardiniers (ex : le site de Millepertuis) tandis que d'autres font l'objet d'une gestion, surface et nombre de jardiniers plus important (ex : le site du Chemin Vert). Certains sites s'intègrent dans une démarche plus complète (ex : site de Louvigny inséré dans un quartier auto construit) tandis que d'autres résultent simplement d'un groupe d'amis volontaires (ex : site de Vaucelles). Les jardins partagés se répartissent dans l'agglomération de manière beaucoup plus inclusive (au cœur des villes).

Le premier site est celui situé rue René Lesomptier dans le quartier du Chemin Vert. Celui-ci est géré par l'association « Vert de Terre » (créée en 2013) et le projet est suivi par l'ARDES (association régionale pour le développement de l'économie solidaire). Sa localisation entre quartier de grands-ensembles et quartier pavillonnaire témoigne de sa particularité (grande diversité de population). Sa surface représente 1280 m². La majorité du jardin est cultivé collectivement (plages horaires de travail) et quelques parcelles individuelles ont été créées récemment pour les membres les plus anciens.



Figure 13 : Le jardin partagé du Chemin Vert (Jégat, Mai 2019)

Le deuxième site étudié est le jardin « écocitoyen » situé à Hérouville Saint Clair. Celui-ci fut créé en 2007 à la demande des habitants de la commune. Le jardin représente 2016 m² divisé en vingt-huit parcelles individuelles. Les jardiniers payent une adhésion annuelle de 5€ et une cotisation de 30 centimes par mètre carré.



Figure 14 : Le jardin partagé Eco-citoyen (Jégat, Mai 2019)

Enfin, le dernier jardin partagé qui sera étudié ici est celui situé à l'entrée de l'école des Millepertuis situé au sein du quartier de la Demi-Lune (ancien jardin du personnel de l'école puis jardin scolaire). Sa surface occupe 273 m². Celui-ci est géré par l'association de quartier Ste Thérèse, les usagers sont principalement les deux familles habitant en face du jardin ainsi que les élèves de l'école des Millepertuis lors des TAP.



Figure 15 : Le jardin partagé de Millepertuis (Jégat, Mai 2019)

Pour conclure, il faut rappeler que les vingt-trois sites de jardins familiaux et les trois sites de jardins partagés étudiés sont diversifiés tant dans leurs formes, leurs gestions que leurs environnements comme en témoigne le tableau suivant. C'est bien cette diversité qui rend l'étude intéressante.

SITE	SURFACE GLOBALE	GROUPE DE JARDINS	ENVIRONNEMENT	MODE DE GESTION
Beaulieu	9 370 m ²	Récents	Route importante et zone d'activité	Associatif (FNJFC + ville)
Calvaire	7 260 m ²	Récents	Périphérique	Associatif (FNJFC + ville)
Chemin Vert	12 680 m ²	Ouvriers	Périphérique et fort dénivelé	Associatif (FNJFC + ville)
Odon	9 660 m ²	Récents	Route importante et voie SNCF	Associatif (FNJFC + ville)
Grâce de Dieu	2 540 m ²	Récents	Route importante	Associatif (FNJFC + ville)
Carpiquet	12 320 m ²	Ouvriers	Route importante	Particulier (propriétaire)
Fleury	14 280 m ²	Ouvriers	Route importante	Associatif (FNJFC + ville)
Ifs	3 540 m ²	Récents	Lignes haute tension	Associatif (FNJFC + ville)
Cormelles	64 380 m ²	Ouvriers	Parc périurbain	Associatif (FNJFC + ville)
SNCF	4 410 m ²	Vivriers	Voie SNCF	Communal
Brière	2 500 m ²	Vivriers	Périphérique et zone inondable	Particulier (ancien maraîcher)
Biez	9 780 m ²	Vivriers	Zone inondable, parc périurbain, lignes haute tension et passé industriel	Communal
Gronde	10 200 m ²	Vivriers	Zone inondable	Communal
SMN	7 120 m ²	Ouvriers	Zone inondable et fort dénivelé	Informel (groupe de jardiniers)
Corderie	3 000 m ²	Récents	Périphérique	Associatif (FNJFC + ville)
Colombelles	4 350 m ²	Récents	Zone industrielle et zone inondable	Associatif (FNJFC + ville)
PMR	600 m ²	Récents	Route importante	Associatif (FNJFC + ville)
Verte	3 690 m ²	Récents	Route importante	Associatif (FNJFC + ville)
Four	10 830 m ²	Récents	Périphérique	Associatif (FNJFC + ville)
Eco-citoyen	2 550 m ²	Partagés	Ex-jardins familiaux de la CAF	Associatif
Millepertuis	250 m ²	Partagés	Anciens bâtiments	Associatif
Vert de terre	1 350 m ²	Partagés	Anciennes carrières	Associatif

Figure 16 : Tableau récapitulatif des sites étudiés (Jégat, 2019)

1.3. METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Pour pouvoir tenter de répondre aux questionnements de recherche, une méthodologie a été mise en place. Cette dernière se divise en plusieurs étapes qui répondent à une problématique temporelle. En effet, le travail d'appropriation a été mis en place de Septembre à Décembre (période durant laquelle une grande partie du temps était consacrée aux cours), l'analyse spatiale s'est étalée durant les mois d'hiver (période pendant laquelle le terrain n'était quasiment pas possible) et les enquêtes ont été réalisées à partir du printemps (période durant laquelle les jardiniers sont retournés dans leurs jardins). Cette approche, bien que perfectible a permis de mettre à profit l'ensemble du temps consacré au mémoire (si les jardiniers avaient été présents en hiver, l'analyse spatiale aurait sans doute été beaucoup moins développée).

1.3.1. Travail d'appropriation

La première étape du travail a été de s'approprier le sujet et le terrain d'étude grâce à plusieurs travaux simultanés de manière à problématiser le sujet. Pour comprendre les grands enjeux et les dynamiques de la thématique mais aussi pour voir les différents travaux déjà réalisés sur des sujets globalement similaires, la constitution d'une bibliographie a été primordiale. Ces lectures, majoritairement réalisées au cours des trois premiers mois dédiés au mémoire s'étalent tout de même en amont (au cours de la licence ou durant l'été) et en aval (au cours des différentes étapes de la réalisation du mémoire) de cette période. Cette bibliographie se divise en plusieurs domaines : des articles sur les jardins potagers au sens large (Gilles Fumey, Paula Nahmias, Jean-Noël Consalès, Christian Guinchard, Frederick Guyon...), des articles sur les jardins collectifs (Jean-Noël Consalès, rapport du PADES...), des articles sur l'autoproduction et l'autoconsommation (Jeanne Pourias, Florence Weber, Christine Aubry, Séverine Gojard...), des ouvrages plus généraux (Nicole Darmon, Véronique Nichèle...) et des ouvrages méthodologiques (François De Singly, Jean-Claude Kaufmann...). Cette première étape a permis de comprendre le contexte global du sujet tout en se constituant une base de connaissances théoriques sur le sujet, fondamentale pour la suite du travail. Parallèlement à la réalisation de la bibliographie, un recensement des différents sites de jardins collectifs de l'agglomération a été réalisé grâce à la photo-interprétation et aux sites internet des associations et de la presse locale. Cette étape a permis de réaliser une liste des différents jardins présents dans l'agglomération ainsi qu'une rapide cartographie de leur répartition. Pour compléter ces travaux, un premier travail de terrain a été effectué, celui-ci avait comme objectif d'avoir une première approche du terrain et de se rendre compte si le travail était, à priori, réalisable. Ce travail n'a pas été aussi exhaustif que nécessaire par manque de temps et de connaissances sur le sujet ce qui n'a pas permis de recueillir des informations réellement intéressantes. Enfin, les principaux acteurs des jardins ont été contactés et rencontrés. L'ensemble des présidents des associations de jardins, le monteur de projets de la plupart des jardins partagés de l'agglomération (ARDES) et la personne gérant les jardins collectifs à la mairie de Caen ont été rencontrés. Lors des entretiens avec les associations, les adresses des jardiniers ont pu être récupérées en vue de la réalisation de la seconde étape du travail. Cette phase d'appropriation a ainsi permis de constituer une base de connaissances solides sur le sujet traité tout en s'imprégnant des logiques et des dynamiques qui l'entourent.

1.3.2. Analyse spatiale

L'analyse spatiale constitue la deuxième phase du travail, celle-ci a permis de réaliser un certain nombre de base de données sur les surfaces des jardins, la répartition spatiale des jardiniers, la

dimension temporelle des jardins (rapport au passé...) etc. Pour chacun des travaux réalisés, un système d'information géographique a été réalisé, le plus souvent à partir d'images aériennes auxquelles venaient s'ajouter d'autres informations recueillies sur le terrain ou créées par le biais de la digitalisation (ex : les adresses des jardiniers, les surfaces occupées par divers éléments...). Ces SIG ont permis de cartographier l'agglomération en fonction de plusieurs paramètres et d'apporter des éléments de réponses aux questionnements issus de la phase d'appropriation. Cette étape a donc permis de créer un certain nombre de données pour analyser les processus qui ne faisaient l'objet d'aucune bases de données disponible.

1.3.3. Enquêtes de terrain

1.3.3.1. Observation et photos

Le travail de terrain s'est étalé tout au long de l'année (durant l'automne avec les premières sorties de « découverte », l'hiver avec les entretiens ayant lieu aux jardins puis durant le printemps et l'été avec les enquêtes), c'est pourquoi tout au long de celles-ci des observations ont été réalisées. L'avantage de ces observations étant la possibilité d'observer des faits ou des logiques sans passer par le vécu ou le regard d'un interlocuteur et donc par ses systèmes de représentations. Ces nombreuses sorties terrain ont également permis de prendre des photos tout au long de l'année et ainsi de disposer de nombreuses prises de vues aux différentes saisons.

1.3.3.2. Enquête par entretiens auprès des structures gestionnaires des jardins

Afin de préparer les enquêtes, une rencontre sous forme d'entretien fut réalisée pour chaque site de jardin (sauf pour les sites de Carpiquet et de Brière), celles-ci se sont organisées entre les mois de décembre et mai (pour les jardins partagés). Cet entretien permettait de récolter un certain nombre d'informations sur les jardiniers (conditions d'attribution, cotisations), les sites (date de création, enjeux actuels), les associations (organisation, soutiens) ainsi que d'organiser les enquêtes pour les sites clos. Une fois l'ensemble des informations recueillies, il a fallu attendre le début des plantations et le « retour aux jardins » pour débiter les enquêtes.

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES REPRESENTANTS DES JARDINS

- Quels sont les sites de jardins que vous gérez ?
- Combien y a-t-il de jardiniers/de famille au sein de chaque site ?
- Quel est le nombre de parcelles dans chaque site et quelles sont leurs surfaces ?
- Y a-t-il des conditions d'attributions sociales et spatiales ?
- Rapide présentation de l'association (composition du personnel, actions, soutiens, locale/nationale...) ?
- Existe-t-il une charte de jardinage/un règlement (engrais, part du jardin en culture, diversité des variétés...) ?
- Rapide histoire des sites (aménagement...) ?
- A qui appartiennent les terres sur lesquelles les jardins sont situés ?
- A combien s'élève le loyer et la caution pour les jardiniers ?
- Quels sont les profils des jardiniers (sexe, âge, PCS...) ?
- Observez-vous un changement social récent (gentrification) ?
- Réussissez-vous à satisfaire l'ensemble des demandes ou mettez-vous en place une liste d'attente ?
- Avez-vous déjà dû exclure des jardiniers et/ou refuser des dossiers ?
- Mettez-vous en place une solution globale pour le surplus de légumes et de fruits ?
- Y a-t-il un maraicher exploitant ou des aides pour les jardiniers débutants ?
- Comment l'accès à l'eau est-il géré ?

Figure 17 : Grille d'entretien pour les représentants des jardins (Jégat, 2019)

1.3.3.3. Enquête par questionnaires

De manière à effectuer une enquête auprès d'un maximum de jardiniers, la réalisation d'un questionnaire est apparue comme évidente. L'élaboration de ce dernier s'est faite grâce aux différentes lectures notamment celles relevant d'enquêtes réalisées sur un thème similaire, au questionnaire réalisé par David Lemarquand en 2016, aux échanges menés avec Maxime Marie ainsi qu'aux tests réalisés sur des jardiniers en dehors de la population d'étude (questionnaires auprès des jardiniers du cercle familial et amical, au sein de jardins familiaux d'Alençon).

1.3.3.3.1. Présentation de l'enquête par questionnaires

Le questionnaire se divise en quatre parties (voir annexe n°2). La première partie concerne la parcelle et se concentre sur des questions relatives à l'obtention, l'appropriation et l'équipement. Cette partie permet de comprendre les fonctions attribuées aux jardins (productif ou d'agrément) et résulte de lectures comme les articles écrits par Frédérick Guyon. La deuxième partie se concentre sur la production et la gestion, celle-ci permet de s'intéresser à l'autoproduction, à la destination de cette dernière (autoconsommation, conservation, vente, dons...) ainsi qu'aux coûts engendrés par le jardin. Une troisième partie interroge l'approvisionnement alimentaire des jardiniers et la conséquence de l'autoproduction dans leur alimentation. Enfin, la quatrième partie s'intéresse aux déterminants sociaux ainsi qu'au passé des jardiniers (jardinage durant l'enfance, appartenance au milieu agricole...). La composition du questionnaire permettait un échange de 10 minutes en moyenne, dépendant bien sûr des jardiniers et de l'expérience en tant qu'enquêtrice (au début de l'enquête le questionnaire prenait plus d'un quart d'heure, à la fin les questions étaient parfaitement connues et l'échange en était forcément beaucoup plus fluide).

Le questionnaire se compose essentiellement de questions fermées à réponses uniques ou multiples auxquelles s'ajoutent quelques questions ouvertes. Certaines variables permettent un travail de quantification (ex : le coût du jardin ou la surface) quand d'autres permettent la qualification (ex : destination de la production).

L'enquête a débuté fin Mars et s'est terminée début Mai. Celle-ci s'est déroulée majoritairement au cours du mois d'Avril durant lequel une vingtaine de sorties terrain ont été réalisées (l'amplitude horaire allant de quelques heures à la journée complète). La passation s'est faite de manière directe (les jardiniers répondaient à l'oral, le remplissage du questionnaire était alors maîtrisé), bien que chronophage, cela a permis de faire des annotations et d'obtenir des réponses plus précises que dans le cas d'une passation indirecte même si certains jardiniers étaient plus bavards que d'autres (les échanges ont parfois durés jusqu'à plus d'une heure). Quelques questionnaires font tout de même office d'exception puisque remplis par les jardiniers eux-mêmes (à peine dix cas), ces derniers étaient moins complets notamment pour les questions ouvertes (ex : questions n° 46 et 47). Il faut aussi ajouter qu'une enquête en ligne a été réalisée et proposée aux jardiniers (diffusée grâce aux listes des associations) mais qui fut un échec complet (le public visé, majoritairement retraité, n'étant pas réceptif aux enquêtes en ligne).

Enquête sur l'autoproduction au sein des jardins familiaux

2018-2019- UFR SEGGA7

Actuellement en master 1 de Géographie à l'Université de Caen Normandie, je réalise un mémoire de recherche.

Dans ce cadre, je réalise une enquête sur l'autoproduction au sein des jardins familiaux dans l'agglomération caennaise.

Ce questionnaire est une des étapes les plus importantes de mon travail de recherche. Les réponses sont strictement anonymes et ne feront l'objet d'aucun archivage, je vous remercie de remplir ce questionnaire avec le plus grand soin.

1. Numéro d'enquête

2. Site de jardin

1A. L'obtention de votre parcelle

3. Depuis combien de temps occupez-vous votre parcelle ?

4. Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez déposé votre candidature et le moment où votre parcelle vous a été attribuée ?

5. Quelle est la surface de votre parcelle ?

6. Sur la surface totale de votre parcelle, le potager occupe :
 1. Moins de 20% 2. Entre 20 et 40%
 3. Entre 40 et 60% 4. Plus de 60%

1B. L'appropriation de votre parcelle

7. Pour vous, votre jardin c'est un lieu de :
 1. De production
 2. De loisir
 3. De repos
 4. De sociabilité/de rencontre
 5. Autre (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

12. A la belle saison, combien de temps passez-vous dans votre jardin par jour ?
 1. Moins d'une heure
 2. Entre une heure et trois heures
 3. Une demi-journée
 4. La journée

8. Si "autre (précisez)" à la question précédente :

13. A quelle période de l'année êtes-vous le plus présent(e) au jardin ?
 1. Janvier 2. Février 3. Mars
 4. Avril 5. Mai 6. Juin
 7. Juillet 8. Août 9. Septembre
 10. Octobre 11. Novembre 12. Décembre
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

9. Combien de temps sépare votre domicile de votre jardin ?
 1. Moins de 10 minutes
 2. Entre 10 et 20 minutes
 3. Entre 20 minutes et 40 minutes
 4. Plus de 40 minutes

14. Durant cette période, à quelle fréquence venez-vous dans votre jardin ?
 1. Une fois par semaine
 2. Entre deux et cinq fois par semaine
 3. Tous les jours

10. Votre principale motivation c'est :
 1. Produire des fruits et des légumes
 2. Avoir une occupation/un passe-temps
 3. Faire de l'exercice
 4. Avoir du lien social
 5. Autre (précisez)

15. Au sein de votre ménage,
 1. Vous êtes seul(e) à jardiner
 2. C'est une activité familiale
 3. Votre famille vous aide uniquement lors de certains travaux (semailles, récoltes, nettoyage...)
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

11. Si "autre (précisez)" à la question précédente :

16. Qui fréquente votre jardin ?
 1. Les personnes de votre ménage
 2. Votre famille élargie (enfants, petits-enfants, frères/sœurs...)
 3. Vos amis
 4. Des connaissances
 5. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

19. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

17. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

18. Parmi les personnes qui viennent dans votre jardin, que viennent-ils y faire ?
 1. Manger 2. Visiter
 3. Jouer 4. Jardiner
 5. Discuter 6. Boire un verre/un café
 7. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

20. De quelles infrastructures disposez-vous dans votre jardin ?
 1. Une balançoire 2. Un toboggan
 3. Une table à manger 4. Des plaques de cuisson
 5. Un barbecue 6. Des sièges/transats
 7. Aucun équipement 8. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).

21. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

2. Votre production et sa gestion

22. Dans votre jardin, vous produisez :
 1. Des légumes 2. Des fruits 3. Des fleurs
 4. Des aromates
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

26. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

23. Quels légumes produisez-vous régulièrement ?
 1. Ail 2. Aubergines
 3. Betteraves 4. Carottes
 5. Choux 6. Courgettes
 7. Echalottes 8. Epinards
 9. Fèves 10. Haricots
 11. Mange tout 12. Navets
 13. Oignons 14. Petit pois
 15. Poireaux 16. Pommes de terres
 17. Radis 18. Salades
 19. Tomates 20. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

27. Comment conservez-vous vos productions ?
 1. En conserves
 2. En confitures
 3. En coulis/chutney
 4. En les congelant
 5. Vous consommez exclusivement vos produits frais
 6. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

24. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

28. Si "autres (précisez)" à la question vingt-et-une :

25. Quels fruits produisez-vous régulièrement ?
 1. Abricots 2. Cassis
 3. Cerises 4. Fraises
 5. Framboises 6. Groseilles
 7. Kiwis 8. Mirres
 9. Pêches 10. Poires
 11. Pommes 12. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

29. Si vous produisez plus que vous ne consommez :
 1. Vous "vendez"
 2. Vous jetez
 3. Vous échangez (troc)
 4. Vous donnez
 5. Vous consommez tout ce que vous produisez
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

30. Lorsque vous donnez, avec qui partagez-vous vos productions ?
 1. Votre famille 2. Vos amis/vos proches
 3. Les autres jardiniers 4. Vos voisins
 5. Des associations
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

31. Avez-vous des productions animales ?
 1. Oui 2. Non

32. Si vous avez des poules/poulets, combien en avez-vous ?

33. Si vous avez des poules/pondeuses, combien en avez-vous ?

34. Si vous avez des lapins, combien en avez-vous ?

35. Si vous avez des canards, combien en avez-vous ?

36. Si vous avez des pigeons, combien en avez-vous ?

37. Si vous avez d'autres productions animales, précisez lesquelles et leurs nombres

38. Par an, à combien estimez-vous vos dépenses pour le jardin (loyer, caution, entretien) ?

39. A combien estimez-vous vos dépenses pour les semis et les plants (par an) ?

40. A combien estimez-vous vos dépenses pour votre matériel (par an) ?

41. A combien estimez-vous vos dépenses pour les engrais, fertilisants, traitements et amendements (par an) ?

42. Vous organisez-vous avec les jardiniers autour de vous pour le matériel, les plants, les intrants... ?
 1. Oui 2. Non

43. Si oui, de quelle manière ?

56. Avez-vous pratiqué le jardinage dans votre enfance ?
 1. Oui 2. Non

57. Où avez-vous grandi ?
 1. En ville 2. A la campagne

58. Qui vous a appris à jardiner ?
 1. Vos parents 2. Vos grands-parents
 3. Vos amis 4. Les autres jardiniers
 5. Autres (précisez)
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

61. Avez-vous des commentaires, des choses à ajouter ?

3. Votre approvisionnement alimentaire

44. A la belle saison, que représente votre production dans votre consommation ?
 1. L'ensemble de votre consommation de fruits et de légumes
 2. Une part importante de votre consommation de fruits et de légumes
 3. Une petite part de votre consommation de fruits et de légumes (un complément de vos achats)
 4. Quasiment rien

45. Les que vous achetez des fruits et légumes, où allez-vous le plus régulièrement ?
 1. Dans les supermarchés classiques
 2. Dans des magasins bio
 3. Chez des primeurs
 4. Chez des producteurs, via des paniers
 5. Aux marchés
Vous pouvez cocher plusieurs cases.

46. Depuis que vous avez votre jardin, votre consommation alimentaire a-t-elle changé en terme de coût ? (Si oui, précisez comment)

47. Depuis que vous avez votre jardin, votre consommation alimentaire a-t-elle changé en terme de qualité ? (Si oui, précisez comment)

59. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

60. A quelle catégorie socio professionnelle appartenait vos parents ?
 1. Agriculteurs exploitants
 2. Artisans/Commerçants/Chefs d'entreprise
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
 4. Professions intermédiaires
 5. Employés
 6. Ouvriers
 7. Sans activité professionnelle
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

4. Pour finir, quelques questions sur vous

48. Vous êtes :
 1. Une femme 2. Un homme

49. Quelle est votre année de naissance ?

50. Actuellement, vous êtes :
 1. En couple 2. Célibataire 3. Séparé(e)
 4. Veuf(ve)

51. Combien de personnes constituent votre ménage ?

52. Quel est votre quartier et votre commune de résidence ?

53. Actuellement, vous habitez :
 1. En maison individuelle 2. En appartement

54. Actuellement, vous êtes :
 1. En activité 2. Retraité(e)
 3. Sans activité professionnelle 4. Étudiant(e)

55. A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ? Si vous êtes à la retraite, indiquez celle à laquelle vous appartenez.
 1. Agriculteurs exploitants
 2. Artisans/Commerçants/Chefs d'entreprise
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
 4. Professions intermédiaires
 5. Employés
 6. Ouvriers
 7. Sans activité professionnelle

Figure 18 : Questionnaire (Jégat, 2019)

Les principaux écueils de cette enquête sont de plusieurs ordres. D'abord de l'ordre du temps, en effet, le travail de terrain a été réalisé sur un temps très court (un peu plus d'un mois) au cours duquel les sorties étaient fortement conditionnées par la météo parfois mauvaise (le vent n'étant pas l'allié des questionnaires papier) et parfois « trop bonne » (quand il faisait trop chaud, peu de jardins étaient occupés). Une autre difficulté de cet ordre a été de gérer le décalage entre le temps universitaire et les « temps des jardins », en effet, un travail de terrain de ce type devait s'harmoniser avec la présence des jardiniers c'est-à-dire assez tôt le matin puis en fin d'après-midi (globalement de 10h30 à 12h puis de 16h à 19h ou plus) et le weekend et les jours fériés. A une échelle plus large, la présence des jardiniers s'est multipliée surtout à partir de mi-Avril (au début, il était fréquent de ne croiser aucun jardiniers sur plusieurs sites consécutifs), la seconde quinzaine du mois a donc été particulièrement intense et s'est prolongée jusqu'à mi-Mai (de manière générale, l'ensemble des jardiniers présents étaient enquêtés). Enfin, le dernier écueil est de l'ordre pratico-pratique : l'ensemble des déplacements s'étant fait à pieds et/ou en bus, un certain nombre d'heures y ont été perdues.

1.3.3.3.2. Présentation de l'échantillon

Cette enquête a permis d'interroger un peu plus de 21% des jardiniers de l'agglomération caennaise (165 jardiniers). Ces derniers se répartissent de manière hétérogène dans les différents sites comme le montre le tableau ci-dessous (figure n°19).

SITE	NOMBRE DE JARDINIERS	NOMBRE D'ENQUETES	PART
Beaulieu	38	5	13%
Calvaire St Pierre	31	14	45%
Chemin Vert	60	18	30%
Grâce de Dieu	15	4	27%
Odon	61	23	38%
Carpiquet	23	3	13%
Fleury	63	10	16%
Ifs	23	8	35%
Cormelles	177	34	19%
Brière	12	0	0%
SNCF	13	0	0%
SMN	20	8	40%
Biez	34	3	9%
Gronde	47	4	8%
Corderie	16	0	0%
Rue Verte	18	5	28%
Rue du Four	45	11	24%
PMR	5	1	20%
Colombelles	18	5	28%
Annexes	16	0	0%
JP Ecocitoyen	28	6	21%
JP Millepertuis	4	1	25%
JP Chemin Vert	16	2	12%
TOTAL	783	165	21%

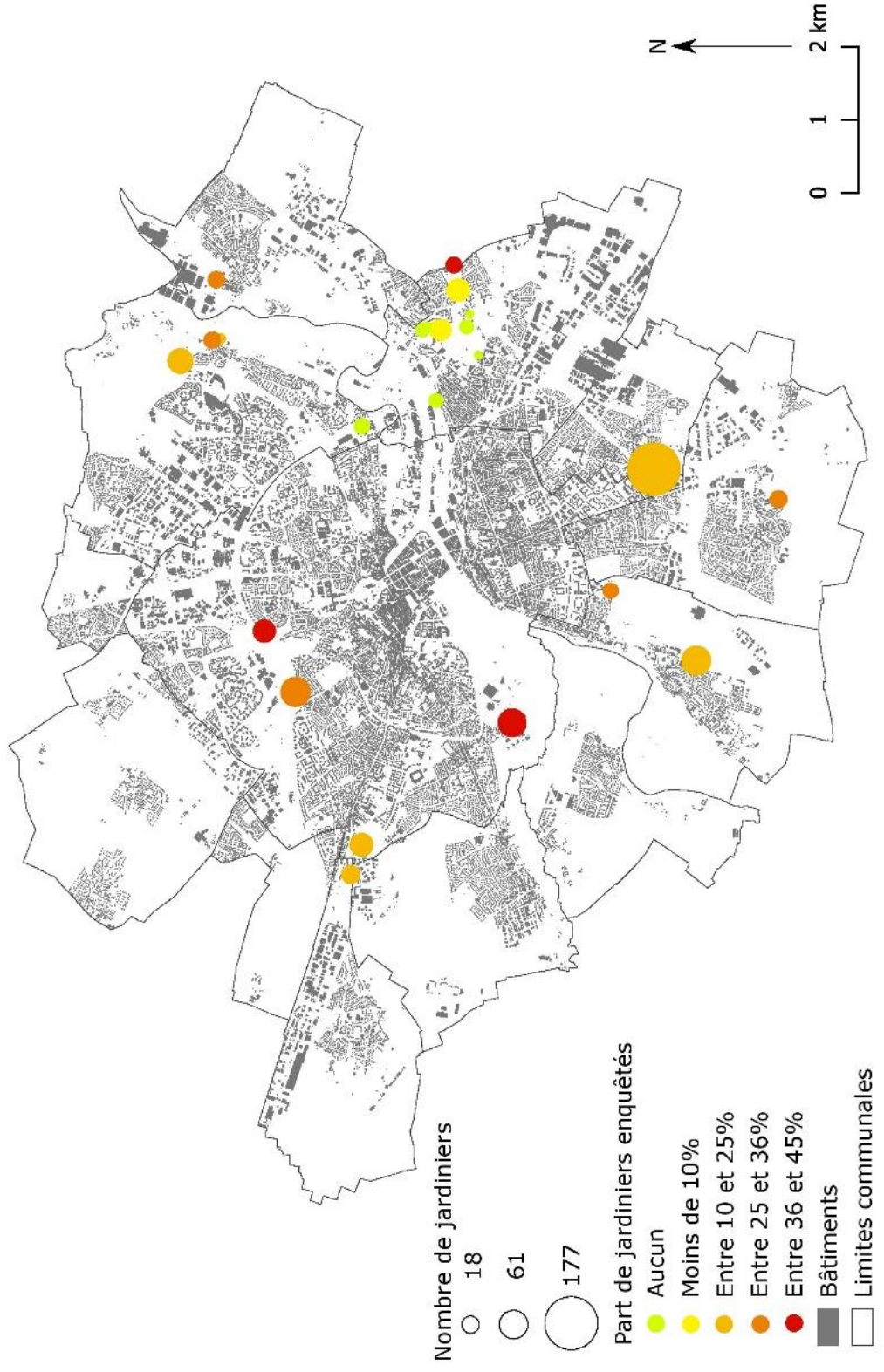
Figure 19 : Tableau récapitulatif de la répartition des enquêtés (Jégat, 2019)

Comme le montre le tableau ci-dessus, les enquêtés se répartissent au total sur dix-neuf sites de l'agglomération, certains ne sont pas représentés à cause de l'absence récurrente de jardiniers lors des sorties terrain (sites SNCF, de la Corderie et les sites annexes), ou par le refus de répondre à l'enquête par l'ensemble des jardiniers présents (site de Brière). La part de jardiniers enquêtés connaît une amplitude de 9% à 45%, la grande différence de cette représentation s'explique par plusieurs phénomènes : le nombre de parcelles par site (enquêter 40% de 20 jardiniers est plus simple que 40% d'un site de 60 jardiniers) et par le temps alloué à chaque site, en effet les sites de Cormelles et de l'Odon ont fait l'objet d'une journée complète chacun tandis que les sites de Colombelles et d'Hérouville (rue Verte, rue du Four, PMR et le jardin partagé) ont été enquêtés lors d'une seule et même sortie terrain, enfin, le site du Calvaire St Pierre, proche de l'université a fait l'objet de visites régulières.

La carte ci-dessous complète ces données en illustrant la répartition des enquêtés dans les différents sites de jardins familiaux (figure n°20). Les jardiniers enquêtés se répartissent globalement de manière homogène dans l'agglomération avec tout de même quelques éléments notables : les sites de Mondeville ont été très peu enquêtés (moins de 10% des jardiniers) et sont donc sous-représentés dans l'échantillon tandis que trois sites sont particulièrement représentés : le Calvaire St Pierre (proche de l'Université), l'Odon (une journée complète d'enquête) et le site de la SMN (passation à un groupe de jardiniers puis remplissage autonome par des jardiniers volontaires).

Cette enquête présente toutefois plusieurs limites, en effet, seulement 21% des jardiniers ont été interrogés ce qui pose un problème de représentativité de la population mère (ex : surreprésentation des retraités pour les sites où l'enquête s'est déroulée uniquement durant la semaine et vice versa). De plus, on observe des différences notables dans la représentativité de chaque site, ainsi, les sites situés à l'est de l'agglomération ont été peu enquêtés, pourtant ceux-ci sont sociologiquement très intéressants (communes historiquement ouvrières).

Répartition des enquêtés dans les sites de jardins familiaux de l'agglomération



Réalisation : Léna Jégat, 2019
Source : IGN, 2016 et résultats des enquêtes, 2019

Figure 20 : Cartographie de la répartition des enquêtés dans l'agglomération (Jégat, 2019)

1.3.3.4. Enquête par entretiens auprès des jardiniers

Après l'analyse des données créées grâce à l'enquête par questionnaire et pour enrichir ces dernières, une enquête par entretien a été réalisée. Celle-ci a été conduite au cours des mois de juin et juillet auprès de x jardiniers.

1.3.3.4.1. Présentation de l'enquête par entretiens

Le but de cette seconde enquête était alors d'apporter des éléments d'analyse et de creuser les résultats de la première enquête, c'est pourquoi, un panel de jardiniers volontaires a été composé (en fonction de la motivation des jardiniers lors de la première visite et de l'intérêt de leur profil pour l'analyse) à partir de l'échantillon de jardiniers interrogés lors de l'enquête précédente (ce qui permettait de s'appuyer sur les premières réponses pour guider l'entretien).

Une grille d'entretien a alors été conçue en plusieurs axes : d'abord des questions relatives à l'appropriation du jardin (schématisation, rapport à celui-ci, motivation principale...), à l'histoire de l'enquêté (jardinage dans l'enfance, parcours résidentiel, apprentissage...) puis des questions relatives à la production (choix des variétés, raison de la transformation, approvisionnement...) et à l'alimentation (conséquence de la production dans la consommation, durée de la consommation de produits du jardin...). Cette grille a été pensée d'une manière « assez pratique » puisqu'elle permettait d'y voir les questions centrales ainsi que les hypothèses vers lesquelles les enquêtés devaient se diriger.

GRILLE D'ENTRETIEN POUR LES JARDINIERS

- Croquis du jardin/schématization ?
- Pourquoi avez-vous voulu accéder à un jardin ?
- Quel rapport entretenez-vous avec votre jardin ?
- A quel moment de votre vie êtes-vous arrivé au jardin ?
- Si vous avez jardinez durant votre enfance, de quelle manière cette pratique s'inscrivait dans votre quotidien ?
- Avez-vous eu un jardin à l'âge adulte, avant d'accéder à celui-là ?
- Où avez-vous grandi (+ précision sur le parcours résidentiel) ?
- Comment avez-vous appris à jardiner ?
- Comment choisissez-vous les fruits et légumes que vous produisez ?
- Comment conservez-vous/transformez-vous les fruits et légumes que vous produisez et pourquoi ?
- Comment vous approvisionnez-vous pour les produits du jardin (graines, plants, intrants...) ?
- Quel est l'objectif principal de l'autoproduction ?
- Si vous en observez, quelles sont les conséquences de l'autoproduction dans votre alimentation ?
- Durant combien de temps consommez-vous votre production dans l'année ?

Figure 21 : Grille d'entretien à destination des jardiniers (Jégat, 2019)

Les entretiens se déroulaient au sein même des jardins et pouvaient durer entre un quart d'heure et une heure. Pour des raisons de pratiques, chaque échange était enregistré puis retranscrit à l'écrit. Ensuite, leur contenu pouvait être analysé ce qui a permis de comprendre les logiques des jardiniers et ainsi de mettre en relation l'ensemble des données produites (les travaux de SIG, les statistiques et les enquêtes).

1.3.3.4.2. Présentation de l'échantillon

Cette seconde enquête a permis d'interroger seulement douze jardiniers, cet échantillon tente d'être représentatif de la population étudiée tant dans le genre (des femmes et des hommes), la situation professionnelle (des retraités et des actifs) et l'âge (de 40 à 80 ans) comme le montre le tableau ci-dessous (figure n°22).

Numéro d'enquête	Site	Genre	Situation professionnelle	Age
1	Chemin Vert	Homme	Retraite	65 ans
2	Calvaire St Pierre	Femme	Activité	42 ans
3	Chemin Vert	Homme	Retraite	65 ans
4	Odon	Homme	Retraite	63 ans
5	Odon	Homme	Retraite	74 ans
6	Odon	Homme	Activité	41 ans
7	Colombelles	Femme	Activité	59 ans
8	Biez	Homme	Retraite	77 ans
9	Biez	Homme	Retraite	72 ans
10	Carpiquet	Homme	Activité	49 ans
11	Grâce de Dieu	Homme	Retraite	72 ans
12	Ils	Homme	Activité	54 ans

Figure 22 : Tableau récapitulatif de la répartition des enquêtes par entretiens (Jégat, 2019)

La méthodologie mise en place dans cette étude a permis d'utiliser un maximum de pratiques de recherches géographiques (SIG, questionnaires, entretiens, observations) tout en utilisant au mieux le temps consacré au mémoire (globalement une grosse année de travail divisée en plusieurs phases successives). Cette organisation a ainsi permis d'étudier l'ensemble des sites de jardins familiaux de l'agglomération.

METHODE	OBJECTIFS	TEMPORALITE
Appropriation	Constituer un bagage théorique et pratique sur le sujet et les objets d'étude	Juin 2018 à Décembre 2018
Analyse spatiale	Créer des bases de données exploitables, étudier l'emprise spatiale des jardins et des jardiniers	Novembre 2018 à Mars 2019
Observation/photos	Illustrer	Septembre 2018 à Aout 2019
Entretiens avec les représentants	Comprendre les logiques des jardins familiaux et préparer l'enquête par questionnaire	Décembre 2018 à Mai 2019
Enquête par questionnaire	Décrire les logiques	Mars 2019 à Mai 2019
Enquête par entretiens	Expliquer les logiques	Juin 2019 à Juillet 2019
Analyses	Exploiter les données recueillies	Mai 2019 à Juillet 2019
Rédaction	Rendre compte du travail réalisé et des résultats	Juin 2019 à Aout 2019

Figure 23: Tableau récapitulatif de la méthodologie de recherche (Jégat, 2019)

1.4. ANALYSE DIACHRONIQUE

Pour apporter une dimension temporelle pertinente dans la recherche, une étude a été portée sur les évolutions de l'ampleur des jardins familiaux/ouvriers dans la ville en fonction des époques. Pour cela, ce sont les photographies aériennes qui ont été utilisées (via le portail « remonter le temps » de Géoportail), en effet, celles-ci sont pour la plupart de très bonne qualité et disponibles depuis l'année 1944 (il aurait alors été dommage de ne pas exploiter ces données accessibles).

1.4.1. Méthodologie de cartographie des jardins familiaux dans le temps

Le recensement des sites de jardins collectifs étant une activité chronophage, il a fallu prendre la décision d'étudier l'évolution en choisissant seulement une date par décennie, ainsi, c'est huit années qui ont été étudiées (1944, 1955, 1963, 1972, 1984, 1994, 2003 et 2016), ces dernières correspondent également aux différentes missions disponibles sur Géoportail (choix en fonction de la qualité des clichés).

Une fois l'ensemble des photographies récupérées, un travail de géoréférencement a alors été réalisé (chaque image était alors superposée et fixée sur la BD ortho datant de 2016). Ensuite, le travail de digitalisation des différents sites de jardin a pu être réalisé ainsi que le calcul de leurs surfaces. Enfin, les limites de l'agglomération caennaise ont été digitalisées, cette étape a permis d'étudier la part de la surface totale occupée par les jardins en fonction des différentes époques.

Au terme de ce travail, la base de données se composait d'un certain nombre de polygones pour chaque année. De plus, certaines images étaient mal géoréférencées (grandes images dont les bords n'étaient pas très précis). C'est pourquoi un second travail de digitalisation s'est imposé : celui-ci consistait à créer des polygones regroupant les anciens avec les dates d'apparition et de disparition (voir ci-dessous). Cette étape a ainsi permis de réaliser une étude sur le gain et la perte de surface de jardin.



Figure 24 : Illustration de la digitalisation, ici, le site de Cormelles présent depuis 1963 (Jégat, 2019)

Enfin, la dernière étape du travail a été l'étude statistique sur les surfaces occupées par les regroupements de jardins, sur le rapport entre la surface occupée par les jardins et celle occupée par l'agglomération ou encore le rapport entre le gain et la perte de jardin. Ce travail fut complété par une recherche documentaire pouvant expliquer certains événements.

Ce travail comporte évidemment de nombreuses limites. En effet, d'éventuels oublis ont sans doute été faits, d'autant plus qu'une analyse diachronique ne permet pas de réaliser des vérifications sur le

terrain pourtant nécessaires pour distinguer certains sites et pour éliminer certaines incertitudes (ex : des terrains en construction qui sont cultivés ont pu être comptés comme jardins collectifs alors que ceux-ci sont des jardins privés), de plus, l'étude se base sur des photographies représentant chacune une décennie, cette méthode ne permet donc pas d'avoir conscience des évolutions (notamment les premières décennies où les surfaces ne sont pas stables). La qualité des anciennes images constitue également une des limites du travail, en effet, certaines étaient parfois à la limite de l'exploitable, il était donc très complexe de repérer les jardins. Enfin, la digitalisation étant une activité qui demande un certain nombre d'heures de travail (d'autant plus sur huit années) et certaines images étant d'une qualité médiocre, il était impossible de digitaliser chaque élément (parcelles, cabanes, potagers...), les surfaces calculées comprennent donc les chemins, les allées, les arbres et les cabanes.

1.4.2. Statistiques à l'échelle de l'agglomération

La digitalisation des surfaces occupées par des jardins familiaux et/ou ouvriers au cours de l'histoire a permis de réaliser un certain nombre de calculs statistiques visant à mieux comprendre les logiques de ces jardins.

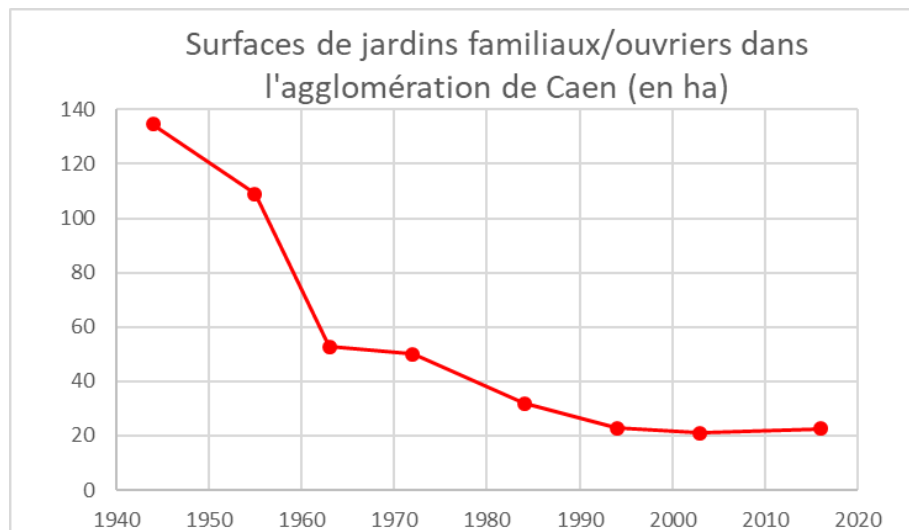


Figure 25 : Graphique sur la surface occupée par les jardins collectifs au cours des années (Jégat, 2019)

Ce premier graphique présente les surfaces totales occupées par les jardins collectifs entre 1944 et 2016. Grâce à celui-ci on peut d'ores et déjà dire que les surfaces occupées par les jardins ont considérablement chuté, en effet, celles-ci passent de plus de 134 hectares en 1944 à 22 hectares en 2016 (pour harmoniser les données, l'ensemble des surfaces a été calculé de la même manière et intègre donc les chemins, arbres et cabanes). On observe alors plusieurs tendances différentes : une perte très rapide au cours des deux premières décennies, très marquée à la fin des années 1950 et une diminution globale plus modérée depuis les années 1960. Enfin, un faible gain au cours de la dernière décennie.

De manière à se rendre compte du poids des jardins dans l'agglomération, les contours de celle-ci ont été digitalisés aux différentes époques (l'agglomération étant définie ici comme une ville sans discontinuité dans le bâti). Grâce à cela, le graphique ci-après a pu être réalisé.

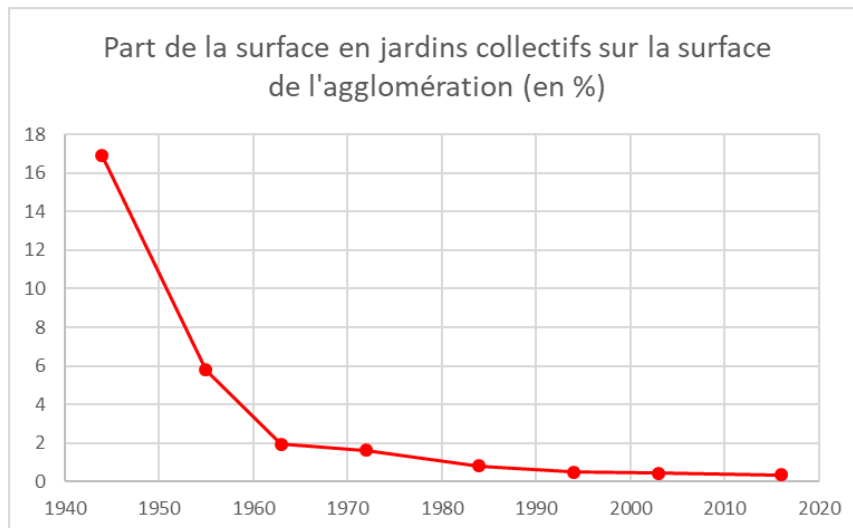


Figure 26 : Graphique sur le ratio surface de jardins/surface de l'agglomération (Jégat, 2019)

Grâce à ce graphique, on se rend bien compte que la place accordée aux jardins collectifs au sein de l'agglomération de Caen a largement chuté passant de 17% en 1944 à 0,3% en 2016. Là encore la plus grande diminution s'opère au cours des deux premières décennies, celle-ci s'explique par la concordance entre la perte de surface et l'agrandissement de la superficie de l'agglomération. Ces données sont bien sûr totalement discutables notamment dû au fait de la qualité des données (oublis éventuels, incertitude quant aux limites de l'agglomération...) il est donc important de nuancer ces données.

La limite de ces données étant de s'intéresser seulement à la tendance globale, une étude sur le gain et la perte par décennie a été réalisée grâce aux dates d'apparition et de disparition des polygones.

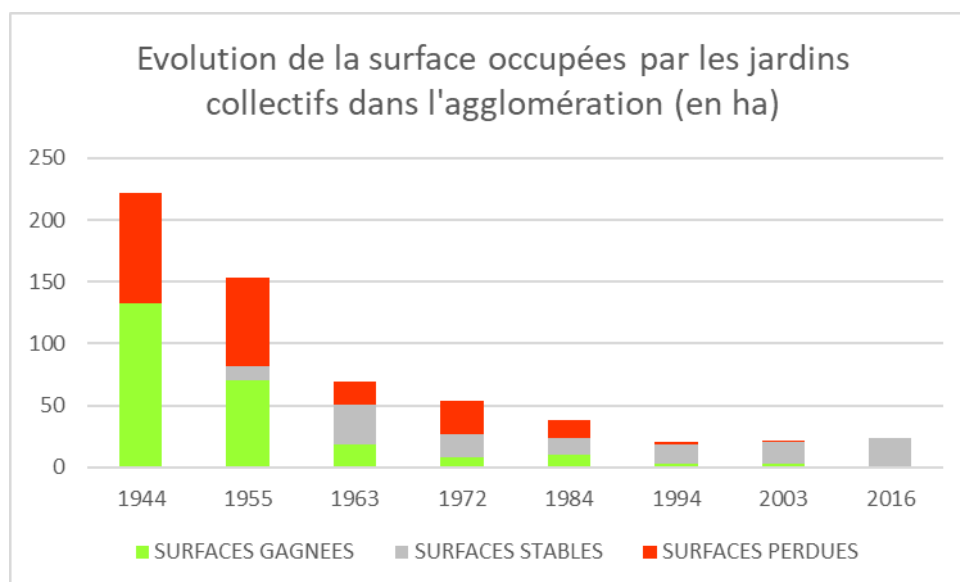


Figure 27 : Evolution des surfaces entre 1944 et 2016 (Jégat, 2019)

Grâce à ce graphique, les tendances affirmées plus haut sont vérifiées (forte diminution au cours des premières décennies puis diminution plus modérée à partir des années 1960), ces données peuvent cependant être nuancées. Jusqu'à 1963, les jardins collectifs sont instables (très peu de jardins traversent les décennies), beaucoup de jardins sont créés et beaucoup de jardins sont supprimés. Entre

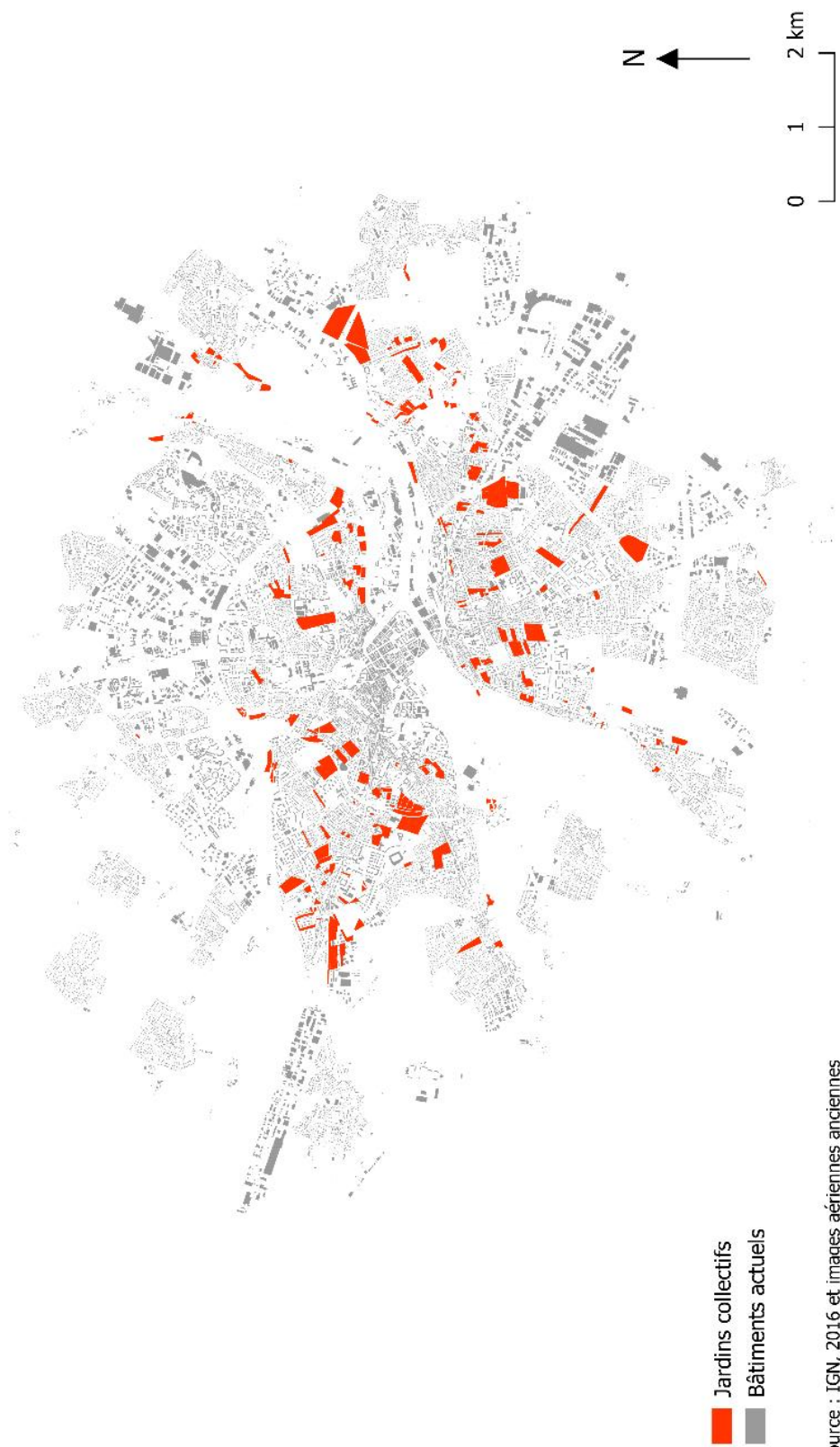
1963 et 1984 on observe un équilibre en les surfaces perdues, les surfaces gagnées et les surfaces stables. Enfin à partir de 1994, les surfaces de jardins familiaux sont très majoritairement stables. C'est pour illustrer ces trois logiques que la partie suivante présentera la situation de l'agglomération pour chacune de ces périodes.

1.4.3. Statistiques et cartographie des jardins collectifs à travers le temps

Pour étudier plus en profondeur les évolutions des jardins collectifs au fil du temps, une analyse cartographique et statistique pour chaque année peut être intéressante. Pour chacune des huit années, les différentes surfaces ont été représentées : les jardins créés lors de la décennie précédente en vert, les jardins supprimés au cours de cette même décennie en rouge et les jardins traversant la décennie en marron. Les contours de l'agglomération aux différentes époques ont également été représentés pour une meilleure compréhension et analyse, le bâti actuel sert de fond de carte ce qui permet d'avoir un point de repère. Pour compléter cette cartographie, un travail statistique a été réalisé pour quantifier les surfaces en jeu lors des différentes époques, celui-ci est mis en forme grâce aux graphiques. Toutefois, les années 1944 et 2016 sont partiellement représentées puisqu'il manque des points de comparaison passé et futur (pas d'images antérieures à 1944 et pas de connaissances du futur).

La carte ci-dessous présente l'ensemble des jardins familiaux et/ou ouvriers présents dans l'agglomération caennaise sûr l'ensemble de la période étudiée (1944 à 2016). On peut y observer l'installation successive des jardins dans l'ensemble de l'agglomération, à l'exception du centre-ville et des zones d'activités récentes (Mondeville et Hérouville St Clair). C'est pour comprendre les logiques d'organisation de ces jardins que leur répartition spatiale va être étudiée au cours du temps par la suite.

Répartition des jardins familiaux et/ou ouvriers dans l'agglomération de Caen ayant existé entre 1944 et 2016



Source : IGN, 2016 et images aériennes anciennes
Réalisation : Léna Jégat, 2019

Figure 28 : Cartographie de la répartition des jardins familiaux et/ou ouvriers entre 1944 et 2016 (Jégat, 2019)

1.4.3.1. Première période : Les jardins collectifs comme jardins de guerre

La première période qu'il est intéressant d'étudier est celle s'étalant de 1944 à 1963, celle-ci est caractérisée par des flux de jardins très importants. Un certain nombre de jardins apparaissent puis disparaissent durant cette période, c'est seulement 11 hectares (7% de la surface totale) de jardins qui seront conservés entre 1944 et 1955. Pour illustrer cette période, c'est la cartographie de 1955 qui sera présentée. Celle-ci est la plus pertinente des trois années puisque 1944 n'a pas de comparatif antérieur et 1963 étant l'année charnière entre deux périodes.

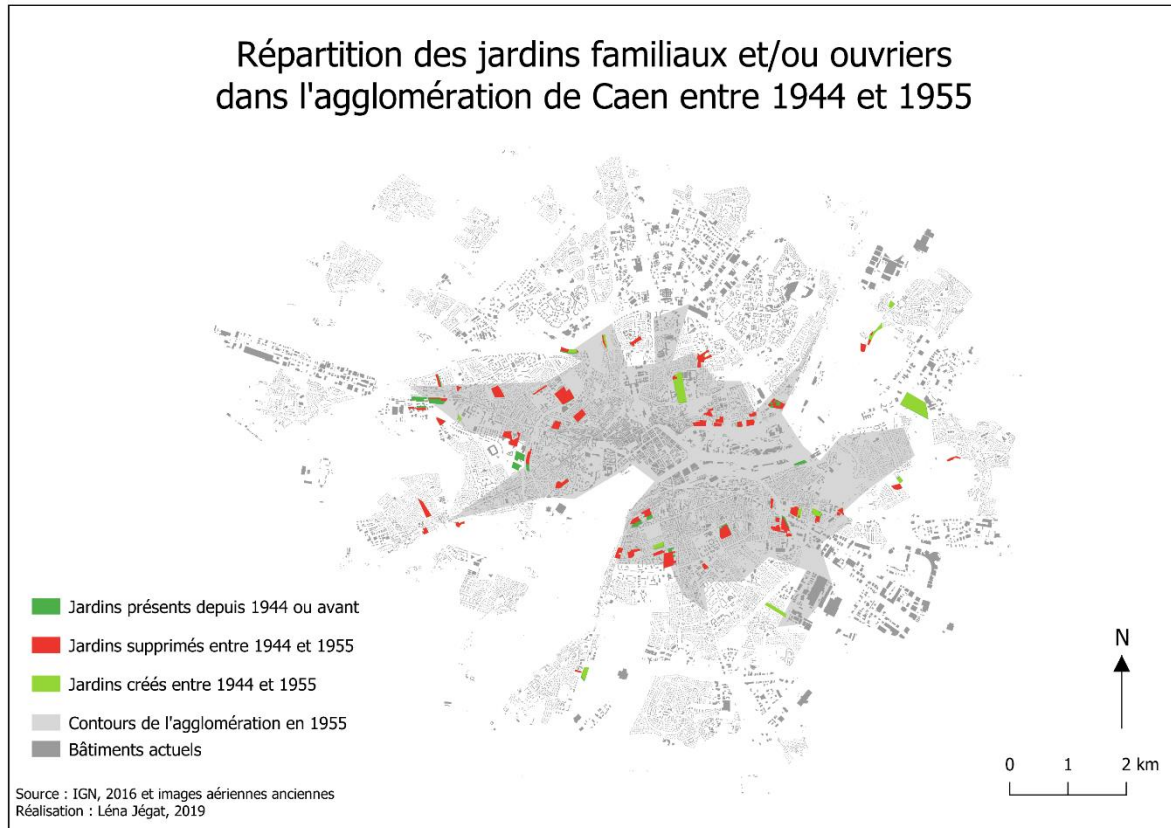


Figure 29 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1955 (Jégat, 2019)

En 1955, les jardins collectifs de l'agglomération caennaise représentent plus de 111 hectares. La décennie s'étendant entre 1944 et 1955 est marquée par de grandes évolutions de surfaces, les surfaces gagnées sont quasiment aussi importantes que les surfaces perdues (autour de 70 hectares chacune) tandis que les surfaces stables ne représentent que 11 hectares.

Les jardins se situent en majorité en lisière des villes, la plupart des surfaces ayant disparues sont situées au sein de l'agglomération. Quant aux jardins créés au cours de la décennie, ils se répartissent dans la ville sauf autour du centre-ville : on y retrouve notamment un site très important à proximité de la SMN, le site de Fleury (encore présent aujourd'hui) ainsi qu'un important site situé à proximité de l'abbaye aux dames. D'autres sites plus petits sont créés dans l'agglomération (toujours en marge de la ville) et sont, la plupart du temps des extensions de sites déjà existants ou des déplacements de jardins disparus.

Pour apporter quelques éléments d'explications à l'importance des jardins collectifs il est important de rappeler que le contexte national est marqué par la sortie de la guerre seulement dix ans auparavant, les tickets de rationnement prennent fin en 1949. La France est encore pauvre, les quartiers de grands ensembles construits à l'économie voient le jour. Caen est marqué par la reconstruction d'après-guerre et la forte présence d'industries (la Société Métallurgique Normande à

Mondeville, les usines SAVARE et la minoterie situées sur la presqu'île ainsi que le port alors classé 7^{ème} de France).

Cette période est alors encore très marquée par la fin de la guerre et la pauvreté, les jardins sont des moyens de subsistance alimentaire et se situent au sein même de la ville. On suit encore le modèle des jardins de guerre.

1.4.3.2. Deuxième période : Les jardins collectifs comme jardins ouvriers

La deuxième grande période dans l'histoire des jardins familiaux s'étale de 1963 à 1984, celle-ci se caractérise par une surface totale moins importante et un certain équilibre entre apparition, disparition et stabilité. C'est la cartographie de l'année 1972 qui sera étudiée ici puisqu'elle représente le mieux les caractéristiques de la période.

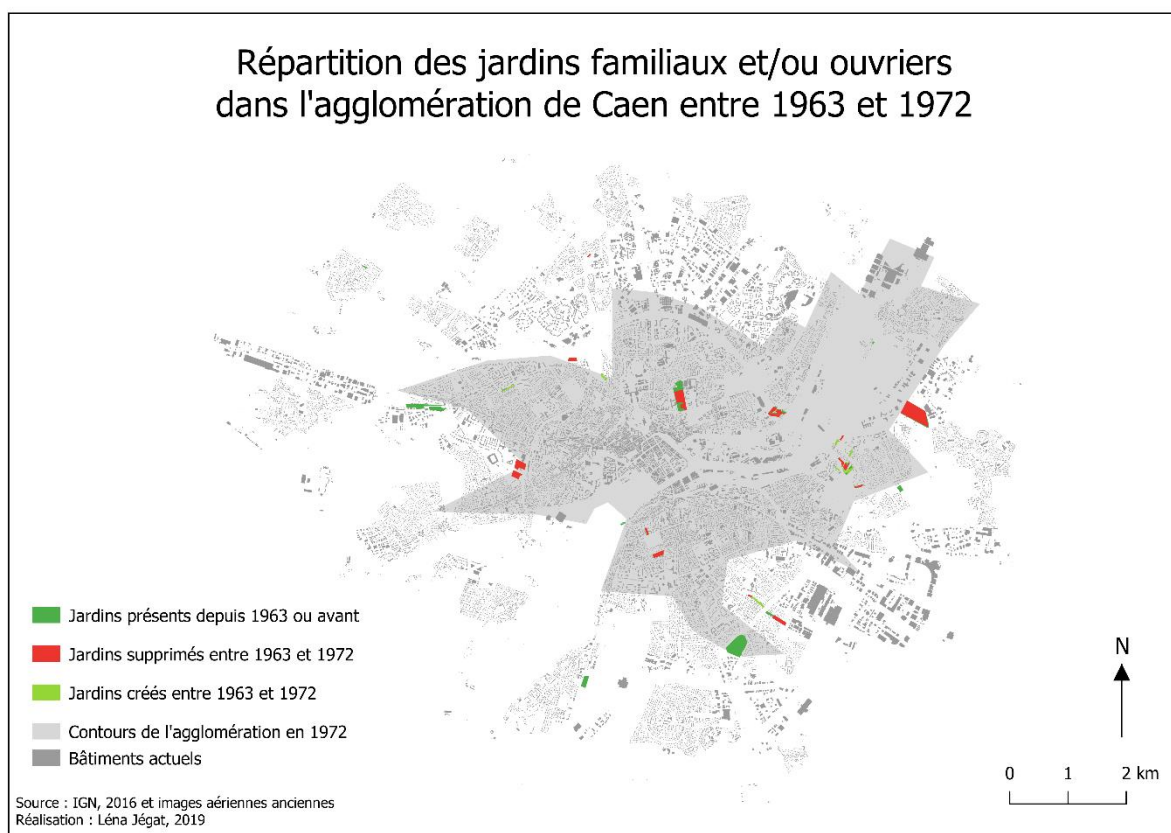


Figure 30 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1972 (Jégat, 2019)

Cette période est caractérisée par des jardins collectifs moins présents au sein de l'agglomération, en 1972 ils ne représentent que 50 hectares. Les surfaces perdues et gagnées ne s'équilibrent pas, en effet, les surfaces perdues sont plus de trois fois plus importantes que les surfaces gagnées (à peine 10 hectares), cette période se caractérise donc par une certaine logique négative (perte de surface).

Au cours de cette période, les jardins collectifs situés à proximité des grandes industries vont disparaître (site de la SMN, de l'abbaye aux dames, de la prison) tandis que quelques sites feront leur apparition notamment à Mondeville (vallée du Biez), à Cormelles (simultanément à la construction du quartier de la Guérinière) et plus ponctuellement dans l'agglomération. Durant cette période, les jardins suivent le modèle des jardins ouvriers.

A l'échelle nationale, cette période s'inscrit dans les 30 glorieuses (prospérité économique, plein emploi, baby-boom...), l'Etat est plus riche ce qui le pousse à urbaniser rapidement les villes. Ces années s'accompagnent de la démocratisation des supermarchés (prix plus bas, nouvelle manière de consommer) et des réfrigérateurs (possibilité de conserver plus longtemps les aliments). Ces éléments ont considérablement changé le rapport à l'approvisionnement et à la consommation alimentaire mais également au territoire, ce qui peut expliquer le désengagement et la disparition progressive des jardins. A Caen, la ville est toujours très industrielle (SMN, industries de la presqu'île, arrivée de Renault Trucks) et les quartiers de la Guérinière et de la Grâce de Dieu ainsi que la ville nouvelle d'Hérouville St Clair vont être construits dans les années 1960.

Cette période est donc marquée par la prospérité économique, les jardins perdent leur fonction de subsistance et deviennent réservés à une certaine classe sociale (principalement ouvrière), les jardins servent à nourrir les familles mais c'est l'émergence du jardin comme loisir.

1.4.3.3. Troisième période : Les jardins collectifs comme jardins familiaux

Les années 1990 marquent le passage à la troisième grande période dans l'histoire des jardins, celle-ci sera marquée par une très nette diminution des surfaces occupées par les jardins, ceux-ci ne sont plus aussi fluctuants que par le passé et la majorité des sites restent stables et traversera les décennies. C'est l'année 1994 qui sera ici présentée.

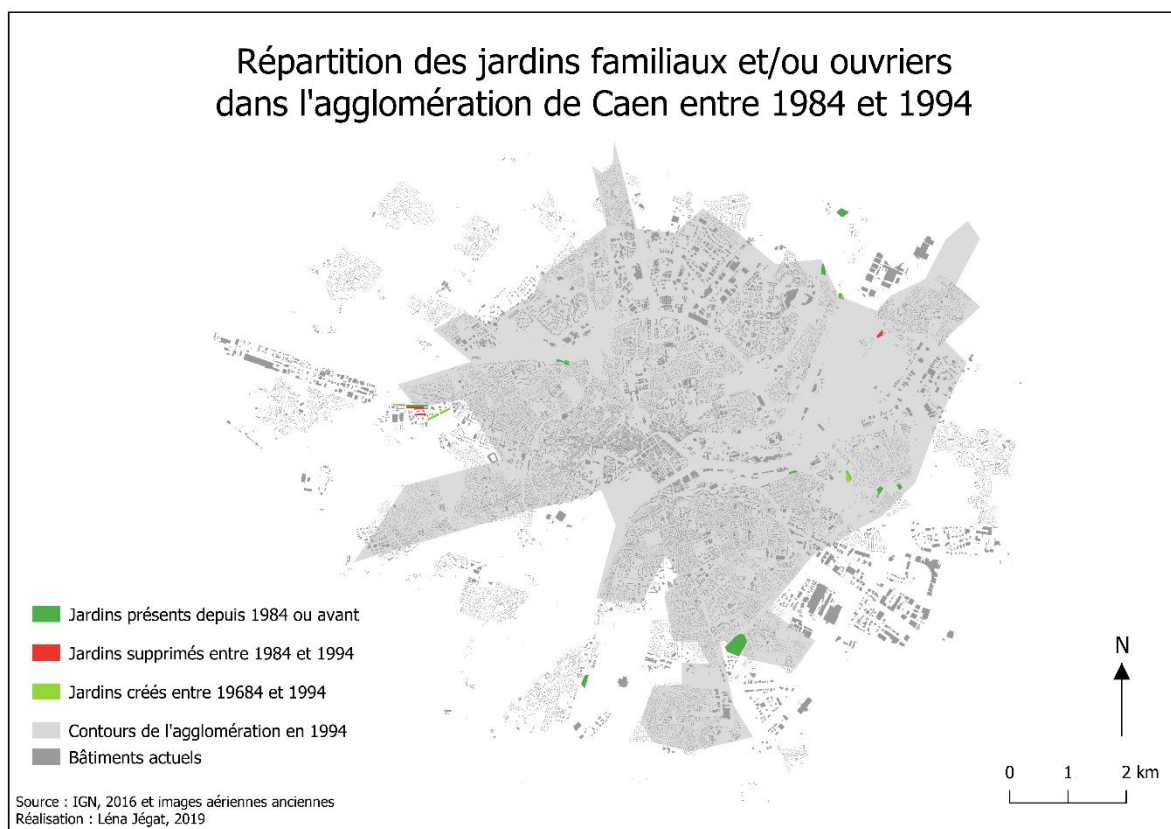


Figure 31 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1994 (Jégat, 2019)

Cette période est marquée par des surfaces de jardins beaucoup moins importantes en effet, ils ne représentent que 23 hectares en 1994. La plupart des jardins sont pérennes, très peu de flux sont observés, quelques jardins rétrécissent au profit de la création d'autres sites.

Cette période est marquée par la disparition quasi-totale des petits sites situés au sein de l'agglomération (Mondeville, Cormelles, forte réduction du site de Carpiquet), parallèlement, de nouveaux sites apparaissent à Hérouville, Mondeville et le site du Chemin Vert est étendu. Dès 1994, une majorité des sites actuels sont déjà présents (voir pérennes depuis plusieurs décennies), on peut alors affirmer que depuis une trentaine d'années, la situation de l'agglomération a très peu évoluée.

Les années 1980-1990 sont marquées par la fin des 30 glorieuses avec les chocs pétroliers de 1973 et 1979 qui amorcent les crises économiques. A Caen, cela se traduit par la fermeture de la Société Métallurgique Normande en 1993 et le déclin progressif des activités portuaires. Enfin, ces années sont également marquées par les prémices de l'agriculture biologique et l'émergence des préoccupations alimentaires ce qui amorce le changement social des utilisateurs des jardins familiaux.

Pour conclure, cette période est caractérisée par le déclin économique et l'émergence des problématiques alimentaires, on observera alors un double processus de retour aux jardins en réponse aux crises économiques et un intérêt porté à ces derniers par des classes sociales plus diversifiées soucieuses de leur alimentation. Les jardins suivent le modèle des jardins familiaux c'est-à-dire des sites beaucoup plus normés et uniformisés, le jardinage est alors vu comme un loisir chez de plus en plus de jardiniers.

L'agglomération caennaise a donc connu une grande évolution de la part de sa surface occupée par les jardins familiaux et/ou ouvriers. Les sites actuels sont parfois les héritiers d'un passé maraîcher (ex : les sites de Mondeville) ou jardinier très ancien (ex : le site de Carpiquet), la plupart sont tout de même récents et résultent d'une demande contemporaine. Certains espaces, aujourd'hui bâtis ont été pendant longtemps cultivés. A chaque époque, les jardins résultent d'une demande particulière et répondent aux différentes crises (guerre, crise économique...) et aux changements sociétaux.

PERIODE	TRADUCTION SPATIALE	MODELE	CONTEXTE
Années 1950	Surfaces importantes, beaucoup de sites de taille importante répartis dans la ville	Modèle des jardins de guerre	Sortie de la guerre, reconstruction rapide et de mauvaise qualité pour répondre à une forte demande
Années 1970	Surfaces moins importantes, les sites se concentrent à proximité des grandes industries	Modèle des jardins ouvriers	30 glorieuses, prospérité économique, urbanisation très importante
Années 2000	Surfaces très réduites, les sites sont aux marges de l'agglomération	Modèle des jardins familiaux	Crises économiques, émergence des problématiques alimentaires

Figure 32 : Tableau récapitulatif des grandes périodes de jardins collectifs (Jégat, 2019)

L'étude présentée ici portant sur l'autoproduction au sein des jardins collectifs de l'agglomération caennaise s'inscrit dans un contexte particulier tant théorique, méthodologique que pratique. D'un point de vue théorique nous avons vu que cette étude s'inscrit dans une démarche plus globale d'un intérêt récent porté par les géographes au rapport à l'alimentation, à la consommation et à la production à très petite échelle. La plupart des travaux réalisés sur les objets d'étude appartiennent à d'autres disciplines et sont assez anciens. L'étude va porter sur un terrain d'étude hétérogène qui présente quatre grands groupes de jardins familiaux dans lesquels les vingt-trois sites s'inscrivent ainsi que les quatorze sites de jardins partagés qui présentent une autre manière de s'approprier l'agriculture urbaine. Il est important de rappeler que l'agglomération caennaise s'inscrit dans une démarche de programme alimentaire territorial mis en place à l'automne 2018, celle-ci prend en compte les jardins familiaux dans la production alimentaire. Concernant la démarche méthodologique, l'étude présentée ici utilise de nombreuses méthodes qui fonctionnent en complémentarité, même si celles-ci auraient pu être plus approfondies grâce à une meilleure maîtrise, la démarche a le mérite d'offrir un panel des méthodes pouvant être utilisées après quatre ans d'études en géographie. Enfin, le travail s'inscrit dans un terrain d'étude résultant d'une histoire importante et intéressante divisée en trois périodes clés depuis 1944, les sites et leurs formes résultent ainsi de cet héritage. C'est dans ce contexte que l'étude proposée ici s'inscrit, celui-ci occupera une place importante dans le travail de caractérisation et d'analyse de la population d'étude (jardins et jardiniers).

PARTIE 2
LES JARDINS DANS LA VILLE

Cette deuxième partie sera consacrée à l'étude des jardins dans la ville. La première étude proposée portera sur les surfaces des jardins familiaux, celle-ci permettra de les quantifier puis d'en étudier la répartition pour comprendre les différentes logiques qui s'opèrent autour de l'appropriation des parcelles par les jardiniers. La seconde étude viendra compléter cette dernière grâce aux résultats de l'enquête par questionnaires enrichis par ceux de l'enquête par entretiens, celle-ci permettra de questionner les logiques productives des jardins. L'objectif principal de l'étude qui va suivre sera de questionner les rapports qu'entretiennent les jardiniers avec leurs jardins.

2.1. TRAVAIL DE SIG SUR LES SURFACES

Le sujet étudié ne faisant l'objet d'aucune base de données exploitable, pertinente, disponible ou existante, il était inévitable de créer une base de données propre à ce travail de recherche. Il était également intéressant, dans un premier temps de quantifier la surface occupée par les jardins familiaux dans l'agglomération. Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, les jardins familiaux connaissent aujourd'hui un tournant dans leur orientation productive (de plus en plus tournés vers l'agrément), c'est pourquoi le travail qui va suivre a également comme objectif de questionner l'appropriation du jardin et les fonctions qui lui sont attribuées (agrément ou vivrier).

2.1.1. Méthodologie de calcul de surfaces

Les seules données exploitables concernant les jardins collectifs étaient les photographies aériennes, ce sont donc les images aériennes de Google Maps (2018) et la BD Ortho (2016) qui ont été utilisées, pour certains sites où les images aériennes n'étaient pas assez précises, Google Street et la vue en trois dimensions de Google Maps ont également été utilisées.

Grâce à ces photographies, une digitalisation a été réalisée, d'abord de l'ensemble des parcelles, puis des potagers, serres et cabanes (voir figure n°33). Au total, c'est plus de 700 parcelles et d'un millier de potagers qui ont été digitalisés. Une fois l'ensemble des polygones créés, les surfaces de ces derniers étaient calculées.



Figure 33 : Illustration de la digitalisation, ici, le site de l'Odon (Jégat, 2019)

Après avoir calculé l'ensemble des surfaces et réalisé un certain nombre de manipulations informatiques (jointures...), la surface cultivable (surface de la parcelle à laquelle était retirée la surface de la cabane) et la surface cultivée (surface du ou des potagers et de la ou des éventuelles serres) ont été calculées pour chaque parcelle de jardin. Ces calculs ont permis de mesurer le ratio entre la surface cultivée et la surface cultivable, c'est-à-dire la part de la surface qui pourrait potentiellement être cultivée qui l'est réellement.

Enfin, les résultats ont été représentés graphiquement de manière à classer les parcelles en fonction de leur orientation agrémentaire ou vivrière. Le seuil a été fixé à 50% de la surface, ainsi, les parcelles dont les formes laissent penser que leur orientation principale est l'agrément sont représentées en nuances de vert (moins de 50% de la surface cultivable est cultivée) tandis que les parcelles dont l'orientation serait vivrière sont représentées en nuances de marron (plus de 50% de la surface cultivable est cultivée), enfin, les parcelles non cultivées sont représentées en gris.

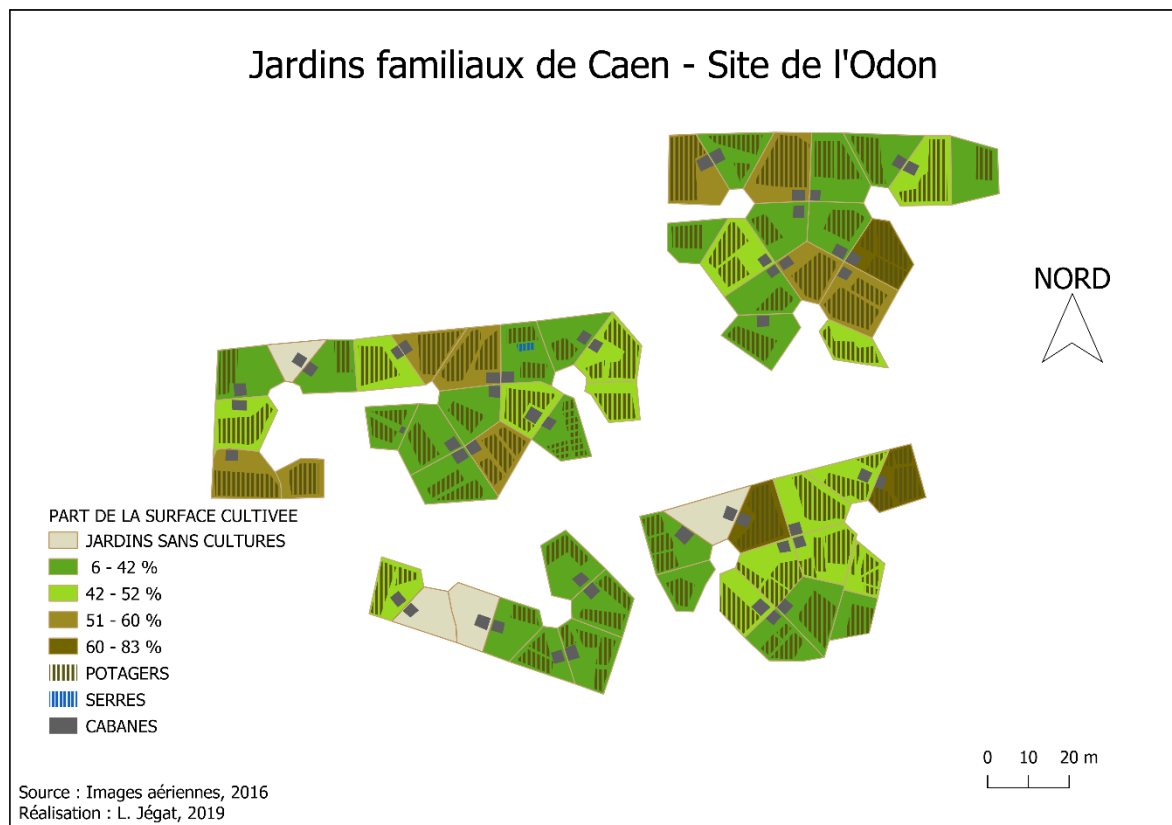


Figure 34 : Cartographie présentant les orientations productives des parcelles, ici, le site de l'Odon (Jégat, 2019)

La carte ci-dessus (figure n°34), qui présente les résultats du travail de digitalisation des surfaces montre que les jardiniers du site de l'Odon donneraient à leurs parcelles une orientation principalement agrémentaire puisque plus de 78% des parcelles occupées sont très peu cultivées.

Ce travail comporte évidemment de nombreuses limites. La principale étant la marge d'erreur lors de la digitalisation, en effet, les différentes entités ont été délimitées en suivant les éléments plus ou moins naturels : lorsque ces derniers étaient des clôtures ou des murs, la digitalisation est précise mais lorsqu'ils étaient composés d'arbres ou de buissons, la digitalisation est beaucoup moins précise d'autant que les photos aériennes peuvent être en décalage avec la réalité (végétaux = évolution rapide et variation annuelle et saisonnière). Certaines parcelles étaient à l'ombre lorsqu'elles ont été prises en photo, pour celles-ci la délimitation des surfaces occupées a été beaucoup plus difficile. Enfin, certaines parcelles étaient à un stade plus ou moins avancé d'abandon, il a donc fallu trancher entre potager en friche et potager en culture à plusieurs reprises. Les sites situés à Mondeville étaient particulièrement touchés par ce phénomène (la plupart sont bordés de bois, au bord de cours d'eau ...). La principale limite de ce travail de cartographie est donc l'inexactitude des surfaces calculées, mais réaliser une digitalisation parfaite n'aurait été possible qu'en réalisant des relevés GPS. Enfin, les photographies aériennes sur lesquelles la digitalisation a été réalisée avaient été prises plus de deux

ans avant l'étude présentée ici (BD Topo de 2016), certains sites ont évolués (notamment celui de Cormelles où un certain nombre de parcelles ont été supprimés) et un certain nombre de parcelles ont sans doute changé de jardiniers.

2.1.2. Cartographie des surfaces à l'échelle de l'agglomération

2.1.2.1. Cartographie nombre de parcelle et par moyenne de surface cultivée

Le travail précédemment réalisé a permis d'aboutir à une cartographie de chaque site à l'échelle des parcelles (voir annexe n°1 : livret monographique). Chaque site a alors une composition parcellaire qui lui est propre, pour étudier leur répartition et d'éventuelles logiques spatiales, c'est une cartographie à l'échelle de l'agglomération qui a été réalisée. Pour cela, la moyenne de chaque site a été calculée ce qui permet de représenter ci-dessous la part moyenne de la surface cultivable effectivement cultivée.

La cartographie ainsi réalisée permet de distinguer plusieurs phénomènes (figure n°35). D'abord, une présence importante de sites très peu productifs (moins de 40% de la surface cultivable est cultivée), ces sites correspondent à une gestion en collaboration entre une association et la mairie (pour Caen et Hérouville) et présentent des formes de jardins récents (modèle nid d'abeilles et ouverture des attributions à un public beaucoup plus divers). Ensuite, une surreprésentation des sites moyennement productifs (surface cultivée comprise entre 40 et 50% de la surface cultivable), ayant des modes de gestion similaires au groupe précédent (association et mairie ou mairie uniquement) et souvent localisés au sein des villes. A contrario, les sites situés en lisière des villes sont majoritairement tournés vers une fonction plus vivrière (surface cultivée comprise entre 50 et 60% de la surface cultivable). Enfin, un seul site situé à l'Est de Mondeville présente des parcelles fortement vivrières (plus de 60% de la surface cultivable est cultivée), celui-ci n'étant encadré ni par une association ni une mairie.

De manière plus générale, les jardins familiaux de l'agglomération caennaise sont majoritairement destinés à des parcelles dont l'orientation principale serait l'agrément, les sites destinés à une fonction plus vivrière sont localisés sur des parcelles historiquement vivrières ou maraichères. Ces données sont évidemment à relativiser, en effet, l'objectif de ces dernières étant de dégager des tendances, la cartographie ne prend pas en compte la composition parcellaire des sites étudiés.

Répartition des sites de jardins familiaux dans l'agglomération de Caen

Nombre de parcelles et part moyenne de la surface cultivée



Source : Images aériennes, 2016
 Réalisation : L. Jégat, 2019

Figure 35 : Cartographie des fonctions attribuées aux jardins par site (Jégat, 2019)

2.1.2.2. Cartographie de la répartition de la part de surface cultivée par parcelle

De manière à approfondir l'étude précédente portant sur de simples tendances, il était évident de travailler sur la composition parcellaire des sites étudiés d'autant plus que celle-ci avait fait l'objet de cartes à l'échelle des parcelles (voir annexe n°1 : livret monographique). Pour en étudier les résultats à l'échelle de l'agglomération la part de chaque type de parcelle a été calculée et représentée pour chaque site, grâce à des graphiques en secteurs (figure n°36).

Cette cartographie permet ainsi d'étudier les logiques relatives aux orientations productives des jardins à une échelle plus fine, les tendances dégagées grâce à la carte précédente sont vérifiées mais des précisions peuvent être annoncées. D'abord, la plupart des sites sont assez homogènes (agrément ou vivrier assez tranché) dans leur composition parcellaire et leurs orientations se démarquent très clairement, seul deux sites font office d'exception à savoir le site de la rue du Four (Hérouville) sur lequel les parcelles sont quasiment autant à être orientées vers l'agrément que le vivrier et le site de Cormelles, très hétérogène qui s'explique par son grand nombre de parcelles. On remarque également que les sites localisés en lisière de l'agglomération (ex : Carpiquet, Fleury, Ifs) sont composés quasi-exclusivement de parcelles à orientation vivrière. Pour finir, l'orientation productive des sites de jardins familiaux de l'agglomération caennaise se répartie de manière hétérogène sur le territoire et présente trois grands groupes : des sites principalement destinés à l'agrément localisés au sein des villes, des sites principalement orientés vers une fonction vivrière localisés aux lisières de l'agglomération et des sites dont la composition parcellaire est plus hétérogène répartis dans l'agglomération.

Répartition des sites de jardins familiaux dans l'agglomération de Caen

Répartition des différentes types de fonctions attribuées aux jardins par site



Figure 36 : Cartographie des fonctions attribuées aux jardins par parcelle (Jégat, 2019)

2.1.2.3. Statistiques de la répartition des surfaces et éléments de comparaison

Ce travail de digitalisation a également permis d'obtenir une base de données sur laquelle figuraient les parcelles, sites et communes ainsi que les surfaces de chaque entité (potagers, cabanes, serres et parcelles). Cette base de données permet ainsi de quantifier les jardins familiaux dans l'agglomération caennaise.

Les 769 parcelles des jardins familiaux de l'agglomération caennaise se répartissent sur 23 sites dont la composition est hétérogène comme le montre le tableau suivant.

	Nombre de parcelles	Surface totale	Surface cultivée	Part de la surface totale cultivée
Calvaire St Pierre	36	6 707 m ²	2 581 m ²	38 %
Chemin Vert	65	11 589 m ²	4 897 m ²	42 %
Beaulieu	39	7 443 m ²	3 672 m ²	49 %
Odon	59	9 095 m ²	3 398 m ²	37 %
Grâce de Dieu	15	2 493 m ²	1 041 m ²	42 %
Cormelles	210	65 166 m²	30 010 m²	46 %
Carpiquet	23	13 031 m ²	6 918 m ²	53 %
Fleury	65	13 029 m ²	7 523 m ²	58 %
Iffs	20	3 232 m ²	1 729 m ²	54 %
SMN	17	6 812 m ²	4 374 m ²	64 %
Gronde	38	8 986 m ²	4 369 m ²	49 %
Biez	34	7 458 m ²	4 034 m ²	54 %
SNCF	12	2 240 m ²	1 030 m ²	46 %
Brière	12	3 692 m ²	1 465 m ²	40 %
Annexe Roches	12	1 198 m ²	642 m ²	54 %
Annexe Biez	3	880 m ²	359 m ²	41 %
Annexe Brière	2	143 m ²	108 m ²	75 %
Annexe Gille	2	476 m ²	199 m ²	42 %
Colombelles	19	3 680 m ²	1 999 m ²	54 %
Rue du Four	47	9 726 m ²	4 761 m ²	49 %
Rue Verte	18	3 431 m ²	1 414 m ²	41 %
PMR	5	649 m ²	383 m ²	59 %
Rue de la Corderie	16	2 778 m ²	1 408 m ²	51 %

Figure 37 : Tableau récapitulatif des surfaces par site (Jégat, 2019)

L'ensemble de ces sites se répartissent eux-mêmes sur 8 communes : 214 parcelles à Caen (réparties dans cinq sites), 210 parcelles à Cormelles, 132 parcelles à Mondeville (réparties en 9 sites), 86 parcelles à Hérouville-St-Clair (réparties en 4 sites), 19 parcelles à Colombelles, 65 parcelles à Fleury-sur-Orne, 20 parcelles à Iffs et 23 parcelles à Carpiquet. Pour chaque commune, le poids des jardins familiaux est présenté dans le tableau ci-dessous.

	Nombre de parcelles	Surface totale	Surface cultivée	Part de la surface totale cultivée
Caen	214	37 327 m ²	15 589 m ²	42 %
Carpiquet	23	13 031 m ²	6 918 m ²	53 %
Colombelles	19	3 680 m ²	1 999 m ²	54 %
Cormelles	210	65 166 m²	30 010 m²	46 %
Fleury	65	13 029 m ²	7 523 m ²	58 %
Hérouville	86	16 585 m ²	7 965 m ²	48 %
Iffs	20	3 232 m ²	1 729 m ²	53 %
Mondeville	132	31 884 m ²	16 579 m ²	52 %
Agglo	769	183 935 m ²	88 313 m ²	48 %

Figure 38 : Tableau récapitulatif des surfaces par communes (Jégat, 2019)

Les jardins familiaux de l'agglomération caennaise représentent 183 935 m² soit plus de 18 hectares, les surfaces cultivables représentent 17,8 hectares, quant aux surfaces cultivées, elles représentent 88 313 m². Les parcelles des jardins familiaux mesurent en moyenne 255 m².

Pour se rendre compte du poids de la production des jardins familiaux dans le système alimentaire local, il peut être intéressant de s'intéresser aux surfaces cultivées (88313 m²). D'après *Rustica* (2019), un potager de 100 m² permettrait de nourrir un ménage de 3 à 4 personnes. Les jardins familiaux de l'agglomération de Caen nourrirait alors près de 900 ménages (entre 2 649 et 3 532 personnes), c'est-à-dire à peine 1% de la population étudiée. Ces données sont évidemment discutables (limites relatives à la digitalisation...) mais permettent d'avoir une idée de l'apport des jardins familiaux au sein des systèmes alimentaires locaux.

Enfin, pour nuancer ces données, il est intéressant de les comparer avec les données d'autres agglomérations, ce sont celles de Dijon (population et agglomérations assez similaire) et de Strasbourg (agglomération où les jardins familiaux sont historiquement présents). Aucune donnée n'étant disponible pour ces agglomérations et le temps ne permettant pas un travail de digitalisation aussi approfondi que pour le terrain d'étude, l'ensemble des surfaces a été calculé grâce à Géoportail, avec l'appui des sites internet recensant les jardins familiaux locaux. Les données sont donc bien moins précises (pas de possibilité d'étudier les surfaces cultivées et cultivables par exemple).

L'agglomération de Dijon accueille 775 parcelles regroupées dans 26 sites ce qui dans le même ordre de grandeur que les données de Caen. Les surfaces parcellaires moyennes (530 m²) et la surface totale (plus de 40 hectares) y sont cependant beaucoup plus importantes puisque celles-ci sont plus de deux fois plus importantes que celles de Caen. Quant à l'agglomération de Strasbourg, qui compte le plus de jardins familiaux au niveau national, elle accueille 4 700 parcelles regroupées en plus de 100 sites différents ce qui représentent 5 fois plus de sites qu'à Caen et 6 fois plus de parcelles. Les jardins mesurent en moyenne 375 m² et représentent au total 176 hectares (quasiment 10 fois plus que pour Caen). Par rapport à la population, les jardins familiaux de l'agglomération de Strasbourg permettent à chaque ménage de disposer de 780 m² en moyenne, ce chiffre s'élève à 3 m² pour l'agglomération de Dijon et seulement 1,5 m² pour l'agglomération caennaise. L'agglomération caennaise serait donc très peu dotée en jardins familiaux et ceux-ci seraient alors de taille moins importante qu'ailleurs en France, pour affirmer ces données, il aurait été intéressant de calculer la surface des jardins familiaux dans un nombre plus élevé d'agglomération qui présenterait des situations plus diverses (des agglomérations du Nord, de l'Ouest et du Sud auraient été intéressantes à étudier).

% de la surface	Nombre de parcelles	Part des parcelles	Total en m²	SITES
Parcelles sans cultures	41	5,3 %	9 290 m ²	
Moins de 40%	127	16,5 %	28 068 m ²	Calvaire St Pierre, Odon, Rue Verte
Entre 40 et 50%	179	23,2 %	41 885 m ²	Grâce de Dieu, Chemin Vert, Gronde, Four, Cormelles
Entre 50 et 60%	219	28,5 %	53 421 m ²	Beaulieu, Biez, Ifs, Colombelles, Carpiquet, Fleury
Plus de 60%	203	26,4 %	51 271 m ²	SMN

Figure 39 : Tableau récapitulatif des classes de parcelles (Jégat, 2019)

Pour conclure, il faut rappeler que l'agglomération caennaise présente une situation assez hétérogène dans l'orientation productive des jardins (agrément ou vivrier). Cet élément pose alors la question de la direction que veut prendre l'agglomération dans la gestion de ces jardins, d'autant qu'une volonté de gestion globale s'inscrit dans le contexte actuel. La question de l'intégration des jardins dans le projet alimentaire territoriale est aussi à poser.

2.2. ETUDE DES RAPPORTS AUX JARDINS

Pour mettre en relation l'étude des formes des jardins familiaux de l'agglomération avec les logiques jardinières et pour mieux comprendre les différentes orientations des jardins qui découlent de ces différentes logiques, c'est l'étude des représentations des jardiniers qui doit être menée. Pour cette étude, ce sont les résultats des enquêtes de terrain (questionnaires et entretiens) qui seront mobilisés. Pour l'enquête par questionnaires, c'est la première grande partie portant sur l'obtention et l'appropriation du jardin qui sera étudiée. L'enquête par entretiens sera mobilisée pour l'étude de la schématisation des jardins par les jardiniers. L'étude se divisera en plusieurs parties portant sur plusieurs types de variables : les fonctions attribuées aux jardins (fonctions, motivations des jardiniers...), le temps passé aux jardins (aux différentes échelles temporelles), les activités relatives aux jardins (équipements, fréquentations...) et les coûts investis en fonction des différents secteurs de dépenses.

2.2.1. Fonctions attribuées aux jardins

Pour étudier le rapport qu'entretiennent les jardiniers avec leurs jardins, les fonctions qui leurs sont attribuées semblent être un bon indicateur. Ce sont la part de la surface qui est cultivée, la répartition des différents espaces, les fonctions attribuées aux jardins et les motivations des jardiniers qui vont être analysées et présentées ici.

2.2.1.1. Surfaces occupées

2.2.1.1.1. Part de la surface cultivable cultivée

Pour étudier le rapport au jardin, les surfaces occupées par les potagers peuvent être mobilisées. Cette variable, présente dans le travail de SIG et au sein de l'enquête par questionnaires a dû être harmonisée pour obtenir des classes correspondantes. Le graphique ci-dessous (figure n°40) en expose les résultats.

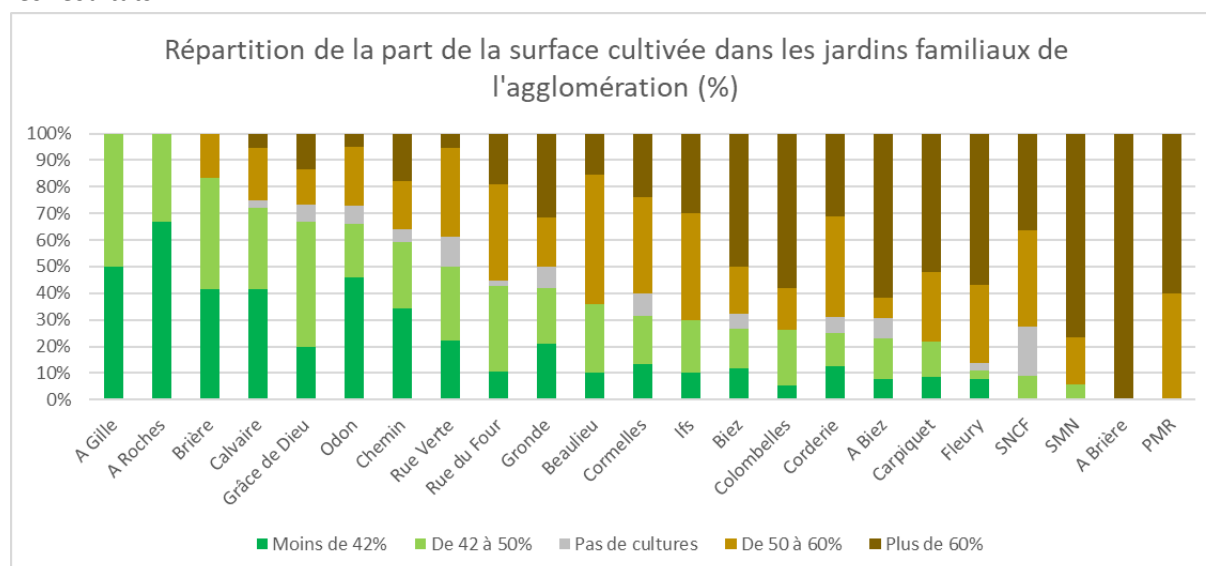


Figure 40 : Graphique présentant la répartition des jardins en fonction de la surface cultivée (Jégat, 2019)

Ces données issues du travail de SIG et celles issues de l'enquête sont en décalage (ex : les jardiniers enquêtés du site du Calvaire St Pierre affirment cultiver plus de 60% de leur parcelle (79% de l'échantillon) tandis que le travail basé sur les photographies aériennes démontrent que seulement 5%

des parcelles sont effectivement cultivées à plus de 60%). Ce décalage s'explique par la source des données, celles issues de l'enquête par questionnaires sont relatives à la perception des jardiniers, celles-ci sont donc biaisées. Certains jardiniers avaient une représentation du jardin différente de celle attendue (ex : le jardin comme la parcelle sans l'espace d'agrément), d'autres arrangeaient leurs réponses par « fierté » comme le montre les photographies suivantes (figure n°41 et n°42). La probabilité d'enquêter des jardiniers ayant des parcelles très productives était également plus importante (plus d'entretien nécessaire donc de temps au jardin). Enfin, les données issues du travail de SIG se basent sur les images aériennes de 2016 tandis que l'enquête par questionnaires a été menée en 2019.



Figure 41 : Photographie du jardin d'une enquêté assurant cultiver plus de 60% de la surface de sa parcelle (vraisemblable), ici à Cormelles (Jégat, 2019)



Figure 42 : Photographie du jardin d'une enquêté assurant cultiver plus de 60% de la surface de sa parcelle (invraisemblable), ici à Cormelles (Jégat, 2019)

2.2.1.1.1. Surfaces consacrées à chaque type d'espace

Une des hypothèses initiales était de penser que les différentes fonctions attribuées aux jardins par les jardiniers se traduiraient dans l'espace par le biais des surfaces occupées. L'enquête par entretiens a permis aux jardiniers de schématiser leurs jardins et ainsi d'en exposer les différentes zones dédiées à chacune des fonctions. Pour harmoniser ces données, les schémas ont été retranscrits par informatique.

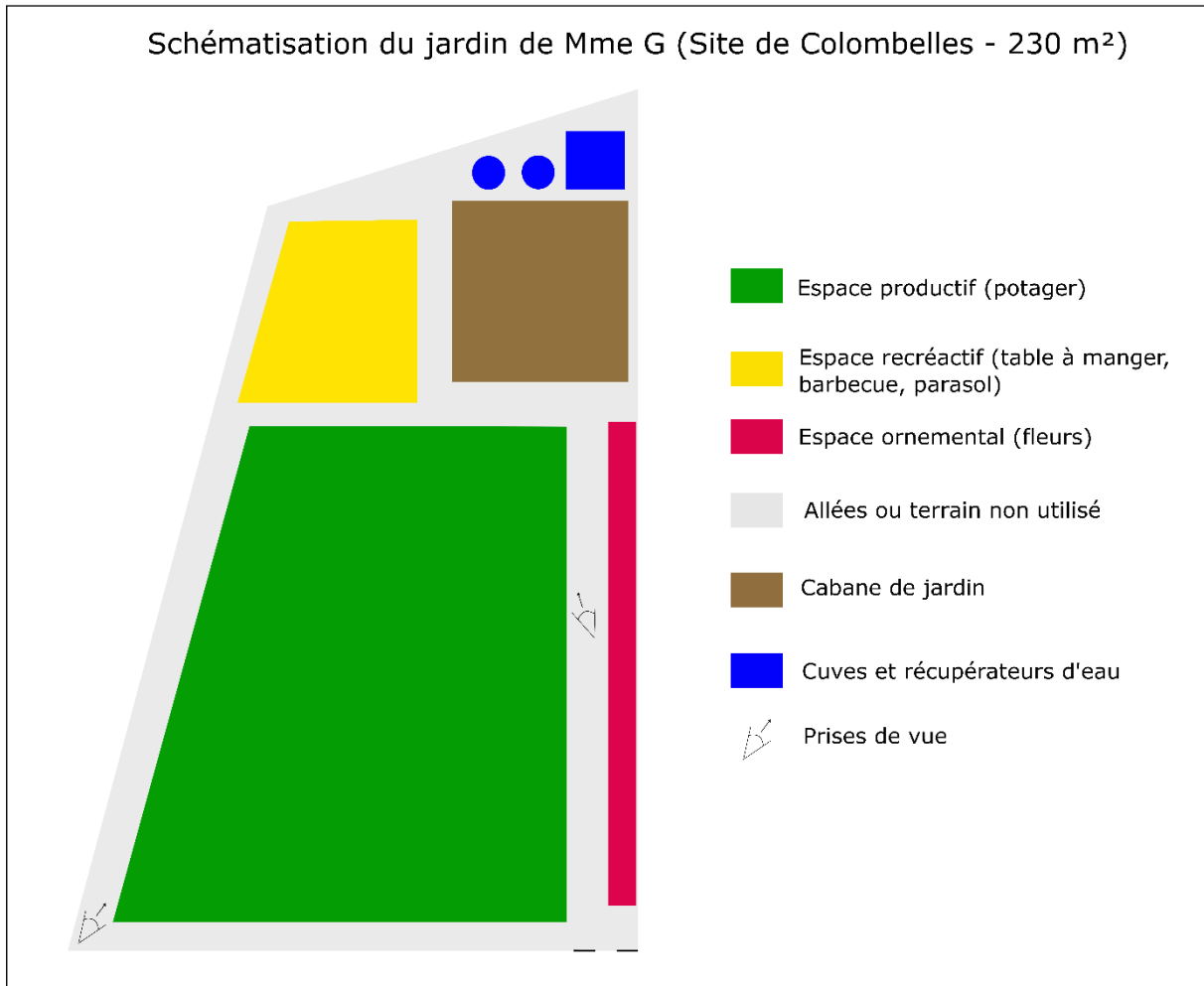


Figure 43 : Jardin de Mme G, site de Colombelles (Jégat, 2019)

Le jardin de Mme G (site de Colombelles) présente le profil du jardinier qui maximise l'espace qui lui est alloué. Le potager occupe une place centrale et combine un grand nombre de productions

différentes dans un espace assez restreint. Les espaces annexes (ornemental et récréatif) sont relégués dans les zones restreintes peu cultivables (à l'ombre notamment) et la cabane est utilisée uniquement pour ranger les outils. Ce jardin illustre bien le modèle du jardin productif où le potager est central.

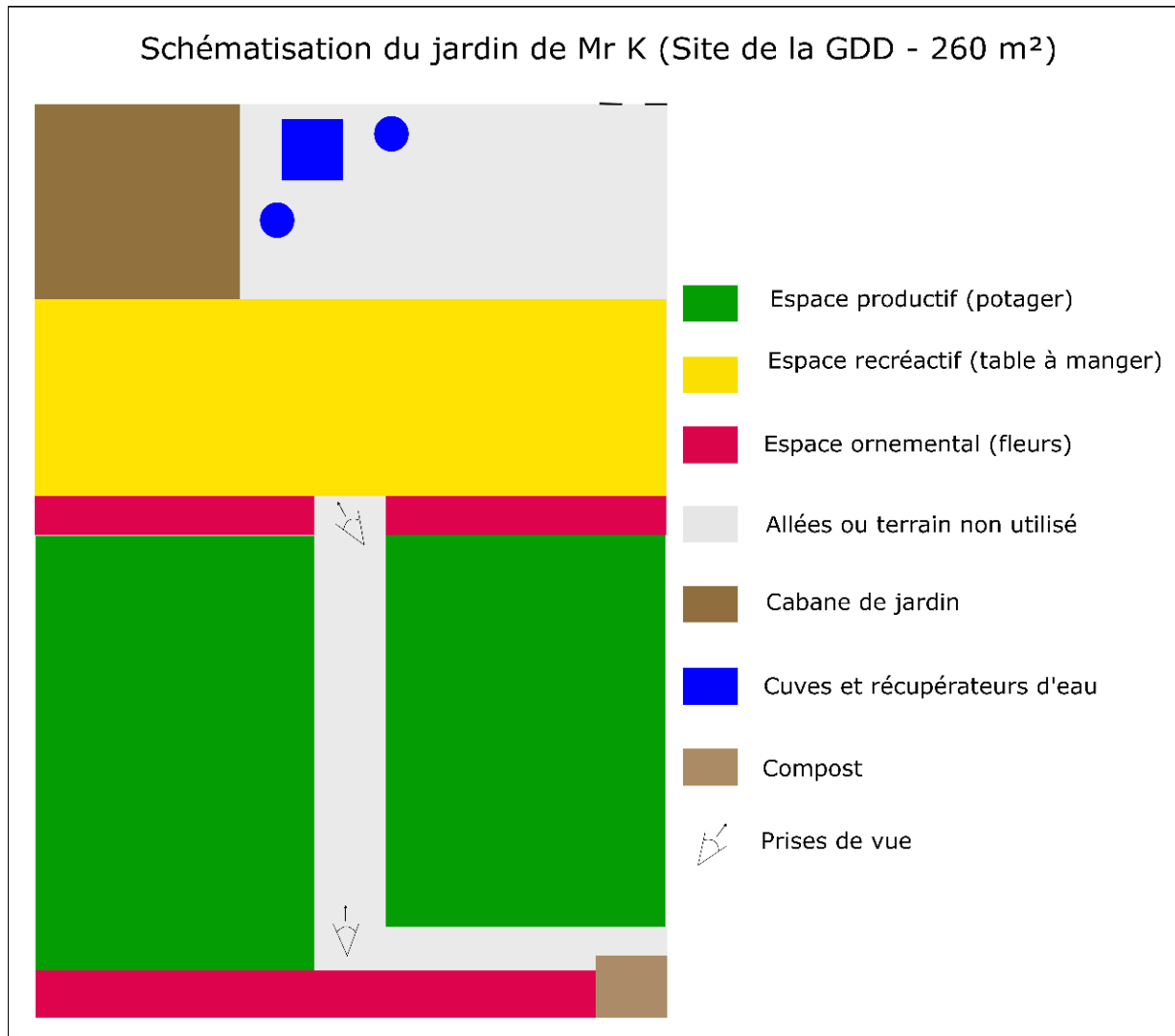


Figure 44 : Jardin de Mr K, site de la Grâce de Dieu (Jégat, 2019)

Le jardin de monsieur K (site de la Grâce de Dieu) présente le profil inspiré des résidences secondaires. La cabane sert de rangement à outils, de stockage de nombreux livres de jardinage mais aussi de bureau et de salle à manger grâce à la présence d'une table et de plusieurs chaises. L'espace récréatif représente une surface importante et occupe une place centrale dans le jardin, celui-ci est agrémenté

d'une table, de sièges et plusieurs bacs à fleurs. L'espace productif en est séparé par un portail et des arbustes fruitiers. Ce dernier, divisé en deux potagers accueille chaque année les mêmes variétés. Cette partie du jardin est également dotée de châssis et d'un compost. Ce jardin illustre bien le modèle des jardins d'agrément : des parcelles de petites tailles récemment créées, ouvertes sur les jardins voisins, les différents espaces occupent des surfaces de tailles relativement semblables.

2.2.1.2. Fonctions attribuées aux jardins

Le rapport au jardin peut être étudié grâce aux fonctions attribuées par les jardiniers à leurs jardins. Cette variable est issue de l'enquête par questionnaires dans laquelle les jardiniers devaient répondre à une question fermée à réponses multiples (lieu de production, de loisir, de repos, de sociabilité/de rencontre ou autre chose). Les résultats du questionnaire ont été croisés avec les sites d'appartenance des jardiniers dans le graphique suivant (figure n°45).

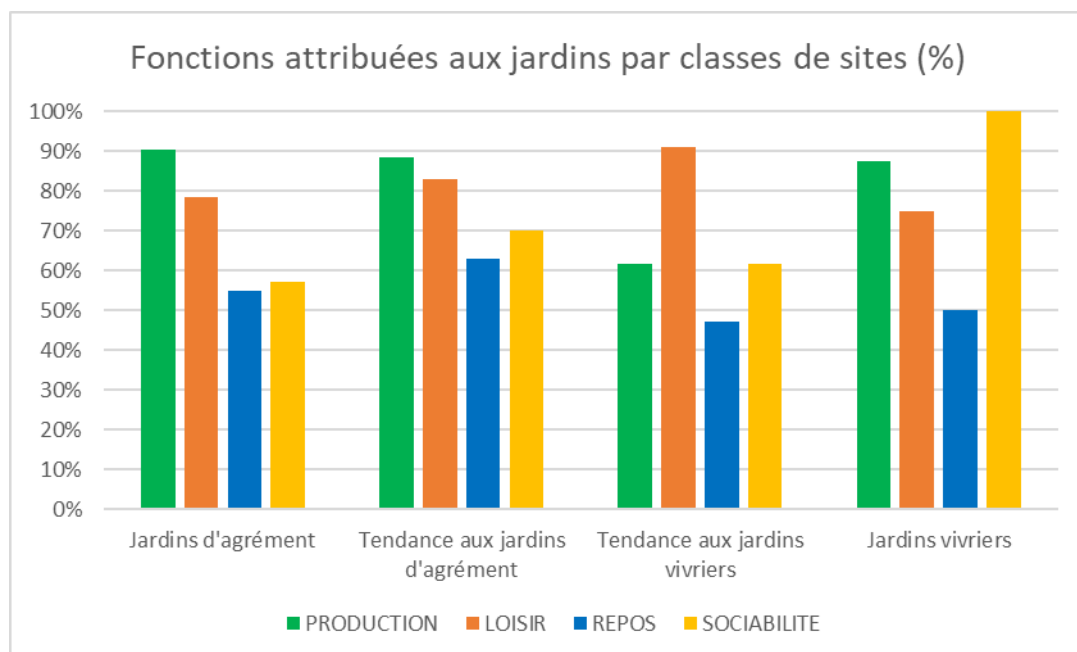


Figure 45 : Graphique présentant les fonctions attribuées aux jardins, par classes de sites (Jégat, 2019)

Les sites ayant été regroupés par classes productives (voir 2.1.2.3), l'étude permet d'analyser uniquement les tendances (la limite principale étant le nombre différents de site au sein de chaque classe). Les jardiniers des sites tournés vers l'agrément (classes 1 et 2) d'après les données issues du SIG accordent étonnement une place importante à la production (fonction la plus citée) puis aux loisirs (le jardinage est vu comme une activité divertissante comme l'illustre ce jardiniers du Chemin Vert : « je fais beaucoup d'activités, l'été est consacré au jardin et l'hiver au vélo ») puis les fonctions de repos et de sociabilité occupent une place moins importante. Les jardiniers des sites plus productifs (classe 3) voient le jardin comme un lieu de loisirs (les jardiniers viennent au jardin pour se divertir) puis comme un lieu de production et de sociabilité (le jardin comme loisir utile), une minorité de ces jardiniers conçoivent leurs jardins comme un lieu de repos. Les jardiniers appartenant au site le plus productif (seul de site de la SMN compose la quatrième classe, les données sont donc à nuancer) voient leurs jardins avant tout comme un lieu de sociabilité (le site y étant favorable par ses formes : une grande parcelle dans laquelle de nombreuses parcelles sont limitées aux potagers, sans limites fixes) puis de production (modèle du jardin vivrier au sens strict) et de loisirs comme l'illustre ces jardiniers

« je viens après le travail, ça me fais du bien » « quand je viens ma femme ne surveille pas je suis avec les copains », seule une minorité de jardiniers de ces sites conçoivent leurs jardins comme des lieux de repos.

2.2.1.3. Principales motivations des jardiniers

Les fonctions attribuées aux jardins ne permettant pas d'étudier l'importance donnée par les jardiniers aux différentes fonctions, une des questions leur permettait d'ordonner leurs motivations (produire des fruits et des légumes, avoir une occupation/un passe-temps, faire de l'exercice, avoir du lien social et option libre). Le graphique suivant permet d'en analyser les résultats (figure n°46).

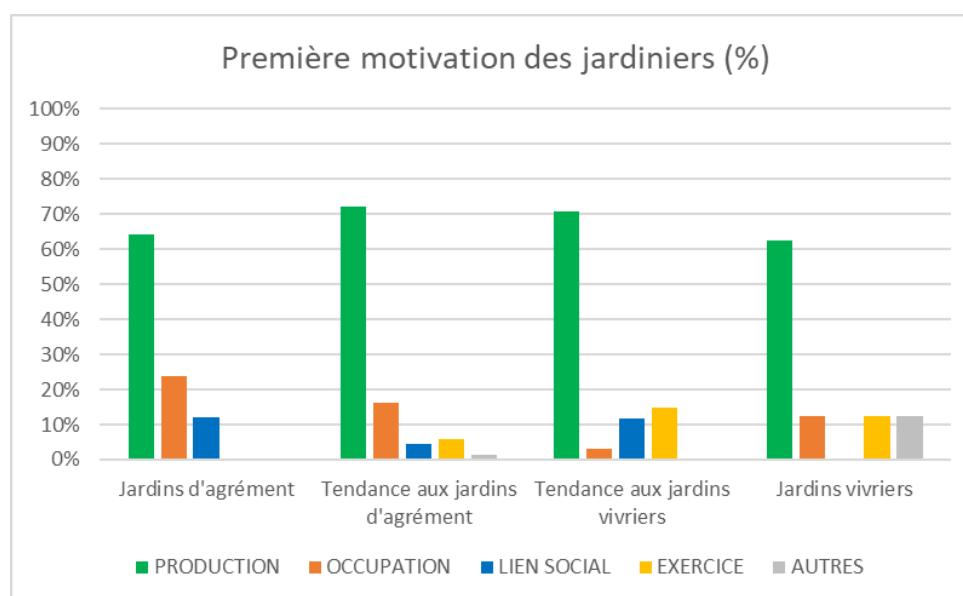


Figure 46 : Graphique présentant la motivation principale des jardiniers (Jégat, 2019)

Les jardiniers ont été regroupés par classes de jardins en fonction des sites auxquels ils appartiennent. Pour l'ensemble des classes, la production légumière domine largement les motivations principales des jardiniers, les jardiniers des sites tournés vers l'agrément sont ensuite motivés par l'aspect occupant du jardin. Plus les jardiniers appartiennent à des sites productifs plus ces derniers ont tendance à se dire motivés par l'aspect sportif (activité physique) du jardinage. Pour mieux comprendre les logiques relatives aux motivations des jardiniers, ce sont les dernières motivations des jardiniers qui peuvent être étudiées. Les distinctions entre les sites et les classes de sites sont assez faibles puisque l'activité physique et le lien social apparaissent dans la plupart des cas comme ce qui motive le moins les jardiniers. Les jardins familiaux seraient donc attractifs pour les personnes cherchant à avoir une occupation utile (produire des légumes).

C'est enfin l'enquête par entretiens qui permet d'apporter de nouveaux éléments d'analyses sur les motivations des jardiniers. Ces derniers sont principalement attirés par la volonté d'avoir conscience de ce qu'ils mangent (75% de l'échantillon) qui résulte d'une certaine méfiance éprouvée envers la qualité des légumes vendus dans le commerce comme en témoigne des jardiniers des sites du Chemin Vert « je suis rassuré de manger mes propres légumes parce que ceux qui viennent d'Espagne, ils y mettent de la drogue » et de l'Odon « au moins les miens je suis sûr qu'ils ne sont pas trafiqués ». C'est également une volonté de retrouver les saveurs des légumes et d'en faire profiter ses éventuels enfants (« l'Odon » depuis que mes filles ont goûté les petits pois elles ne veulent plus manger ceux qu'on achète en boîte », un jardinier du site de l'Odon). La volonté de faire des économies grâce aux

jardins est ensuite ressortie chez un certain nombre d'enquêtés (« si on ne récolte rien ou juste trois tomates de temps en temps ça ne sert à rien », un jardinier du site de Fleury). Des motivations plus originales (hommage aux parents ou aux grands parents, lutte contre le réchauffement climatique) sont également à prendre en compte.

Les fonctions attribuées aux jardins ont ensuite été croisées avec des variables explicatives. Des corrélations peuvent être démontrées entre le jardin comme lieu de détente et l'habitat collectif, entre le jardin comme une occupation et la retraite tandis que les actifs considèrent leurs jardins comme un lieu pour « se vider la tête » (une jardinière du site du Calvaire St Pierre). La volonté de faire des économies est évidemment fortement corrélée avec des moyens financiers réduits, à l'exception des actifs en couple (plus de deux SMIC par mois). Les jardins familiaux seraient donc vecteurs d'amélioration des conditions de vie pour les jardiniers, de manière économique (moins de dépenses voir des recettes) et environnementale (lieu de verdure pour les personnes habitants en immeubles : « ça nous sort du béton », un jardinier du site de Cormelles).

2.2.2. Temps passé aux jardins

Le temps passé au sein des jardins conditionnerait le rapport qu'entretiennent les jardiniers avec ces derniers. Pour étudier cette hypothèse plusieurs variables issues de l'enquête par questionnaires peuvent être mobilisées : l'ancienneté sur le site, les mois de présence des jardiniers, le temps passé au jardin par semaine puis par jour. L'enquête par entretiens permettra d'apporter des précisions ponctuelles.

2.2.2.1. Ancienneté sur le site

L'ancienneté des jardiniers au sein des sites auxquelles ils appartiennent permet de considérer le rapport aux jardins. L'amplitude d'ancienneté s'étale entre quelques mois et 50 ans sur le même site. A l'échelle de l'agglomération une grande partie des enquêtés (47%) occupe leur jardin depuis 2 à 10 ans (turn over important), ce sont 22% des jardiniers qui y sont depuis 10 à 20 ans, les personnes très récemment arrivées (moins de 2 ans) représente 17% de l'échantillon, enfin, 13% ont leurs jardins depuis plus de 20 ans.

Le graphique ci-dessous (figure n°47) permet d'analyser l'ancienneté des jardiniers en fonction des classes de sites auxquelles ils appartiennent. Les sites qui seraient tournés vers l'agrément (classe 1) accueillent des jardiniers qui resteraient en majorité entre 2 et 20 ans (peu de jardiniers très récents ni de très anciens), à contrario, les sites plutôt vivriers (classe 4) accueillent des jardiniers plutôt récents (moins de 2 ans) ou beaucoup plus anciens (plus de 10 ans). Les jardiniers appartenant aux sites des classes 2 et 3 sont en grande majorité dans leur jardin depuis plus de 2 ans, les jardiniers des sites d'agrément (classe 2) auraient plus tendance à être arrivés récemment contrairement aux jardiniers des sites vivriers (classe 3) qui auraient tendance à être arrivés plus anciennement. Ces données sont cependant à nuancer puisque l'échantillon est trop faible pour dégager de réelles tendances, en particulier sur l'ancienneté du jardin.

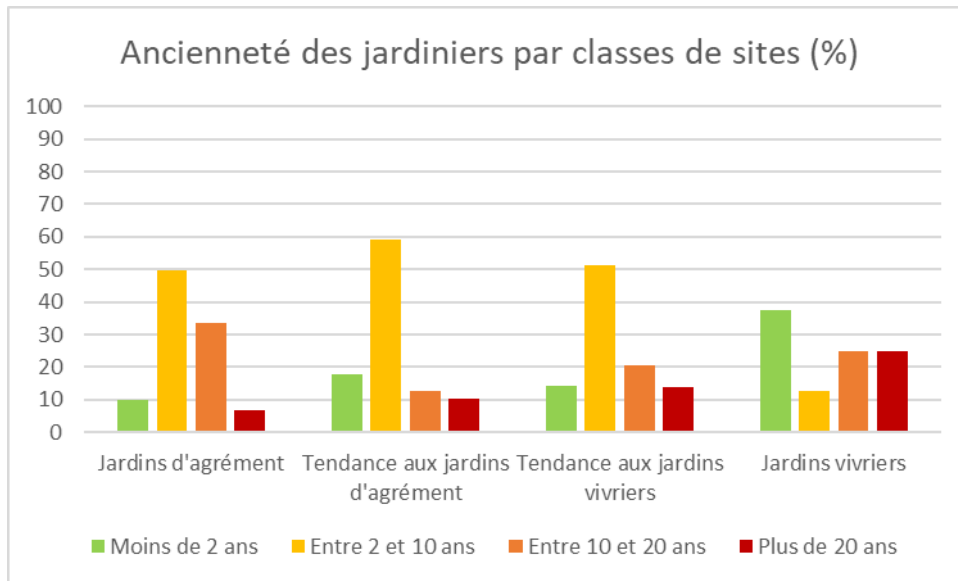


Figure 47 : Graphique présentant l'ancienneté des jardiniers (Jégat, 2019)

La question de l'ancienneté des jardiniers soulève celle des conditions d'arrivées aux jardins, c'est grâce à l'enquête par questionnaires que cette variable peut être étudiée. L'arrivée au jardin est souvent la conséquence d'un évènement important, sur les douze jardiniers interrogés ce sont cinq d'entre eux qui sont arrivés après une maladie, une reconstitution familiale (divorce ou décès du conjoint) ou un déménagement. Quatre jardiniers sont arrivés au moment du départ en retraite tandis que trois sont arrivés peu après leurs quarante ans (cheminement progressif, enfants qui deviennent grands...).

2.2.2.2. Mois de présence (échelle annuelle)

Les mois de présence des jardiniers permettent de comprendre les logiques de ces derniers (présence uniquement l'été, présence toute l'année...). D'un point de vue quantitatif, la plupart des jardiniers sont présents 6 à 7 mois dans l'année (44% de l'échantillon), les effectifs chutent ensuite de part et d'autre de cette classe, 28% sont présents entre 3 à 5 mois tandis que 20% sont présents entre 8 et 10 mois. Enfin une minorité d'enquêtés sont présents aux extrémités (moins de trois ou plus de dix mois). Ces données sont à nuancer puisque l'interprétation de la question (à quelle période de l'année êtes-vous le/la plus présente au jardin ?) n'a pas été la même pour l'ensemble des enquêtés (les mois de présence pour certains et les mois de présence importante pour d'autres).

Le graphique ci-après (figure n°48) permet d'étudier les mois de présence d'un point de vue qualitatif. La grande majorité des jardiniers sont présents du mois d'Avril au mois d'Août (plus de 80% des enquêtés). La présence des jardiniers suit de manière quasi-parfaite la saison végétative, l'hiver au sens large présente une présence faible (le jardin est au repos, au mieux quelques rares légumes d'hiver), la présence est plus accentuée au printemps (retour au jardin, préparation du terrain, semis, plantations, premières récoltes) puis s'affaiblit durant l'été (vacances scolaires, peu de travaux à faire à part les récoltes et l'arrosage), enfin, les mois de Mars et Octobre pourraient être qualifiés de charnière et correspondent aux extrémités de la saison végétative (nettoyage, quelques plantations déjà ou encore présentes).

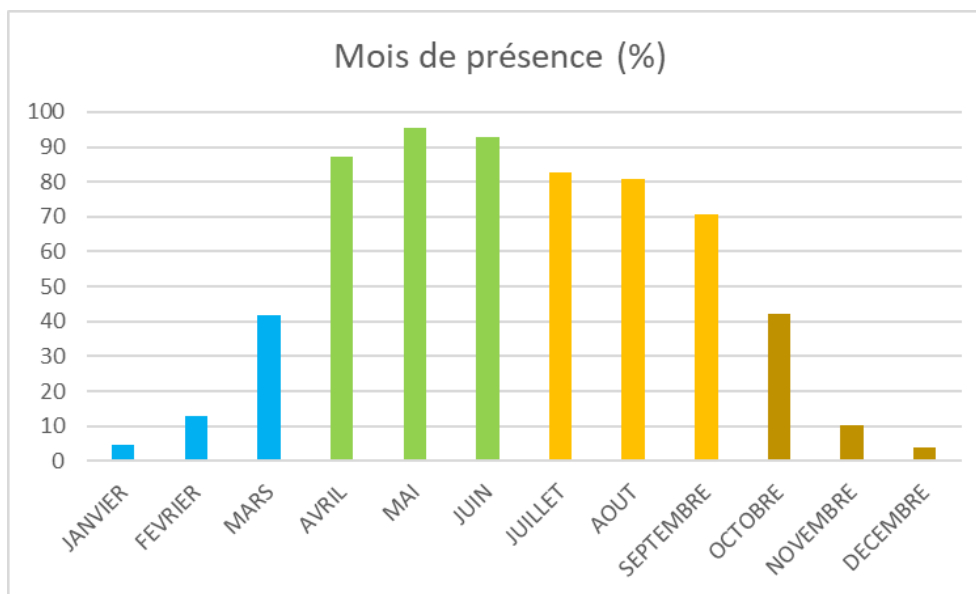


Figure 48 : Graphique présentant les mois de présence au jardin (Jégat, 2019)

Les mois de présence ont ensuite été croisés avec les sites de jardins familiaux. Les jardiniers des sites peu productifs sont particulièrement présents durant les mois d'été c'est-à-dire les mois où les fruits et légumes ne demandent pas beaucoup de travail (arrosage et récolte) tandis que les jardiniers des sites très productifs sont particulièrement présents au printemps c'est-à-dire au moment où le jardin demande de l'entretien (préparation du terrain, semis, plants...).

2.2.2.3. Temps de présence hebdomadaire

A une échelle plus fine, la présence des jardiniers peut être étudiée à l'échelle de la semaine. La majorité des enquêtés (56%) fréquentent leurs jardins entre deux et cinq fois par semaine tandis que 44% de ces derniers y viennent chaque jour.

Le temps accordé aux jardins dépend du temps libre des jardiniers, ces données ont donc été croisées avec les situations professionnelles des enquêtés. Logiquement, les jardiniers les plus présents (chaque jour) sont des retraités, les jardiniers moins présents sont principalement des actifs (les retraités y sont tout de même représentés, expliqué par ceux qui ne viennent pas le Week end). La probabilité de répondre à l'enquête dépendant forcément de la fréquentation du jardin, les données sont à nuancer.

Les données ont ensuite été croisées avec les classes de productivité des sites (figure n°49), les jardiniers des sites tournés vers l'agrément viennent en majorité entre deux et cinq fois par semaine mais tendent à venir tous les jours. A contrario, les jardiniers des sites vivriers viennent en grande majorité entre deux et cinq fois par semaine dans leurs jardins (en général, ces jardins sont moins fréquentés le Week end).

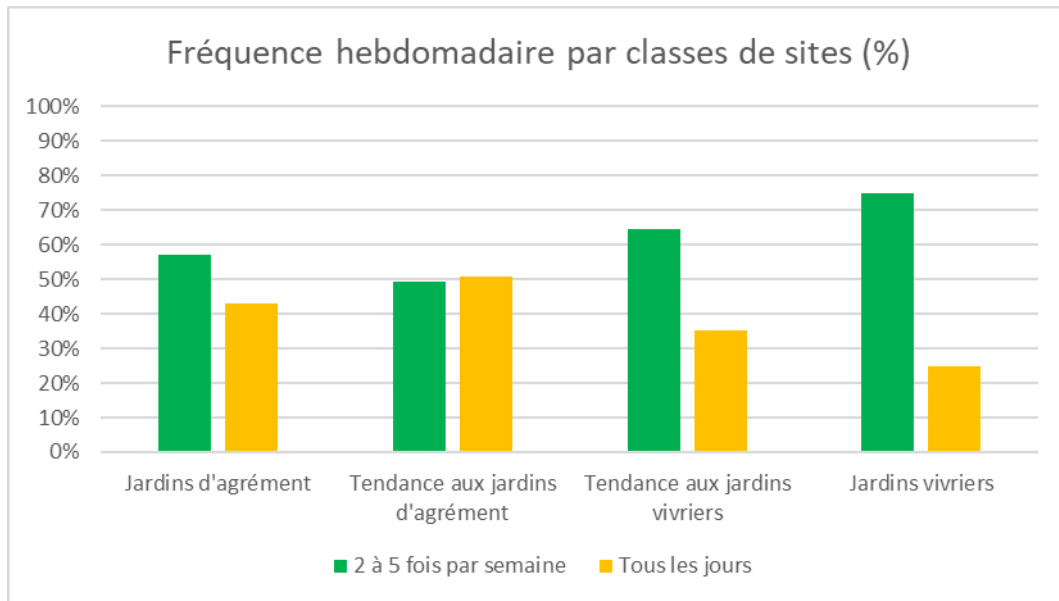


Figure 49 : Graphique présentant la fréquence hebdomadaire par classes de sites (Jégat, 2019)

L'étude de la fréquence de présence aux jardins par semaine est à relativiser puisque celle-ci ne nous renseigne pas sur le temps passé au sein du jardin (deux fois une journée complète et sept fois trente minutes ne s'inscrit fondamentalement pas dans la même logique).

2.2.2.4. Temps de présence journalier

A l'échelle de l'agglomération, la majorité des jardiniers enquêtés affirme passer entre 1h et 3h par jour au sein de leur jardin, c'est seulement 30% d'entre eux qui y passe la demi-journée tandis que 9% y passe la journée ou moins d'une heure. A l'échelle des sites (figure n°50), les jardiniers des classes de sites d'agréments ont tendance à passer un temps long (entre une heure et la demi-journée voir la journée), pour ces jardiniers le temps passé au jardin comprend d'autres activités annexes au jardinage. Les jardiniers des sites des classes plus productives ont tendance à passer entre 1h et 3h par jour dans leurs jardins, le temps passé se limite donc au jardinage.

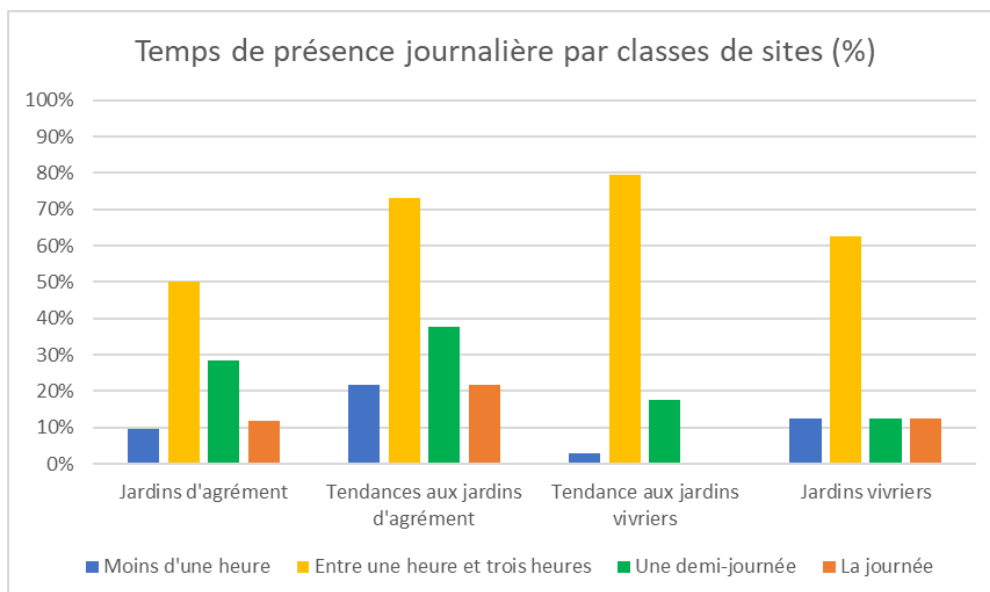


Figure 50 : Graphique présentant le temps passé par jour par classes de sites (Jégat, 2019)

2.2.2.5. Part du temps libre passé au jardin

Passer une heure par jour au jardin pour un actif témoigne d'un investissement important, au contraire, un retraité qui y passe une heure paraît dérisoire, pour s'affranchir de cela, c'est bien la part du temps libre passé aux jardins qu'il est intéressant d'étudier grâce à l'enquête par entretiens. Les jardiniers qui ont beaucoup de temps libre à leur disposition passent logiquement plus de temps dans leurs jardins (les retraités et les inactifs sont donc plus présents que les actifs). Les actifs enquêtés étaient pour le plupart parents, ces derniers voient le jardinage comme une manière de proposer une alimentation de qualité à leurs enfants. De la même manière, les jardiniers des sites les plus productifs ont tendance à passer moins de temps dans leurs jardins (le temps se limite au jardinage et éventuellement à l'entretien du lien social). Les jardiniers qui passent une part importante (voir très importante) de leur temps libre au jardin habitent pour la plupart en appartement, ces derniers soulignent leur volonté de « sortir du béton » et le jardin comme un lieu de détente comme en témoigne un jardinier du site de Carpiquet « mon jardin me permet de sortir de mon appartement et puis ça m'empêche de passer mes journées dans mon canapé ».

2.2.3. Rapport au jardinage, fréquentation et équipement des jardins

Le rapport aux jardins des jardiniers serait en lien avec les activités qui y sont pratiquées. Pour étudier cette hypothèse, plusieurs variables issues de l'enquête par questionnaires peuvent être mobilisées : le type d'activité (familiale, solitaire), les personnes extérieures fréquentant le jardin, les activités hors jardinage réalisées et l'équipement des jardins.

2.2.3.1. Type d'activité

La majorité des enquêtés pratiquent le jardinage seul (63% de l'échantillon), parmi eux ce sont 31 jardiniers (20% de l'échantillon) qui reçoivent une aide ponctuelle de leur famille (récoltes, nettoyage, préparation du terrain...). Ce sont seulement 23% des jardiniers interrogés qui déclarent le jardinage comme une activité familiale.

Ces données ont été croisées avec les situations professionnelles des enquêtés. Les jardiniers retraités sont en grande majorité seuls à jardiner (71%) ce qui s'explique par la taille des ménages réduite au couple. Les actifs se répartissent entre activité solitaire (53% d'entre eux, dont 20% reçoivent une aide ponctuelle) et activité familiale (33% d'entre eux), c'est la taille plus importante de leurs ménages qui peut l'expliquer (42% appartiennent à des ménages de plus de trois personnes, la plupart ont des enfants qui multiplient les chances de recevoir de l'aide familiale). Les inactifs sont quant à eux 80% à considérer le jardinage comme une activité familiale (très peu d'enquêtés sont inactifs, cette donnée est donc à nuancer).

2.2.3.2. Fréquentation du jardin

Les personnes fréquentant le jardin des enquêtés permettent d'analyser leur rapport au jardin (le jardin réservé à la famille, le jardin où les amis sont conviés...). La majorité des jardiniers interrogés reçoivent leurs ménages (68%) et leur famille pour 61% d'entre eux (les membres de la famille sauf ceux du ménage), la moitié reçoivent leurs amis (beaucoup sont des jardiniers) et seulement 34% reçoivent des connaissances. La photographie ci-dessous (figure n°51) montre la complémentarité des fréquentations (le jardinier jardine pendant que ses enfants alternent entre jeux et jardinage).



Figure 51 : Photographie "Le jardin comme lieu d'apprentissage et de jeux pour les enfants", site de la Grâce de Dieu (Jégat, 2019)

A l'échelle des sites, les jardins d'agrément observent des visiteurs très hétérogènes (cercles familiaux et amicaux) tandis que les jardiniers des sites vivriers accueillent surtout des visiteurs de leur famille ménage inclus).

2.2.3.3. Activités réalisées en dehors du jardinage

Les activités pratiquées au sein des jardins permettent d'apporter des éléments de compréhension sur le rapport entretenus entre les jardiniers et leurs jardins. Les activités les plus souvent citées par les enquêtés sont discuter (57%) et visiter (52%), ces dernières témoignent d'une certaine fierté des jardiniers à entretenir leurs jardins et à y faire pousser leurs légumes. La photographie (figure n°52) suivante illustre bien cette logique (l'enquête terminée, [je] demande au jardinier de prendre en photo son jardin, celui-ci se met instinctivement dans le cadre puis détaille l'ensemble de son potager).



Figure 52 : Photographie "La fierté du jardin", site du Chemin Vert (Jégat, 2019)

Le jardinage est ensuite l'activité la plus pratiquée (31%) par les membres de la famille, les amis ou même des passants comme en témoigne un jardinier du site de la SMN « les enfants du quartier viennent nous donner un coup de main ». Ce sont 26% des enquêtés mangent au sein de leurs jardins comme ce jardinier du site du Chemin Vert « l'été on cuisine les légumes directement cueillis, c'est ça le bonheur ». Chez plus de 17% des personnes interrogées, le jardin est également un moyen de prendre l'apéritif, une jardinière du site du Calvaire St Pierre confie « quand nos amis passent au jardin on les invite à prendre l'apéro [montre les bouteilles rangées dans la cabane], enfin aussi des cafés parfois », le jardin est alors vu comme un moyen d'entretenir ses liens sociaux (voir figure n°53). Une minorité de jardiniers (8%) déclare leur jardins comme une aire de jeux pour leurs enfants et/ou petits enfants comme l'illustre un jardinier du site de l'Odon (en parlant de ses filles) « la grande fait de la gymnastique dans l'allée et la petite de la tambouille avec la terre », certains jardins sont même loués à des assistantes maternelles qui y font découvrir le jardinage aux enfants (sites d'Ifs et de Fleury notamment). A l'échelle des sites, les jardins d'agrément sont vecteurs d'activités variées tandis que les jardins vivriers se limitent aux discussions et visites.



Figure 53 : Photographie "Le jardin vecteur de lien social", site de Colombelles (Jégat, 2019)

2.2.3.4. Equipement des jardins

L'équipement des jardins permet de questionner l'appropriation de ces derniers. La majorité des jardiniers enquêtés disposent de sièges (76%) et de tables (70%), le barbecue est ensuite l'équipement le plus cité (50%), quelques éléments originaux sont présents dans une minorité de jardins (plaques électriques, pergola, jeux pour enfants et plus rarement des cheminées, buffets, éviers et friteuses). Il est à noter que 18% des jardins n'ont aucun équipement, un jardinier du site du Biez témoigne « si on avait des sièges, on n'aurait pas autant de légumes ».

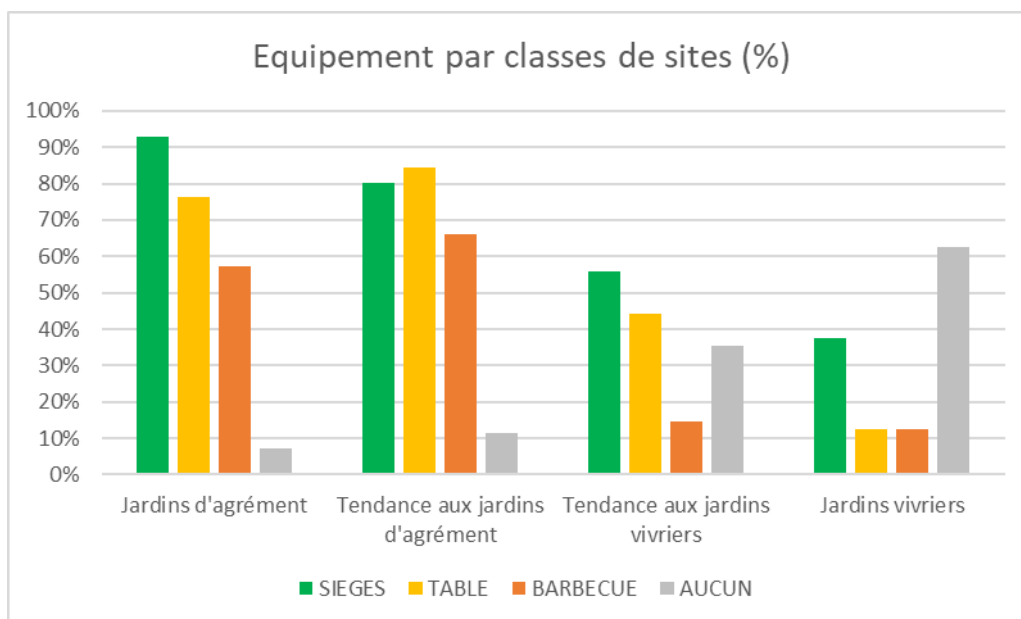


Figure 54 : Graphique présentant l'équipement des jardins par classes de sites (Jégat, 2019)

Les données ont été croisées avec celles des classes de sites issues du travail de SIG (figure n° 54). Les jardins des sites tournés vers l'agrément sont les plus équipés (trio sièges, table et barbecue) alors que les jardins vivriers le sont peu (souvent limités aux sièges). Certains sites présentent des niveaux d'équipement originaux, le site de la Gronde n'est pas équipé (la parcelle se limite au potager, une table et des bancs sont mis à disposition des jardiniers), le site de Carpiquet est très équipé (parcelle de taille importante et aucune réglementation), le site de Cormelles a été le plus équipé comme un jardinier le raconte « à l'époque on pouvait quasiment vivre dans nos jardins, certains avaient même une salle de bain ! ».

2.2.4. Coût du jardin

2.2.4.1. Coût global

Le budget investi dans le jardin dépend bien sûr du rapport qu'entretiennent les jardiniers avec leurs jardins. Les jardiniers dont le jardin serait proche du modèle de la résidence secondaire y investiraient plus d'argent que ceux dont le jardin est uniquement un potager dont l'objectif est de nourrir la famille. Les jardiniers interrogés dépensent pour la plupart moins de 250€ par an pour leurs jardins (46% entre 150 et 250 et 33% moins de 150), 21% dépensent plus de 250€ par an pour leurs jardins. La répartition de ces coûts en fonctions des orientations productives des sites peut être étudiée grâce au graphique suivant (figure n°55).

Les jardiniers des sites d'agrément ont tendance à investir des moyens plus importants dans leurs jardins (en majorité entre 150€ et 250€ qui tend vers plus de 250€). A contrario, les jardiniers des sites plus productifs investissent très peu d'argent (en majorité moins de 150€), les jardiniers des sites très productifs ont tendance à dépenser un peu plus d'argent (moins de 250€).

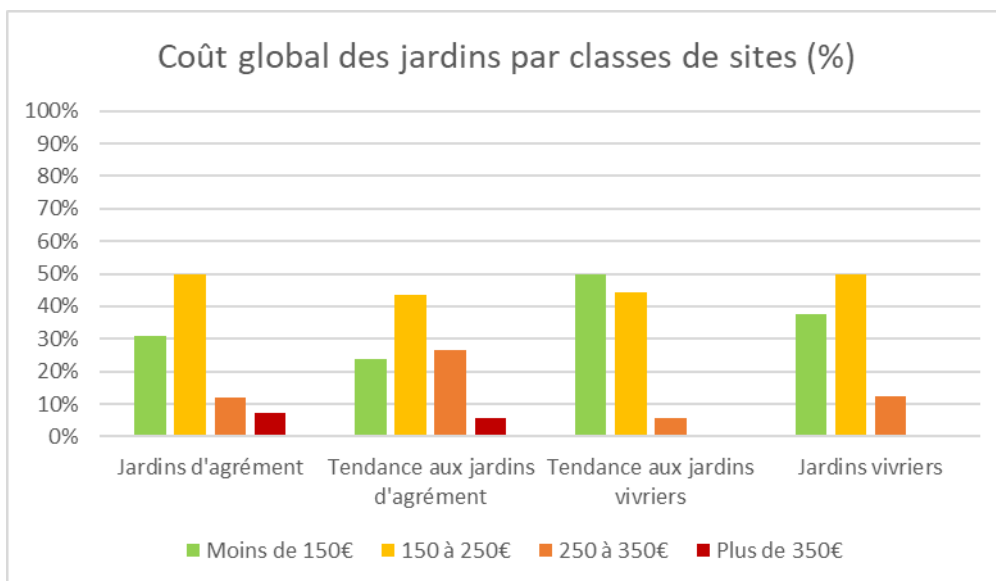


Figure 55 : Graphique présentant le coût global des jardins par classes de sites (Jégat, 2019)

2.2.4.2. Coût de l'adhésion/cotisation/loyer du jardin

Pour mieux comprendre ces logiques financières, l'étude de la répartition des coûts par secteurs de dépenses semble intéressante. Les premières dépenses à étudier sont celles des montants des adhésions, cotisations ou loyers versés aux associations ou gérants des sites (figure n°56).

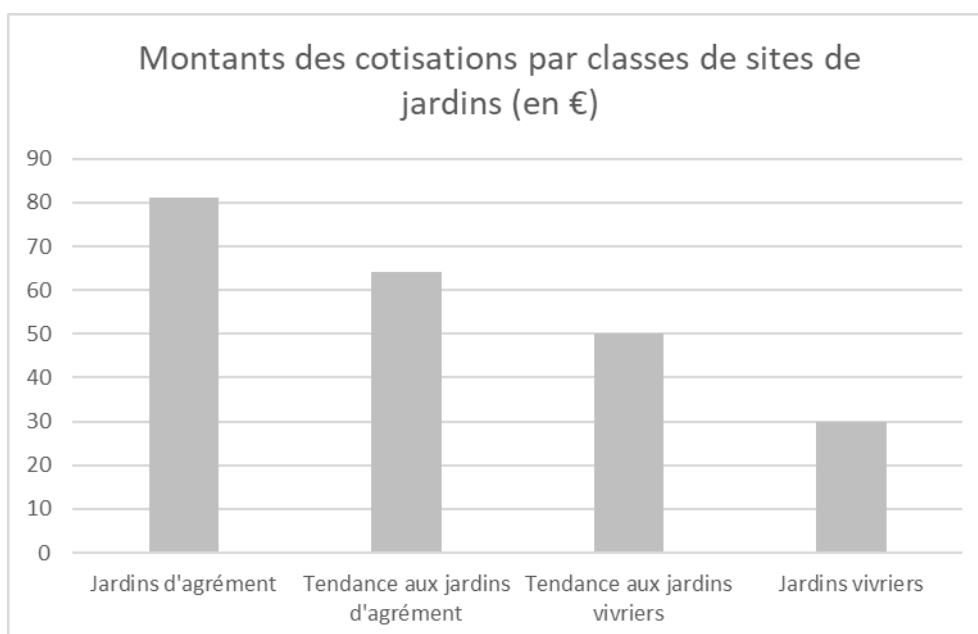


Figure 56 : Graphique présentant le montant des cotisations par classes de sites de jardins (Jégat, 2019)

Le budget location est effectivement corrélé avec la productivité du site auquel le jardinier appartient. Ainsi, les enquêtés des sites vivriers louent leurs jardins pour une somme qui paraît dérisoire (30 à 45€) notamment par rapport à celle des sites d'agrément (75 à 85€ jusqu'à 120€ à Cormelles qui est un cas particulier). Les locations de jardins s'inscrivent dans deux dynamiques très différentes : les sites

d'agrément où les sommes versées sont importantes et en constante augmentation (des loyers de plus en plus élevés pour des parcelles de plus en plus petites ce qui pose la question de la visée sociale des jardins familiaux) et les sites vivriers où les loyers sont relativement peu importants et se limitent souvent à la facture d'eau (le cas de Mondeville est à noter avec les jardins communaux gratuits). Les montants demandés par les associations ou gérants dépendent de l'équipement des jardins, les sites d'agrément sont souvent équipés de cabanes spacieuses et de réservoirs d'eau tandis que les sites vivriers sont peu équipés et l'aménagement est à la charge des jardiniers (moins d'uniformité) comme le montre les photographies suivantes (figure n°57 et n°58).



Figure 57 : Photographie "L'équipement des jardins d'agrément (cabanes identiques avec des réservoirs d'eau derrière la cabane", site du Calvaire St Pierre (Jégat, 2019)



Figure 58 : Photographie "L'équipement des jardins vivriers (cabanes auto-construites avec des bidons de fluides recyclés en réservoirs d'eau)", site de Carpiquet (Jégat, 2019)

2.2.4.3. Montants des achats de graines et de plants

Le deuxième secteur de dépenses des jardiniers sont les achats de graines et de plants. Sur l'ensemble de la population interrogée, 42% dépensent moins de 50€, 37% entre 50 et 100€ et seulement 21% en ont pour plus de 100€. Le graphique suivant permet de croiser ces données avec celle des orientations productives des différents sites (figure n°59).

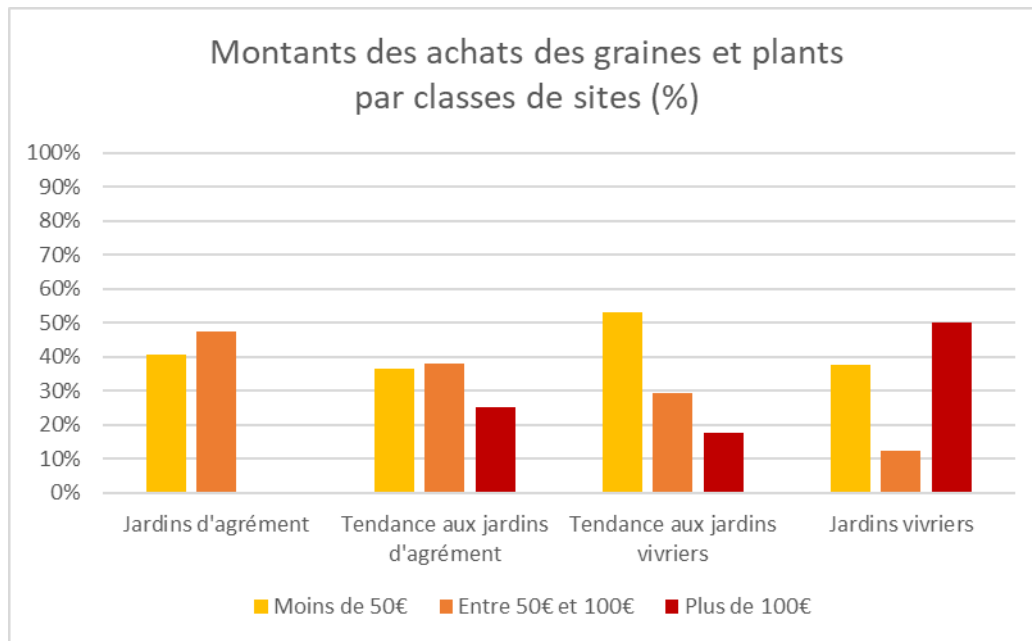


Figure 59 : Graphique présentant la répartition des achats de graines et plants par classes de sites (Jégat, 2019)

Les jardiniers des sites d'agrément ont tendance à faire des dépenses importantes (entre 50 et 100€ qui tendent vers plus de 100€) ce qui peut s'expliquer par un nombre important de jardiniers qui achètent leurs graines et plants en jardinerie où ces produits sont coûteux. A contrario, les dépenses des jardiniers des sites plus productifs sont moins élevées (partages entre jardiniers, achats groupés...), les dépenses des jardiniers des sites très productifs résultent de logiques plus binaires puisque certaines sont très élevées (grande diversité de variétés au cours de l'année ?) et d'autres plus faibles (autoproduction de graines par exemple). Ces coûts dépendent fortement des pratiques des jardiniers (cultures étalées ou non dans l'année) et de leurs approvisionnements (différence de prix entre les achats en grande surface et chez un maraicher).

2.2.4.4. Montants des achats de matériel

Le matériel est le secteur faisant l'objet de peu de dépenses. La majorité des enquêtés déclarent ne faire aucun achat (« mon matériel je le garde au fil des années », site de Cormelles), 23% dépensent entre 10 et 100€ mais ce sont souvent des primo-arrivants (« cette année on a beaucoup dépensé parce qu'il fallait acheter plein d'outils mais ce ne sera pas comme ça chaque année », site du Calvaire St Pierre), une minorité d'enquêtés déclarent dépenser moins de 10€ (« mettez quelques euros parce que parfois je casse un manche ou je rachète une bâche mais c'est vraiment très peu d'argent », site du Biez).

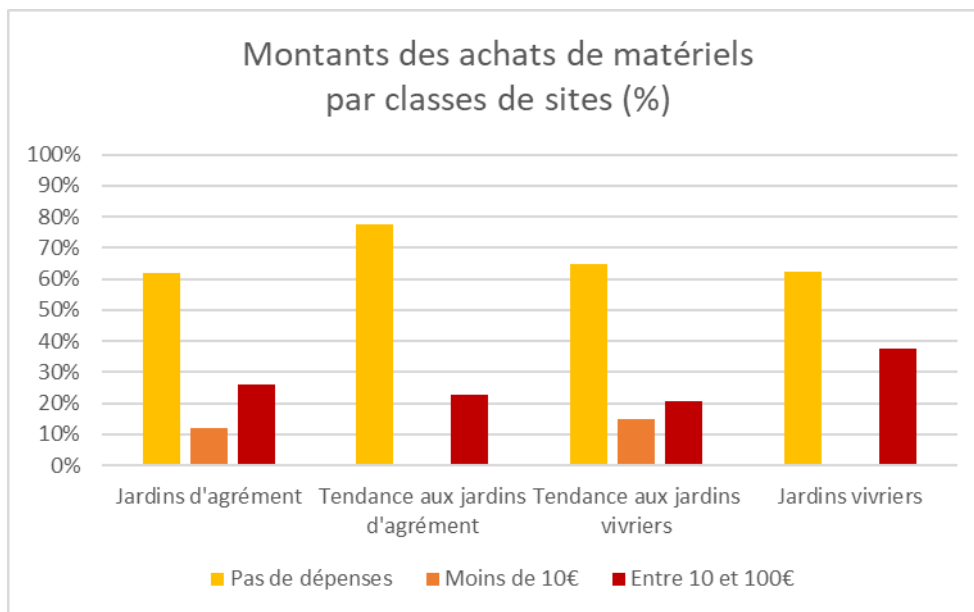


Figure 60 : Graphique présentant le montant des achats de matériels par classes de sites (Jégat, 2019)

Le graphique précédent présente les données des achats de matériels croisées avec celles des orientations productives des jardins (figure n°60). Les jardiniers des sites tournés vers l'agrément ne font aucune dépenses pour une grande majorité, quelques jardiniers dépensent plus de 10€ ce qui s'explique par le turn-over important (renouvellement de la population qui traduit le changement social en cours et division des parcelles en deux ou plus) et la vision du jardinage comme un loisir comme en témoigne un jardinier du site du Chemin Vert « cette année je me suis fait plaisir, je me suis offert un taille haie électrique ».

Les sites dont la fonction principale serait la production présentent des situations hétérogènes. Cela s'explique par l'enquête auprès de primo arrivants mais également par la vision différente du matériel selon les jardiniers, un jardinier du site de Fleury dira « chaque année, je demande un nouvel outil pour Noël » tandis qu'un enquêtés du site de la SMN confirmera « j'ai encore les outils que mon père utilisait même si j'ai dû changer quelques manches parce que je suis une brute ». C'est aussi la vision du jardinage qui peut expliquer cette différence de coût, un jardinier qui travaille uniquement à la main dépensera ainsi moins qu'un jardinier dont le travail mécanisé induit des coûts supplémentaires (essence, réparation...).

2.2.4.5. Coûts relatifs aux intrants

Le dernier secteur de dépenses est celui des intrants (éventuels engrais, pesticides, amendements...), ces derniers font l'objet d'assez peu de dépenses puisque 44% des enquêtes n'en achète jamais (aucune utilisation ou des dons notamment pour le fumier), 26% dépensent moins de 20€ par an, 22% y investissent entre 20 et 50€ et seulement 8% dépensent plus de 50€ (200€ maximum).

La répartition par sites ne permet pas de dégager de réelles tendances en terme de dépenses, ces dernières sont effectivement trop influencées par les caractéristiques de chacun des sites (règlements, sols...). Certains sites (notamment ceux situés sur d'anciennes carrières ou habitations) nécessitent d'enrichir la terre avec du terreau ou du fumier tandis que d'autres n'ont pas besoin d'être enrichi (notamment ceux de Mondeville). Les règlements jouent un rôle important dans la répartition des coûts, les jardiniers du site de Fleury sont poussés à traiter leurs jardins (la présidente de l'association,

à propos des exclusions disait « On les a virés parce qu'ils ne mettaient pas de traitements [...] nos jardins c'est pour se nourrir par pour faire du bio ») alors que les jardiniers des sites de Caen où les intrants chimiques ont été interdits doivent se débrouiller sans, un jardinier du site de Cormelles disait « je mets des pesticides biologiques parce qu'on a plus le droit de traiter la terre mais c'est beaucoup plus cher » (question du concept de pesticides biologiques).

2.2.4.6. Organisation intra-sites

Les coûts attribués aux jardins dépendant des échanges qui peuvent être faits entre les jardiniers (matériel, plants, légumes, intrants...). La majorité des jardiniers interrogés s'organisent entre eux (76%), une minorité n'échange pas avec les jardiniers qui l'entoure (24%), la répartition est homogène à l'échelle de l'agglomération, quelques sites proposent pourtant des situations originales (les jardiniers du site de la Gronde ne s'organisent que très peu entre eux notamment, certains sites comme Colombelles ou la Grâce de Dieu présentent des jardiniers qui s'organisent tous entre eux).

L'organisation intra-sites se traduit par des échanges de plants pour 55% des enquêtés, des échanges de matériels pour 15%, des achats groupés pour 13% et de l'entraide et des échanges de conseils pour 10%. Le graphique ci-dessous permet d'étudier la répartition des organisations en fonction des orientations fonctionnelles des sites (figure n°61).

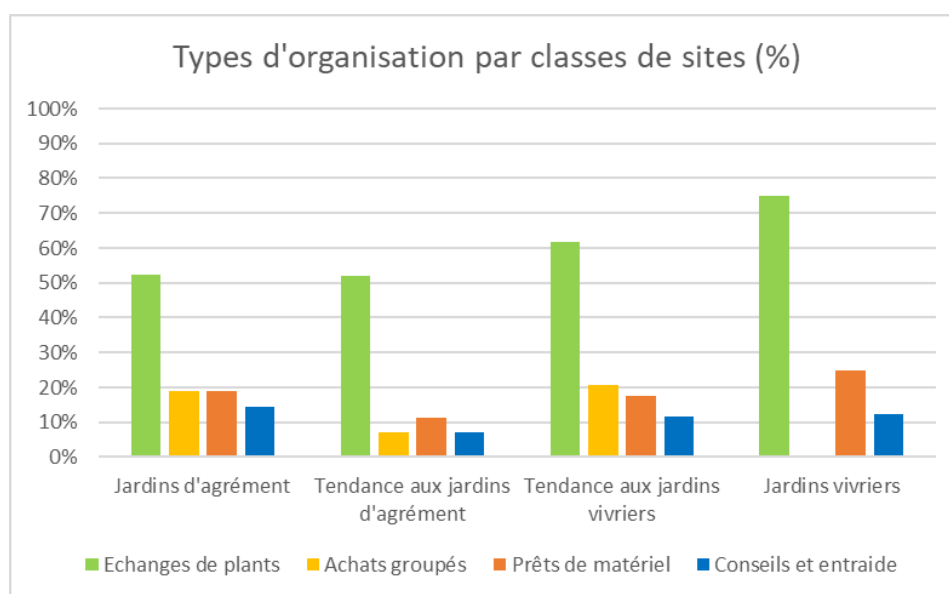


Figure 61 : Graphique présentant les types d'organisation par classes de sites (Jégat, 2019)

Les échanges de plants représentent la majorité des organisations dans l'ensemble des classes de sites de jardins. Les achats groupés sont exclus des jardins les plus productifs (achats à l'échelle des sites par les délégués). Les prêts de matériels sont présents dans l'ensemble des sites avec tout de même une surreprésentation dans les sites les plus productifs (notamment dû aux sites dont l'association achète du matériel que les jardiniers peuvent louer). Les échanges de conseils et d'aides sont également présents dans l'ensemble des sites. Finalement, la plupart des organisations entre jardiniers se font par petits groupes (îlot, bout d'allée, groupe de copains...).

Les orientations fonctionnelles des jardins familiaux de l'agglomération caennaise sont de plusieurs ordres distingués grâce aux pratiques et comportements des jardiniers recueillis grâce à l'enquête par questionnaires. Le tableau suivant (figure n°62) rappelle les différents éléments qui permettent de caractériser ces différentes orientations.

	Jardins d'agrément	Tendance aux jardins d'agrément	Tendance aux jardins vivriers	Jardins vivriers
Part de la surface cultivée	Moins de 40%	Entre 40 et 50%	Entre 50 et 60%	Plus de 60%
Sites de jardins	Calvaire St Pierre, Odon, Rue Verte	Chemin Vert, Gronde, Four, Cormelles	Beaulieu, Biez, Ifs, Colombelles, Carpiquet, Fleury	SMN
Fonctions principales (selon les jardiniers)	Production		Loisirs	
Motivations principales	Production et lien social		Production et exercice	
Ancienneté	Récente	Hétérogène		Ancienne
Pic de présence	Été		Printemps	
Présence hebdomadaire	Tous les jours (sauf pour les actifs)		2 à 5 fois par semaine	
Présence par jour	Longue (une demi-journée)		Courte (entre 1h et 5h)	
Fréquentation	Beaucoup de visiteurs		Peu de visiteurs	
Activités	Repas et jeux		Visites et discussions	
Équipement	Très équipés		Peu à pas équipés	
Coût du jardin	Très important	Important	Peu important	Important
Organisation entre jardiniers	Importante	Mineure	Importante	
Modèle	Agrément		Vivrier	

Figure 62 : Tableau récapitulatif de l'analyse des orientations fonctionnelles des jardins (Jégat, 2019)

Deux modèles de jardins familiaux peuvent alors être distingués grâce au rapport entretenus par les jardiniers avec ces derniers. Les jardins d'agrément d'une part qui se caractérisent par des surfaces cultivées qui représentent une faible part de la surface cultivable (moins de 50% de ces dernières) dans lesquels les jardiniers sont principalement motivés par la production de fruits et légumes et le lien social, la fonction la plus attribuée au jardin par les jardiniers est celle de la production ce qui paraît étonnant (beaucoup de réponses par fierté et pour légitimer sa présence au jardin). Ces motivations les poussent à fréquenter leurs jardins très régulièrement (tous les jours) et y rester sur une longue période (une demi-journée en moyenne). Le temps passé au jardin combine le jardinage, les repas (les jardins sont d'ailleurs très équipés) ainsi que les jeux pour les enfants, ce temps est partagé avec les nombreux visiteurs et particulièrement marqué durant les mois d'été. Le jardin représente un investissement important et est vu par les jardiniers comme un loisir coûteux. Ces jardins correspondent aux sites des communes de Caen, Cormelles et Hérouville St Clair.

D'autre part, les jardins vivriers qui sont caractérisés par une surface cultivée importante (plus de la moitié de la surface cultivable) dans lesquels les jardiniers sont particulièrement motivés par la production alimentaire et l'exercice (ce qui correspondrait à des jardiniers plus âgés), étonnement la fonction la plus citée par les jardiniers est celle du loisirs. Le temps passé au jardin se limite au jardinage

ce qui se traduit par un faible équipement, des visites qui sont rares et qui se limitent aux discussions mais une organisation entre les jardiniers qui est importante, une présence rapide et plus ponctuelle (deux à cinq fois par semaine). Ces jardins sont présents dans les sites du Sud et de l'Est de l'agglomération (Ifs, Mondeville, Fleury et Colombelles) ainsi que les sites de Carpiquet et Beaulieu.

2.3. JARDINS PARTAGES

Les jardins partagés ne peuvent pas faire l'objet d'une étude aussi détaillée que celle des jardins familiaux, notamment parce que l'échantillon est de très petite taille (seulement 9 enquêtés), ce dernier permet tout de même d'avoir un ordre d'idée des tendances des jardins partagés.

L'étude des surfaces n'est également pas envisageable, en effet, les formes des jardins partagés ne se prêtent pas à la digitalisation (le jardins réduit à des bacs, un certain nombre de ces jardins sont sous des arbres donc invisibles depuis le ciel et très éphémères : les photos aériennes de 2016 ne correspondent plus vraiment à la réalité du terrain en 2019). Les surfaces ne peuvent alors être étudiées que par le biais du questionnaire, même si la majorité des enquêtés (5 sur 9) disent cultiver plus de 60% de la surface qui leur est alloué, 4 jardiniers cultivent moins de 60% voire moins de 40% de la surface.

Les fonctions attribuées aux jardins partagés par les jardiniers interrogés sont parfaitement égales entre la production, le loisir et la sociabilité (8 jardiniers), par rapport aux enquêtés des jardins familiaux les enquêtés cite plus des fonctions relatives à la nature : « mon jardin me permet de m'occuper de la nature », « ça m'a permis de changer mon rapport à la nature », « je protège la nature ».

Le temps passé aux jardins diffère également par rapport aux jardiniers des jardins familiaux. Les enquêtés sont arrivés récemment aux jardins (entre un et sept ans) ce qui s'explique par le turn over important des jardins partagés (à l'échelle du jardin et des différentes équipes peuplant le jardin). Au cours de l'année, les jardiniers interrogés sont présents uniquement entre Avril et Novembre avec un pic observé entre Juin et Août. Les jardins partagés accueillent les jardiniers de manière assez régulière c'est-à-dire entre deux et cinq fois par semaine et y passe entre une heure et la demi-journée.

La majorité des jardiniers interrogés viennent seul au jardin, seulement deux d'entre eux considèrent le jardinage comme une activité familiale. Les jardins sont fréquentés par les amis puis la famille qui viennent surtout visiter les jardins (pour 8 enquêtés). Les jardins sont assez peu équipés, les quelques équipements sont des sièges présents chez 6 jardiniers, cela peut s'expliquer par le fait que les jardins partagés sont collectifs et les équipements sont souvent mis en commun.

Les jardins partagés font l'objet de coût moins important puisqu'ils s'élèvent à 82€ par an en moyenne. Les graines et plants sont le budget le plus important (39€/an en moyenne, le maximum est de 100€ qui s'explique surtout par les achats de graines dans des magasins non spécialisés comme Nature et Découverte ou Natureo), le matériel revient en moyenne à 20 euros par an tandis que les intrants sont peu utilisés mais reviennent assez cher pour ceux qui utilisent des matériaux biologiques.

Enfin, l'ensemble des jardiniers disent s'organiser entre eux par le biais d'échanges de plants (6/9), de matériel ou d'achats groupés.

L'agglomération caennaise accueille des sites de jardins familiaux dont la composition est hétérogène, celle-ci présente deux grands types de jardins. D'un côté des jardins peu cultivés (moins de 50% de la surface cultivable) dont l'orientation fonctionnelle serait l'agrément d'après les pratiques des jardiniers (équipement important, présence en été, investissement financier important, jardin comme vecteur de lien social) qui correspondent aux nouvelles formes de jardins (parcelles de petite taille récemment créées ou en cours de transformation). A l'opposé, des jardins plus cultivés (plus de 50% de la surface cultivable) dont l'orientation fonctionnelle serait la production d'après les pratiques des jardiniers (jardin comme loisir, peu de temps consacré au jardin, limite du potager, peu d'équipement, présence relative à la saison végétative...) qui correspondent aux anciennes formes de jardins (parcelles de taille importante, public sélectionné en fonction de son origine sociale) ou aux jardins sans réglementations (parcelle de taille importante dont l'objectif est de produire comme les sites de Carpiquet et de la SMN). Cette classification est à nuancer puisqu'elle résulte d'un travail de SIG réalisé en amont du travail de terrain qui en est sa principale limite (mauvaise connaissance du terrain qui induit des erreurs d'interprétation) et de l'analyse des enquêtes ne regroupant qu'un petit nombre de jardiniers (21% de la population mère uniquement), d'autant plus que la classification tient compte des tendances de groupes et non pas des comportements individuels des jardiniers. Une grande partie des jardiniers interrogés intègre l'aspect économique dans leurs motivations, ces derniers appartiennent sans doute à des ménages dont les ressources financières sont restreintes. Les quelques jardiniers que la rentabilité du jardin ne motive pas sont issus de la nouvelle vague de jardiniers récemment arrivés dont le jardin, vécu comme un loisir/plaisir est souvent à perte.

PARTIE 3
LES JARDINIERS DANS LA VILLE

Un des grands questionnements centraux de cette étude était d'étudier la répartition spatiale et sociale des jardiniers. Pour étudier la place des jardiniers dans la ville, plusieurs matériaux seront mobilisés. Un travail de SIG réalisé à partir des adresses personnelles des jardiniers permettra d'étudier la répartition spatiale des jardiniers, des bases de données externes (notamment de l'INSEE) permettront d'en étudier la répartition sociale. Les résultats des enquêtes de terrain (questionnaires et entretiens) seront également mobilisés pour compléter l'analyse spatiale et renforcer l'étude sociale. L'objectif de cette partie est de s'intéresser au public des jardins familiaux de l'agglomération caennaise, d'en comprendre les logiques sociales et spatiales pour in fine en dresser la typologie.

3.1. METHODOLOGIE DU SIG DES ADRESSES

D'après les différentes lectures réalisées et les questionnaires des jardins rencontrés, un changement social serait en cours dans les jardins, en effet, les nouveaux jardiniers seraient des personnes issues de classes sociales moyennes à supérieures et viendrait, d'une certaine façon, gentrifier les jardins familiaux. De plus, un des questionnements de départ était de supposer qu'il existait un lien entre l'autoproduction et l'origine sociale. C'est pour tenter d'apporter des éléments d'analyses qu'un travail de SIG a été réalisé sur la répartition spatiale, et donc sociale des jardiniers.

3.1.1. Méthodologie de spatialisation des jardiniers

3.1.1.1. Récupération des adresses

La méthodologie de ce travail de système d'informations géographique est issue d'un cheminement important. Le premier souhait était de récupérer les adresses grâce au questionnaire, celui-ci a rapidement trouvé sa limite dans l'impossibilité d'enquêter l'ensemble des jardiniers, l'inexactitude des données (certains jardiniers auraient refusé de donner leur adresse exacte) et la temporalité de cette issue (le travail de SIG n'aurait pas pu voir le jour après le travail de terrain). C'est donc grâce aux listes des associations que le travail a pu être réalisé, chaque entretien avec les représentants des jardins a permis de récupérer les listes des jardiniers.

Certains registres étaient transmis sous Excel tandis que d'autres étaient simplement photographiés sur papier dans les jardins, la première étape du travail a donc été de compiler l'ensemble des données recueillies dans une seule même base. Cette base de données se composait alors de l'ensemble des adresses des jardiniers ayant un jardin par le biais d'une association (il manque en effet les adresses des sites de Carpiquet et de la rue de Brière dont les représentants n'ont pas pu être rencontrés et du site de la SMN dont les adresses ne sont pas connues par le représentant), le genre du jardinier (femme/homme), ainsi que la cotisation annuelle et la caution versée par les jardiniers.

ID	ID SITE	SITE	COMMUNE DU SITE	GENRE	ADRESSE	COMMUNE	CODE POSTAL	LOYER (/an)
533	BE1	BEAULIEU	CAEN	H	18 Boulevard André Detolle	CAEN	14000	85 €
534	BE2	BEAULIEU	CAEN	H	9 rue André Églantiers	CAEN	14000	85 €
535	BE3	BEAULIEU	CAEN	F	3 RESIDENCE André Gerbold	CAEN	14000	85 €
536	BE4	BEAULIEU	CAEN	H	11 RESIDENCE André Racine	CAEN	14000	85 €
537	BE5	BEAULIEU	CAEN	F	12 rue André Moulin	CAEN	14000	85 €
538	BE6	BEAULIEU	CAEN	H	41 AVENUE André Schumann	CAEN	14000	85 €
539	BE7	BEAULIEU	CAEN	H	20 rue André Oresme	CAEN	14000	85 €
540	BE8	BEAULIEU	CAEN	H	André D'authie	CAEN	14000	85 €
541	BE9	BEAULIEU	CAEN	F	24 RUE André Oresme	CAEN	14000	85 €
542	BE10	BEAULIEU	CAEN	H	60 Bd André Pompidou	CAEN	14000	85 €
543	BE11	BEAULIEU	CAEN	H	43 rue André Adam	CAEN	14000	85 €
544	BE12	BEAULIEU	CAEN	H	2 RESIDENCE André Gerbold	CAEN	14000	85 €
545	BE13	BEAULIEU	CAEN	H	André Olympia	CAEN	14000	85 €
546	BE14	BEAULIEU	CAEN	F	17 rue André Oresme	CAEN	14000	85 €
547	BE15	BEAULIEU	CAEN	H	109 RUE André L'église	CAEN	14000	85 €
548	BE16	BEAULIEU	CAEN	H	19 rue André Peguy	Caen	14000	85 €
549	BE17	BEAULIEU	CAEN	H	2 RUE André Buron	CAEN	14000	85 €
550	BE18	BEAULIEU	CAEN	F	3 RESIDENCE André Racine	CAEN	14000	85 €
551	BE19	BEAULIEU	CAEN	H	37 rue André Chatelet	St GERMAIN LA BLANCHE HERBE	14280	85 €
552	BE20	BEAULIEU	CAEN	H	2 AVENUE André Merlin	CAEN	14000	85 €
553	BE21	BEAULIEU	CAEN	H	134 rue André L'église	St GERMAIN LA BLANCHE HERBE	14280	85 €

Figure 63 : Illustration de la base de données (Jégat, 2019)

3.1.1.2. Géoréférencement des adresses

Au fur et à mesure que les registres étaient récupérés, les jardiniers étaient géoréférencés sous Qgis. Pour cela, l'adresse de chaque jardinier recensé était recherchée dans Google Maps puis vérifiée dans Géoportail, afin de créer un point sur le bâtiment correspondant de la BD Topo de 2016. A la fin de ce travail, le projet se composait de 678 points correspondants aux jardiniers recensés (en sachant que les registres ne comprenaient pas les attributions de fin d'hiver et que trois sites ne sont pas représentés) dont chaque point était relié, dans ses attributs, au site de jardin d'appartenance (voir figure n°64).



Figure 64 : Illustration du géoréférencement des jardiniers, site du Chemin Vert (Jégat, 2019)

3.1.1.3. Traitements sur la base de données

La base de données ainsi réalisée ne permettait pas d'analyser la répartition socio-spatiale des jardins familiaux. Chaque point a donc été relié au site de jardins dont le jardinier dépendait. Cette étape a permis de créer une carte en oursin (voir figures n°65 et n°66) pour chaque site de jardin (voir annexe n°1 : livret monographique) et de calculer les distances entre les jardins et les domiciles des jardiniers (à vol d'oiseau).

Enfin, pour comprendre la composition sociale de cette répartition spatiale, certaines données fournies par l'INSEE ont été corrélées. Les données carroyées (200 mètres) ont permis d'étudier le revenu moyen par carreau, mais également la densité de jardiniers par carreau. Les données des quartiers prioritaires de la politique de la ville ont quant à elles permis de quantifier le nombre de jardiniers appartenant à des classes plus populaires. Les types d'habitation ont également été renseignés lors de la digitalisation de manière à pouvoir étudier la part de jardiniers en habitat collectif et celle en habitat individuel.

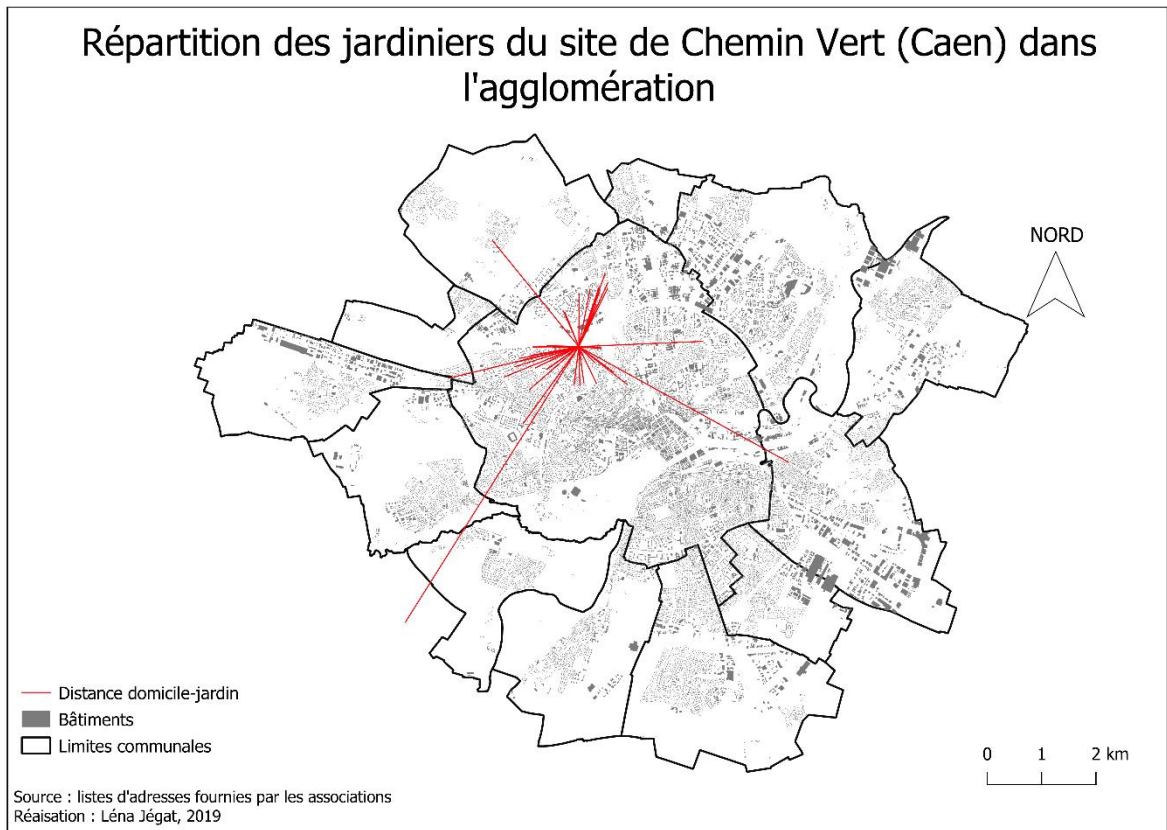


Figure 65 : Cartographie de la répartition des jardiniers (locale), site du Chemin Vert (Jégat, 2019)

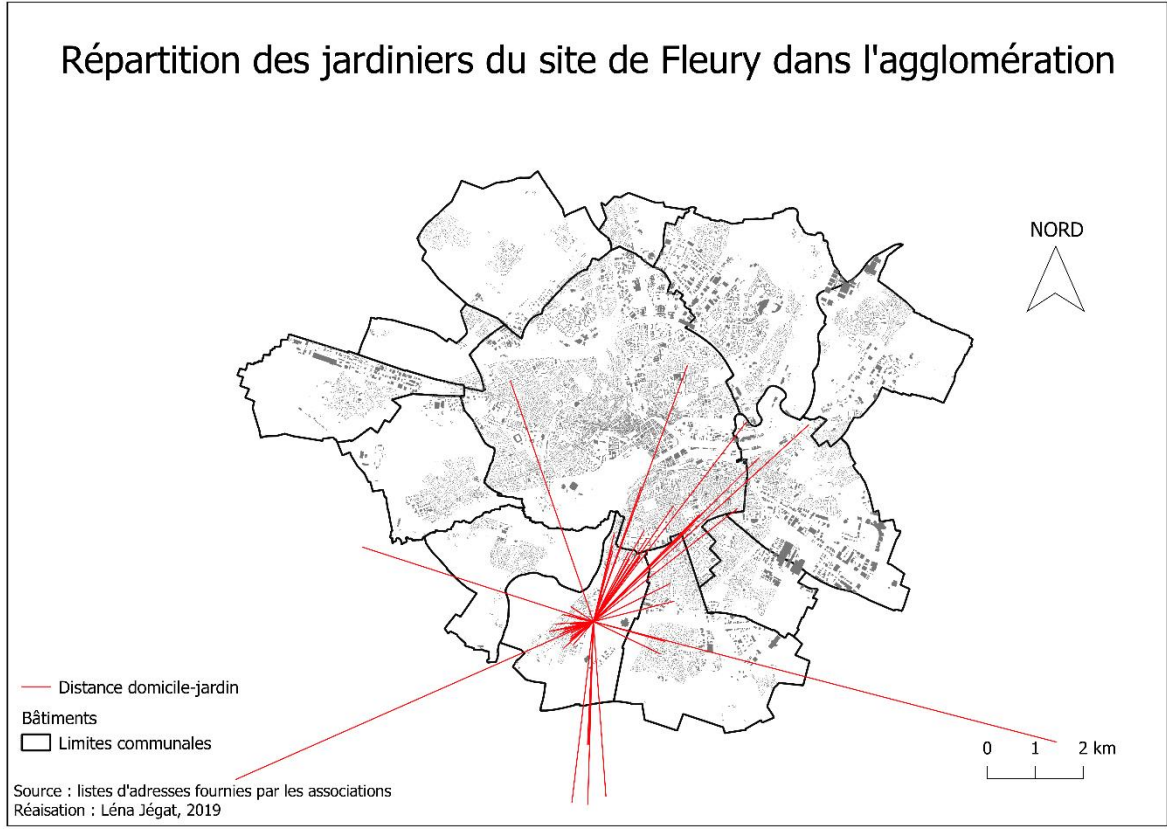


Figure 66 : Cartographie de la répartition des jardiniers (intercommunale), site de Fleury (Jégat, 2019)

3.1.1.4. Limites du travail

Ce travail comporte évidemment des limites, en effet, la base de données est incomplète puisque trois sites n'avaient pas de registres de jardiniers ou n'ont pas pu être récupérés ce qui fausse les données. Certaines listes étaient d'ailleurs incomplètes ou obsolètes, d'autant que certains jardiniers indiquent une adresse au sein de la commune du jardin alors qu'ils n'y résident pas. Enfin, certains géoréférencements sont sans doute inexacts, en effet, certaines adresses ne sont pas disponibles sur Google Maps et sur Géoportail notamment pour les quartiers d'Hérouville St Clair (et une vérification sur le terrain n'aurait pas été possible).

3.2. DISTANCES DOMICILE/JARDIN

Les premières données que ce travail de SIG permet d'étudier sont les distances entre les sites de jardins et les domiciles des jardiniers. A l'échelle de l'agglomération, les jardiniers résident en moyenne à 1535 mètres (vol d'oiseau) du site de jardins familiaux auquel ils appartiennent. Le jardinier qui habite le plus proche de son jardin y est séparé de 38 mètres (site annexe rue de Bière à Mondeville) tandis que le jardinier le plus éloigné réside à 15,6 km de son jardin (site de Fleury).

Il existe différentes logiques dans la répartition de cette distance à l'échelle des communes. Les communes de Colombelles, Mondeville et Ifs dont les jardiniers résident, en moyenne, à moins de 1000 mètres du jardin. Les communes de Caen et Hérouville-Saint-Clair dont les jardiniers se répartissent en moyenne dans un cercle de 1500 mètres autour du jardin. Enfin, les communes de Cormelles-Le-Royal et Fleury-sur-Orne dont les jardiniers résident en moyenne à 2000 mètres du jardin. Ces trois groupes de communes s'inscrivent dans des logiques différentes qui résultent des critères de recrutement des jardins : le premier groupe est composé de communes de tailles relativement restreintes et dont le recrutement est local et strict (aucun jardinier ne réside en dehors de la commune), le deuxième groupe fait également l'objet d'un recrutement local (sur des communes de tailles plus importantes) et assez strict (les jardiniers sont censés résider au sein des communes mais aucune vérification n'est réalisée et nombreux sont les jardiniers à déménager ou à falsifier leurs adresses). Enfin, les communes du troisième groupe sont de deux ordres : d'abord, la commune de Cormelles qui fait l'objet d'un recrutement particulier puisque désignée comme « les jardins de Caen à Cormelles » (le recrutement se fait donc sur plusieurs communes), la commune de Fleury fait quant à elle l'objet d'un recrutement large comme le dit la présidente de l'association « on essaie de privilégier les habitants de Fleury mais la plupart viennent d'ailleurs ».

Au niveau de la répartition des jardiniers à l'échelle des sites, les cartes réalisées (voir annexe n°1 : livret monographique) permettent de distinguer plusieurs éléments : des sites où le recrutement semble très local (les annexes de Mondeville, les sites d'Hérouville, de Colombelles et d'Ifs), des sites au sein desquels les jardiniers sont plus éparpillés dans l'agglomération (les sites de Caen et de Mondeville) et des sites dont le recrutement est beaucoup plus intercommunal (les sites de Cormelles et de Fleury). Les distances moyennes entre les sites de jardins et les domiciles des jardiniers peuvent ensuite être étudiées, le tableau ci-dessous (figure n°67) en présente les résultats. Cela vérifie les résultats issues de l'étude des cartes : les sites de Mondeville (sauf le site SNCF, situé sur la limite Mondeville/Caen et dont le recrutement est plus ouvert), Colombelles et Ifs présentent des jardiniers très locaux, les sites de Caen et Hérouville St Clair accueillent des jardiniers résidant en moyenne entre 1000 et 2000 mètres tandis que les jardiniers des sites de Cormelles et Fleury résident à des distances plus importantes de leur jardins (plus de 2 kilomètres en moyenne).

ID	Commune	Distance moyenne
Annexe Rue de Brière	Mondeville	213 m
Annexe Rue L. Gille	Mondeville	359 m
Colombelles	Colombelles	624 m
Gronde	Mondeville	723 m
Annexe Rue des Roches	Mondeville	799 m
Ifs	Ifs	839 m
Biez	Mondeville	987 m
Chemin Vert	Caen	1 022 m
Calvaire	Caen	1 115 m
Annexe du Biez	Mondeville	1 158 m
PMR	Hérouville	1 297 m
Rue du Four	Hérouville	1 313 m
SNCF	Mondeville	1 380 m
Beaulieu	Caen	1 463 m
Rue Verte	Hérouville	1 639 m
Grâce de Dieu	Caen	1 680 m
Rue de la Corderie	Hérouville	1 882 m
Cormelles	Cormelles	2 005 m
Odon	Caen	2 049 m
Fleury	Fleury	2 109 m

Figure 67 : Tableau présentant les distances moyennes entre les résidences des jardiniers et leurs jardins (Jégat, 2019)

Les vingt-trois sites de l'agglomération caennaise ont ensuite été regroupés en sept classes distinctes (séparées par les paliers importants) dans le tableau suivant (figure n°68). La première classe regroupe des sites dont le recrutement se fait à très petite échelle (moins de 400 mètres), la deuxième classe dont le recrutement moyen se fait à moins d'un kilomètre, la troisième dans laquelle le recrutement moyen est à moins de 1,3 km, la quatrième présente des sites dont le recrutement moyen est inférieur à 1,5 kilomètre, pour la cinquième celui-ci correspond à 1,7km, le recrutement moyen de la sixième est supérieur à 1,8 kilomètre, enfin, la septième classe regroupe les trois sites dont les adresses des jardiniers ne sont pas connus. Cette classification va permettre d'étudier la répartition par sites en diminuant les effets relatifs à la taille des échantillons d'enquêtés.

	Aire de recrutement moyenne	Sites concernés
Classe 1	Moins de 400 m	Annexes rues de Brière et Léonard Gilles
Classe 2	Moins de 1 000 m	Colombelles, Gronde, Ifs et annexe rue des Roches
Classe 3	Moins de 1 300 m	Biez, Chemin Vert, Calvaire et annexe du Biez
Classe 4	Moins de 1 500 m	PMR, Rue du Four, SNCF et Beaulieu
Classe 5	Moins de 1 700 m	Rue Verte et Grâce-de-Dieu
Classe 6	Plus de 1 800 m	Rue de la Corderie, Cormelles, Odon et Fleury
Classe 7	Pas de données	SMN, Carpiquet et Brière

Figure 68 : Tableau présentant la classification des sites en fonction de leur aire de recrutement (Jégat, 2019)

L'étude des distances peut être enrichie grâce au temps de trajet des jardiniers. Cette variable est issue de l'enquête par questionnaire et se trouvait dans la partie sur l'appropriation du jardin. Les données qui suivent sont donc basées uniquement sur l'échantillon composé de 156 jardiniers. A l'échelle de l'agglomération, la majorité des jardiniers enquêtés (56%) ont un temps de trajet très court entre leurs domiciles et leurs jardins (moins de 10 minutes), 36% des jardiniers enquêtés mettent entre 10 et 20 minutes à faire le trajet tandis que seulement 8% mettent plus de 20 minutes (avec un maximum de 40 minutes). Une majorité de jardiniers aurait donc un jardin qui serait très proche son habitation, malgré cela, lors de l'enquête par entretiens un certain nombre de jardiniers confiait faire pousser leurs aromates chez eux pour plus de praticité comme en témoigne un jardinier du site d'Ifs « si fallait que je vienne au jardin à chaque fois que je voulais un brin de thym je ne m'en sortira pas ».

Pour étudier la répartition du temps de trajet par site, ce sont les différentes classes présentées plus haut qui seront utilisées, celles-ci permettent de regrouper les sites dont les distances moyennes domicile-jardin sont semblables et ainsi pouvoir étudier des groupes homogènes dont la composition des échantillons de jardiniers interrogés est plus importante (figure n°69). De manière générale le temps de trajet reste majoritairement inférieur à 20 minutes dans l'ensemble des sites. Les jardiniers appartenant aux sites dont l'aire de recrutement moyenne est inférieure à 1km mettent très peu de temps à se rendre au jardin (82% d'entre eux mettent moins de 10 minutes). Au fur et à mesure de l'avancée vers les aires de recrutement moyennes de plus en plus larges, les temps de trajets inférieurs à 10 minutes laissent place à des temps de trajets plus importants (particulièrement entre 10 et 20 minutes), exception faite de la quatrième classe qui comprend le site de la rue du Four (Hérouville St Clair) dont l'accès se fait exclusivement en voiture ce qui réduit fortement les temps de trajet. Enfin, les sites dont les adresses ne sont pas connues présentent des jardiniers dont la répartition des temps de trajet est similaire à celle des sites d'Ifs et du Biez (situé entre la deuxième et la troisième classe).

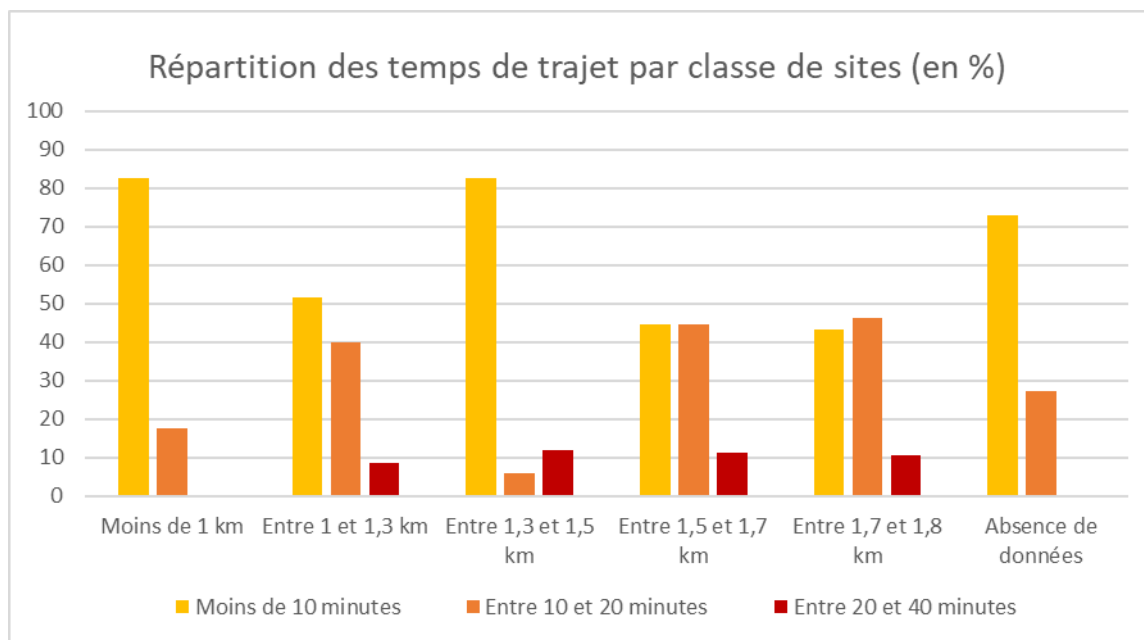


Figure 69 : Graphique présentant la répartition des temps de trajet par classes de sites (Jégat, 2019)

Pour conclure, les aires de recrutement des sites de jardins recouvrent entièrement la surface de l'agglomération, celles-ci sont plus ou moins locales et répondent aux critères de sélection spatiale mis en place par les associations de jardins ou les gérants des sites et déterminent ainsi les temps de trajet séparant les jardiniers de leurs domiciles. Ces données sont tout de même à nuancer pour plusieurs

raisons : l'incertitude face aux adresses transmises par les associations (de nombreux jardiniers ayant confirmés dans l'enquête par questionnaire avoir déménager ou avoir transmis l'adresse d'un tiers lors de l'inscription au jardin et l'étude des trajets ne tient pas compte du moyen de transport utilisé pour faire les trajets domicile-jardin (en 10 minutes il est autant possible de traverser la ville en voiture que de faire 200 mètres à pied).

3.3. HABITAT DES JARDINIERS ET REPARTITION SOCIALE

Le travail de SIG a ensuite permis d'étudier les types d'habitats des jardiniers et par conséquent la répartition sociale de ces derniers. Lors du géoréférencement des adresses des jardiniers, le type d'habitat était renseigné dans la table attributive, pour cela, ce sont d'abord les informations issues de la BD Topo qui ont été utilisées (nombre d'étages des bâtiments), celles-ci n'étant pas assez précises, c'est simplement grâce à Google Street que les logements ont pu être classés entre collectifs et individuels.

A l'échelle de l'agglomération, 31% des jardiniers recensés grâce aux adresses résident en habitat individuel tandis que 69% de ces mêmes jardiniers résident en habitat collectif. Quant aux jardiniers interrogés grâce aux enquêtes de terrain, c'est 27% d'entre eux qui vivent en habitat individuel et par conséquent 73% d'entre eux qui vivent en habitat collectif.

Enfin, ces données ont été croisées avec les données des sites de jardins, les résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous (figure n°70). Trois sites présentent des jardiniers dont les logements sont collectifs (le site de Carpiquet est cependant à nuancer puisque les chiffres sont issus uniquement des enquêtes et ne recense donc pas l'ensemble des jardiniers). Un groupe assez homogène se distingue ensuite avec six sites présentant une grande majorité des jardiniers en habitat collectif (plus de 80% d'entre eux), suivi par un groupe de quatre sites dont la part d'habitat collectif est moins importante mais reste majoritaire. Un site présente une situation équilibrée avec autant de jardiniers en individuel qu'en collectif (à nuancer puisque le site compte seulement quatre parcelles). Enfin, on retrouve trois derniers groupes : le premier regroupe quatre sites dont la part de logement individuel se situe autour de 60%, le deuxième regroupe deux sites dont la part de logement individuel est supérieure à 85%, le dernier groupe présente des sites dont l'ensemble des jardiniers résident en logement individuel (ces sites ne comptent cependant que deux parcelles chacun), les sites où l'habitat individuel est particulièrement important sont, pour une grande majorité situés à Mondeville.

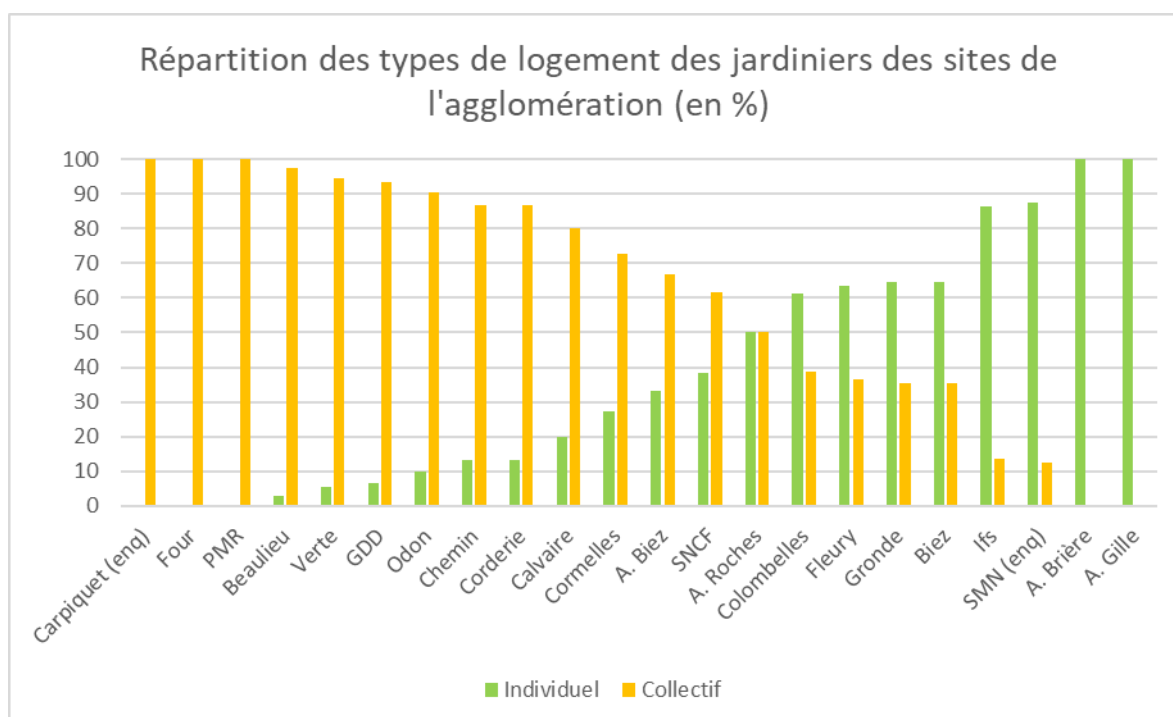


Figure 70 : Graphique présentant les types d'habitat à l'échelle de l'agglomération (Jégat, 2019)

Les données de localisation des habitats des jardiniers ont ensuite été croisées avec les données des quartiers prioritaires de la politique de la ville disponible grâce au Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET). Ces données permettent d'obtenir des informations plus précises sur la répartition sociale des jardiniers. C'est 26% des jardiniers étudiés qui résident dans des quartiers prioritaires qui se répartissent de la manière suivante : cinq dans celui de Colombelles, huit pour la Pierre Heuzé, dix pour le Calvaire St Pierre, vingt-cinq au Chemin Vert, vingt-six pour la Grâce de Dieu quarante et un pour Hérouville, et cinquante-quatre à la Guérinière. Cela permet de dire qu'au moins 26% des jardiniers de l'agglomération caennaise appartiennent aux classes populaires.

L'étude de la répartition par sites permet de remarquer que seulement certains sites de jardins accueillent des jardiniers habitant au sein de quartiers prioritaires : le site de la Corderie à Hérouville (67% des jardiniers), le site du Four à Hérouville (51% des jardiniers), le site de Cormelles (44% des jardiniers), le site de la Grâce de Dieu (40% des jardiniers), le site du Calvaire St Pierre (40% des jardiniers), le site de la rue Verte à Hérouville (39% des jardiniers) et site annexe aménagé pour les personnes à mobilité réduite (33% des jardiniers), le site du Chemin Vert (23% des jardiniers), le site de l'Odon (11% des jardiniers), le site de Beaulieu (10% des jardiniers) et le site de Fleury (8% des jardiniers). Ces données représentent dont un intérêt sociologique : certains sites accueillent un grand nombre de jardiniers issus des quartiers prioritaires ce qui questionne le rapport aux jardins de ces personnes dont les ressources financières sont réduites. Cela pourrait expliquer le caractère productif de certains jardins et surtout, la vision du jardin comme un lieu de loisir/de détente, lors des entretiens un certain nombre de jardiniers en témoignaient comme ce jardinier de la Grâce de Dieu en guise d'explication de ce qui l'avait poussé à avoir un jardin « j'habite en HLM au 3^{ème} étage », ou encore ce jardinier du Chemin Vert « si je passais mes journées à la maison [habite en HLM] je deviendrais fou ».

Les habitants des quartiers prioritaires ont, dans une grande majorité de cas un jardin au sein de leur commune de résidence (Caen pour les quartiers du Calvaire Saint Pierre et du Chemin Vert, Hérouville pour les quartiers de la Grande Delle, du Val, des Belles Portes, du Grand Parc et de la Haute Folie, Colombelles pour Colombelles, Cormelles pour la Guérinière), seul deux quartiers présentent des jardiniers dont la répartition est originale (la Pierre Heuzé dont les jardiniers sont pour 90% d'entre eux sur le site de Cormelles et la Grâce de Dieu dont les jardiniers se répartissent entre Caen, Fleury et Cormelles ce qui s'explique par sa situation de carrefour entre les trois communes).

Pour conclure sur l'étude des types d'habitats des jardiniers, l'agglomération caennaise présente des sites dont la plupart des jardiniers résident en habitat collectif, notamment les sites de Caen, Carpiquet, Hérouville Saint Clair (commune présentant un nombre de jardiniers résidant en quartier prioritaire particulièrement élevé) ainsi qu'à Cormelles. Celle-ci présente également des sites dont la plupart des jardiniers résident en logement individuel, notamment les sites des communes de Mondeville, Ifs, Fleury et Colombelles. Ces données sont un bon indicateur de la composition sociale des différents sites de jardins. Enfin, les données de Caen pour l'année 2018 peuvent être comparées avec les données issues de l'étude réalisée en 2009 pour la France entière : la part de jardiniers résidant en habitat collectif aurait augmentée de 8 points de pourcentage en 10 ans (passant de 61% à 69%) ou bien serait supérieure à la moyenne nationale de 8 points de pourcentage (plus vraisemblable). Tandis que les habitats individuels représentent 31% des jardiniers de Caen (2018) et 38% des jardiniers français (2009).

3.4. COMPOSITION SOCIALE DES JARDINS

Pour approfondir l'étude sur la composition sociale des jardins, précédemment présentée sur la base du type d'habitat des jardiniers, la partie qui suit va présenter les variables relatives aux activités des jardiniers, et aux professions et catégories socio-professionnelles auxquelles ils appartiennent.

Au niveau de la situation professionnelle des jardiniers enquêtés, une grande majorité de ces derniers sont retraités (65% soit 101 jardiniers), les actifs représentent près de 19% d'échantillon interrogés (soit 45 jardiniers) tandis que les inactifs représentent 6% de l'échantillon (9 jardiniers) enfin, les étudiants représentent 0,6% de l'échantillon (soit 1 jardinier). La population étudiée est en grande majorité retraitée.

Deux études ont alors pu être menées à partir de ces données pour s'interroger sur les professions et catégories socio-professionnelles des enquêtés. La première se concentre sur les PCS d'appartenance des jardiniers retraités. Ces derniers sont en grande majorité soit employés (38% des jardiniers enquêtés) soit ouvriers (37% des jardiniers enquêtés), les autres catégories sont bien moins représentées avec seulement 11% des enquêtés qui appartenaient aux professions intermédiaires, 10% aux cadres et professions intellectuelles supérieures. Enfin, seulement 4% étaient artisans/commerçants et 1% sans activité professionnelle. Les jardiniers retraités sont donc en grande majorité issus des classes sociales populaires.

La seconde étude se concentre sur les PCS d'appartenance des jardiniers ayant une activité professionnelle. Comme pour les retraités, les catégories dominantes sont celles des employés (45% des enquêtés) et ouvriers (33% des jardiniers enquêtés) avec tout de même des employés plus largement représentés (gagnant 7 points de pourcentage) en dépit des ouvriers (perdant 5 points de pourcentage). Les professions intermédiaires représentent toujours 9% de la population mais ce sont les artisans et commerçants qui font leur apparition (9% de la population c'est-à-dire une augmentation de 5 points de pourcentage) contrairement aux cadres et professions intellectuelles supérieures qui perdent 6 points de pourcentage (passant à 4% des jardiniers enquêtés).

Les jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise sont donc en grande majorité retraités et appartiendraient à des classes sociales populaires. Pour nuancer ces données, le travail réalisé par la FNJFC et FranceAgriMer (2009) peut être mobilisé. La part de retraités est relativement semblable (4 point de pourcentage en plus à Caen en 2018), les ouvriers, sans emploi et artisans et professions intermédiaires sont plus nombreux à Caen en 2019 (respectivement 3, 3 et 1 points supplémentaires) en dépit des employés (10 points) et des cadres (1 point). Ces différences démontrent les changements sociaux en cours au sein des jardins familiaux qui sont à nuancer puisque les chiffres ne portent pas sur la même population (l'agglomération de Caen étant, par exemple, historiquement ouvrière).

3.5. REVENUS ET RESSOURCES FINANCIERES DES JARDINIERS

Le travail de géoréférencement des jardiniers a pu être enrichi par les données carroyées de l'INSEE, ces dernières permettent d'obtenir un certain nombre d'informations sur les personnes vivant dans des carrés de 200 mètres de côté. Le nombre de jardiniers a été compté pour chaque carreau ce qui a permis d'étudier leur densité ainsi que leur niveau de revenus, pour une meilleure compréhension, l'analyse les considérera comme limité aux salaires des enquêtés mais ces derniers peuvent comprendre les rentes de capitaux immobiliers par exemple (la plupart des jardiniers résidant en appartement, voir dans des quartiers d'habitat social, il est peu probable que ces derniers dispose de rentes foncières).

Le graphique ci-dessous (figure n°71) présente le croisement des données de revenus pour l'année 2016 (moyenne des revenus mensuels par ménage pour chaque carreau) et les données issues du géoréférencement (nombre de jardiniers résidant dans chaque carreau), c'est à dire la moyenne des revenus mensuels moyens par tranche de nombre de jardiniers par carreau. Le niveau de revenus et le nombre de jardiniers par carreau sont fortement corrélés. Il y a donc un lien fort entre les carreaux où les revenus sont élevés c'est-à-dire supérieurs à un SMIC par mois et par ménage (ce qui englobe les couples ayant un salaire chacun par exemple) et la faible présence des jardiniers c'est-à-dire moins de 3 par carreau. A contrario, il existe également un lien important entre les carreaux où les revenus moyens sont peu importants c'est-à-dire correspondant à moins d'un SMIC par ménage et par mois (petites retraites, ménages d'une seule personne, un seul salaire, aides de l'Etat...) et la forte présence de jardiniers (entre quatre et onze par carreau). Le niveau de revenu mensuel moyen est donc fortement corrélé avec le nombre de jardiniers par carreau (le coefficient étant de 0,84). Deux groupes peuvent être distingués : d'un côté de la médiane de l'aire urbaine (1751€/mois) un groupe centré autour de deux jardiniers par carreau dont les revenus moyens se situent autour de 2483€/mois, de l'autre, un groupe autour de sept jardiniers par carreau dont les revenus moyens se situent autour de 1208€/mois.

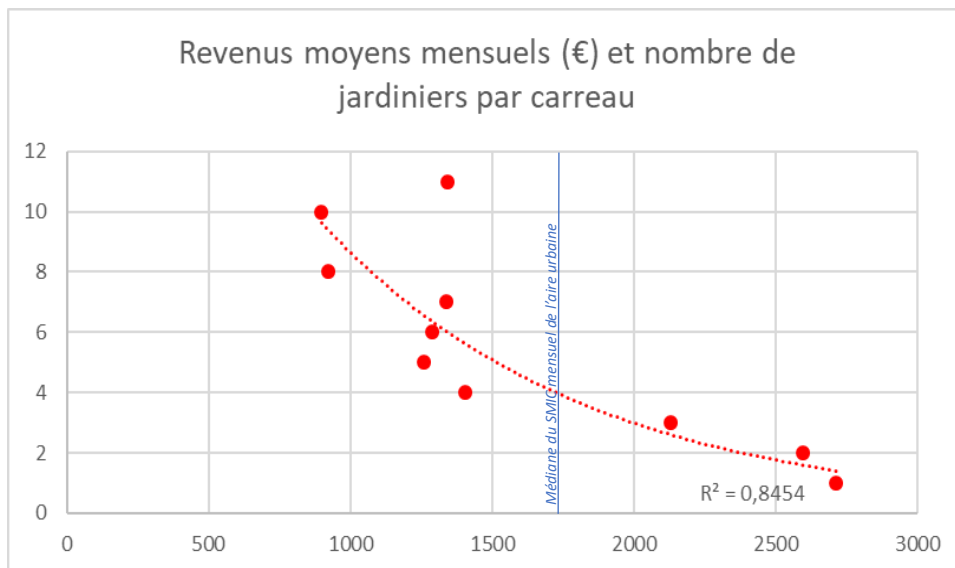


Figure 71 : Graphique présentant le rapport entre les revenus moyens et la densité de jardiniers (Jégat, 2019)

Pour conclure sur les ressources financières des jardiniers, il faut rappeler qu'il existe une corrélation très importante entre le nombre de jardiniers par carreau et leur niveau de revenu moyen. Dans l'agglomération caennaise, on remarque donc que plus les carreaux ont des ressources financières réduites plus le nombre de jardiniers est important et vice versa.

3.6. CARACTERISTIQUES DES JARDINIERS

De manière beaucoup plus basique, il est pertinent d'étudier les âges et sexes des jardiniers, en effet, cela permet d'apporter des éléments d'analyses pour mieux appréhender les différentes logiques. La première variable à étudier est donc celle du genre des jardiniers. On retrouve cette variable à l'échelle de l'échantillon de jardiniers enquêtés (une question dédiée au sein de la quatrième partie) et à l'échelle de l'agglomération (sauf les sites de Carpiquet, de Brière et de la SMN). Les données à l'échelle de l'agglomération sont à nuancer puisque une déduction a été faite à partir des prénoms de ces derniers ce qui pose la question des prénoms épicènes (un certain nombre de jardiniers sans genre défini), de plus, certains jardins accueillent des groupes de jardiniers (ex : EHPAD ou jardins d'Arlette) qui n'ont donc pas de genre.

L'étude des genres des jardiniers à l'échelle de l'agglomération (voir figure n°72), permet de remarquer une très large sur-représentation masculine (75% de la population), seulement 22% des jardiniers sont des jardinières avec un incertitude pour seulement 2% de la population (prénoms épicènes). Le public des jardins familiaux de l'agglomération caennaise est donc en grande majorité masculin, d'autant plus que les sites dont les données ne sont pas transmises accueillent exclusivement des hommes (pour le site de la SMN) ou tout du moins en très grande majorité (pour le site de Carpiquet). A l'échelle des enquêtes, il n'y a pas de jardiniers dans l'incertitude et les chiffres correspondent à ceux de l'agglomération, on a donc 79% d'hommes pour 21% de femmes.

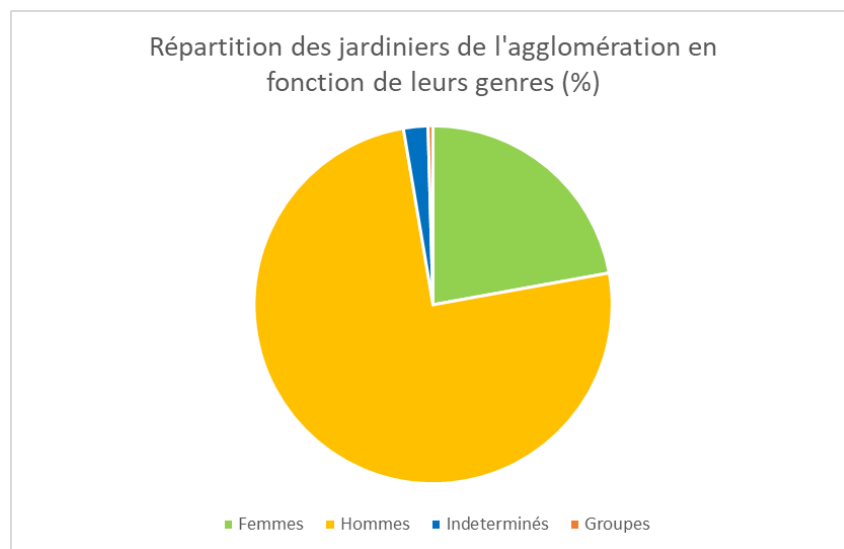


Figure 72 : Graphique présentant le genre des jardiniers à l'échelle de l'agglomération (Jégat, 2019)

L'étude de la répartition des genres des jardiniers par sites permet quant à elle de remarquer que les sites qui accueillent une part de femmes notable (toujours inférieure à 50%) sont situés sur les communes de Caen, Hérouville St Clair, Fleury et Cormelles, à contrario les sites les plus masculins sont ceux situés sur les communes de Mondeville, d'Ifs et de Colombelles. La principale limite de ces données est la source de ces données (registres des associations), un certain nombre de jardiniers sont donc classés comme étant des hommes parce que ce sont ces derniers qui donnent leur noms hors c'est le couple qui s'occupe du jardin.

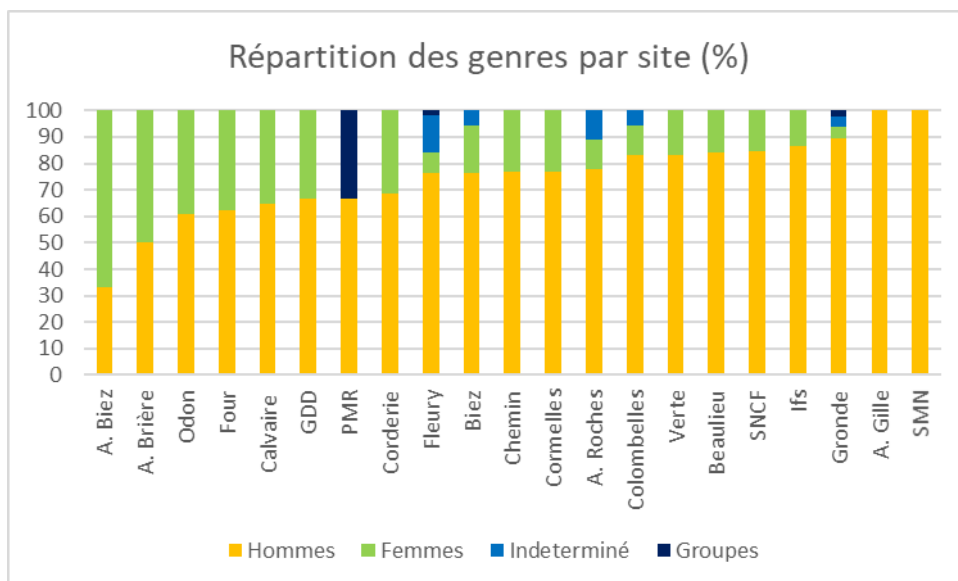


Figure 73 : Graphique présentant la répartition des genres des jardiniers par site (Jégat, 2019)

La seconde variable à interroger est celle de l'âge des jardiniers. Celle-ci ne fait pas l'objet de données à l'échelle de l'agglomération (même les associations ne disposent pas de cette information). C'est donc seulement sur l'échantillon de jardiniers enquêtés que l'étude portera.

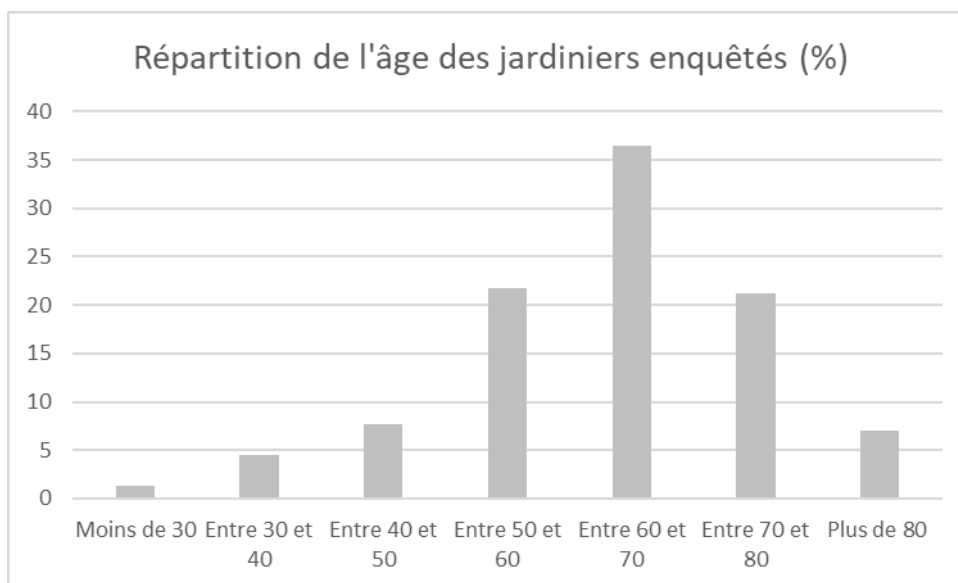


Figure 74 : Graphique présentant la répartition de l'âge des jardiniers enquêtés (Jégat, 2019)

L'ensemble des âges des jardiniers interrogés a été classé par dizaines représentées sur le graphique ci-dessus (voir figure n°74). Les sexagénaires sont les plus représentés (36% de l'échantillon). Les effectifs se répartissent de manière symétrique de part et d'autres de cette catégorie de jardiniers avec effectivement 21% des enquêtés qui sont quinquagénaires ou septuagénaires puis 7% qui ont la quarantaine ou plus de 80 ans (maximum 88 ans), enfin 6% des jardiniers interrogés ont moins de 40 ans. Les jardiniers des jardins familiaux seraient donc majoritairement des personnes ayant l'âge de la retraite ou s'en approchant fortement (avec un pic à 65 ans).

En dehors de l'âge actuel des jardiniers, il est pertinent de s'intéresser à l'âge des jardiniers lorsqu'ils sont arrivés au jardin. Pour cela un rapide calcul a été effectué en soustrayant l'année de naissance à l'année d'arrivée au jardin. Les résultats de cette démarche sont présentés dans le graphique ci-dessous (figure n°75).

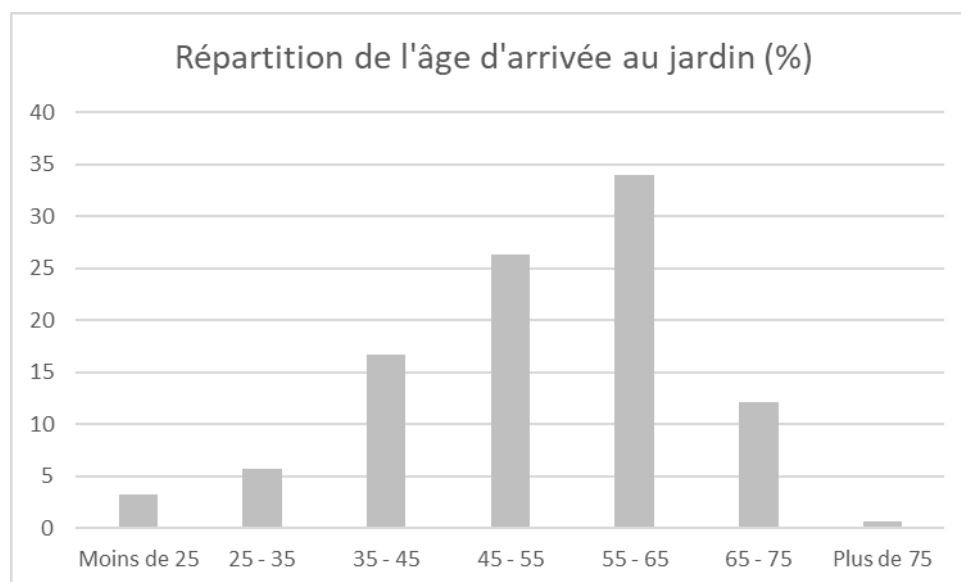


Figure 75 : Graphique présentant la répartition de l'âge d'arrivée au jardin (Jégat, 2019)

Le nombre d'arrivées au jardin est corrélé avec les âges de la vie, 6% des arrivées se font autour de 30 ans, 17% au passage des 40 ans, 26% au passage des 50 ans, enfin la plupart des jardiniers sont arrivés dans leur jardin au passage de la soixantaine (8% d'entre eux à l'année de leurs 60 ans). Après les 65 ans, les arrivées au jardin se font beaucoup plus rares. La décision d'accéder à un jardin est fortement corrélée à l'arrivée de la retraite. Comme le montre le tableau suivant, cette logique peut être vérifiée grâce à l'enquête par entretien puisque sur les douze jardiniers enquêtés, quatre sont arrivés au moment de leur passage en retraite, six sont arrivés après un évènement marquant (maladie, divorce, déménagement...), seulement deux sont arrivés au moment de leur quarante ans (selon ces derniers, ce serait le résultat d'un « cheminement personnel »).

	SITE	AGE	AGE D'ARRIVEE	CONTEXTE
Entretien n°1	Chemin Vert	65 ans	42 ans	
Entretien n°2	Calvaire	42 ans	40 ans	Séparation
Entretien n°3	Chemin Vert	65 ans	62 ans	Rémission d'un cancer
Entretien n°4	Odon	63 ans	59 ans	Début retraite
Entretien n°5	Odon	74 ans	59 ans	Début retraite
Entretien n°6	Odon	41 ans	35 ans	Retour de Paris
Entretien n°7	Colombelles	59 ans	55 ans	Mort du mari
Entretien n°8	Biez	77 ans	67 ans	Début retraite
Entretien n°9	Biez	72 ans	57 ans	Début retraite
Entretien n°10	Carpiquet	54 ans	34 ans	2 ans de sa fille
Entretien n°11	Grâce de Dieu	72 ans	66 ans	Opération de la hanche
Entretien n°12	lfs	54 ans	44 ans	Crise des 40 ans

Figure 76 : Tableau récapitulatif des arrivées aux jardins (Jégat, 2019)

Pour conclure cette partie sur les variables relatives aux genres et aux âges des jardiniers, les jardins familiaux de l'agglomération caennaise accueilleraient majoritairement des hommes, sexagénaires dont l'arrivée au jardin s'est faite au passage de la retraite ou après un événement marquant.

3.7. OFFRE ET DEMANDE

Enfin, les données du géoréférencement des jardiniers, croisées à celles de l'INSEE ont permis de réaliser une étude sur la part des ménages ayant un jardin familial à différentes échelles. Cela permet ainsi de quantifier les jardiniers dans l'agglomération.

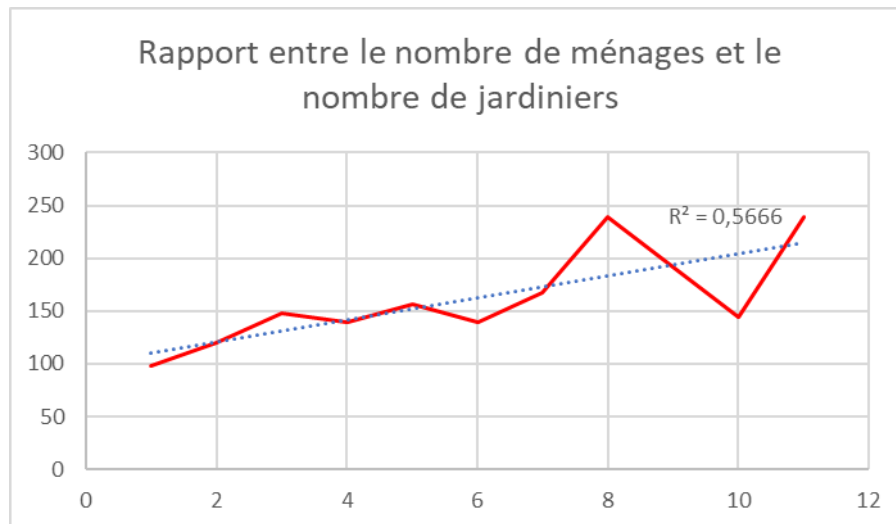


Figure 77 : Graphique présentant le rapport entre la densité de population et le nombre de jardiniers (Jégat, 2019)

Le graphique précédent (figure n°77) permet de remarquer une corrélation entre le nombre de ménages et le nombre de jardiniers par carreau, ainsi, plus le carreau compte de ménages plus celui-ci compte de jardiniers. Ce qui veut dire qu'une partie importante des jardiniers résideraient au sein de quartier d'habitat dense. Les quartiers les plus denses sont les quartiers populaires (Chemin Vert, Folie Couverte, Héroville St Clair, Grâce de Dieu et Guérinière) et le centre-ville. Les jardiniers sont particulièrement nombreux au sein de ces quartiers (en dehors du centre-ville) mais également dans les centres-ville de Fleury et Iffs et dans la cité ouvrière du plateau de Mondeville.

De manière à approfondir cette étude, la part des ménages ayant un jardin familial a été calculée pour chaque carreau. A l'échelle de l'agglomération, sur l'ensemble des carreaux accueillant des jardiniers, c'est 2,5% des ménages qui ont accès à un jardin familial. La carte ci-dessous (figure n°78) présente la répartition spatiale de cette part, les carreaux représentés en jaune présentent une faible part de ses ménages qui ont un jardin familial tandis que les carreaux les plus foncés présentent une part plus importante de jardiniers parmi ces ménages (au maximum 20% d'entre eux). Les ménages situés en rive droite de l'agglomération (c'est-à-dire dans la moitié sud-est de celle-ci allant globalement de la commune de Fleury jusqu'à celle de Colombelles) sont les plus nombreux à avoir accès à un jardin familial, on observe les taux les plus élevés sur la commune de Mondeville (particulièrement sur le plateau, cité ouvrière de la SMN), au sein du quartier prioritaire de la Guérinière et sur la commune de Fleury. En rive gauche, la part des ménages ayant un jardin familial est importante surtout au sein des quartiers populaires (Chemin Vert, Calvaire St Pierre et Héroville-St-Clair). Cette répartition est particulièrement intéressante puisqu'elle correspond à la composition sociale de l'agglomération (les ouvriers historiquement à l'est). Elle correspond également à la répartition des jardins potagers privés étudiée en 2016 (Lemarquand, 2016), on aurait donc des communes dont les ménages seraient particulièrement « attirés » par le jardinage, qu'il soit dans l'espace privé ou public.

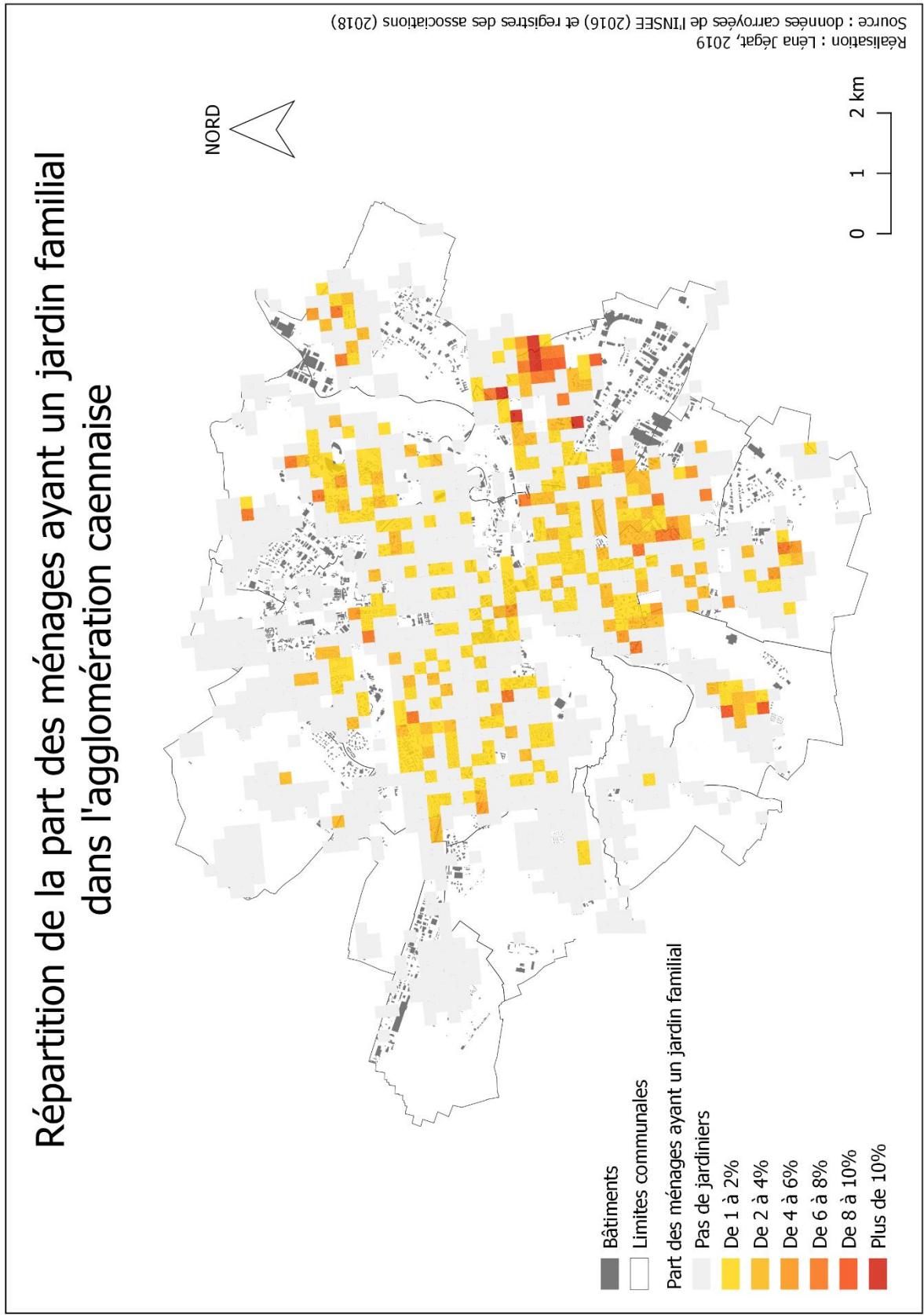


Figure 78 : Cartographie de la répartition de la part des ménages ayant un jardin familial dans l'agglomération (Jégat, 2019)

Pour approfondir l'étude de l'offre et de la demande, une étude à l'échelle des communes a été menée, cette dernière croise le nombre de jardiniers qui résident dans chaque commune avec le nombre de parcelles de jardins familiaux qui existe sur ces mêmes territoires (figure n°79). Plusieurs logiques différentes sont alors observées : d'un côté les communes dont le nombre de jardiniers est plus important que le nombre de parcelles ce qui correspond à une offre insuffisante ou à l'inverse une demande très importante (ex : les habitants des communes de Mondeville et Colombelles). Les communes de Caen et Hérouville-Saint-Clair présentent des jardins familiaux dont au moins la moitié des jardiniers résident au sein de la commune. Enfin, les communes de Fleury-sur-Orne et Cormelles-Le-Royal présentent des logiques d'attractivité puisque moins de la moitié de leurs jardiniers résident sur leur territoire, cela s'explique principalement par la gestion de ces sites (l'association de Fleury ne privilégie pas les locaux et les jardins de Cormelles sont historiquement destinés aux habitants de la Guérinière, située à Caen).

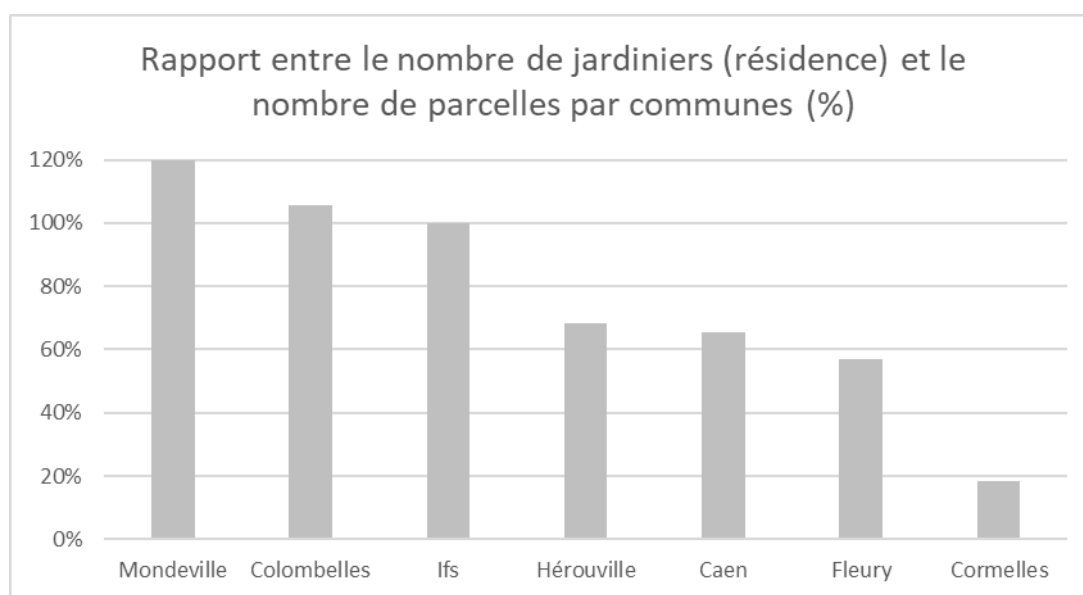


Figure 79 : Offre et demande à l'échelle des communes (Jégat, 2019)

Pour conclure, les personnes ayant un jardin familial dans l'agglomération caennaise ont tendance à résider dans des zones d'habitat dense. A l'échelle de l'agglomération l'offre de jardins familiaux représentent 9 parcelles pour 1000 ménages.

3.8. JARDINS PARTAGES

Réaliser une étude de la même ampleur sur les jardins partagés n'est pas réalisable puisque les adresses de ce type de jardiniers n'ont pas pu être récupérées, d'autant plus que l'étude des jardins partagés se concentre sur seulement trois sites. Cependant, des informations ont tout de même été recueillies grâce aux entretiens avec les représentants et aux quelques questionnaires réalisés.

La répartition spatiale de ces jardiniers est très hétérogène. Pour le jardin des Millepertuis, l'aire de recrutement est très locale (quelques mètres) puisque les résidences de l'ensemble des jardiniers ne sont séparées du jardin que par la route comme l'illustre la porte-parole du jardin « le problème ici c'est l'eau, l'été on tire le tuyau d'arrosage du jardin pour arroser », les jardiniers ont donc des relations de voisinage avant d'avoir des relations de jardinage. Le jardin du Chemin Vert présente quant à lui une situation plus originale puisque situé au carrefour entre un quartier pavillonnaire et le quartier d'habitat social du Chemin Vert, les jardiniers viennent en majorité de ce dernier, l'aire de recrutement est donc de quelques centaines de mètres au maximum. Enfin, le jardin écocitoyen présente un recrutement à l'échelle communale puisque les jardiniers qui en dépendent résident tous à Hérouville-St-Clair, ces derniers résident donc à un kilomètre au maximum. Les aires de recrutement sont totalement différentes de celles des jardins familiaux (beaucoup plus locales), cela s'explique par des logiques totalement différentes, le fonctionnement des jardins partagés nécessite de bonnes relations puisque les opérations se font en groupe. Les types d'habitats des jardiniers peuvent également être étudiés, on y remarque alors une large sur-représentation des jardiniers vivant en logement collectif (8/9 enquêtées), le seul jardin présent des jardiniers en habitat individuel est celui de Millepertuis. Concernant le genre des jardiniers des jardins partagés, la répartition est à l'opposé de celle des jardins familiaux. Sur l'ensemble des enquêtés (seulement neuf personnes), 100% sont des femmes. Au niveau des sites, le jardin de Millepertuis la répartition est égale (deux couples hommes/femmes), le jardin du Chemin Vert semble présenter une forte présence des femmes avec tout de même une présence masculine tandis que le jardin écocitoyen est également particulièrement doté de femmes (lors de l'enquête, la dizaine de jardiniers présents étaient des femmes) avec quelques hommes ayant un jardin. Les jardins partagés seraient donc plus destinés à une population féminine. Quant à l'âge des jardiniers, celui-ci semble moins avancé que pour les jardins familiaux (celui-ci ne se base que sur les neuf enquêtées et des observations), en effet, les jardiniers de Millepertuis se situent dans la quarantaine, ceux du Chemin Vert en fin de cinquantaine tandis que ceux du jardin écocitoyen sont plus binaires avec des jeunes (milieu de vingtaine) et des pré-retraités/retraités. Ces données sont fortement à nuancer puisqu'elles ne reposent que sur un faible échantillon des jardiniers. Concernant les arrivées aux jardins, celles-ci sont très récentes puisque situé entre 1 et 7 ans, ces données correspondent une nouvelle fois au fonctionnement des jardins partagés (rares sont les jardins partagés qui perdurent dans le temps). Enfin, concernant les situations sociales des enquêtés, celles-ci sont également différentes de celles des jardins familiaux. L'enquêté du jardin de Millepertuis est en activité (employé), les enquêtés du jardin du Chemin Vert sont également en activité et appartiennent à des professions et catégories socio-professionnelles supérieures (cadres/professions intellectuelles supérieures et artisans/commerçants). Enfin, les enquêtés du jardin écocitoyen (67% de l'échantillon) sont quant à eux des employés à la retraite ou bien des inactifs. La composition sociale des jardins partagés est donc très hétérogène.

Les jardins partagés répondent donc à des logiques radicalement différentes de celles des jardins familiaux. Les recrutements sont plus locaux, l'habitat collectif, les jardiniers plus jeunes et plus récemment arrivés au jardin tandis que la composition sociale est assez hétérogène entre les sites et homogène au sein de ces derniers. Il faut rappeler que le fonctionnement de ces jardins est radicalement différent de celui des jardins familiaux, au moins par son organisation en collectivité.

Les jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération de Caen présentent des particularités quant à leur répartition spatiale et sociale. D'un point de vue spatial, ces derniers résident en moyenne à 1535 mètres de leurs jardins à vol d'oiseau (la variance inter classe est importante), les aires de recrutement des sites de jardins recouvrent entièrement les zones habitées de l'agglomération et correspondent aux critères de sélection des associations ou représentants. Quant aux habitats des jardiniers, c'est 69% d'entre eux qui résident en habitat collectif (26% en quartiers prioritaires) et seulement 31% en habitat individuel ce qui témoigne de ressources financières réduites renforcées par les situations professionnelles des jardiniers qui sont en majorité retraités (65%), les actifs (19%) sont en majorité ouvriers ou employés. L'étude des revenus témoigne également de cette précarité puisque les zones où les résidences des jardiniers sont les plus denses présentent des revenus mensuels moyens autour de 1208€ c'est-à-dire moins d'un SMIC par ménage. Quant aux jardiniers se sont principalement des hommes (75% de la population étudiée) dont l'âge correspond globalement à la retraite (36% de sexagénaires et répartition symétrique de part et d'autre de 65 ans). L'arrivée au jardin est corrélée à un événement marquant (passage en retraite, maladie, séparation, déménagement...). Les habitants de la rive droite de l'agglomération (de Fleury à Colombelles) sont plus nombreux à avoir accès à un jardin familial ce qui est particulièrement intéressant (rive historiquement ouvrière et présentant également une présence importante des jardins potagers privés). Les jardins partagés présentent quant à eux des logiques totalement inverses.

Enfin, le tableau ci-dessous présente les données produites grâce à ces travaux à l'échelle communale, celles-ci témoignent de l'hétérogénéité de la distance au jardin (de 600 mètres à 2 kilomètres), de la répartition de l'habitat collectif qui est sept fois plus important pour les jardiniers des sites d'Hérouville que pour ceux d'Iffs, de la part d'hommes finalement assez homogène. La part de retraités passe du simple au double entre Hérouville et Colombelles. Le revenu médian des jardiniers est supérieur au SMIC seulement pour trois communes (le revenu médian des jardiniers de l'agglomération serait alors de 1420€ par mois). Les sites des différentes communes accueillent des jardiniers très différents et dont l'origine sociale est également différente, à titre d'exemple, les jardins familiaux d'Hérouville-St-Clair sont destinés à des personnes précaires (quasiment la moitié résident en quartier prioritaire) mais active (la part de retraités est très faible), à l'inverse, le site d'Iffs se destine à des jardiniers aux revenus plus importants.

	Distance moyenne au jardin	Part d'habitat collectif	Part de jardiniers en QPPV	Part d'hommes	Part de retraités (enquête)	Revenu médian du carreau d'appartenance
Caen	1 466 m	76 %	25 %	71 %	69 %	1 523€/mois
Hérouville	1 533 m	95 %	47 %	70 %	39 %	1 236€/mois
Mondeville	803 m	36 %	0 %	76 %	72 %	1 616€/mois
Colombelles	624 m	39 %	22 %	83 %	80 %	1 327€/mois
Cormelles	2 005 m	73 %	44 %	77 %	59 %	1 226€/mois
Iffs	839 m	14 %	0 %	86 %	63 %	1 522€/mois
Fleury	2 109 m	36 %	8%	76 %	50 %	1 490€/mois

Figure 80 : Tableau récapitulatif de l'étude, à l'échelle des communes (Jégat, 2019)

PARTIE 4

AUTOPRODUCTION ET CONSOMMATION

ALIMENTAIRE

Cette quatrième et dernière partie portera sur l'autoproduction et l'autoconsommation alimentaire, celle-ci reprendra les questionnements suivants : Quelles sont les productions alimentaires au sein des jardins familiaux de l'agglomération caennaise ? Quelles logiques conditionnent les productions de fruits et légumes au sein de ces jardins ? Quels facteurs influencent les choix des jardiniers dans leurs productions et leurs rapports à celles-ci ? Quelles conséquences ont les productions légumières et fruitières dans l'alimentation et la consommation des jardiniers ? Pour tenter d'apporter des éléments de réponses à ces questionnements, plusieurs matériaux seront mobilisés : un travail de cartographie (système d'information géographique portant sur les surfaces cultivées), l'enquête par questionnaires au sein de laquelle deux parties y sont entièrement consacrées ainsi que l'enquête par entretiens qui y consacrait une grande partie de ses questions. L'objectif final sera de dresser une typologie des comportements des jardiniers relatifs à l'autoproduction et l'autoconsommation, celle-ci s'appuiera alors sur trois études successives portant sur les origines sociales des jardiniers, les productions et la consommation alimentaire des jardiniers.

4.1. SIG ET CAH SUR LES SURFACES

De la même manière que les différentes parties présentées plus haut, il est toujours intéressant de spatialiser les phénomènes étudiés. Pour étudier l'autoproduction et la consommation alimentaire des jardiniers mais aussi pour palier à des problèmes de représentations, le travail des surfaces réalisé en deuxième partie va être repris ici.

4.1.1. Méthodologie de la CAH

Le travail sur les différentes surfaces des jardins familiaux réalisé et présenté dans la deuxième partie de cette étude avait un principal défaut, celui de ne pas prendre en compte les surfaces des parcelles. Cet élément est pourtant très important puisque cultiver 80% d'une parcelle de 300 m² ne signifie fondamentalement pas la même chose que cultiver 80% d'une parcelle d'à peine 100 m². Pour éliminer cet effet de taille, une classification ascendante hiérarchique a été réalisée grâce au logiciel XLStat. Celle-ci se base sur la taille de la parcelle, la surface occupée par les différentes entités (cabanes, potagers et serres) ainsi que la part de la surface cultivable effectivement cultivée. Les résultats de ce travail ont permis de creuser les différentes logiques de production présentes chez les jardiniers.

4.1.2. Résultats de la CAH à l'échelle des parcelles (carto des sites et de l'agglomération)

Les résultats de la classification ascendante hiérarchique ont permis de classer les parcelles des différents sites de jardins familiaux en sept types différents présentés dans la carte ci-dessous (figure n°81). Les données sont donc issues du travail préalable de digitalisation des parcelles, cabanes, potagers et serres, celles-ci ont également subies un travail statistique (centrage et réduction, mise en pourcentage...).

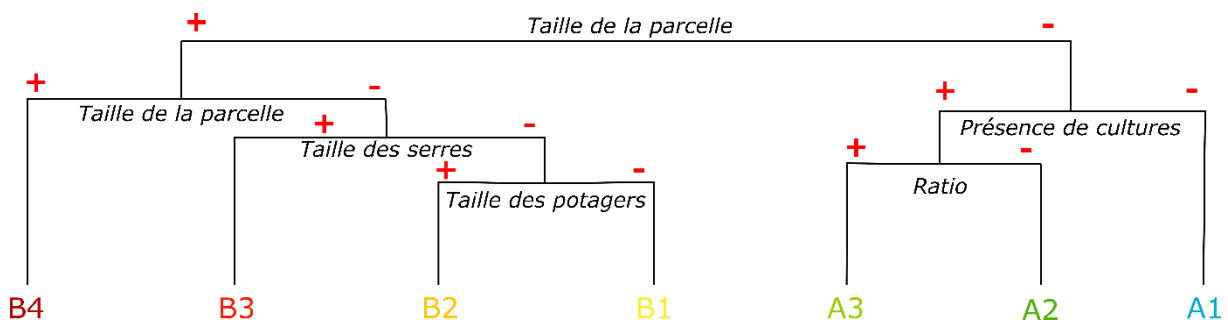


Figure 81 : Dendrogramme des types de parcelles (Jégat, 2019)

La première branche se caractérise par des surfaces cultivables faibles c'est-à-dire de moins de 220 m². Le type **A1** est caractérisé par une surface cultivée très peu importante, il regroupe donc à la fois les parcelles en attente d'attribution ou de destruction et les parcelles très peu productives, on les retrouve dans la plupart des sites de l'agglomération. Les types **A2** et **A3** se caractérisent par une surface cultivée plus importante et se distinguent par le ratio faible (38%) chez la première et fort chez la seconde (58%), celle-ci est d'ailleurs très proche de la moyenne de l'agglomération, on les retrouve d'ailleurs dans la plupart des sites de l'agglomération.

La seconde branche se caractérise quant à elle par des parcelles plus importantes (plus de 300 m²). On y retrouve des parcelles où l'ensemble des éléments sont de taille importante (type **B4**) qu'on retrouve

principalement à Carpiquet. Les autres classes présentent des parcelles plus petites. Le type **B3** se distingue par la taille importante de ses serres (plus de 100 m²), qu'on retrouve sur le site de Cormelles. Le type **B2** se caractérise quant à lui par des petites cabanes (3m² en moyenne) et des potagers de taille importante, on retrouve ces parcelles au sein des sites Mondevillais et plus particulièrement celui dit de la SMN. Enfin, le type **B1** se distingue par la taille importante de ses cabanes (9m² en moyenne) et au contraire celle de ses potagers, on retrouve ces parcelles au sud-est de l'agglomération et particulièrement sur le site de Cormelles.

Pour chaque site, l'ensemble des parcelles a donc été représenté en fonction du type de parcelle auquel elles appartiennent (voir annexe n°1 : livret monographique). Chaque site présentait alors un certain nombre de chaque type de parcelle. Enfin, pour étudier les résultats de cette classification à l'échelle de l'agglomération, des graphiques en secteurs ont été réalisés pour chaque site, ces derniers représentent les parts des différents types de parcelles. Ces derniers ont ensuite été insérés dans la cartographie de l'agglomération présentée ci-après (figure n°82). Grâce à cette cartographie, on remarque que la plupart des parcelles de l'agglomération appartiennent aux sites A2 et A3, les sites qui présentent une grande majorité de ces types de parcelles sont relativement homogènes, ces derniers sont principalement situés dans une grande moitié Nord-Ouest de l'agglomération. On remarque ensuite un groupe de sites assez homogène situés au Sud-Est de l'agglomération (Cormelles et Mondeville), les sites de Mondeville sont d'ailleurs très hétérogènes. Enfin, quelques sites sont plus originaux à savoir celui de Carpiquet qui présente des parcelles uniques (présente seulement sur ce site) et le site de la SMN qui présente également une organisation atypique (des parcelles de taille assez importante dont le potager occupe une place centrale et les cabanes sont de taille très réduite).

Répartition des jardins familiaux dans l'agglomération de Caen



Figure 82 : Cartographie de la classification selon les fonctions attribuées aux jardins, par parcelles (Jégat, 2019)

4.1.3. Résultats de la CAH à l'échelle des sites (cartographie de l'agglomération)

La classification présentée plus haut permet d'étudier en profondeur la répartition des types de parcelles, pour étudier les tendances à l'échelle des sites et ainsi aboutir à une classification qui pourra être mobilisée dans la suite de l'analyse, une classification ascendante hiérarchique a été réalisée à l'échelle des sites, celle-ci présente six classes distinctes présentés dans la carte ci-dessous (figure n°83).

Les six types de sites de jardins ainsi issus de cette classification se divisent en fonction de critères illustrés grâce au dendrogramme ci-dessous (figure n°84). On remarque ainsi que les sites de l'agglomération se divisent en deux groupes bien distincts.

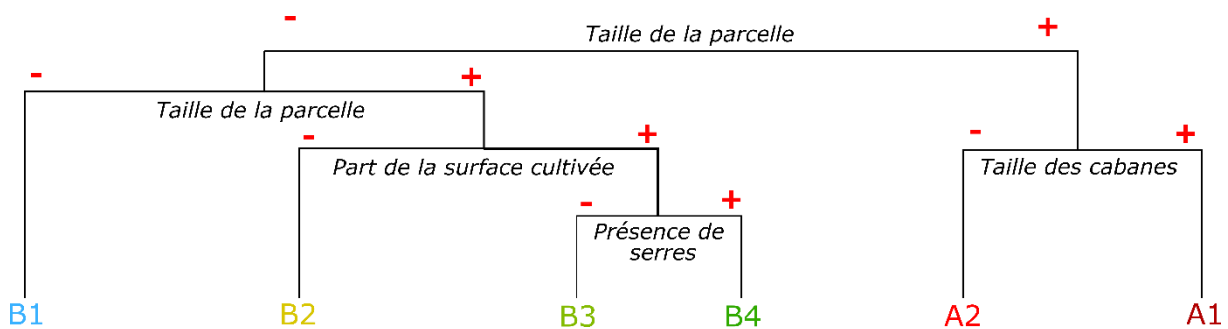


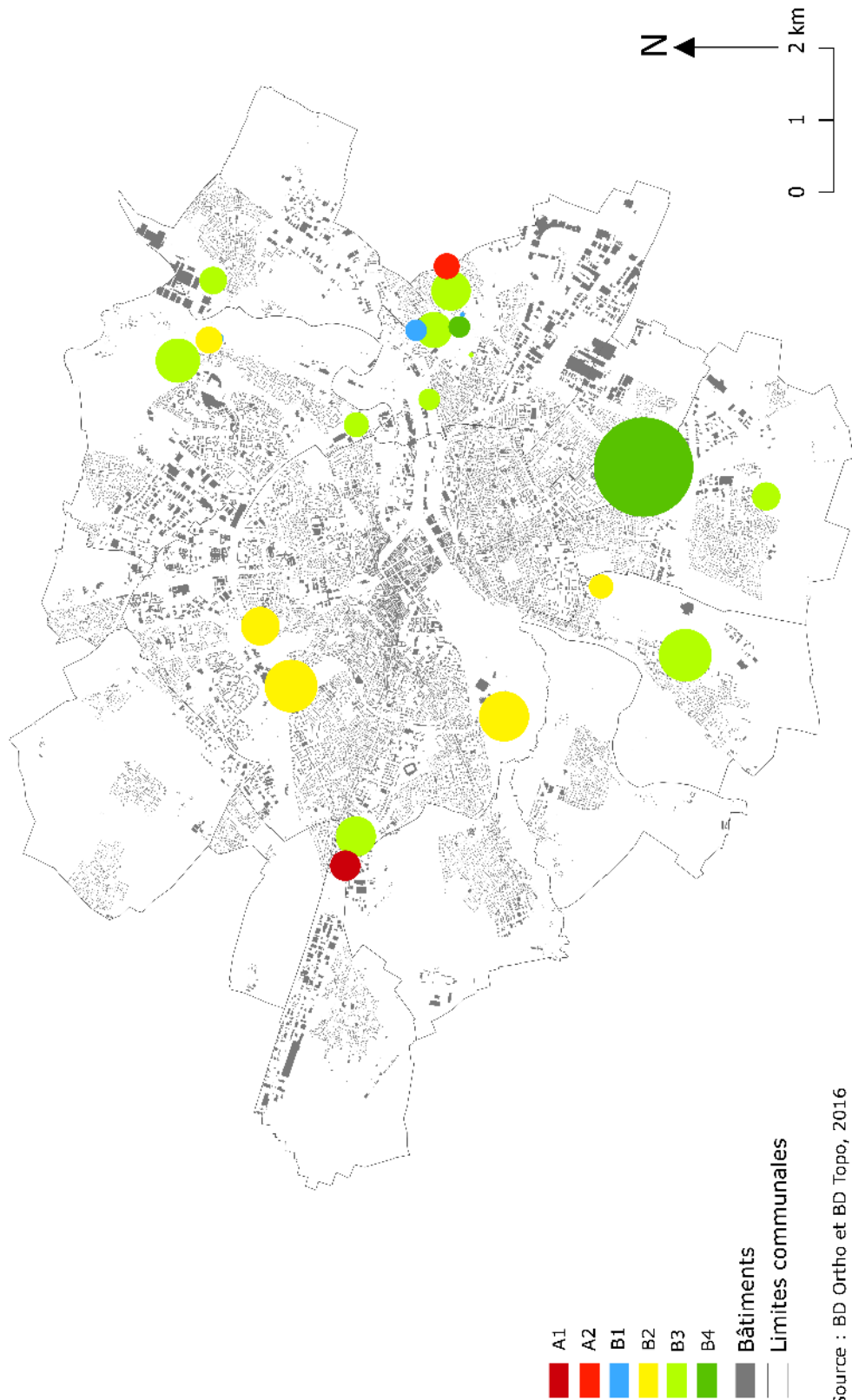
Figure 83 : Dendrogramme des types de sites de jardins (Jégat, 2019)

La première branche est caractérisée par des parcelles de taille importante (400 à 600 m²), la fonction principale qui leur est attribuée est la production (la part cultivée moyenne varie entre 57% et 63% de la surface cultivable). On y retrouve deux classes : **A1** caractérisée par des serres et cabanes de taille très importante (site de Carpiquet) et **A2** caractérisée par une production très importante (site de la SMN).

La seconde branche est caractérisée par des parcelles de plus petite taille (entre 100 et 300 m²). La classe **B1** est composée de très petite parcelles très productives (site des Roches) contrairement à la classe **B2** qui se caractérise essentiellement par une production très faible puisqu'elle dépasse à peine 40% de la surface cultivable (sites de la ville de Caen). Enfin la dernière division se fait entre la classe **B3** caractérisé par la présence de serres de taille importante et une production assez faible (site de Cormelles et de Brière) et la classe **B4** caractérisée par de petites serres et cabanes et par des indicateurs très proches de la moyenne de l'agglomération (sites en lisière de ville).

Quand on s'intéresse à la répartition spatiale des types de sites, on remarque que ces derniers se divisent en deux groupes répartis sur les deux rives de l'Orne (qui coupe l'agglomération en deux), on a alors en rive gauche des sites composés de parcelles de taille plutôt importante qui sont peu cultivées à en rive droite, on retrouve les sites plus productifs. Enfin, les sites originaux se situent en limite Est et Ouest de l'agglomération. Pour faciliter la suite de l'étude, les sites de l'agglomération ont été regroupés par classes comme le montre le tableau suivant (figure n°85).

Répartition des jardins familiaux dans l'agglomération de Caen en fonction des résultats de la CAH sur les fonctions attribuées aux jardins



Source : BD Ortho et BD Topo, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

Figure 84 : Cartographie de la classification des sites selon les fonctions attribuées aux jardins par site (Jégat, 2019)

Classes issues de la CAH	Sites concernés
A1	Carpiquet
A2	SMN
B1	Annexes Rue des Roches et rue de Brière
B2	Calvaire, Chemin Vert, Odon, GDD et Verte
B3	Four, Colombelles, Corderie, SNCF, Biez, Gronde, Ifs, Fleury, Beaulieu
B4	Brière et Cormelles

Figure 85 : Tableau récapitulatif des sites appartenant aux classes issues de la CAH (Jégat, 2019)

Cette cartographie confirme le constat annoncé précédemment c'est-à-dire une majorité de sites où la fonction productive n'est pas réellement affirmée mais avec certains sites qui ressortent par leur parcellaire de grande taille. Encore une fois, cette carte présente uniquement des tendances puisque ce sont des moyennes pour chaque site ce qui ne permet pas de voir l'hétérogénéité de certains sites.

Pour conclure, il faut rappeler que les jardins familiaux de l'agglomération caennaise présentent des parcelles très différentes. On a tout de même une large sur-représentation des parcelles de taille peu importante et moyennement cultivées puis, les parcelles de tailles importantes accueillant des potagers de tailles plus réduites dominant un quart Sud-Est. Enfin, on remarque que certains sites présentent des types de parcelles originaux. L'agglomération de Caen accueillent alors différents types d'appropriation de ses jardins familiaux, c'est pourquoi il est particulièrement intéressant de s'intéresser aux productions qui y sont réalisées.

4.2. ORIGINE SOCIALE DES JARDINIERS

L'une des hypothèses de départ était de penser que l'autoproduction alimentaire était influencée par l'origine sociale des jardiniers. Pour y apporter des éléments de réponses, ce sont les enquêtes qui ont été utilisées puisque ces dernières ont permis de récolter des données concernant l'enfance des jardiniers et la place occupée par le jardinage au cours de leurs vies. Ces informations auxquelles s'ajouteront celles des situations sociales permettront de dresser une typologie des jardiniers.

4.2.1. Enfance des jardiniers

4.2.1.1. Lieu d'enfance

La première variable qui peut influencer les productions légumières des jardiniers est celle du lieu d'enfance des jardiniers. A l'échelle de l'agglomération (voir figure n°86), les jardiniers ont majoritairement des origines rurales (57% d'entre eux) tandis que seulement 43% ont grandi en ville. La plupart des jardiniers ont eu un potager au début de leur vie (74%), ces derniers sont plus nombreux chez ceux ayant grandi à la campagne (84%) que chez ceux ayant grandi en ville (60%).

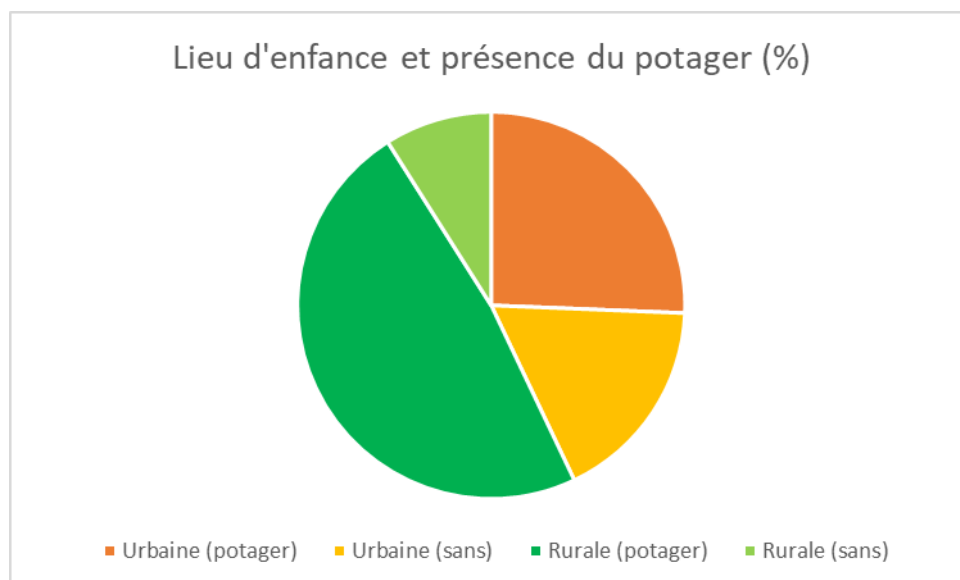


Figure 86 : Graphique présentant le lieu d'enfance des jardiniers et la présence du potager (Jégat, 2019)

4.2.1.2. Origine sociale

Ce sont ensuite les origines sociales à l'échelle des parents des jardiniers qui peuvent être étudiées. Ces sont les ouvriers qui représentent le plus grand nombre de parents (38%), les employés représentent quant à eux à peine 17% des parents. Plus de 18% des parents n'avaient pas d'activité professionnelle, ce qui s'explique par l'importance des mères au foyer au sein des générations des jardiniers rencontrés (né en majorité avant les années 1970). Ce sont ensuite les agriculteurs qui représentent 16% des parents des enquêtés, cela est intéressant puisqu'une origine agricole conditionne forcément le rapport à l'autoproduction. Enfin, les parents artisans, cadres et professions intermédiaires représentent moins de 5% de la population chacun.

4.2.1.3. Jardinage dans l'enfance et apprentissage

74% des jardiniers enquêtés ont eu accès à un potager dans leur enfance, si pour la plupart d'entre eux cette pratique s'inscrivait dans le cadre familial proche (le potager des parents, souvent du père), pour les jardiniers les plus jeunes celle-ci était surtout réservée aux grands parents. Grâce à l'enquête par entretiens, plusieurs registres du rapport au jardinage dans l'enfance émergent, ces derniers suivent les générations de jardiniers. Les jardiniers les plus jeunes (moins de 50 ans) voient le potager comme un plaisir souvent pratiqué chez les grands-parents, les jardiniers de moins de 70 ans le conçoivent comme un moyen de se nourrir mêlant l'utile à l'agréable (pratiqué avec les parents), enfin, le potager était vu comme un calvaire chez les jardiniers les plus anciens dont les cultures étaient réalisées par les parents tandis que les enfants étaient chargés des missions annexes comme en témoigne ces jardiniers « j'ai encore le souvenir de l'herbe pour les lapins » (Mr I, jardins du Biez) ou « les punitions c'était d'aller désherber les allées » (Mr K, jardins de la Grâce de Dieu).

Pour questionner la manière dont les enquêtés ont appris à jardiner, c'est à nouveau l'enquête par questionnaires qui a été mobilisée. La majorité des enquêtés ont appris grâce à leurs parents (56%), ce sont ensuite 24% d'entre eux qui ont appris seuls (grâce aux expériences et aux tests), 15% ont appris avec leurs grands-parents tandis que 10% disent avoir appris grâce aux conseils entre jardiniers. Enfin, une minorité ont appris grâce aux livres, à internet, à d'autres membres de leurs familles (souvent les beaux-parents), des amis ou encore par le biais d'un travail agricole exercé durant l'adolescence. Bien sûr, la plupart des jardiniers combinent plusieurs sources d'apprentissage.

4.2.2. Rappel de la situation sociale des jardiniers

La situation professionnelle des jardiniers conditionne également l'autoproduction alimentaire (temps qui peut être consacré au jardin...). En guise de rappel, la grande majorité des jardiniers enquêtés sont à la retraite (65%), seulement 29% sont en activité tandis que 6% sont sans activité (étudiants ou chômeurs).

Quant aux catégories sociales des jardiniers enquêtés, les ouvriers et les employés sont largement sur-représentés (38% chacun), ce sont ensuite les professions intermédiaires et les cadres qui représentent chacun 9% des enquêtés. Enfin, les artisans et les inactifs représentent une part infime de la population.

4.3. AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE

Pour comprendre les logiques des jardins familiaux, il est évident de s'intéresser aux productions qui y sont faites mais également les variétés qui y sont cultivées, à comprendre ce qui pousse les jardiniers à cultiver tels ou tels fruits et légumes. Pour étudier ces variables, ce sont les résultats des deux enquêtes qui seront mobilisés. L'enquête par questionnaires présentait une partie entièrement dédiée à cette thématique tandis que l'enquête par entretiens y consacrait plusieurs axes de questionnement. La partie qui suit tentera donc d'explorer et d'analyser les variables relatives à l'autoproduction réalisée au sein des jardins familiaux.

4.3.1. Types de production

Les premières variables qu'il est intéressant d'étudier sont celles relatives aux types de production réalisées au sein des jardins. Celles-ci résultent de l'enquête par questionnaires dans laquelle deux questions étaient posées : d'abord une demandant quels étaient les types de productions réalisées au sein du jardin (légumes, fruits, aromates, fleurs), la seconde interrogation concernant les productions animales arrivait un peu plus tard dans le questionnaire. Les résultats qui vont être présentés sont donc à relativiser puisqu'ils ne s'appuient que sur les réponses de 21% des jardiniers de l'agglomération.

Le graphique ci-dessous (figure n°87) permet d'étudier les résultats de l'enquête auprès des jardiniers de l'agglomération. L'ensemble des jardiniers produisent des légumes, c'est 90% d'entre eux qui produisent des fruits, 85% cultivent des fleurs et des aromates tandis qu'un seul jardinier élève des poules pondeuses (ce chiffre est largement minoré puisque des jardiniers élèvent des poules ont été rencontrés sans remplissage de questionnaire). La répartition des productions parmi les jardiniers semble donc homogène.

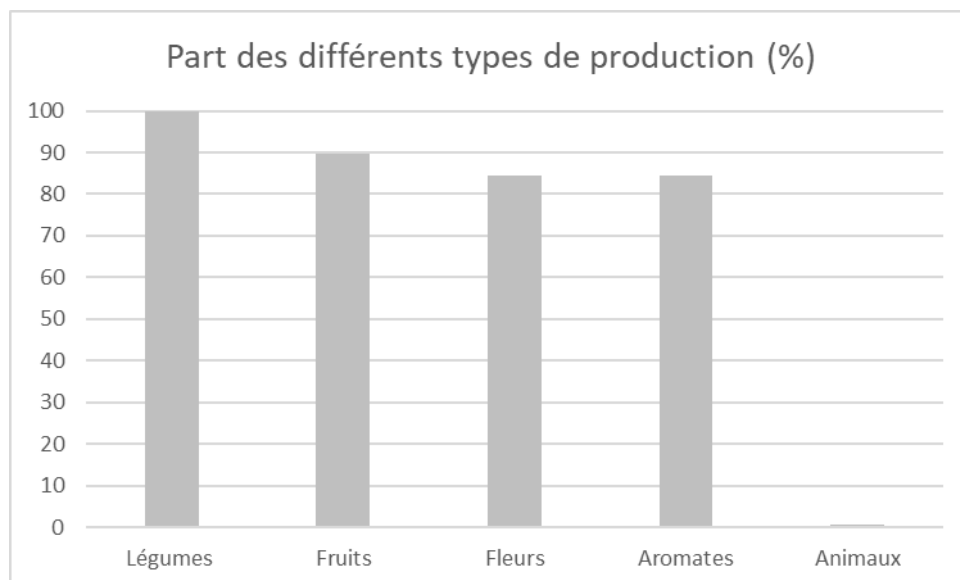


Figure 87 : Graphique présentant les différents types de production (Jégat, 2019)

Pour étudier la répartition de ces types de production à l'échelle des sites, la classification issue de la CAH à l'échelle des sites a été mobilisée. Les résultats sont présentés dans le graphique suivant (figure n°88).

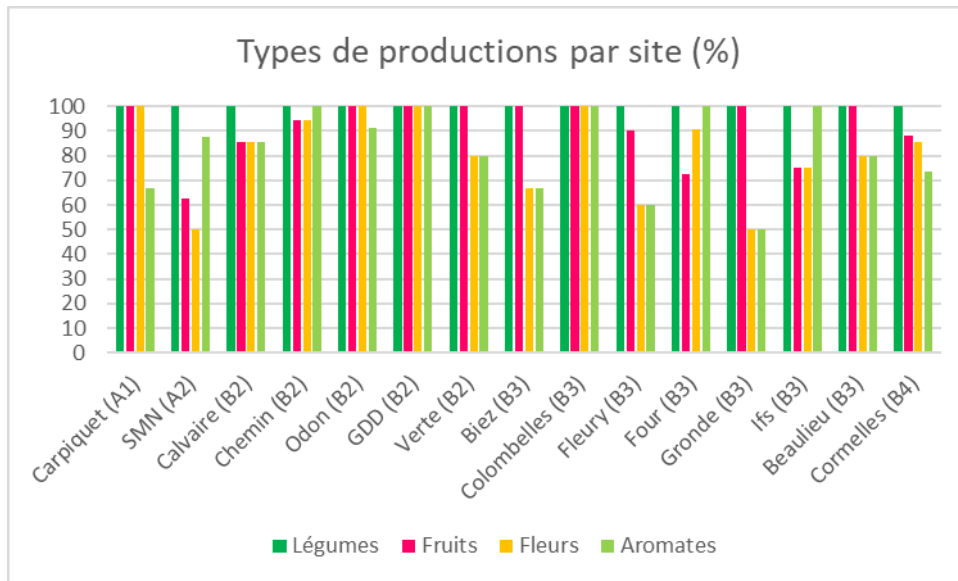


Figure 88 : Graphique présentant les types de productions par site (Jégat, 2019)

La répartition des types de production n'est pas réellement corrélée avec les différentes classes issues de la classification ascendante hiérarchique, mais plutôt avec les sites par commune. Les sites de Caen, Carpiquet et Colombelles présentent ainsi des jardiniers qui cultivent l'ensemble des productions. A contrario, les sites de Mondeville et Fleury présentent des jardiniers qui cultivent principalement des fruits et des légumes (laissant les fleurs et aromates de côté, ou pour le jardin de l'habitation). Enfin, les sites des communes d'Ifs et Cormelles présentent une répartition plus originale.

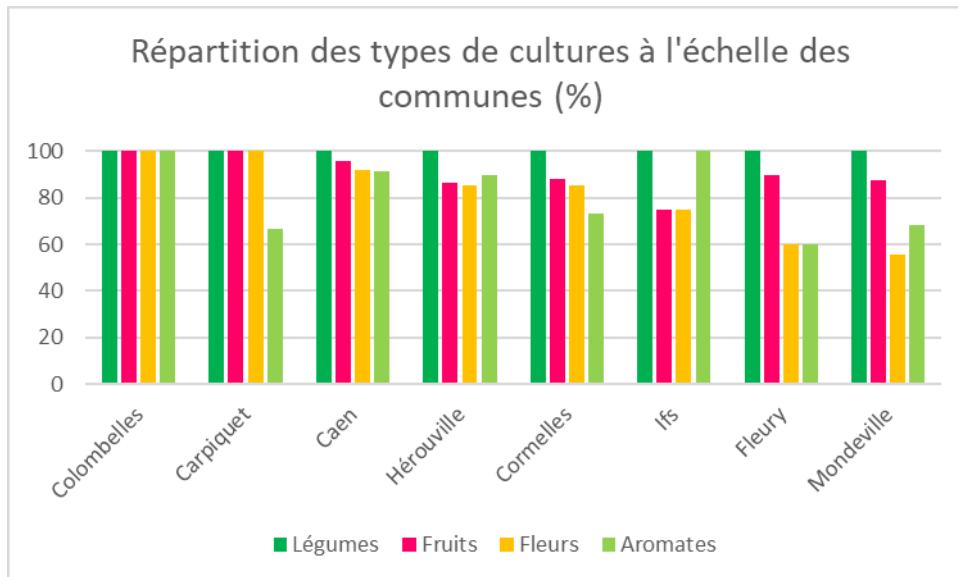


Figure 89 : Graphique présentant la répartition des types de cultures à l'échelle des communes (Jégat, 2019)

La répartition se faisant plutôt à l'échelle communale, le graphique ci-dessus en présente les résultats (figure n°89). Les types de cultures se divisent entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération, les communes de Colombelles, Hérouville, Caen et Carpiquet présentent effectivement des jardiniers cultivant pour la plupart aussi bien des légumes que des fruits, aromates et fleurs. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des jardiniers de ces communes résident en habitat collectif ce qui ne leur permet pas d'en produire chez eux (hormis d'éventuels aromates sur les balcons), les sites de ces communes

présentent également des jardiniers pour qui le jardin est un lieu d'agrément, une place importante peut alors être accordée aux fleurs. Les règlements des communes permettent la présence d'arbres fruitiers ce qui accroît la possibilité de produire des fruits.

Les communes situées dans la moitié Sud-Est de l'agglomération présentent quant à elles des jardiniers dont les productions sont essentiellement légumières et fruitières. Cela s'explique par les mêmes éléments que les communes situées au Nord-Ouest, les jardiniers sont plus nombreux à résider en habitat individuel ce qui leur permet potentiellement de cultiver un potager à domicile (plus ou moins grand en fonction de la taille du terrain), les fonctions attribuées aux jardins sont plutôt tournées vers la production (la place accordée aux fleurs ornementales est moins importante, on y retrouve plutôt des fleurs liées à la production comme les œillets d'inde aux pieds des tomates), et les jardins ne sont pas dotés d'arbres fruitiers ce qui réduit la production de fruits aux arbustes et aux fraises.

4.3.2. Variétés cultivées

Après avoir étudié les types de productions réalisées au sein des jardins familiaux de l'agglomération, il est pertinent de les étudier à une échelle plus fine, celle des variétés. Cette étude portera uniquement sur les fruits et légumes (les fleurs s'éloignant trop de la production alimentaire et les aromates demandant un travail à une échelle trop fine).

4.3.2.1. Diversité des variétés

La première variable qu'il est pertinent d'étudier est celle de la diversité de variétés produites, celle-ci a été calculée en additionnant simplement l'ensemble des fruits et légumes produits. A l'échelle de l'agglomération, les jardiniers cultivent chacun entre six (Cormelles) et trente (Carpiquet) fruits et légumes différents, la plupart des jardiniers cultivent entre 15 et 20 variétés différentes (44% de la population) puis la répartition se fait de manière symétrique avec 23% des jardiniers qui cultivent entre 10 et 15 ou 20 à 25 variétés puis 6% qui cultivent moins de 10 et plus de 25 variétés.

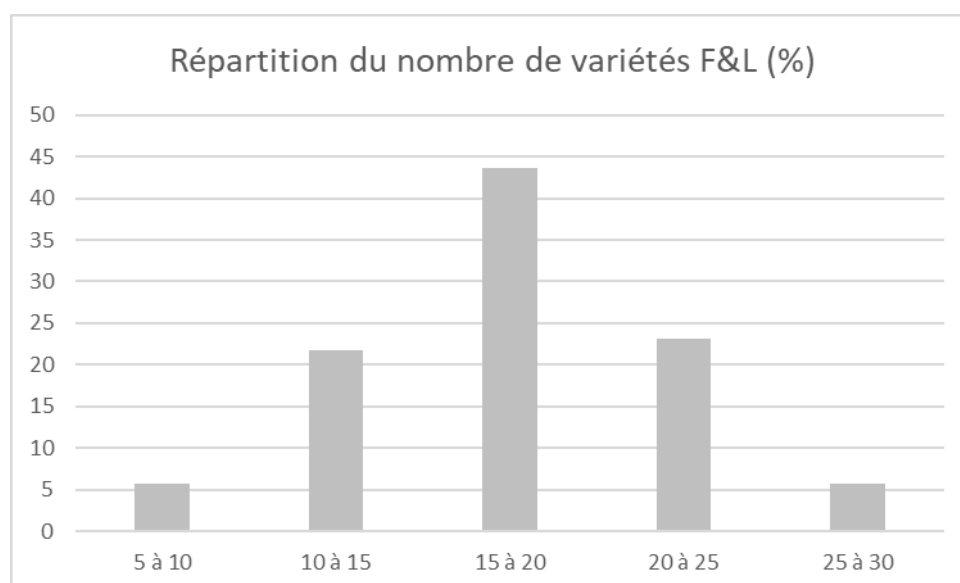


Figure 90 : Graphique présentant la répartition du nombre de variétés de fruits et légumes (Jégat, 2019)

Pour les fruits, la majorité des jardiniers en produisent très peu puisque 65% d'entre eux cultivent moins de quatre variétés différentes tandis que 32% en produisent entre 4 et 8 et seulement 3% en cultivent plus de 8 (au maximum 12 variétés différentes). Pour les légumes, une grande partie des jardiniers cultivent entre 15 et 20 variétés différentes (45%) puis entre 10 et 15 (37%), ils sont moins nombreux à en produire très peu (12% en produisant moins de 10) ou en nombre très important (6% cultivent entre 20 et 25 variétés).

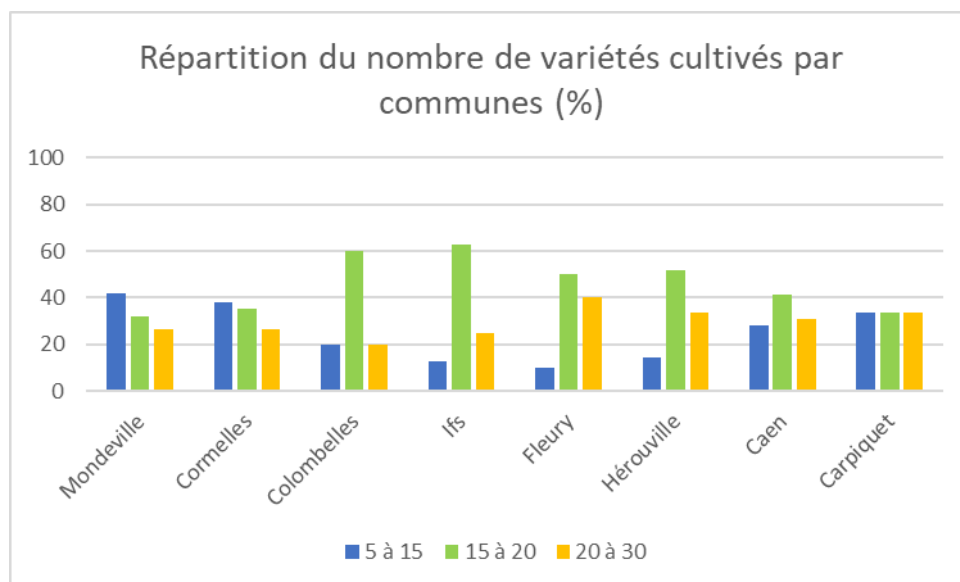


Figure 91 : Graphique présentant la diversité des cultures de légumes par commune (Jégat, 2019)

Pour approfondir cette étude sur le nombre de variétés produites, il est pertinent de s'intéresser à la répartition du nombre de variétés cultivées à l'échelle des communes (l'échelle des sites étant trop fine et finalement assez homogène par commune), pour faciliter la lecture, les classes ont été mutualisées, on a alors les jardiniers produisant moins de 15 légumes, ceux produisant 15 à 20 légumes et ceux en produisant plus de 20 variétés différentes (les classes aux extrémités sont la somme des deux classes de part et d'autres de la classe la plus représentée), les résultats sont présentés dans le graphique précédent (figure n°91).

La répartition se fait de la même manière que pour le type de productions : les communes du quart Sud-Est (Mondeville et Cormelles) présentent une diversité des variétés cultivées plutôt faible (tendent vers 10 variétés), les communes du Sud et de l'Est de l'agglomération présentent quant à elles des jardiniers dont la diversité de légumes est moyenne (entre 15 et 20 variétés) et tend vers une diversité plus importante. Enfin, les jardiniers des communes de Caen et Carpiquet sont plus hétérogènes puisque certains produisent un très grand nombre de variétés de légumes tandis que d'autres en produisent très peu.

La diversité des variétés cultivées dépend évidemment des règlements des associations de jardins, certains jardiniers appartenant à des sites sans obligation de diversité pratiquent la quasi-monoculture (figure n°92) tandis que d'autres doivent impérativement produire des légumes très diversifiés (figure n°93).



Figure 92 : Photographie d'un potager quasi-exclusivement destiné aux pommes de terre, site du Biez (Jégat, 2019)



Figure 93 : Photographie d'un potager très diversifié, site du Chemin Vert (Jégat, 2019)

4.3.2.2. Variétés de légumes

En dehors du nombre de fruits et légumes cultivés par les jardiniers, ce sont bien les variétés en elles même qu'il faut étudier. Ces dernières résultent chacune d'un savoir-faire, de logiques et de besoins différents, l'étude qui suit va donc s'intéresser aux variétés de légumes cultivées au sein des jardins familiaux de l'agglomération caennaise. Le regroupement de l'ensemble des variétés citées par les jardiniers a permis de réaliser le graphique suivant (figure n°94) présentant la répartition des légumes cultivés.

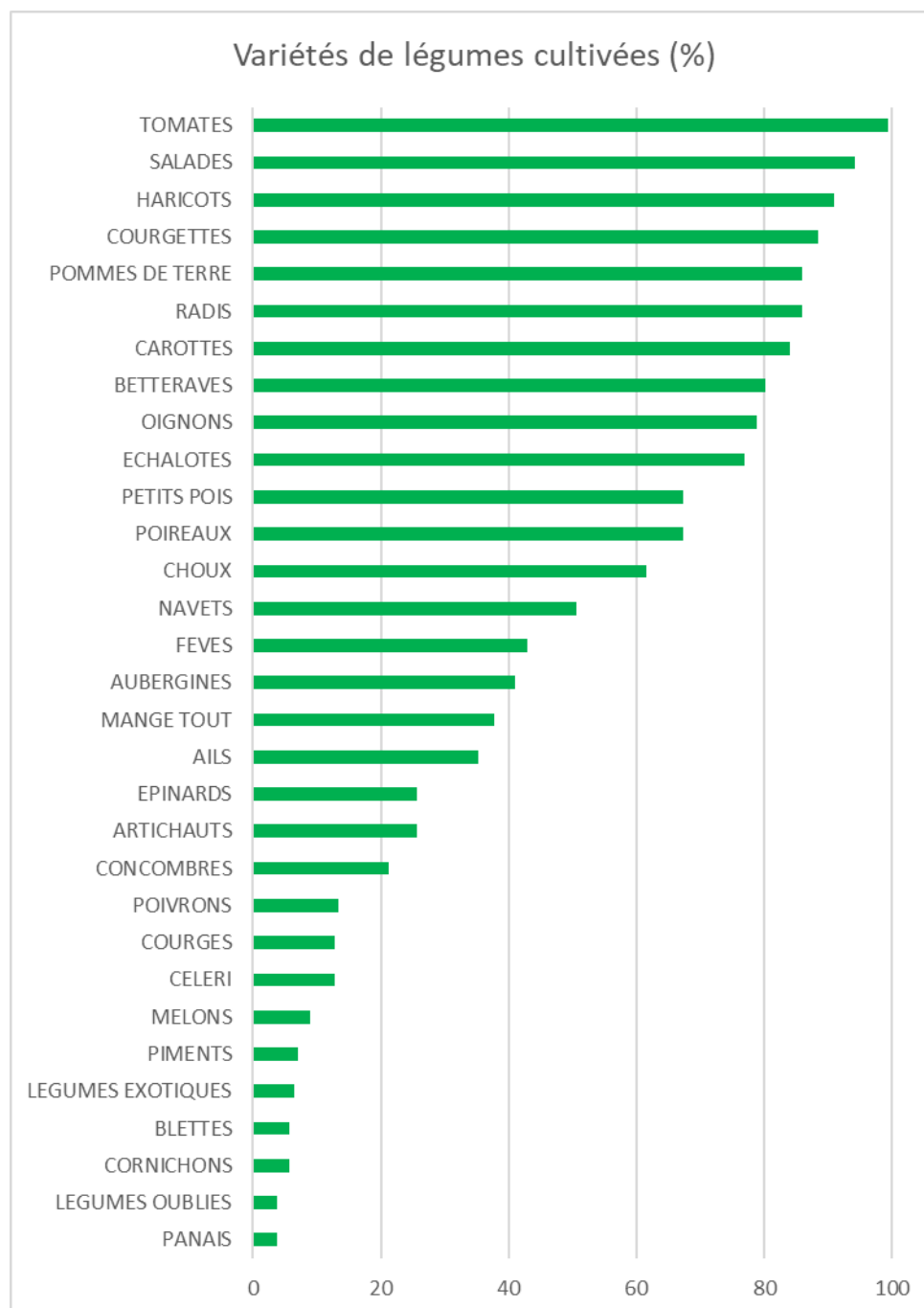


Figure 94 : Répartition des variétés de légumes produite par les jardiniers (Jégat, 2019)

Les tomates sont les légumes les plus produits au sein des jardins familiaux, 97% des jardiniers interrogés en produisent effectivement. Cette sur-représentation s'explique par la facilité de production, le caractère estival de la production (la production se fait au cours de l'été et capte alors

les jardiniers présents uniquement au cours de cette saison) et le décalage du goût entre les tomates du jardin et celles issues du commerce. Un groupe « salades, haricots, courgettes, pommes de terre, radis et carottes » cultivé par plus de 80% des jardiniers interrogés se distingue ensuite. Ces légumes sont globalement des légumes dit d'été caractérisés comme faciles à produire puisqu'ils ne demandent que très peu d'entretien, ces derniers sont également très productifs. La domination des légumes estivaux relativement faciles à produire s'explique justement pas ces critères qui permettent d'intéresser l'ensemble des jardiniers (ex : la culture de haricots intéressera autant le jardinier novice en jardin d'agrément à la recherche variétés cultivables sans trop d'efforts pour remplir ses quotas de légumes imposés par l'association que le jardinier expérimenté en jardin vivrier à la recherche de variétés dont il pourra faire des conserves et les consommer tout au long de l'année). Les betteraves, oignons, échalotes, petits pois, choux, navets et fèves sont cultivés par plus de 62 jardiniers (40% de l'échantillon) tandis que les aubergines, mange tout, ails, artichauts et concombres le sont par plus de 20% des jardiniers. Enfin, des légumes plus rares (melons, piments...) ainsi que les légumes dits « exotiques » (pastèques, cacahuètes...) et oubliés (rutabagas, topinambours...) sont cultivés par une minorité de jardiniers.

La répartition des variétés cultivées suit finalement bien l'ordre de difficulté et de rentabilité des légumes : en fonction de la taille des parcelles, les jardiniers feront pousser ou non des légumes demandeurs d'espace comme les artichauts ou les courges. Certaines légumes sont très peu cultivés pour des raisons techniques (rares sont les jardiniers à réussir les pastèques en Normandie, malgré le réchauffement climatique) et gustatives (rares sont les jardiniers à cultiver des topinambours pour leurs saveurs).

L'étude menée sur les jardins familiaux français en 2009 (FNJFC et FranceAgriMer) montrait que plus de 50 légumes différents étaient cités par les jardiniers interrogés, c'est seulement 40 variétés qui ont été citées par les jardiniers caennais en 2019.

Les variétés les plus fréquemment cultivées correspondent globalement bien comme le montre le tableau ci-dessous (figure n°95) : les quatre premiers légumes sont les mêmes (avec une inversion entre les tomates et les salades), puis, le classement reste similaire avec quelques différences sans doutes dues à l'échelle géographique (les aubergines ayant besoin de beaucoup de soleil se retrouvent dans le classement français tandis que les betteraves, cultivées au Nord ne pouvaient pas se retrouver dans le classement français).

Rang	France (2009)	Caen (2019)
1	Salade	Tomates
2	Tomate	Salades
3	Haricots Verts	Haricots Verts
4	Courgettes	Courgettes
5	Aubergines	Pommes de terre
6	Pommes de terre	Radis
7	Carottes	Carottes
8	Poireaux	Betteraves
9	Radis	Oignons
10	Choux	Echalotes

Figure 95 : Tableau comparatif des données de la FNJFC (France) et de l'étude (Caen), (Jégat, 2019)

L'étude réalisée sur les jardins potagers privés de l'agglomération de Caen en 2016 (D. Lemarquand) observait également un classement des légumes les plus produits (figure n°96). Les cinq premiers

légumes sont exactement les mêmes entre les jardins privés et les jardins familiaux, puis, le même groupe de légumes intervient, la seule différence étant les oignons et échalotes qui résulte seulement d'une différence de classification (regroupés pour les jardins privés et séparés pour les jardins familiaux). On a donc une répartition des légumes cultivés identique dans les jardins privés et familiaux de l'agglomération caennaise.

Rang	Jardins privés (2016)	Jardins familiaux (2019)
1	Tomates	Tomates
2	Salades	Salades
3	Haricots	Haricots
4	Courgettes	Courgettes
5	Pommes de terre	Pommes de terre
6	Oignons/Echalotes	Radis
7	Radis	Carottes
8	Carottes	Betteraves
9	Betteraves	Oignons
10	Poireaux	Echalotes

Figure 96 : Tableau comparatif des légumes les plus produits dans les jardins privés et familiaux (Jégat, 2019)

Pour étudier la répartition spatiale des variétés de légumes, la part de jardiniers interrogés cultivant chaque légume a été calculée pour l'ensemble des sites. Cette répartition étant à une échelle trop fine pour en tirer des tendances, c'est à l'échelle communale que les résultats sont étudiés. La répartition se veut plutôt homogène entre les communes de l'agglomération avec tout de même quelques originalités (dues aux fonctions attribuées aux jardins, aux besoins et savoir-faire des jardiniers mais également à la composition du sol comme en témoigne ces jardiniers du site de Cormelles « ici c'est impossible de faire pousser des carottes, il y a trop de cailloux » et d'Ifs « J'ai ramené du sable pour faire pousser des carottes »).

Les sites de Mondeville présentent des cas particuliers avec une sur-représentation des pommes de terre (100% des jardiniers interrogés), des haricots et des carottes (96% des jardiniers interrogés) en dépit des tomates et des salades (sans doute produites au domicile des jardiniers). Le site de Carpiquet présente des variétés originales très cultivées (fèves, choux, melons) tandis que les sites des communes du Sud-Est de l'agglomération (d'Ifs à Hérouville) font l'objet de culture de petits pois et de poireaux.

Ces données sont bien sûr à nuancer puisqu'elles ne s'appuient sur trop peu de réponses pour dégager de réelles tendances à cette échelle, de plus celles-ci ne tiennent compte que des variétés produites mais pas de la quantité de légumes produits (amplitude de deux à cent soixante pieds de tomates) pour analyser ces quantités, un travail sur un temps plus long aurait permis de travailler avec des carnets de récoltes notamment.

4.2.2.3. Variétés de fruits

Les variétés de fruits cultivées sont moins diverses que les variétés de légumes (voir figure n°97). Les fraises prédominent largement en étant produites par plus de 70% des jardiniers interrogés. Ce sont ensuite les fruits d'arbustes qui sont les plus fréquents (framboises, cassis, groseilles...). Les arbres fruitiers sont peu présents chez les jardiniers puisque ces derniers font l'objet d'une politique très stricte et sont interdits puis détruits dans un certain nombre de sites.

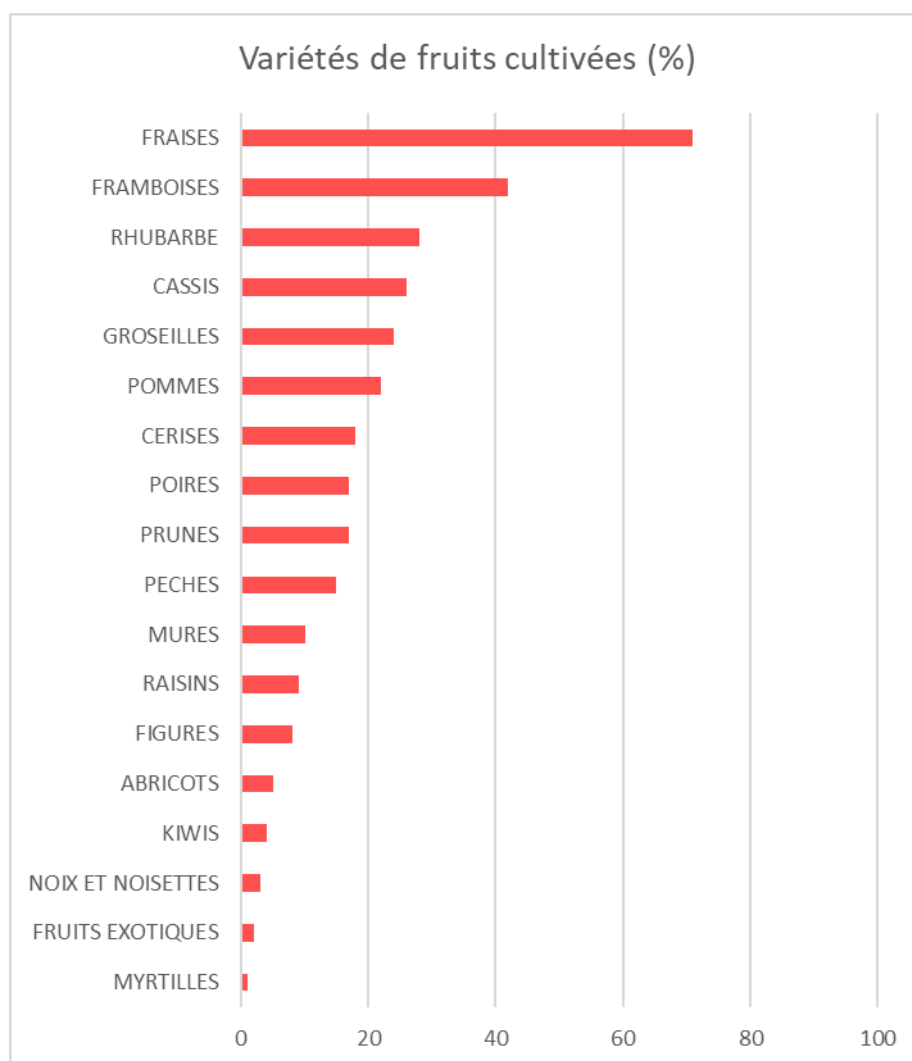


Figure 97 : Répartition des variétés de fruits (Jégat, 2019)

Les productions fruitières avaient également été étudiées en 2009 pour les jardins familiaux de France et en 2016 pour les jardins privés de l'agglomération de Caen. Le tableau suivant (figure n°98) permet de comparer les quatre fruits les plus cultivés par les jardiniers interrogés pour chacune des trois études. Les fraises et les framboises sont les fruits les plus cultivés au sein des jardins familiaux avec une marge importante entre les données nationales et locales (les jardiniers de l'agglomération caennaise serait plus de deux fois plus nombreux à produire des fraises, dû sans doute à la taille des échantillons). Ce sont ensuite les fruits issus d'arbustes (groseillers, cassissiers et muriers) et la rhubarbe. Au sein des jardins privés, les fraises et framboises sont également cultivées par de nombreux jardiniers (près de 40% chacune) avec des originalités dues à la présence d'arbres fruitiers (pommes et poires), cela s'expliquant par la réglementation des jardins familiaux (comme vu plus haut, les arbres fruitiers sont progressivement proscrits), la composition des jardins joue également sur la présence d'arbres fruitiers puisque ces derniers peuvent cohabiter avec des espaces de détente ou de jeux pour enfants, espaces n'existant pas forcément au sein des jardins familiaux.

Rang	Jardins familiaux français (2009)	Jardins familiaux de l'agglomération caennaise (2019)	Jardins privés de l'agglomération caennaise (2016)
1	Fraise (32%)	Fraise (71%)	Pomme (48%)
2	Framboise (30%)	Framboise (42%)	Fraise (39%)
3	Mûre (14%)	Rhubarbe (28%)	Framboise (37%)
4	Groseille (13%)	Cassis (26%)	Poire (27%)

Figure 98 : Tableau comparatif des variétés de fruits produites (Jégat, 2019)

4.3.3. Choix des variétés

Les variétés cultivées dans les jardins familiaux résultent des choix des jardiniers, il est alors intéressant d'étudier ce qui influence ces choix. Pour cela, c'est l'enquête par entretiens qui peut être mobilisée, celle-ci permettait de questionner les jardiniers sur ce qui les poussait à produire tel ou tel légumes. La plupart des jardiniers choisissent les légumes qu'ils cultivent par goût (9 jardiniers sur les 12 enquêtés) comme en témoigne un jardinier du site d'Ifs « c'est surtout ce qu'on aime [...] parce qu'il y a un investissement (graines, plants, travail...) donc si c'est pour faire quelque chose qu'[on] n'aime pas ce n'est pas la peine ». C'est ensuite la productivité des variétés qui oriente les jardiniers dans leurs choix (pour 7 d'entre eux) comme en témoigne un jardinier du site du Chemin Vert « si on fait des choses qui ne donne rien ça ne sert à rien, je préfère occuper le terrain pour avoir une production plus importante », cet aspect productif des variétés choisies découle également de la vision du jardin comme un moyen de faire des économies. Quatre des douze jardiniers rencontrés disent choisir leurs légumes en fonction des expériences et tests qu'ils réalisent notamment sur les variétés de tomates et les légumes exotiques. Quatre autres jardiniers cultivent leurs légumes par traditions comme en témoigne ces jardiniers « Je ne choisis pas » (site du Biez), « je fais pousser grosse-modos les mêmes choses que mon père, je ne vais pas m'amuser à planter des bananes » (site du Chemin Vert). Deux jardiniers choisissent leurs légumes par facilité comme en témoigne un jardinier du site de l'Odon « [les courgettes] ça pousse tout seul ». Enfin, un jardinier affirme choisir les légumes les plus onéreux dans le commerce, ce facteur est largement minoré puisque de nombreux jardiniers l'ont évoqué lors de l'enquête par questionnaires.

4.3.4. Approvisionnement des produits du jardin

Il est également intéressant d'étudier les méthodes d'approvisionnement des jardiniers, la question leur a alors été posée grâce à l'enquête par entretiens. Trois types d'approvisionnement sont particulièrement ressortis, d'abord les marchés, où la moitié des jardiniers interrogés achète notamment ses plants, les jardinerie sont également citées par cinq jardiniers principalement pour les graines (ces dernières sont également achetées en grande-surface par trois jardiniers ou sur internet pour un seul enquêté), un jardinier du site d'Ifs disait à ce propos « j'achète mes graines chez Leclerc parce qu'il n'y a plus de grainetiers comme à l'époque de mes grands-pères où on pouvait acheter exactement ce qu'il nous fallait, aujourd'hui il faut acheter des boîtes où il y en a soit trop soit pas assez ». Enfin, cinq jardiniers disent faire eux-mêmes leurs graines et plants en les récupérant d'une année sur l'autre (quelques pieds sont laissés en terre pour en récupérer les graines), cette manière de faire résulte de traditions (des jardiniers qui cultivent des graines issues de celles de leurs

parents et/ou grands-parents) mais aussi dans une logique économique comme en témoigne un jardinier du site du Biez en parlant des jardinerias « 21€ les trois pieds de courgettes c'est n'importe quoi ».

4.3.5. Objectifs de l'autoproduction

L'autoproduction alimentaire peut être motivée par plusieurs facteurs. Pour l'étudier, c'est l'enquête par entretiens qui va être mobilisée. Les jardiniers enquêtés sont neufs (75%) à produire eux-mêmes leurs légumes dans le but d'avoir une alimentation plus saine et de meilleure qualité, cela passe par une augmentation de la qualité des produits par leur fraîcheur (circuits très courts), leur goût, et leur composition, plusieurs jardiniers sont persuadés d'être drogués par les fruits et légumes vendus dans le commerce. La moitié des jardiniers interrogés conçoit sa production légumière comme un moyen de faire des économies, cela passe par des achats moins nombreux, une consommation sur un temps long (transformation et conservation) ou encore par la vente d'une partie de la récolte. Enfin, deux jardiniers pensent leur production comme un moyen d'obtenir de la satisfaction personnelle (voir ses légumes pousser, manger le résultat de son travail...).

L'autoproduction alimentaire de fruits et légumes au sein des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présente une diversité des productions qui divise l'agglomération en deux avec au Nord-Ouest des productions très diversifiées (comprenant les fleurs et les aromates) et au Sud-Est des productions limitées aux fruits et légumes. Les jardins familiaux présente une diversité importante de variétés de légumes (quarante variétés différentes citées par les jardiniers), celles-ci se répartissent de manière assez homogène autour d'un groupe de légumes « de base » très produits (tomates, salades, haricots...). Grâce à la typologie créée à partir des productions légumières, il est possible de dire que les productions répondent à trois logiques jardinières différentes, tantôt limitées au fond commun, tantôt à la saison estivale et tantôt étalée sur l'ensemble des saisons. Finalement, la répartition de cette diversité résulte de multiples facteurs allant des besoins des jardiniers à la qualité du sol en passant par les goûts des jardiniers et les moyens qui y sont investis.

4.4. CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Une des hypothèses de départ était de penser que l'autoproduction alimentaire avait une incidence sur la consommation alimentaire des jardiniers. Pour vérifier cette hypothèse, ce sont à nouveau les enquêtes auprès des jardiniers qui ont été mobilisées.

4.4.1. Part de la production dans la consommation

Les conséquences de l'autoproduction dans la consommation passe évidemment par la consommation des fruits et légumes cultivés dans les jardins. C'est grâce à l'enquête par questionnaires que cette variable a été abordée avec les jardiniers. A l'échelle de l'agglomération, une majorité de jardiniers (56%) affirme que leur production constitue une part importante de leur consommation de fruits et légumes, pour 25% des jardiniers interrogées celle-ci représente l'ensemble de leur consommation tandis pour 19% c'est seulement une petite part de leur consommation. Enfin, une infime part des jardiniers enquêtés reconnaissent que leur production ne représente quasiment rien dans leur consommation.

Le graphique suivant (figure n°99) présente les résultats à l'échelle des communes, on remarque une répartition plutôt homogène avec une majorité de celles-ci qui présente des jardiniers qualifiant leur production comme occupant une place importante dans leur consommation (à la belle saison). Deux communes présentent des situations plus originales, celle de Mondeville qui présente une majorité de jardiniers affirmant que leur production représente l'ensemble de leur consommation durant la belle saison et à contrario les jardiniers d'Ifs qui sont une grande majorité à dire que leur production représente une petite part de leur consommation.

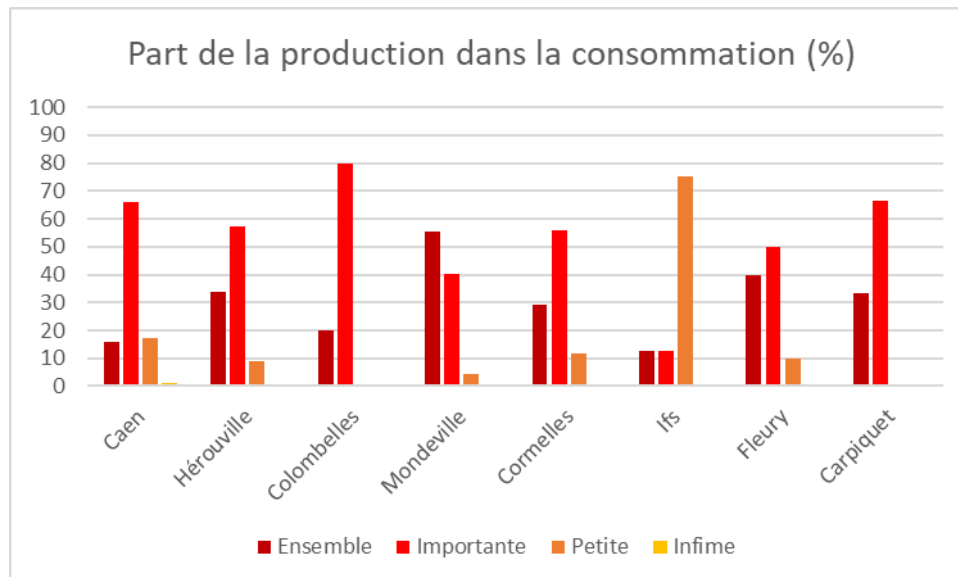


Figure 99 : Graphique présentant la part de la production dans la consommation par commune (Jégat, 2019)

Les données de la part de la production dans la consommation des ménages ont été croisées avec celles de la composition des ménages des jardiniers. Assez logiquement, la part occupée par la production dans la consommation est corrélée avec le nombre de personnes composant le ménage, une grande majorité de jardiniers appartiennent à des ménages de moins de 2 personnes (limité au

couple pour 79% de l'échantillon), la production de ces jardiniers représentent alors une part plus importante de leur consommation estivale.

Les données ont également été croisées avec celles de la situation professionnelle des enquêtés. Les inactifs sont les plus nombreux à ne consommer que leur production durant l'été (44% d'entre eux ne dont pas d'achats durant l'été), les actifs sont quant à eux les plus nombreux à qualifier leur production comme représentation une part importante de leur consommation (63%), ces derniers tendent vers une part très importante. Enfin, les retraités sont plus nombreux à qualifier leur production comme occupant une part importante de leur consommation (54%) tandis qu'ils sont 30% à ne consommer que celle-ci à la belle saison.

Ces données sont cependant à nuancer, la classification ne s'est pas faite sur la base de critères précis (ex : part des achats, carnet de récolte et d'achats alimentaires...) mais sur le ressenti des jardiniers, ainsi, certains ont répondu « une part importante » alors qu'ils n'achètent que des fruits exotiques l'été (ex : bananes) quand d'autres ont répondu « l'ensemble » alors qu'ils font un certain nombre d'achats durant l'été. Cette question se base alors sur les représentations des jardiniers et doit donc être relativisée.

4.4.2. Durée de la consommation des produits du jardin à l'échelle annuelle

Pour étudier les conséquences de l'autoproduction alimentaire dans l'alimentation des jardiniers, c'est l'amplitude de la consommation des produits du jardin qu'il est intéressant d'étudier. Cette variable est issue de l'enquête par entretiens et ne concerne donc qu'un nombre très réduit de jardiniers.

Il existe alors plusieurs cas de figure : Des jardiniers qui consomment les produits de leur jardin sur une période très courte (le quelques mois d'été), leur consommation se limite aux récoltes (peu de conservation). Des jardiniers qui consomment les produits de leur jardin sur un période plus importante (jusqu'à dix mois dans l'année), leurs récoltes sont assez importantes pour les conserver (peu de transformation). Ces deux profils de jardiniers sont minoritaires dans l'échantillon d'étude (trois enquêtés). Des jardiniers (quatre) qui consomment leur production quasiment tout au long de l'année (en général un ou deux mois d'hiver sont exclus) grâce au roulement de leurs cultures (culture de légumes d'hiver comme les poireaux ou les choux). Enfin, cinq jardiniers consomment les produits de leur jardin tout au long de l'année en combinant les productions saisonnières (le jardin est toujours productif) et des processus de transformation et de conservation qui permettent de combler les périodes creuses, quelques jardiniers rencontrés se nourrissent exclusivement grâce à leur jardin (pour leur consommation de fruits et légumes tout du moins).

4.4.3. Transformation et conservation des produits du jardin

Les processus de transformation et de conservation des fruits et légumes produits dans les jardins familiaux conditionnent la consommation alimentaire des jardiniers, à nouveau, ce sont les résultats des deux enquêtes qui sont mobilisés ici. Les résultats de l'enquête par questionnaire sont présentés grâce au graphique suivant (figure n°100).

Une grande majorité des jardiniers transforme leurs récoltes (seulement 23% consomment leurs légumes uniquement frais). Une grande majorité de jardiniers congèle ses fruits et légumes (69%), ce sont ensuite les confitures qui sont les plus utilisées par les jardiniers (35% d'entre eux). La stérilisation

(mise en conserve) est utilisée par plus de 26% des jardiniers enquêtés (majoritairement des ouvriers), c'est enfin 15% des jardiniers qui transforment leur production en coulis (de tomates principalement).

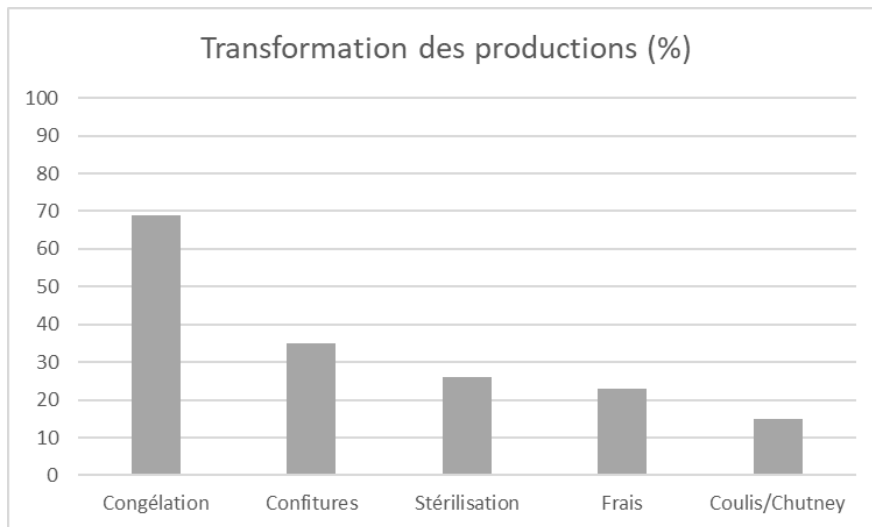


Figure 100 : Graphique présentation les types de conservation et transformation (L. Jégat, 2019)

4.4.4. Partage de la production

Il est ensuite intéressant d'étudier la destination du surplus de production, cela est possible grâce à l'enquête par questionnaires. Les dons sont utilisés par plus de 90% des jardiniers interrogés, les échanges entre jardiniers représentent la deuxième destination du surplus (17% des jardiniers interrogés), enfin, l'autoconsommation unique et la vente sont utilisées par une part infime des jardiniers interrogés.

La principale destination du surplus de production étant les dons, il est intéressant d'en étudier les bénéficiaires. Ce sont les familles des jardiniers qui en sont les premières (60% des enquêtés), celles-ci sont souvent bénéficiaires sans réel surplus (les enfants viennent se servir au jardin). Ce sont ensuite les amis des jardiniers (42%) et les autres jardiniers (38%) qui bénéficient du surplus des enquêtés. C'est seulement 25% des jardiniers enquêtés qui disent partager leur production avec leurs voisins, enfin, un part infime de jardiniers fait don de ses légumes à des associations.

4.4.5. Conséquences de la production alimentaire sur l'alimentation des jardiniers

Deux questions étaient finalement posées quant au changement de la consommation alimentaire des jardiniers, pour plus de réponses pertinentes ces dernières ont été divisées entre les changements en terme de coût et les changements en terme de qualité. Les questions étant ouvertes, les réponses ont dû être harmonisées et classifiées.

Les changements de coûts se traduisent par la diminution des achats (donc des dépenses) pour 55% des jardiniers enquêtés, 21% jugent leur jardin comme rentable (plus de recettes que de dépenses). A contrario, 17% considèrent que leur jardin n'influence pas leur consommation alimentaire, 2% affirment même faire plus de dépenses depuis qu'ils ont leur jardin (consommation plus qualitative). Enfin, 4% des jardiniers interrogés ne pouvait pas apporter de réponses à la question (modèle où la femme s'occupe des dépenses ou la personne dispose de son jardin depuis « toujours »). En terme de qualité, une écrasante majorité des jardiniers considèrent les légumes autoproduits comme plus

savoureux (87% de l'échantillon), 31% trouvent la qualité améliorée par la consommation de produits plus sains (non traités, « on sait ce qu'on mange »), 7% ont vu la qualité de leur consommation alimentaire considérablement augmenter (prise de conscience, consommation saisonnière, biologique...) et 7% n'observent aucun changement.

Enfin, les conséquences de la production légumière dans l'alimentation des jardiniers ont également été mesurées grâce à l'enquête par entretiens, la question n'était pas divisée entre les coûts et la qualité. Plusieurs profils de jardiniers se distinguent alors : des jardiniers pour qui l'arrivée au jardin est synonyme de prise de conscience de deux ordres, le premier dans la consommation alimentaire qui se traduit par une consommation plus respectueuse des saisons et plus qualitative (25% des enquêtés) et le second dans l'approvisionnement alimentaire (25% des enquêtés) qui se traduit par l'achat de produits plus locaux (voire en circuits courts). D'autres jardiniers remarquent une considérable augmentation de leur consommation de fruits et légumes depuis qu'ils ont leurs jardins (33% des enquêtés). Enfin, certains jardiniers n'observent aucune conséquence de leur production dans leur consommation alimentaire, ces derniers sont des personnes ayant déjà eu un potager auparavant ou bien une consommation alimentaire de qualité.

4.4.6. Approvisionnement alimentaire des jardiniers

Pour terminer, c'est l'approvisionnement alimentaire des jardiniers qui peut être étudié grâce à l'enquête par questionnaires. La majorité des jardiniers enquêtés font leurs courses dans les supermarchés (60%) et dans les marchés (51%), d'autres modes d'approvisionnement sont utilisés de manière plus dérisoire avec les magasins biologiques (11%), les producteurs (8%) et les primeurs (6%).

Ces données ont ensuite été croisées avec celle des professions et catégories socio-professionnelles pour comprendre si cette pratique était socialement différenciée, les résultats sont présentés grâce au graphique suivant (figure n°101). Les supermarchés présentent une composition assez homogène (61% d'artisans, cadres et employés) avec tout de même une légère sur-représentation des ouvriers (69%) et une sous-représentation des professions intermédiaires (40%) et des jardiniers sans activité professionnelle (32%). A l'inverse, les marchés sont particulièrement fréquentés par les jardiniers sans activité professionnelle (100% d'entre eux), les professions intermédiaires (67%) ainsi que les employés (51%), les cadres (47%), ouvriers (46%) et les artisans (39%) fréquentent moins les marchés. Les magasins bio sont surtout utilisés par les artisans, cadres et employés, les primeurs sont quant à eux surtout utilisés par les cadres, enfin, les producteurs sont utilisés par les employés et les professions intermédiaires.

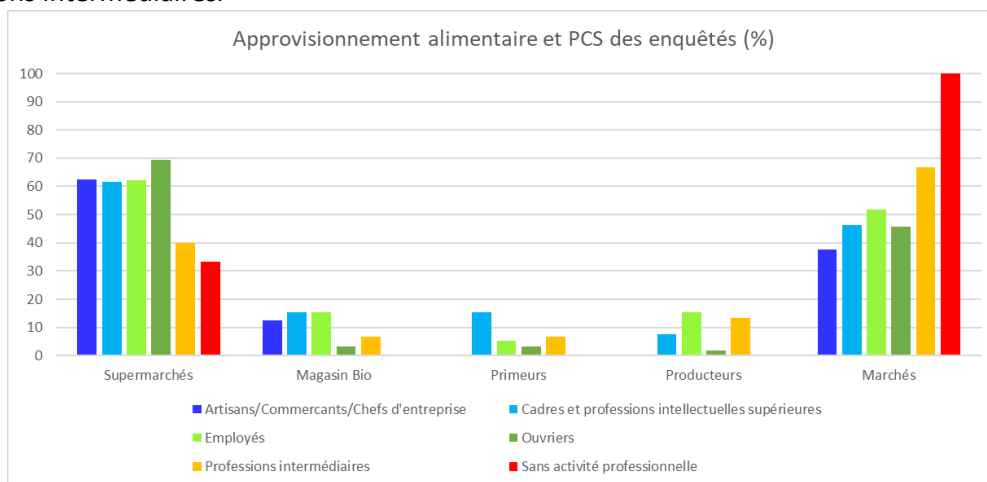


Figure 101 : Graphique présentant l'approvisionnement alimentaire et la PCS des enquêtés (Jégat, 2019)

La consommation alimentaire de fruits et légumes des jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présente une grande diversité des situations, ces dernières ne présentent pas de répartition spatiale spécifique (le cas spécifique de Mondeville peut tout de même être souligné). Grâce à la typologie créée à partir des conséquences de la production dans la consommation alimentaire des jardiniers et de leur approvisionnement, il est possible de dire que la consommation alimentaire des jardiniers enquêtés répond à trois logiques différentes suivant globalement la part de la consommation issue de la production durant la période estivale (petite, importante et l'ensemble). Finalement, la consommation alimentaire des jardiniers et les conséquences de la production potagère sur celle-ci résultent de multiples facteurs comme les habitudes alimentaires, les moyens investis ou encore les traditions familiales.

4.5. PROPOSITION DE TYPOLOGIE

L'objectif final étant d'aboutir à une typologie des jardiniers et de leurs pratiques, les différentes variables doivent être analysées et regroupées au préalable au sein de chaque grande thématique (profil social, production et consommation alimentaire). Ce travail réalisé en amont permet de réduire le nombre de variables qui constitueront l'analyse finale et ainsi de la rendre plus pertinente. La construction de ces typologies s'est faite grâce à des analyses multivariées (principalement des analyses en composantes principales).

Le premier thème à faire l'objet d'une typologie est celui du profil social des jardiniers enquêtés. Cette analyse en composantes principales repose sur sept groupes de variables : le sexe (homme/femme), l'habitat (collectif/individuel), la PCS (ouvriers, employés, professions intermédiaires, cadres et artisans), la situation professionnelle (en activité, retraité et inactif) et maritale (en couple, célibataire, séparé ou veuf) ainsi que l'origine spatiale (rurale/urbaine) et l'accès à un potager durant l'enfance (présence ou absence). Ces variables ont subi un certain nombre de traitements statistiques visant à regrouper les jardiniers en fonction de leurs attributs, l'ensemble de cette démarche est détaillé en annexe n°3 (typologie de l'originale sociale). Les profils sociaux des jardiniers enquêtés se diviseraient alors en deux groupes distincts. Le premier représente une majorité d'enquêtés (70% de l'échantillon) caractérisés par des jardiniers ayant grandi à la campagne en ayant accès à un jardin potager au cours de leur enfance et qui sont aujourd'hui à la retraite. Ces derniers sont en général des hommes issus de la classe ouvrière, récemment retraités et qui résident en logement individuel. Ce groupe sera codé « *ruraux* » dans la suite de l'analyse. Le second groupe représente 30% d'enquêtés caractérisés par des jardiniers ayant grandi en ville sans avoir accès à un jardin potager dans leur enfance. Ces jardiniers sont plus jeunes et encore en activité, souvent employés. Ces derniers présentent une part élevée de femmes et résident en logement collectif pour une grande majorité. Ce groupe sera codé « *urbains* » pour la suite de l'analyse.

Le second thème à avoir fait l'objet d'une typologie est celui des productions et plus particulièrement des variétés de légumes cultivées au sein des jardins familiaux de l'agglomération caennaise. La démarche est une nouvelle fois détaillée en annexe n°3 (typologie des productions), celle-ci a exclu les variétés produites par la grande majorité des jardiniers (plus de 80% d'entre eux) tandis que celles produites très rarement ont été regroupées entre elles, ainsi, seules les variétés qui distinguent véritablement les jardiniers ont influencé l'analyse. Les productions des jardiniers enquêtés se diviseraient alors en trois groupes distincts. Le premier représente la moitié des enquêtés qui se caractérisent par la culture de variétés s'étalant sur plusieurs saisons c'est-à-dire les légumes à soupe (choux, poireaux, navets), les primeurs (petits pois, fèves, mange tout) et les alliacées (échalotes, oignons, ail) auxquels s'ajoutent les légumes du fond commun (tomates, salades, radis...). Ce groupe sera codé « *saisons* » dans la suite de l'analyse. Le deuxième groupe représente 41% de l'échantillon, les jardiniers qui le compose se caractérisent par la culture quasi-exclusive des variétés du fond commun (tomates, salades, haricots, radis, carottes et betteraves), ces derniers seront codés « *fond commun* » pour la suite de l'analyse. Enfin, le troisième et dernier groupe représentent 8% de l'échantillon d'enquête, les jardiniers qui en font partie se caractérisent par la culture de variétés d'été, relativement simples à produire et qui ne nécessitent que très peu de soin (artichaut, courges...) auxquelles s'ajoutent les variétés du fond commun. Ces derniers seront codés « *été* » dans la suite de l'analyse.

Enfin, le dernier thème à avoir fait l'objet d'une typologie préalable est celui de la consommation alimentaire des jardiniers. Celle s'y appuie sur les variables relatives aux conséquences qualitatives et financières de la production, à la part de cette dernière dans la consommation et l'approvisionnement alimentaire des jardiniers. L'ensemble de la démarche est également détaillé en

annexe n°3 (typologie de la consommation). Les jardiniers enquêtés se diviseraient alors en trois groupes distincts. Le premier rassemble une grande majorité de jardiniers (73%) qui se caractérisent par une production qui représente une part importante de leur consommation estivale, celle-ci aurait des conséquences financières sur leur alimentation (moins d'achats). Leur approvisionnement alimentaire se fait aux supermarchés et aux marchés, ces derniers seront codés « *importante* » dans la suite de l'analyse. Le deuxième se compose de 17% des jardiniers enquêtés, ces derniers sont caractérisés par une production représentant l'ensemble des légumes et fruits consommés durant l'été, le jardin peut alors être qualifié de rentable et leur approvisionnement alimentaire se fait en majorité dans les marchés. Ce groupe sera codé « *rentable* » dans la suite de l'analyse. Enfin, le troisième et dernier groupe compte 10% de la population étudiée, les jardiniers qui le composent se distinguent par une production qui représente seulement une petite part de leur consommation estivale et l'absence de conséquences dans leur alimentation. Leur approvisionnement alimentaire est particulier puisqu'il intègre les magasins bio, primeurs et producteurs. Ce groupe sera codé « *petite* » dans la suite de l'analyse.

La création de ces trois typologies permettent de se rapprocher de l'objectif final qui est de décrire et de comprendre le public des jardins familiaux ainsi que ses logiques et ses pratiques. L'ensemble des variables issues de ces typologies doivent être croisées et mises en commun de manière à obtenir une typologie finale. Dans un premier temps, l'ensemble des groupes issus des typologies ont été croisés pour avoir un aperçu du poids de chacun (figure n°102).

	Autoconsommation intermédiaire		Autosuffisance		Autoconsommation neutre	
	Jardiniers de tradition	Néo-jardiniers	Jardiniers de tradition	Néo-jardiniers	Jardiniers de tradition	Néo-jardiniers
Plusieurs saisons	44 (28%)	10 (6,4%)	12 (7,7%)	4 (2,6%)	7 (4,5%)	2 (1,3%)
Fond commun	29 (18,6%)	21 (13,5%)	6 (3,8%)	2 (1,3%)	3 (1,9%)	3 (1,9%)
Une seule saison	7 (4,5%)	3 (1,9%)	1 (0,6%)	1 (0,6%)	1 (0,6%)	0

Figure 102 : Répartition des jardiniers dans le croisement des modalités (Jégat, 2019)

Le croisement le plus fréquent correspond aux jardiniers ayant grandi à la campagne avec un jardin, aujourd'hui retraités qui cultivent des variétés des quatre saisons (légumes primeurs, alliacées et légumes à soupe) en plus du fond commun et dont cette production représente une part importante de leur consommation, cette dernière est moins onéreuse depuis l'arrivée du jardin familial. Globalement, cinq groupes de jardiniers assez proches sont en nombre important (tous relatifs à une production du fond commun ou des quatre saisons et à une part importante de la production dans la consommation voire à un jardin rentable). Pour étudier les relations entre les différentes variables, une analyse en composantes principales a été réalisée sous XLSTAT, les résultats du croisement des deux premiers axes sont présentés ci-dessous (figure n°103), ces derniers expliquent 53% de la variabilité, les résultats sont donc à nuancer.

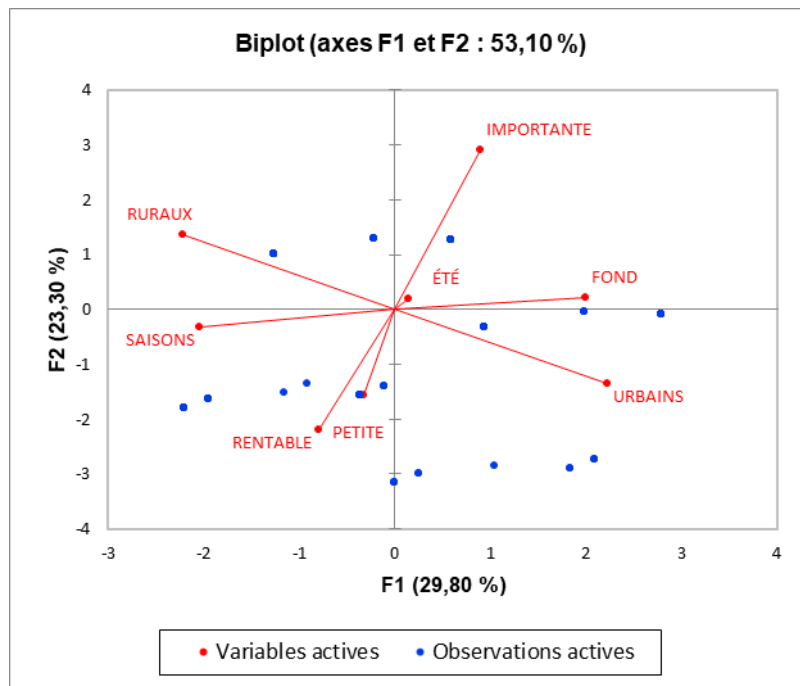


Figure 103 : Répartition des variables issues des typologies préalables (Jégat, 2019)

Sur les huit variables étudiées, seulement six ont une influence importante sur les axes et donc sur les tendances (les deux qui n'ont pas n'influencent sont celles qui regroupent un petit nombre d'individus). Ces dernières se répartissent globalement trois par trois avec d'un côté les variables relatives aux jardiniers ayant des origines urbaines qui cultivent uniquement les variétés du fond commun et dont la production représente une part importante de leur consommation estivale. De l'autre côté les variables relatives aux jardiniers ayant des origines rurales qui cultivent des variétés de légumes sur l'ensemble de l'année et dont le jardin est rentable.

Pour tester la solidité de ces axes, une analyse des corrélations a été réalisée. Le coefficient de corrélation est globalement très faible (inférieur à 0,3) mais certains compris entre 0,1 et 0,2 confirment la liaison entre les variables qui influencent les axes. Les plus importantes sont les origines rurales (jardinage et retraités) avec les variétés des quatre saisons ($r^2 = 0,2$) ainsi que les origines urbaines (pas de jardinage et en activité) avec les variétés du fond commun ($r^2 = 0,2$). D'autres corrélations moins fortes sont également à noter notamment entre les variétés du fond commun et la part important de la production dans la consommation ($r^2 = 0,1$) et entre les variétés des quatre saisons et le jardin rentable ($r^2 = 0,1$).

Les jardiniers des jardins familiaux se répartissent autour des axes de manière assez homogène en créant ainsi quatre groupes distincts par leurs distances faible au sein des groupes et forte entre ces derniers comme le montre le graphique ci-dessous (figure n°104).

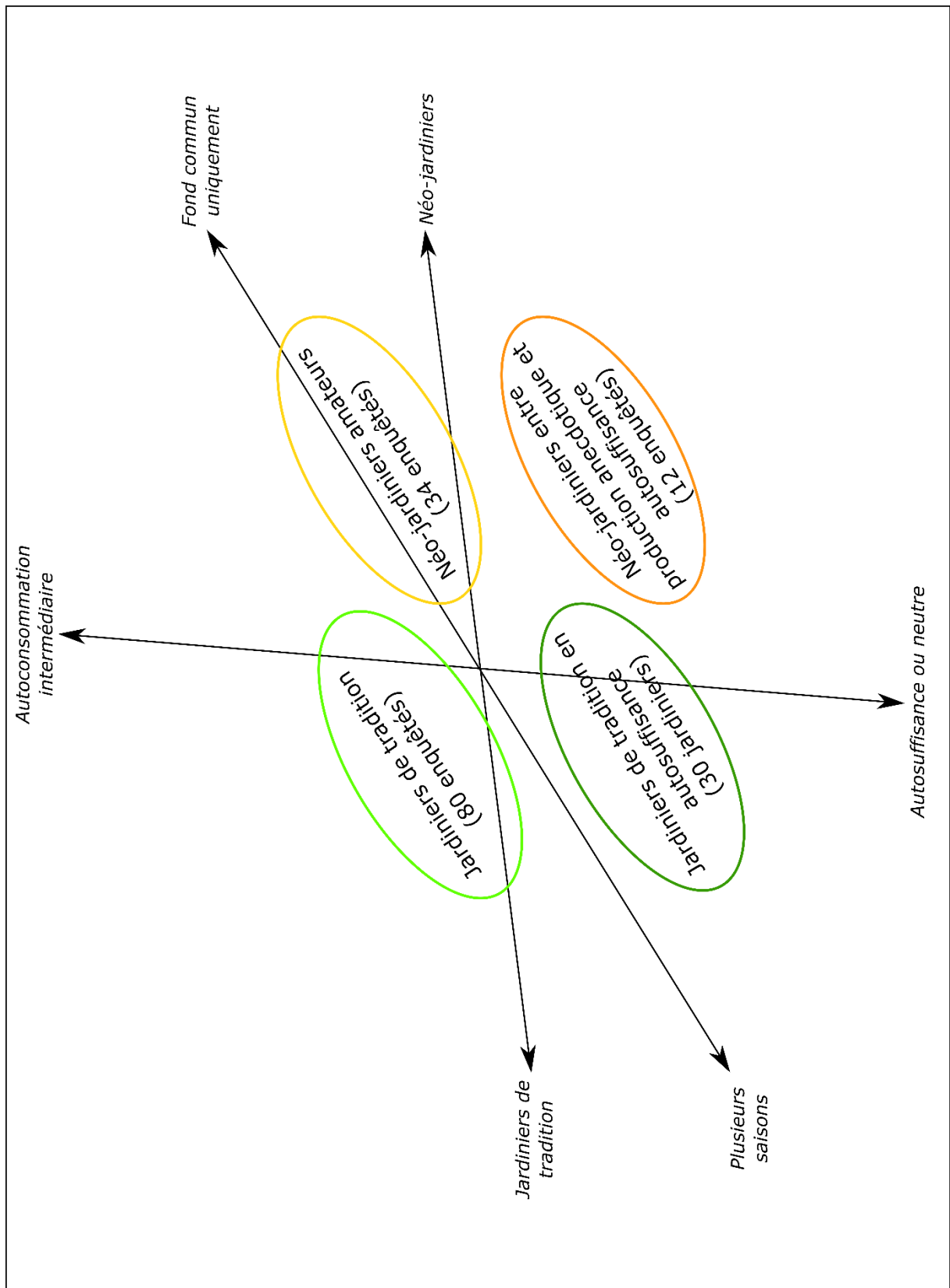


Figure 104 : Répartition des groupes de jardiniers sur les axes issus de l'ACP (Jégat, 2019)

4.5.1. « Les jardiniers de tradition »

Le premier groupe de jardiniers est composé de 80 enquêtés soit 51% de la population. Les jardiniers qui en font partie sont principalement des hommes caractérisés par une enfance à la campagne (24% avaient des parents agriculteurs) durant laquelle le jardin potager était présent, aujourd'hui ces jardiniers sont retraités (la plupart de la classe ouvrière) et résident pour une partie importante en habitat individuel. Les variétés cultivées s'étalent majoritairement sur plusieurs saisons (55% d'entre eux combinent fond commun, primeurs, alliacées et légumes à soupe), les jardiniers cultivant uniquement les variétés du fond commun sont plus rares (36% du groupe) et les jardiniers qui cultivent les variétés d'été ne représentent que 9% du groupe. Leur production légumière représente une part importante de leur consommation estivale, cette dernière leur permet de faire moins d'achats (qui se font principalement dans les supermarchés et les marchés). Les légumes récoltés dans les jardins font l'objet d'assez peu de partages (seulement 85% de dons) au profit de la conservation et de la transformation puisque ces jardiniers sont les plus nombreux à stériliser et faire des confitures. Les jardiniers de ce groupe attribuent en premier lieu la fonction de loisirs à leur jardin (85% d'entre eux), leurs motivations principales sont la production légumière et « avoir une occupation ». La plupart des jardiniers considèrent le jardinage comme une activité solitaire, les personnes qui viennent dans leurs jardins se limitent à leurs ménages et viennent principalement visiter et discuter, les jardins sont assez peu équipés (70% ont des sièges et 60% des tables). Le pic de présence de mai à juin témoigne du fait que les jardins de ces jardiniers sont vus comme des loisirs utiles mais coûteux (permettent d'avoir des légumes mais dépensent en moyenne 215€ par an). Ces jardiniers sont principalement représentés dans les sites de Beaulieu, Colombelles, Chemin Vert, Calvaire St Pierre, Fleury et Cormelles.

Pour illustrer ce profil de jardiniers, l'entretien de monsieur C peut être mobilisé. Son jardin est avant tout une occupation puisqu'il y passe ses journées lorsque sa femme travaille (ne vient que très rarement le week end), c'est également un jardin thérapeutique puisqu'il est arrivé au jardin après la rémission d'un cancer (corrélée au début de sa retraite). Son enfance passée dans la campagne vendéenne lui permet de jardiner aux côtés de son père qui lui transmettra la plupart de ses connaissances. Mr C a toujours eu un jardin potager au cours de sa vie, depuis qu'il réside en appartement le modèle du jardin familial a été adopté. Les variétés qu'ils cultivent sont les mêmes que son père et s'étalent sur toute l'année ce qui lui permet d'avoir toujours des légumes du jardin, les graines sont conservées d'une année sur l'autre puis complétées par quelques achats en jardinerie. Ses récoltes sont principalement stérilisées pour être conservées et consommées au cours de l'année et les fruits sont transformés en confitures, ce jardinier est contre la congélation. Sa production légumière lui permet de faire des économies et de consommer des produits plus sains (« je préfère manger les produits de mon jardin que d'acheter des produits étrangers sans goût »). Son potager occupe une place centrale dans son jardin et est entouré d'espaces d'ornements et de détente comme le montre le schéma et les photos ci-dessous (figure n°105).

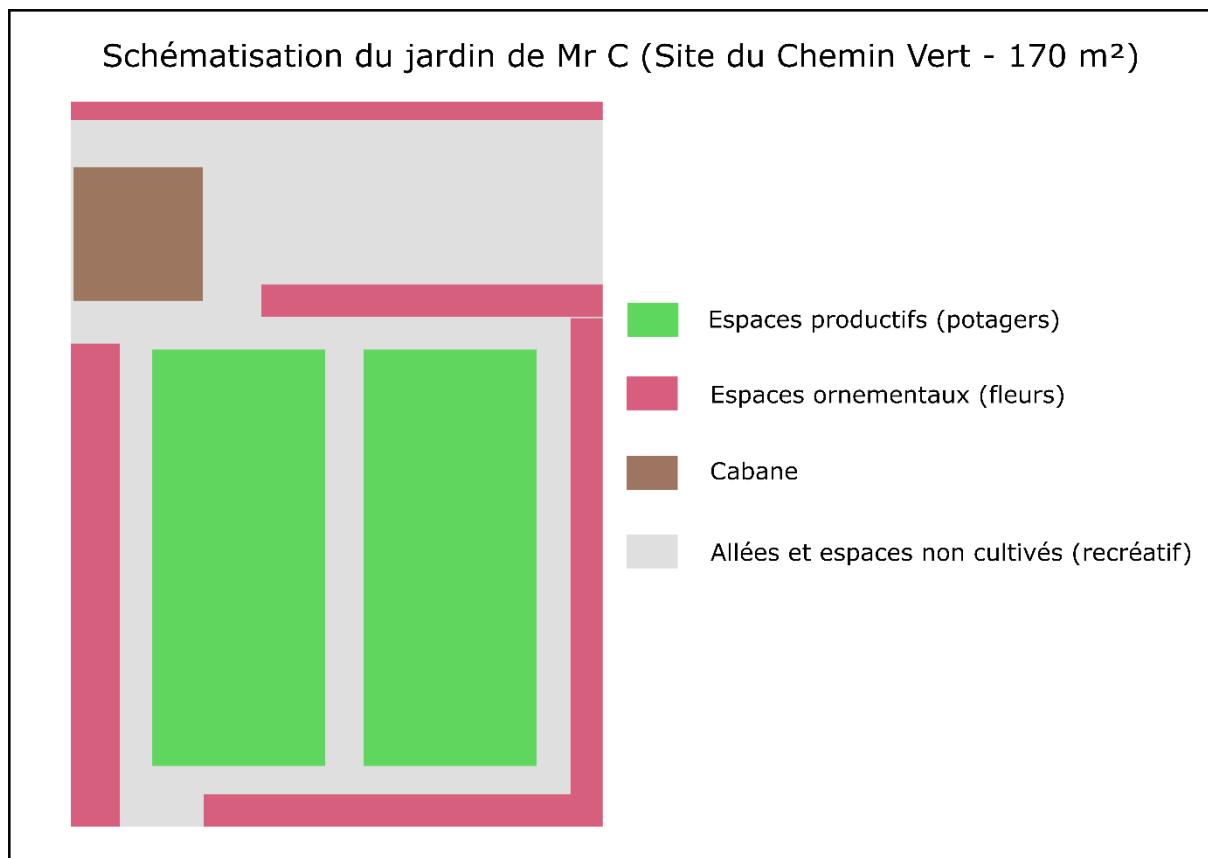


Figure 105 : Illustration des jardins des jardiniers de tradition, ici au Chemin Vert (Jégat, 2019)

4.5.2. « Les néo-jardiniers amateurs »

Le deuxième groupe de jardiniers se compose de 34 enquêtés soit 23% de la population. Les jardiniers qui en font partie présentent une part importante de femmes et se caractérisent par une enfance en ville où le jardinage n'était pas présent (ou sur un temps très court), aujourd'hui ces jardiniers sont encore en activité mais approchent de la retraite (54 ans en moyenne) et résident en grande majorité en habitat collectif. Les variétés cultivées appartiennent majoritairement au fond commun (62% des jardiniers s'y limitent) et les jardiniers qui combinent plusieurs saisons de productions ne représentent qu'à peine 30% du groupe tandis que les jardiniers qui cultivent les variétés d'été ne représentent que 9% du groupe. Leur production légumière représente une part importante de leur consommation estivale, cette dernière leur permet de faire moins d'achats (qui se font principalement dans les supermarchés et les marchés). Les légumes récoltés font l'objet de nombreux dons mais très peu d'échanges au profit de la conservation (26% stérilisent, 23% font des confitures et seulement 62%

congèlent). Les jardiniers de ce groupe disent être particulièrement motivés par la production légumière, 88% d'entre eux y attribuent la fonction principale de leur jardin. Pourtant, l'équipement de leurs jardins (85% ont des tables et des sièges), les activités réalisées (56% discutent et 47% jardinent) avec les personnes fréquentant les jardins (74% le ménage) et le pic de présence entre les mois de mai et août démontrent que ce groupe de jardinier s'inscrit davantage dans une logique d'agrément et de loisirs. Ces néo-jardiniers sont principalement représentés dans les sites de Carpiquet, de la Grâce de Dieu et de l'Odon.

Pour illustrer ce profil de jardiniers, l'enquête par entretiens peut être mobilisée (4 jardiniers sur les 12 y correspondent). C'est le cas de madame B (site du Calvaire St Pierre) qui sera présenté ici. Pour elle, son jardin est un espace de spiritualité où elle se force à aller pour méditer, celui-ci offre aussi la possibilité à ses enfants d'avoir un contact avec la terre. L'objectif du jardin est d'avoir un espace vert (réside en appartement) et de cultiver des légumes qui la rassurent quant à sa consommation alimentaire. Sa volonté était d'avoir une parcelle de petite taille qui soit facile à cultiver. Son enfance passée à l'Aigle ne lui a pas permis de jardiner (même si son père avait un jardin familial durant une très court période), tout comme sa vie d'adulte passée en appartement à Caen. Elle prendra son jardin au moment de la séparation avec le père de ses enfants. L'apprentissage du jardinage se fera par mimétisme, recueil de conseils de ses voisins de jardins et lectures spécialisées. Sa production légumière se limite aux variétés du fond commun qui lui constitue une base alimentaire et qui convient aux goûts de ses enfants. Sa récolte est entièrement consommée à la sortie du jardin (pas de conservation ni de transformation) et lui permet de faire quelques économies et de manger mieux (respect des saisons notamment). Son potager occupe une place centrale mais peu importante dans son jardin comme en témoigne le schéma et les photographies ci-dessous (figure n°107).

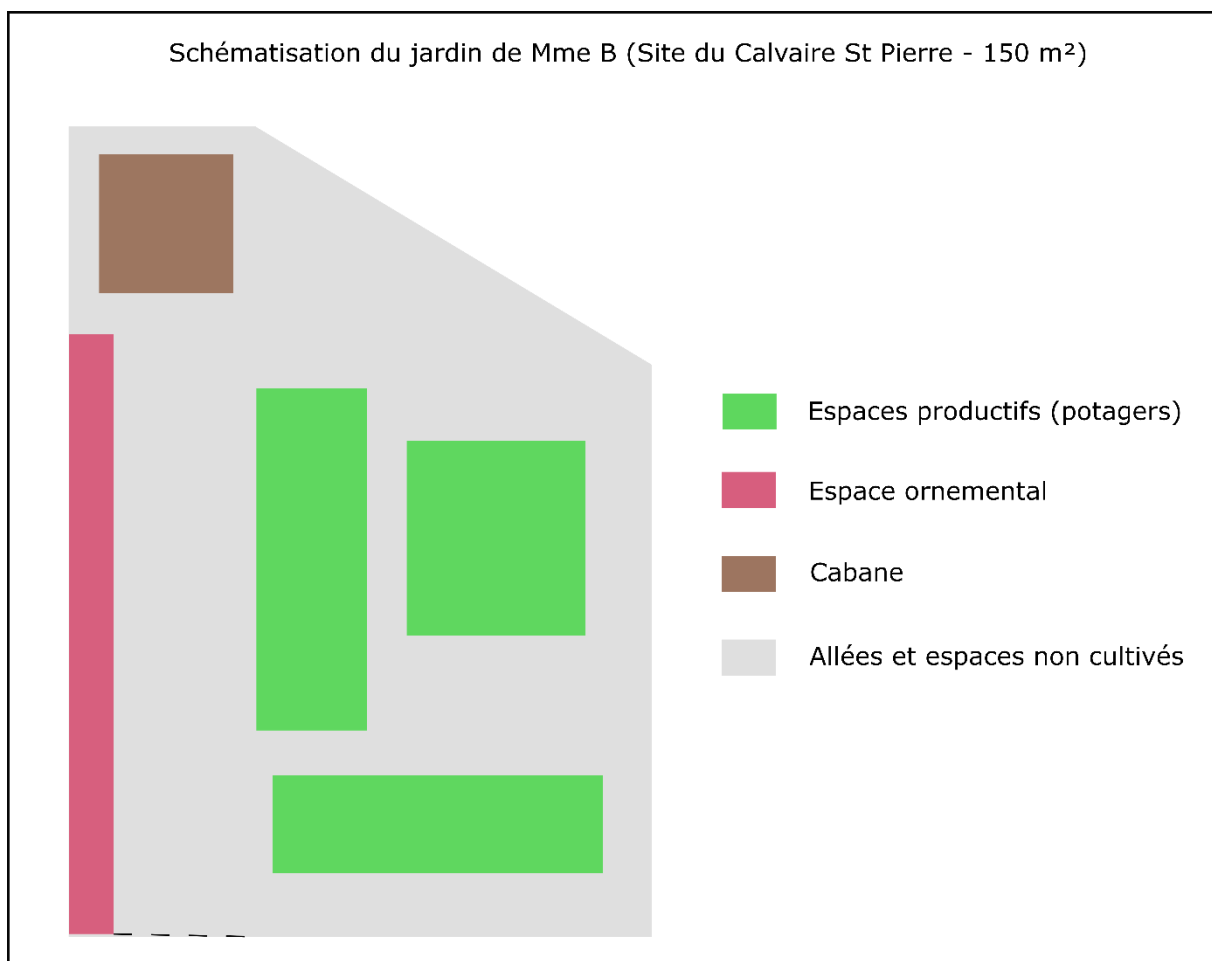




Figure 107 : Illustration des jardins des néo-jardiniers amateurs (Jégat, 2019)

4.5.3. « Les jardiniers autosuffisants »

Le troisième profil de jardiniers correspond à 19% de la population (30 enquêtés). Ce groupe est principalement caractérisé par des ouvriers à la retraite (la moyenne d'âge la plus haute : 69 ans) qui ont jardiné dans leur enfance (à la campagne voir à la ferme pour 43% des jardiniers). Leur production représente l'ensemble de leur consommation de fruits et légumes durant l'été ce qui permet au jardin d'être rentable, ces jardiniers s'approvisionnement principalement dans les marchés. Les variétés cultivées s'étalent pour la plupart sur plusieurs saisons (63% cultivent primeurs, à soupe et alliacées en plus de fond commun), une minorité des jardiniers de ce groupe cultive uniquement les variétés du fond commun. Les récoltes font l'objet de nombreux partages (23% d'échanges et 97% de dons). Les fonctions attribuées aux jardins par les jardiniers de ce groupe sont la production, le loisir et le lien social (73%), la plupart considère leur jardin comme une activité solitaire à laquelle seul le ménage et les amis sont conviés notamment pour discuter et visiter (les jardins sont d'ailleurs très peu équipés). Le pic de présence correspond aux mois d'Avril à Mai (période intense de retour au jardin), l'ancienneté des jardiniers (14 ans de jardin en moyenne) et la conservation importante des récoltes (80% congèlent) démontrent que ces jardiniers s'inscrivent davantage dans une logique vivrière et de production. Ces jardiniers sont particulièrement présents au sein des sites de la SMN, du Biez, de la rue du Four et d'Ifs.

Pour illustrer ce profil de jardinier, l'entretien réalisé auprès de monsieur I (site du Biez) peut être mobilisé. Son jardin potager est pour lui un moyen de rendre hommage à ses grands-parents tout en occupant sa retraite (il est arrivé au jardin durant la semaine où il a pris sa retraite, en 2004). Mr I réside dans un pavillon avec jardin à Mondeville, son jardin familial se limite donc à son potager. Pour lui, son potager est un moyen de faire de l'exercice (« dans ma famille ils pèsent tous 120 kg ») et de lutter contre le réchauffement climatique. Son enfance, passée entre Hotot en Auge et Mondeville lui a permis de jardiner avec son père et son grand-père qui lui accordent surtout des missions de désherbage, pour lui le jardinage restera une affaire réservée aux hommes. Il apprendra réellement à jardiner grâce à son voisin de jardin dont l'activité est exclusivement manuelle puis grâce à des livres qui lui apprennent à jardiner avec la Lune. Les variétés de légumes qu'il cultive sont choisies d'abord par tradition, par utilité puis par goût, il fait de nombreuses expériences chaque année (« si je rate ce n'est pas très grave, ça enrichi le compost »), son expérience lui permet de garder ses graines d'une année à l'autre qu'il complète parfois par des achats de plants toujours réalisés au marché. Ses récoltes sont transformées en coulis pour les tomates et en conserves notamment pour les différentes variétés de haricots qu'il conservera ensuite au congélateur. Les conséquences de sa production potagère dans sa consommation alimentaire sont d'ordre financier (pas de dépenses l'été) et qualitatif (plus sains, plus diversifiés). Son jardin lui a permis de prendre conscience de son impact environnemental « avec

ma femme, on préfère manger les légumes de mon jardin que ceux qui sont importés » (favorise les circuits courts). Son jardin se limite au potager comme en témoigne le schéma et les photographies suivantes (figure n°108), le temps qu'il y passe (tous les jours de 10h à 13h) est réservé au jardinage et à l'entretien du lien social.

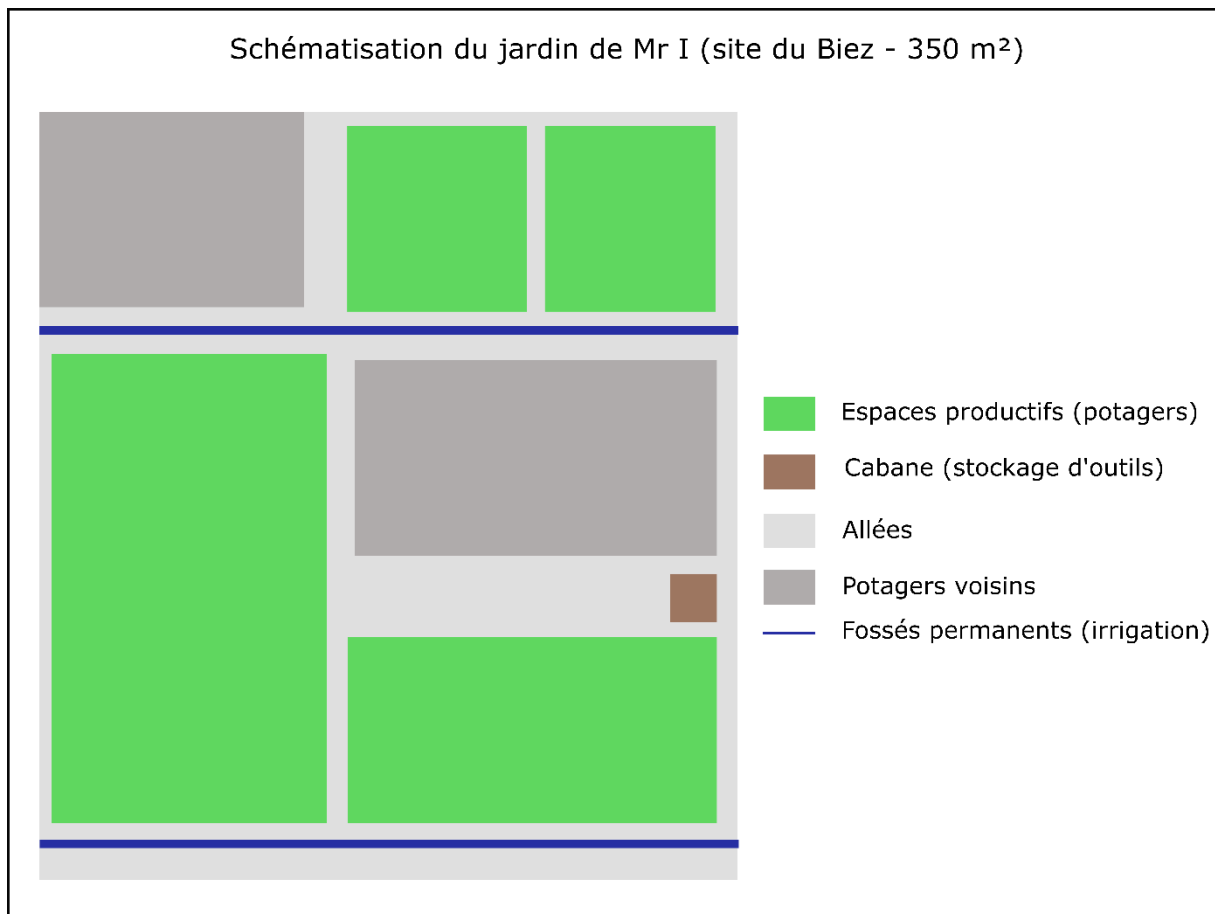


Figure 108 : Illustration du jardin de Mr I, site du Biez (Jégat, 2019)

4.5.4. « Les néo-jardiniers entre autosuffisance et production anecdotique »

Le quatrième et dernier profil de jardiniers correspond à 8% de la population d'enquête (12 enquêtés). Ce groupe est principalement caractérisé par des actifs approchant de la retraite (la moyenne d'âge la plus basse : 51 ans) qui n'ont pas jardiné dans leur enfance (en ville). Les variétés cultivées se répartissent entre celles du fond commun uniquement et celles qui s'étalent sur plusieurs saisons. Ce groupe se scinde en deux parties avec d'un côté ceux dont la production est très importante ce qui

leur permet de ne faire aucun achat en haute saison (58%) et de l'autre ceux dont la production ne représente qu'une petite part de la consommation et n'a aucune conséquence sur cette dernière (42%). Les fonctions attribuées aux jardins sont principalement productives et de loisirs, ces jardiniers sont les plus nombreux à considérer le jardinage comme une activité familiale (42%), la plupart des visiteurs sont les personnes des ménages (75%) puis celles des familles élargies (67%), ces derniers viennent principalement visiter le jardin (la fierté de faire pousser des légumes est centrale). Les récoltes font l'objet de dons pour l'ensemble des jardiniers et d'échanges pour seulement 17% d'entre eux, ces dernières sont peu transformées et conservées (33% les consomment exclusivement à la sortie du jardin). Ce sont dans les sites de la Grâce de Dieu, de la Gronde, de la rue Verte et de Fleury sur Orne que ces jardiniers sont plus présents. Ce profil de jardiniers ne correspondant qu'à 8% des enquêtés, aucun entretien n'a pu être réalisé pour mieux comprendre leur logique. Les photographies ci-dessous (figure n°109) illustre les jardins des jardiniers qui y appartiennent. A gauche, le jardin est équipé de manière assez importante (table et chaise) et son jardinier y passe le plus clair de son temps. A droite, le jardin est très productif, le jardinier transforme et conserve ses récoltes ce qui lui permet de ne faire que très peu d'achats durant l'année (« l'année dernière j'ai dû acheter 1kg d'oignons »).



Figure 109 : Illustration des jardins du quatrième groupe, site de la rue Verte (Jégat, 2019)

Pour conclure cette typologie des profils de jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise, le graphique ci-dessous présente la répartition de ces profils au sein des différents sites de jardins familiaux (figure n°110). Cette répartition présente une hétérogénéité importante entre les sites. Ainsi, les sites de la Grâce de Dieu et de Carpiquet présentent une grande majorité de néo-jardiniers. A contrario, les sites de la SMN et de Colombelles ne sont composés que de jardiniers de tradition (en autosuffisance ou non). Les sites de jardins entre ces deux extrêmes présentent une majorité de jardiniers de tradition (dont la part d'autosuffisants varie au sein de chaque site). Les néo-jardiniers se situent principalement dans les sites destinés aux personnes aux ressources les plus réduites (Hérouville St Clair, Grâce de Dieu, Carpiquet), tandis que les jardiniers de tradition sont principalement représentés dans les sites du Sud-Est de l'agglomération (Fleury, Ifs, Cormelles, Mondeville et Colombelles). Les jardins familiaux de la commune de Caen tendent tantôt vers les néo-jardiniers (Grâce de Dieu, Odon : les plus récents) et tantôt vers les jardiniers de tradition (Calvaire, Beaulieu, Chemin Vert : les plus anciens Le tableau suivant (figure n°110) récapitule les principales caractéristiques de chacun des profils de jardiniers.).

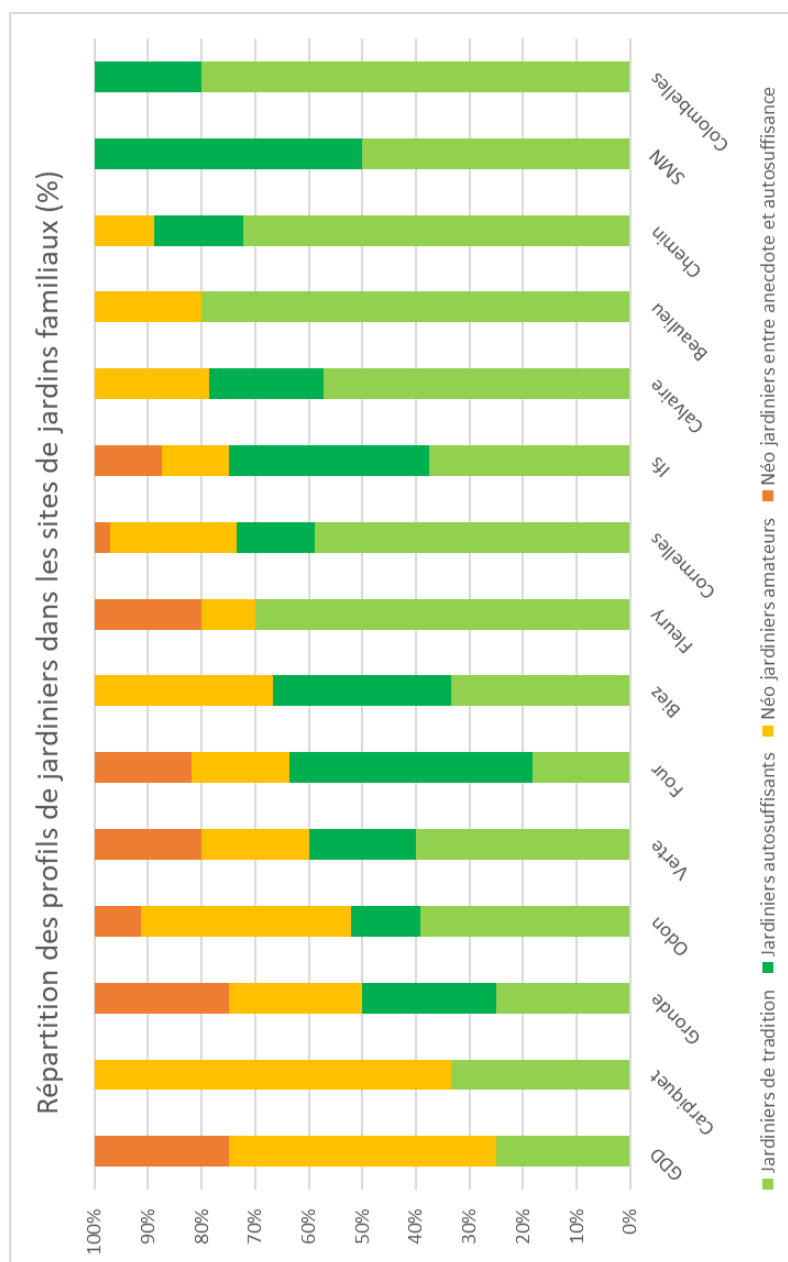


Figure 110 : Répartition des profils de jardiniers dans les sites de jardins familiaux (Jégat, 2019)

	%	Profil social	Variétés cultivés	Consommation alimentaire
Jardiniers de tradition	51%	Retraités d'origine rurale	Plusieurs saisons et fond commun	Part importante de la consommation, moins d'achats
Néo-jardiniers amateurs	23%	Actifs d'origine urbaine	Fond commun	Part importante de la consommation, moins d'achats
Jardiniers en autosuffisance	19%	Retraités d'origine rurale	Plusieurs saisons	Le jardin est rentable, pas d'achats en été
Néo-jardiniers entre autosuffisance et production anecdotique	8%	Actifs d'origine urbaine	Plusieurs saisons et fond commun	Le jardin est rentable, pas d'achats en été // La production est très faible, pas de conséquences dans l'alimentation

Figure 111 : Tableau récapitulatif des quatre grands profils de jardiniers (Jégat, 2019)

4.6. JARDINS PARTAGÉS

Les jardins partagés présentent quant à eux des logiques différentes, les données et résultats qui suivent sont bien sûr à nuancer puisque ceux-ci ne se basent que sur l'enquête par questionnaire auprès de neuf jardiniers. L'ensemble des jardiniers enquêtés cumule les différentes productions (légumes, fruits, aromates et fleurs). Les productions légumières comptent en moyenne douze variétés différentes (entre 5 et 21), les variétés les plus produites sont les tomates et les pommes de terre (8 jardiniers), les courgettes et les haricots (7 jardiniers), les betteraves, radis, salades et artichauts (6 jardiniers) puis les poireaux, échalotes et carottes (5 jardiniers), les autres variétés sont cultivées de façon anecdotique par les jardiniers des jardins partagés. Les productions fruitières concernent quatre variétés en moyenne (entre 2 et 7), les fruits les plus produits sont les framboises (8 jardiniers), les fraises (7 jardiniers) puis un groupe « pommes, groseilles et rhubarbe » est cultivé seulement par quatre jardiniers. Le graphique suivant (figure n°112) permet de comparer les trois variétés de fruits et légumes les plus produites dans les jardins familiaux et partagés, on remarque alors que pour les légumes ce sont globalement les mêmes variétés (tomates et haricots) avec la disparition des salades au profit de légumes plus faciles à produire (pommes de terre, courgettes). Les fruits sont quant à eux les mêmes (fraises, framboises, rhubarbe), on remarque tout de même la présence de pommiers au sein des jardins partagés (totalement différent des jardins familiaux).

Rang	Jardins familiaux (légumes)	Rang	Jardins partagés (légumes)
1	Tomates	1	Tomates
2	Salades	2	Pommes de terre
3	Haricots	3	Courgettes/Haricots
Rang	Jardins familiaux (fruits)	Rang	Jardins partagés (fruits)
1	Fraises	1	Framboises
2	Framboises	2	Fraises
3	Rhubarbe	3	Pommes/Rhubarbe/Groseilles

Figure 112 : Tableau comparant les variétés cultivées au sein des jardins familiaux et partagés (Jégat, 2019)

Les jardiniers des jardins partagés transforment moins leurs productions puisque seulement quatre les congèlent et deux font des confitures, cela s'explique par des productions qui sont bien moins conséquentes que celle des jardins familiaux, ainsi, pour huit jardiniers, leurs productions ne représentent qu'une petite part de leur consommation alimentaire (à la belle saison). Les conséquences dans l'alimentation des jardiniers sont très faibles en terme de coût (trois font moins d'achats) et plus importante en terme de qualité puisque cinq enquêtés disent manger des produits plus savoureux tandis que deux citent l'aspect plus naturel de leurs produits. Pour finir sur leur approvisionnement alimentaire, les jardiniers enquêtés fréquentent majoritairement les supermarchés (6 d'entre eux), les marchés (5 d'entre eux) puis les magasins biologiques (3 enquêtés) ainsi que les primeurs (seulement pour un jardinier). Enfin, les jardins partagés accueilleraient des jardiniers sans origine agricole voir rurale (seulement quatre ont grandi à la campagne), c'est tout de même cinq d'entre eux qui ont jardiné dans leur enfance.

Les jardiniers des jardins partagés s'inscrivent donc dans des logiques bien différentes de celles des jardins familiaux, même si ces derniers présentent des similitudes notamment pour les variétés cultivées (qui relèvent surtout des compétences en jardinage et du climat local). Ces jardins présenteraient des productions qui viendrait finalement en complément de l'alimentation, qui serait elle-même déjà de qualité (biologique et assez locale).

Les jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présentent des productions potagères qui sont principalement et relativement homogènes puisqu'un groupe de légumes (tomates, salades, haricots, courgettes, pommes de terre, radis, carottes) sont produits par plus de 80% des jardiniers. La répartition des variétés cultivées dépend avant tout de l'objectif de la production alimentaire (s'occuper et faire des expériences utiles ou se nourrir) mais également des logiques des jardiniers (les mêmes variétés que les parents, les variétés les plus onéreuses à l'achat, les plus simples à produire, les variétés qui se conservent le mieux...) ou d'autres facteurs moins importants comme les règlements des jardins (quota de variétés différentes, autorisation d'arbres fruitiers...), la qualité des sols (faire pousser des carottes dans un sol caillouteux peut s'avérer compliqué) ou la manière dont le jardinage a été appris. Finalement, les productions alimentaires des jardins familiaux de l'agglomération caennaise permettent aux jardiniers de manger mieux et pour moins cher (plus de goût, moins de traitements, plus accessible, consommation de légumes qu'ils n'achèteraient pas) et pour certains de prendre conscience des rythmes et d'adapter leur consommation (respect des saisons, approvisionnement plus local).

CONCLUSION GENERALE

Les jardins collectifs de l'agglomération caennaise offrent un terrain d'étude hétérogène par la répartition des vingt-trois sites de jardins familiaux et des quatorze de jardins partagés, c'est bien cette hétérogénéité qui rend l'étude intéressante. Les jardins collectifs se répartissent en trois grandes périodes depuis 1950, ces dernières résultent des changements sociétaux et répondent aux différentes crises comme les situations d'après-guerre (années 1950 où les jardins collectifs sont démocratisés et très importants), de prospérité économique (années 1970 où les jardins collectifs se limitent aux ouvriers) ou de crises économiques et sociales (années 2000 où les jardins familiaux s'ouvrent à des classes sociales plus diverses). Les rapports entretenus entre les jardiniers et leurs jardins répondent à deux logiques différentes avec des jardins d'agrément correspondant aux nouvelles formes de jardins (parcelles plus petites) dans lesquels la part de la surface cultivée est faible (moins de 50% de la surface cultivable) et se traduisent par les pratiques des jardiniers (le jardin comme un loisir, équipement important, présence marquée l'été, investissement financier important...). Et les jardins vivriers correspondant aux anciennes formes de jardins (parcelles de taille importante) dans lesquels la part de la surface cultivée est élevée (plus de 50% de la surface cultivable) que les pratiques des jardiniers traduisent (peu de temps passé au jardin, peu d'équipement, présence relative à la saison végétative). L'aspect économique du jardin potager dépasse cette classification en concernant la grande majorité des jardiniers quel que soit le rapport qu'ils entretiennent avec leurs jardins (volonté de faire des économies). La répartition spatiale des jardiniers qui recouvre l'ensemble des quartiers de l'agglomération de manière hétérogène avec une sur-représentation de l'habitat collectif (69% des jardiniers) et des quartiers prioritaires (26% des jardiniers), témoigne des ressources financières réduites des jardiniers (2140€ par mois en moyenne, la médiane étant de 1482€) accentuées par la sur-représentation de retraités (65%) et d'ouvriers et employés parmi les actifs (77%). Les jardiniers sont en grande majorité des hommes (75%) à la retraite (65%). Les aires de recrutements sont très variables entre les sites de jardins et dépendent des critères de sélection de chaque association, ainsi, les habitants de la rive droite de l'agglomération sont plus nombreux à avoir accès à un jardin familial (historiquement ouvrière, importance des jardins potagers privés). Finalement, les productions légumières se répartissent de manière plutôt homogène parmi les jardiniers enquêtés, ces dernières résultent des motivations des jardiniers (se nourrir ou s'occuper) et l'objectif de la production (variétés les plus simples à produire, les plus onéreuses, celles qui se conservent le mieux...). Ces productions influencent la consommation alimentaire des jardiniers en terme de qualité (accès à des produits plus savoureux, locaux et moins traités) et de coût (diminution du budget consacré aux fruits et légumes, accès à des produits trop coûteux dans le commerce). La majorité des jardiniers enquêtés dans les jardins familiaux de l'agglomération caennaise sont des retraités d'origine rurale (voir agricole) qui cultivent des légumes sur plusieurs saisons et dont la production représente une part importante de leur consommation alimentaire, celle-ci leur permet de faire des économies et de manger des produits plus savoureux. Les jardins collectifs de l'agglomération caennaise présentent donc une grande diversité, tant dans leurs formes (parcelles de grande taille ou de petites tailles, sites très règlementés ou non...), leurs compositions (classes sociales, classes d'âge...), leurs pratiques (appropriation importante ou non, fonctions attribuées aux jardins, variétés cultivées...) et leurs logiques (jardins d'agrément, jardins vivriers...). A l'heure où la question d'une gestion collective à l'échelle de la communauté urbaine se pose, ce sont bien les spécificités propres à chaque site dont il faut tenir compte pour répondre au mieux aux attentes du public des jardins familiaux.

Le mémoire qui vient d'être présenté a été réalisé dans le cadre d'une initiation à la recherche scientifique sur une durée d'un an dont seulement sept mois y étaient pleinement consacrés. Cette expérience a été très enrichissante tant sur le plan professionnel grâce à la progression importante dans la maîtrise de nombreux outils (cartographie, statistique, recueil d'informations auprès de divers acteurs, enquêtes de terrain, analyses, synthétisation et rédaction) que sur le plan personnel grâce à

l'enrichissement auprès d'interlocuteurs très différents et à la confiance acquise grâce au dépassement de certains obstacles (bases de données inexistantes, présidents d'associations injoignables, interlocuteurs peu respectueux, sorties terrains en vague de froid ou de canicule, analyses statistiques complexes, corrélations inexplicables...) et à la détermination nécessaire pour mener une recherche en autonomie. Quelques regrets qui constituent la limite du travail doivent être abordés. Le mémoire repose sur un nombre de données important et assez varié (trois travaux de SIG différents et indépendants, trois enquêtes de terrain auxquels s'ajoutent les centaines de photographies, les observations, les notes de terrains et les différents documents fournis par les interlocuteurs), les thèmes abordés n'en sont pas moins nombreux (production légumière, consommation alimentaire, profil social des jardiniers, rapports entretenus avec les jardins, approche historique...) et pourraient, en étant plus détaillés et poussés, quasiment constituer chacun une étude indépendante. Cette diversité, bien que faisant sans doute la qualité du mémoire n'a pas permis d'approfondir chacun des thèmes et matériaux utilisés, les échantillons des enquêtes sont par exemple assez faibles (notamment celui de l'enquête par entretiens) et les travaux de SIG (réalisés entre les mois de Novembre et Février) trouvent un certain nombre de leurs limites dans la mauvaise connaissance du terrain.

L'étude qui vient d'être développée ne peut bien sûr pas prétendre être exhaustive. Ce sont donc sur des perspectives d'amélioration que celle-ci se terminera. D'abord, la recherche pourrait être davantage quantitative notamment pour l'étude de l'autoproduction et de la consommation grâce à des carnets de récoltes et de consommation comme l'on fait Jeanne Pourias, Nicole Darmon ou encore les chercheurs du programme FRUGAL dans leurs recherches respectives. Cette quantification permettrait notamment de mieux comprendre les logiques jardinières et de se rendre compte du poids des productions dans les systèmes alimentaires locaux. Il pourrait également être intéressant de mettre ce type de recherche en relation avec des études sur l'approvisionnement et la consommation alimentaire des citoyens. La recherche pourrait également porter sur un échantillon de sites de jardins et de jardiniers moins conséquents ce qui permettrait aux enquêtes de recouvrir une diversité de jardiniers plus importante de manière à avoir une réelle représentation des logiques et pratiques des jardiniers. Ce type de recherche permettrait également une connaissance et une analyse plus approfondie des logiques des sites de jardins (fonctionnement, organisation, échange...). A contrario, une étude pourrait être menée sur les minorités des jardins familiaux comme les femmes, les néo-jardiniers ou les jeunes. Ce type de recherche permettrait une analyse en profondeur des pratiques des jardiniers n'appartenant pas à la majorité de la population. Des comparaisons avec des situations d'agglomérations similaires pourraient finalement être intéressantes. L'Ouest français présenterait un intérêt sur le plan social (composition sociale et logiques économiques relativement semblables), le territoire métropolitain présenterait un intérêt sur le plan organisationnel (organisations et réglementations semblables mais publics et logiques divers), l'échelle internationale présenterait quant à elle des intérêts multiples (diversité des productions, des publics, des formes, des organisations, des rapports aux jardins...).

BIBLIOGRAPHIE

- Aubry C., Pourias J., 2013. « L'agriculture urbaine fait déjà partie du « métabolisme urbain » », in *Nature et Agriculture pour la ville, Les nouveaux désirs des citoyens s'imposent*, Ed. Déméter, pp. 135-155
- Bassett T., 1981, « Reaping on the margins. A century of community gardening in America », *Landscape*, n°2, pp. 1-8
- Baudin L., Le Clezio J., Querel L., 2012, *Nantes, cité créative ? Les jardins familiaux, un espace public au service du lien social*, Rapport de stage dans le cadre d'un master 1, encadré par Madeline P. et Bautès N.
- Bonnard M., 2013, *Jardins collectifs et aménagements urbains : vers une nouvelle forme d'espaces verts en ville ?*, Mémoire de Master 1 encadré par Marie M., 193p.
- Boukharaeva L., Marloie M., 2011, « L'utilisation des sols par le jardinage urbain à grande échelle de Russie », *Economie rurale*, pp. 176-191
- Buchmann C., 2009, « Cuban Home Gardens and their role in social-ecological resilience », *Hum Ecol*, n°37, pp.705-721
- Cardon P., 2009, « Les effets de la mobilité résidentielle des retraités sur leur alimentation », *Recherches familiales*, n°6, pp. 105-115
- Caillavet F., Nichèle V., 1999, « Autoconsommation et jardin. Arbitrage entre production domestique et achats de légumes », *Economie rurale*, n°250, pp. 11-20
- Caillavet F., Lecogne C., Nichèle V., 2009, « La consommation alimentaire : des inégalités persistantes mais qui se réduisent », *Cinquante ans de consommation en France*, pp. 49-62
- Consalès J.N., 2003, « Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone : entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine », *Rives nord-méditerranéennes*, n°15, 13p.
- Darmon N., Martin P., Scheromm P., Ghestem F., Marchand P., Consalès J.N., 2017, « Community gardens in poor neighborhoods in France : a way to re-think food practices ? », *Appetite*, n°166, pp. 589-598
- Degenne A., Grimler G., Lebeaux M.O., Lemel Y., 1998, « La production domestique atténue-t-elle la pauvreté ? », *Economie et statistique*, n° 308, pp. 159-186
- Delay C., Frauenfelder A., Scalabrini L., 2014, « « On sait ce qu'on mange » : jardin familial et mode d'alimentation population », *Sociologie et sociétés*, n°2, pp. 37-57
- Ernwein M., « Renouveau des jardins : clés pour un monde durable ? », *Natures Sciences Sociétés*, n°21, pp. 436-444
- FranceAgriMer et FNJFC, 2009, *Evaluation de la production d'une parcelle de jardin familial*, 4p.
- Fumey G., 2007, « La mondialisation de l'alimentation », *L'information Géographique*, n°71, pp. 71-82
- Fumey G., 2007, « Penser la géographie de l'alimentation », *Bulletin de l'Association de géographes français*, pp. 35-44

- Giacché G., Le Caro Y., 2018, « Jardins partagés : une contribution habitante au système agri-alimentaire territorialisé rennais », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement*, n°21, 23p.
- Gojard S., Weber F., 1995, « Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire », *INRA Sciences Sociales Recherche en économie et sociologie rurales*, n°2, 4p.
- Granchamp-Florentino L., 2012, « L'agriculture urbaine : un enjeu de la ville durable », *Revue de Sciences sociales*, Presses Universitaires de Strasbourg, pp. 142-152
- Grenet M., Rémy E., Canavèse M., Berthier N., 2016, « Des jardiniers à l'épreuve du sol urbain : l'exemple des jardins collectifs en France », *Projet de paysage*, 17p.
- Grignon C., Grignon C., 1986, « Alimentation et stratification sociale », *Cahiers de nutrition et de diététique*, n°21, pp. 40-49
- Guérin J.P., Gumuchian H., 1979, « Ruraux et rurbains : Réflexions sur les fondements de la ruralité aujourd'hui », *Revue de géographie alpine*, n°67, pp. 89-104
- Guinchard C., 2014, « Marie Joe Menozzi (dir.), Les jardins dans la ville entre nature et culture », *Lectures*, 5p.
- Guimar X., 2009, « Les utilisations sociales de l'agriculture aux marges de la ville : les jardins d'insertion en Ile-de-France », *Innovations économiques*, n°9, pp. 111-125
- Guyon F., 2008, « Les jardins familiaux aujourd'hui : des espaces socialement modulés », *Espaces et sociétés*, n°134, pp 131-147
- Lemarquand D., 2016, *Un potager dans le jardin : une production sociale ?*, Mémoire de M1 encadré par Marie M., 97p.
- Marie M., 2018, *Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local*, 22p.
- Martin O., 2017, *L'analyse quantitative des données* (4^{ème} édition), Armand Colin, Paris, 128p.
- Mundler P., Consalès J.N., Melin G., Pouvesle C., Vandenbroucke P., 2014, « Tous agriculteurs ? L'agriculture urbaine et ses frontières », *Géocarrefour*, n°89, pp. 53-63
- Nahmias P., 2017, *L'habiter citadin interrogé par l'agriculture urbaine*, Thèse de Géographie de l'Université de Rennes 2, 409p.
- Nahmias P., Le Caro Y., 2012, « Pour une définition de l'agriculture urbaine : réciprocity fonctionnelle et diversité des formes spatiales », *Environnement urbain*, n°6, pp. 1-16
- Nichèle V., Andrieu E., Boizot-Szantai C., Caillavet F., Darmon N., 2008, « L'évolution des achats alimentaires : 30 ans d'enquêtes auprès des ménages en France », *Cahier de nutrition et de diététique*, n°43, pp. 123-130
- Plessz M., Gojard S., 2010, « La consommation de légumes des ménages français : préparation domestique ou achats de produits transformés », *Aliss Work paper*, 28p.
- Pourias J., Aubry C., Duchemin E., 2016, « Is food a motivation for urban gardeners? Multifunctionality and the relative of the food function in urban collective gardens of Paris and

Montreal », *Agriculture and Human Values*, n°33, pp. 257-273

Pourias J., Daniel A.C., Aubry C., 2012, « La fonction alimentaire des jardins associatifs urbains en question », *POUR*, n°215-216, pp 333-347

Pourias J., Duchemin E., Aubry C., 2015, « Products from urban collective gardens : Food for thought or for consumption ? Insights from Paris and Montreal », *Journal of Agriculture, Food Systems and Community Development*, n°5, pp. 175-199

Roustang G., 2012, « Autoproduction accompagnée, innovation et sociétale », Rapport du PADES, 14p.

Scheromm P., 2015, « L'expérience agricole des citadins dans les jardins collectifs urbains : le cas de Montpellier », *Développement durable et territoires*, n°1, 22p.

Spiellemaker C., 1984, « Entre humus et béton, les jardins « sauvages » de Grenoble », *Le monde alpin et le rhodanien : revue régionale d'ethnologie*, n°3-4, pp. 165-172

Weber F., Pluinage M., 1992, « Les jardins populaires : pratiques culturelles, usages de l'espace, enjeux culturels », Ministère de la Culture, 211p.

Weber F., 1996, « Réduire ses dépenses, ne pas compter son temps. Comment mesurer l'économie domestique ? », *Ethnographie économique*, pp. 5-28

AURU, 2016, « Angers ville gourmande : Quelques pratiques de l'agriculture urbaine », 36p.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 – Schématisation des jardins collectifs (Jégat, 2019)	7
Figure 2 : Jardins potagers de la Zone à Paris (Larose, 1908).....	9
Figure 3 : à gauche les jardins ouvriers de la Zone porte de Vanves (archives familiales, 1938), à droite les jardins ouvriers dans les fossés du fort d'Ivry (Doisneau, 1949).....	10
Figure 4 : Tableau illustrant le rapport au jardin d'après Guyon (2008).....	13
Figure 5 : Répartition des jardins familiaux et partagés dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)	18
Figure 6 : Répartition des jardins familiaux dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)	20
Figure 7 : Les jardins récents, ici le site de l'Odon (Jégat, Avril 2019)	21
Figure 8 : Les jardins ouvriers, ici le site du Chemin Vert (Jégat, Avril 2019)	22
Figure 9 : Les jardins ouvriers, ici à Fleury (Jégat, Mai 2019)	23
Figure 10 : Les jardins vivriers, ici les jardins de la Gronde (Jégat, Juin 2019)	24
Figure 11 : Cartographie de la répartition des sites en fonction de leurs formes (Jégat, 2019)	25
Figure 12 : Répartition des jardins partagés dans l'agglomération caennaise (Jégat, 2019)	27
Figure 13 : Le jardin partagé du Chemin Vert (Jégat, Mai 2019)	28
Figure 14 : Le jardin partagé Eco-citoyen (Jégat, Mai 2019)	29
Figure 15 : Le jardin partagé de Millepertuis (Jégat, Mai 2019).....	29
Figure 16 : Tableau récapitulatif des sites étudiés (Jégat, 2019).....	30
Figure 17 : Grille d'entretien pour les représentants des jardins (Jégat, 2019)	32
Figure 18 : Questionnaire (Jégat, 2019)	34
Figure 19 : Tableau récapitulatif de la répartition des enquêtés (Jégat, 2019)	35
Figure 20 : Cartographie de la répartition des enquêtés dans l'agglomération (Jégat, 2019)	37
Figure 21 : Grille d'entretien à destination des jardiniers (Jégat, 2019).....	38
Figure 22 : Tableau récapitulatif de la répartition des enquêtés par entretiens (Jégat, 2019).....	39
Figure 23: Tableau récapitulatif de la méthodologie de recherche (Jégat, 2019).....	39
Figure 24 : Illustration de la digitalisation, ici, le site de Cormelles présent depuis 1963 (Jégat, 2019)	40
Figure 25 : Graphique sur la surface occupée par les jardins collectifs au cours des années (Jégat, 2019)	41
Figure 26 : Graphique sur le ratio surface de jardins/surface de l'agglomération (Jégat, 2019)	42
Figure 27 : Evolution des surfaces entre 1944 et 2016 (Jégat, 2019).....	42
Figure 28 : Cartographie de la répartition des jardins familiaux et/ou ouvriers entre 1944 et 2016 (Jégat, 2019)	44
Figure 29 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1955 (Jégat, 2019)	45
Figure 30 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1972 (Jégat, 2019)	46
Figure 31 : Cartographie de la répartition des jardins collectifs de l'agglomération en 1994 (Jégat, 2019)	47
Figure 32 : Tableau récapitulatif des grandes périodes de jardins collectifs (Jégat, 2019)	48
Figure 33 : Illustration de la digitalisation, ici, le site de l'Odon (Jégat, 2019)	52
Figure 34 : Cartographie présentant les orientations productives des parcelles, ici, le site de l'Odon (Jégat, 2019)	53
Figure 35 : Cartographie des fonctions attribuées aux jardins par site (Jégat, 2019)	55
Figure 36 : Cartographie des fonctions attribuées aux jardins par parcelle (Jégat, 2019).....	57

Figure 37 : Tableau récapitulatif des surfaces par site (Jégat, 2019).....	58
Figure 38 : Tableau récapitulatif des surfaces par communes (Jégat, 2019)	59
Figure 39 : Tableau récapitulatif des classes de parcelles (Jégat, 2019).....	60
Figure 40 : Graphique présentant la répartition des jardins en fonction de la surface cultivable réellement cultivée - Données SIG et enquêtes de terrain (Jégat, 2019)	61
Figure 41 : Photographie du jardin d'une enquêté assurant cultiver plus de 60% de la surface de sa parcelle (vraisemblable), ici à Cormelles (Jégat, 2019)	62
Figure 42 : Photographie du jardin d'une enquêté assurant cultiver plus de 60% de la surface de sa parcelle (invraisemblable), ici à Cormelles (Jégat, 2019)	62
Figure 43 : Jardin de Mme G, site de Colombelles (Jégat, 2019).....	63
Figure 44 : Jardin de Mr K, site de la Grâce de Dieu (Jégat, 2019)	64
Figure 45 : Graphique présentant les fonctions attribuées aux jardins, par classes de sites (Jégat, 2019)	65
Figure 46 : Graphique présentant la motivation principale des jardiniers (Jégat, 2019)	66
Figure 47 : Graphique présentant l'ancienneté des jardiniers (Jégat, 2019)	68
Figure 48 : Graphique présentant les mois de présence au jardin (Jégat, 2019)	69
Figure 49 : Graphique présentant la fréquence hebdomadaire par classes de sites (Jégat, 2019).....	70
Figure 50 : Graphique présentant le temps passé par jour par classes de sites (Jégat, 2019).....	70
Figure 51 : Photographie "Le jardin comme lieu d'apprentissage et de jeux pour les enfants", site de la Grâce de Dieu (Jégat, 2019)	72
Figure 52 : Photographie "La fierté du jardin", site du Chemin Vert (Jégat, 2019)	72
Figure 53 : Photographie "Le jardin vecteur de lien social", site de Colombelles (Jégat, 2019)	73
Figure 54 : Graphique présentant l'équipement des jardins par classes de sites (Jégat, 2019)	74
Figure 55 : Graphique présentant le coût global des jardins par classes de sites (Jégat, 2019)	75
Figure 56 : Graphique présentant le montant des cotisations par classes de sites de jardins (Jégat, 2019)	75
Figure 57 : Photographie "L'équipement des jardins d'agrément (cabanes identiques avec des réservoirs d'eau derrière la cabane)", site du Calvaire St Pierre (Jégat, 2019)	76
Figure 58 : Photographie "L'équipement des jardins vivriers (cabanes auto-construites avec des bidons de fluides recyclés en réservoirs d'eau)", site de Carpiquet (Jégat, 2019)	76
Figure 59 : Graphique présentant la répartition des achats de graines et plants par classes de sites (Jégat, 2019)	77
Figure 60 : Graphique présentant le montant des achats de matériels par classes de sites (Jégat, 2019)	78
Figure 61 : Graphique présentant les types d'organisation pas classes de sites (Jégat, 2019)	79
Figure 62 : Tableau récapitulatif de l'analyse des orientations fonctionnelles des jardins (Jégat, 2019)	80
Figure 63 : Illustration de la base de données (Jégat, 2019).....	86
Figure 64 : Illustration du géoréférencement des jardiniers, site du Chemin Vert (Jégat, 2019)	87
Figure 65 : Cartographie de la répartition des jardiniers (locale), site du Chemin Vert (Jégat, 2019) ..	88
Figure 66 : Cartographie de la répartition des jardiniers (intercommunale), site de Fleury (Jégat, 2019)	88
Figure 67 : Tableau présentant les distances moyennes entre les résidences des jardiniers et leurs jardins (Jégat, 2019).....	91
Figure 68 : Tableau présentant la classification des sites en fonction de leur aire de recrutement (Jégat, 2019)	91
Figure 69 : Graphique présentant la répartition des temps de trajet par classes de sites (Jégat, 2019)	92

Figure 70 : Graphique présentant les types d'habitat à l'échelle de l'agglomération (Jégat, 2019)	94
Figure 71 : Graphique présentant le rapport entre les revenus moyens et la densité de jardiniers (Jégat, 2019)	97
Figure 72 : Graphique présentant le genre des jardiniers à l'échelle de l'agglomération (Jégat, 2019)	98
Figure 73 : Graphique présentant la répartition des genres des jardiniers par site (Jégat, 2019)	99
Figure 74 : Graphique présentant la répartition de l'âge des jardiniers enquêtés (Jégat, 2019).....	99
Figure 75 : Graphique présentant la répartition de l'âge d'arrivée au jardin (Jégat, 2019).....	100
Figure 76 : Tableau récapitulatif des arrivées aux jardins (Jégat, 2019).....	100
Figure 77 : Graphique présentant le rapport entre la densité de population et le nombre de jardiniers (Jégat, 2019)	102
Figure 78 : Cartographie de la répartition de la part des ménages ayant un jardin familial dans l'agglomération (Jégat, 2019).....	103
Figure 79 : Offre et demande à l'échelle des communes (Jégat, 2019).....	104
Figure 80 : Tableau récapitulatif de l'étude, à l'échelle des communes (Jégat, 2019).....	106
Figure 81 : Dendrogramme des types de parcelles (Jégat, 2019)	109
Figure 82 : Cartographie de la classification selon les fonctions attribuées aux jardins, par parcelles (Jégat, 2019)	111
Figure 83 : Cartographie de la classification des sites selon les fonctions attribuées aux jardins par site (Jégat, 2019)	113
Figure 84 : Dendrogramme des types de sites de jardins (Jégat, 2019)	112
Figure 85 : Tableau récapitulatif des sites appartenant aux classes issues de la CAH (Jégat, 2019) ...	114
Figure 86 : Graphique présentant le lieu d'enfance des jardiniers et la présence du potager (Jégat, 2019)	115
Figure 87 : Graphique présentant les différents types de production (Jégat, 2019).....	117
Figure 88 : Graphique présentant les types de productions par site (Jégat, 2019).....	118
Figure 89 : Graphique présentant la répartition des types de cultures à l'échelle des communes (Jégat, 2019)	118
Figure 90 : Graphique présentant la répartition du nombre de variétés de fruits et légumes (Jégat, 2019)	119
Figure 91 : Graphique présentant la diversité des cultures de légumes par commune (Jégat, 2019)	120
Figure 92 : Photographie d'un potager quasi-exclusivement destiné aux pommes de terre, site du Biez (Jégat, 2019)	121
Figure 93 : Photographie d'un potager très diversifié, site du Chemin Vert (Jégat, 2019)	121
Figure 94 : Répartition des variétés de légumes produite par les jardiniers (Jégat, 2019).....	122
Figure 95 : Tableau comparatif des données de la FNJFC (France) et de l'étude (Caen), (Jégat, 2019)	123
Figure 96 : Tableau comparatif des légumes les plus produits dans les jardins privés et familiaux (Jégat, 2019)	124
Figure 97 : Répartition des variétés de fruits (Jégat, 2019)	125
Figure 98 : Tableau comparatif des variétés de fruits produites (Jégat, 2019)	126
Figure 99 : Graphique présentant la part de la production dans la consommation par commune (Jégat, 2019)	128
Figure 100 : Graphique présentation les types de conservation et transformation (L. Jégat, 2019) ..	130
Figure 101 : Graphique présentant l'approvisionnement alimentaire et la PCS des enquêtés (Jégat, 2019)	131
Figure 102 : Répartition des jardiniers dans le croisement des modalités (Jégat, 2019)	134
Figure 103 : Répartition des variables issues des typologies préalables (Jégat, 2019)	135

Figure 104 : Répartition des groupes de jardiniers sur les axes issus de l'ACP (Jégat, 2019)	136
Figure 105 : Illustration des jardins des jardiniers de tradition, ici au Chemin Vert (Jégat, 2019).....	138
Figure 106 : Illustration des jardins ..., ici au Calvaire St Pierre (Jégat, 2019).....	139
Figure 107 : Illustration des jardins des néo-jardiniers amateurs (Jégat, 2019)	140
Figure 108 : Illustration du jardin de Mr I, site du Biez (Jégat, 2019)	141
Figure 109 : Illustration des jardins du quatrième groupe, site de la rue Verte (Jégat, 2019).....	142
Figure 110 : Répartition des profils de jardiniers dans les sites de jardins familiaux (Jégat, 2019)	143
Figure 111 : Tableau récapitulatif des quatre grands profils de jardiniers (Jégat, 2019)	144
Figure 112 : Tableau comparant les variétés cultivées au sein des jardins familiaux et partagés (Jégat, 2019)	145

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE 1 – PRESENTATION DU SUJET ET DES OBJETS D’ETUDE	4
1.1. ETAT DE L’ART	6
1.1.1. L’agriculture urbaine et les jardins collectifs.....	6
1.1.1.1. Agriculture urbaine	6
1.1.1.2. Jardins collectifs.....	7
1.1.1.3. Jardins familiaux.....	8
1.1.1.4. Histoire des jardins familiaux et partagés et héritage des jardins ouvriers	9
1.1.1.5. Jardins partagés	11
1.1.2. L’autoproduction et l’autoconsommation	11
1.1.2.1. Autoproduction.....	11
1.1.2.2. Consommation de fruits et légumes	12
1.1.3. Le rapport au jardin	13
1.1.4. Les jardins caennais : récent terrain d’étude de géographes	14
1.1.4.1. Les jardins collectifs et les aménagements urbains	14
1.1.4.2. Les jardins potagers privés comme production sociale	15
1.1.4.3. Estimation de la contribution de la production potagère domestique au système alimentaire local.....	15
1.2. PRESENTATION DES SITES D’ETUDE	17
1.2.1. Méthodologie de détermination des sites.....	17
1.2.2. Présentation de la situation de l’agglomération	17
1.2.3. Présentation des sites étudiés.....	19
1.2.3.1. Les sites récents	21
1.2.3.2. Les sites héritiers des jardins ouvriers	22
1.2.3.3. Les sites « vivriers ».....	24
1.2.3.4. Les jardins partagés.....	28
1.3. METHODOLOGIE DE RECHERCHE	31
1.3.1. Travail d’appropriation	31
1.3.2. Analyse spatiale	31
1.3.3. Enquêtes de terrain	32
1.3.3.1. Observation et photos.....	32
1.3.3.2. Enquête par entretiens auprès des structures gestionnaires des jardins	32

1.3.3.3.	Enquête par questionnaires	33
1.3.3.3.1.	Présentation de l'enquête par questionnaires	33
1.3.3.3.2.	Présentation de l'échantillon	35
1.3.3.4.	Enquête par entretiens auprès des jardiniers	38
1.3.3.4.1.	Présentation de l'enquête par entretiens	38
1.3.3.4.2.	Présentation de l'échantillon	39
1.4.	ANALYSE DIACHRONIQUE	40
1.4.1.	Méthodologie de cartographie des jardins familiaux dans le temps	40
1.4.2.	Statistiques à l'échelle de l'agglomération	41
1.4.3.	Statistiques et cartographie des jardins collectifs à travers le temps	43
1.4.3.1.	Première période : Les jardins collectifs comme jardins de guerre	45
1.4.3.2.	Deuxième période : Les jardins collectifs comme jardins ouvriers	46
1.4.3.3.	Troisième période : Les jardins collectifs comme jardins familiaux	47
PARTIE 2 – LES JARDINS DANS LA VILLE		50
2.1.	TRAVAIL DE SIG SUR LES SURFACES	52
2.1.1.	Méthodologie de calcul de surfaces	52
2.1.2.	Cartographie des surfaces à l'échelle de l'agglomération	54
2.1.2.3.	Statistiques de la répartition des surfaces et éléments de comparaison	58
2.2.	ETUDE DES RAPPORTS AUX JARDINS	61
2.2.1.	Fonctions attribuées aux jardins	61
2.2.1.1.	Surfaces occupées	61
2.2.1.1.1.	Part de la surface cultivable cultivée	61
2.2.1.1.1.	Surfaces consacrées à chaque type d'espace	63
2.2.1.2.	Fonctions attribuées aux jardins	65
2.2.1.3.	Principales motivations des jardiniers	66
2.2.2.	Temps passé aux jardins	67
2.2.2.1.	Ancienneté sur le site	67
2.2.2.2.	Mois de présence (échelle annuelle)	68
2.2.2.3.	Temps de présence hebdomadaire	69
2.2.2.4.	Temps de présence journalier	70
2.2.3.	Rapport au jardinage, fréquentation et équipement des jardins	71
2.2.3.1.	Type d'activité	71
2.2.3.2.	Fréquentation du jardin	71
2.2.3.3.	Activités réalisées en dehors du jardinage	72
2.2.3.4.	Équipement des jardins	73

2.2.4. Coût du jardin.....	74
2.2.4.1. Coût global	74
2.2.4.2. Coût de l'adhésion/cotisation/loyer du jardin	75
2.2.4.3. Montants des achats de graines et de plants.....	77
2.2.4.4. Montants des achats de matériel	77
2.2.4.5. Coûts relatifs aux intrants	78
2.2.4.6. Organisation intra-sites.....	79
2.3. JARDINS PARTAGES	82
PARTIE 3 – LES JARDINIERS DANS LA VILLE	84
3.1. METHODOLOGIE DU SIG DES ADRESSES	86
3.1.1. Méthodologie de spatialisation des jardiniers.....	86
3.1.1.1. Récupération des adresses.....	86
3.1.1.2. Géoréférencement des adresses.....	87
3.1.1.3. Traitements sur la base de données	87
3.1.1.4. Limites du travail	89
3.2. DISTANCES DOMICILE/JARDIN	90
3.3. HABITAT DES JARDINIERS ET REPARTITION SOCIALE	94
3.4. COMPOSITION SOCIALE DES JARDINS	96
3.5. REVENUS ET RESSOURCES FINANCIERES DES JARDINIERS	97
3.6. CARACTERISTIQUES DES JARDINIERS	98
3.7. OFFRE ET DEMANDE.....	102
3.8. JARDINS PARTAGES	105
PARTIE 4 - AUTOPRODUCTION ET CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	107
4.1. SIG ET CAH SUR LES SURFACES	109
4.1.2. Résultats de la CAH à l'échelle des parcelles (carto des sites et de l'agglomération).....	109
4.1.3. Résultats de la CAH à l'échelle des sites (cartographie de l'agglomération)	111
4.2. ORIGINE SOCIALE DES JARDINIERS.....	115
4.2.1. Enfance des jardiniers.....	115
4.2.1.1. Lieu d'enfance	115
4.2.1.2. Origine sociale	115
4.2.1.3. Jardinage dans l'enfance et apprentissage	116
4.2.2. Rappel de la situation sociale des jardiniers	116
4.3. AUTOPRODUCTION ALIMENTAIRE	117

4.3.1. Types de production	117
4.3.2. Variétés cultivées	119
4.3.2.1. Diversité des variétés.....	119
4.3.2.2. Variétés de légumes.....	122
4.2.2.3. Variétés de fruits	124
4.3.3. Choix des variétés.....	126
4.3.4. Approvisionnement des produits du jardin	126
4.3.5. Objectifs de l'autoproduction	127
4.4. CONSOMMATION ALIMENTAIRE	128
4.4.1. Part de la production dans la consommation	128
4.4.2. Durée de la consommation des produits du jardin à l'échelle annuelle	129
4.4.3. Transformation et conservation des produits du jardin.....	129
4.4.4. Partage de la production	130
4.4.5. Conséquences de la production alimentaire sur l'alimentation des jardiniers	130
4.4.6. Approvisionnement alimentaire des jardiniers.....	131
4.5. PROPOSITION DE TYPOLOGIE	133
4.5.1. « Les jardiniers de tradition ».....	137
4.5.2. « Les néo-jardiniers amateurs ».....	138
4.5.3. « Les jardiniers autosuffisants ».....	140
4.5.4. « Les néo-jardiniers entre autosuffisance et production anecdotique »	141
4.6. JARDINS PARTAGES	145
CONCLUSION GENERALE.....	147
BIBLIOGRAPHIE.....	150
TABLE DES FIGURES	153
TABLE DES MATIERES.....	157
ANNEXES	I

ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

ANNEXE N°1 : LIVRET MONOGRAPHIQUE.....	III
SITE DE BEAULIEU - CAEN.....	III
SITE DU CHEMIN VERT - CAEN.....	V
SITE DU CALVAIRE ST PIERRE – CAEN.....	VII
SITE DE L’ODON - CAEN.....	IX
SITE DE LA GRACE DE DIEU – CAEN.....	X
SITE DE CARPIQUET.....	XIII
SITE D’IFS.....	XV
SITE DE CORMELLES.....	XVII
SITE DE COLOMBELLES.....	XIX
SITE DE LA RUE DU FOUR - HEROUVILLE ST CLAIR.....	XXI
SITE DE LA RUE VERTE - HEROUVILLE ST CLAIR.....	XXIII
SITE DE LA RUE DE LA CORDERIE - HEROUVILLE ST CLAIR.....	XXV
SITE AMENAGE PMR - HEROUVILLE ST CLAIR.....	XXVII
SITE DIT DU BIEZ – MONDEVILLE.....	XXIX
SITE DIT DE LA GRONDE – MONDEVILLE.....	XXXI
SITE DIT DE LA RUE DU MARAIS – MONDEVILLE.....	XXXIII
SITE DE LA SMN (OU DU RUISSEAU) - MONDEVILLE.....	XXXV
SITE DIT DE LA RUE DE BRIERE - MONDEVILLE.....	XXXVII
SITE DIT ANNEXE DU BIEZ - MONDEVILLE.....	XXXIX
SITE DE LA RUE DES ROCHES - MONDEVILLE.....	XLI
SITE DIT ANNEXE DE BRIERE – MONDEVILLE.....	XLIII
SITE DIT ANNEXE RUE L. GILLE – MONDEVILLE.....	XLV
SITE DE FLEURY-SUR-ORNE.....	XLVII
ANNEXE N°2 : QUESTIONNAIRE.....	XLIX
ANNEXE N°3 : DEMARCHE DETAILLEE ET PRESENTATION DES RESULTATS DES TYPOLOGIES COMPLEMENTAIRES.....	LIII
TYPOLOGIE DES PROFILS SOCIAUX.....	LIII
TYPOLOGIE DES PRODUCTIONS LEGUMIERES.....	LVIII
TYPOLOGIE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE.....	LXIII

ANNEXE N°1 : LIVRET MONOGRAPHIQUE

SITE DE BEAULIEU - CAEN

Nombre de parcelles : **39**

Surface du site : **7443 m²**

Cotisation annuelle : **85€**

Surface moyenne de la parcelles : **191 m²**

Surface moyenne cultivée : **94 m²**

Mode de gestion : **Association des Jardins Familiaux de Caen & service espaces verts de Caen la mer**

Appartenance des terrains : **mairie de Caen**

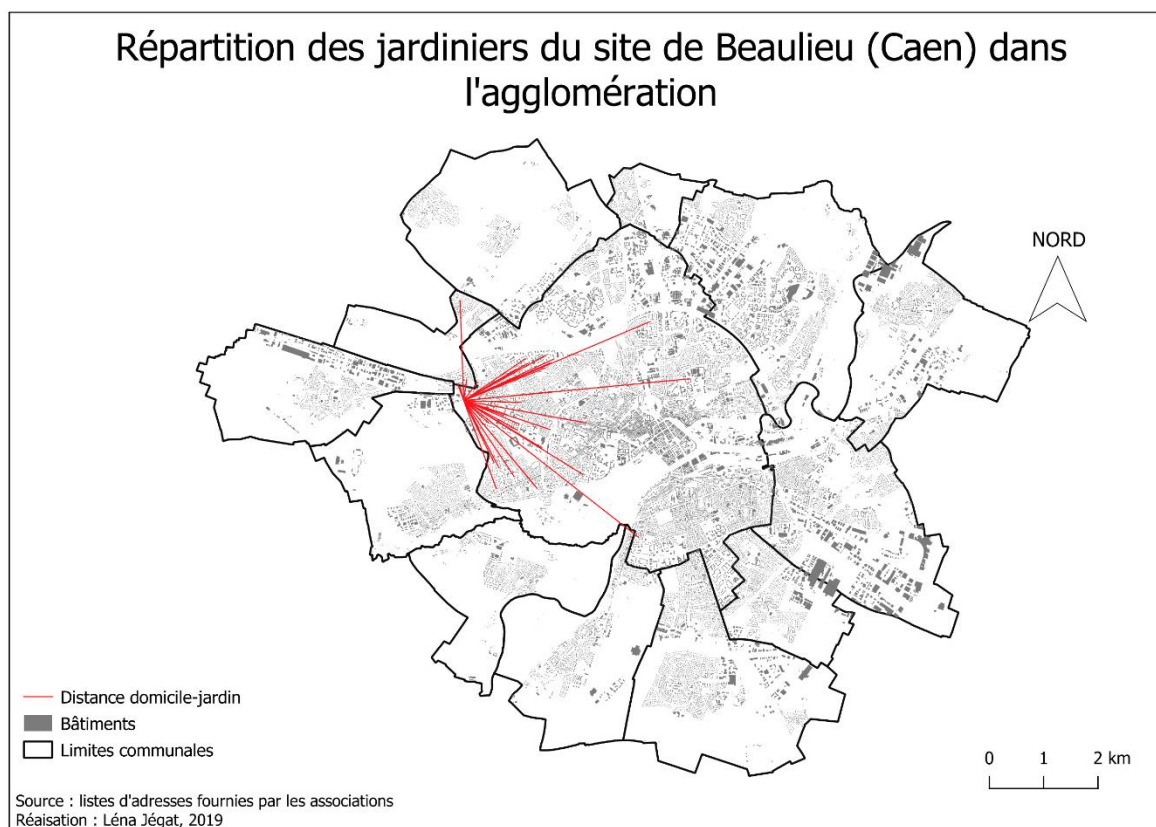
Date de création : **1992**

Commune de localisation : **Caen**

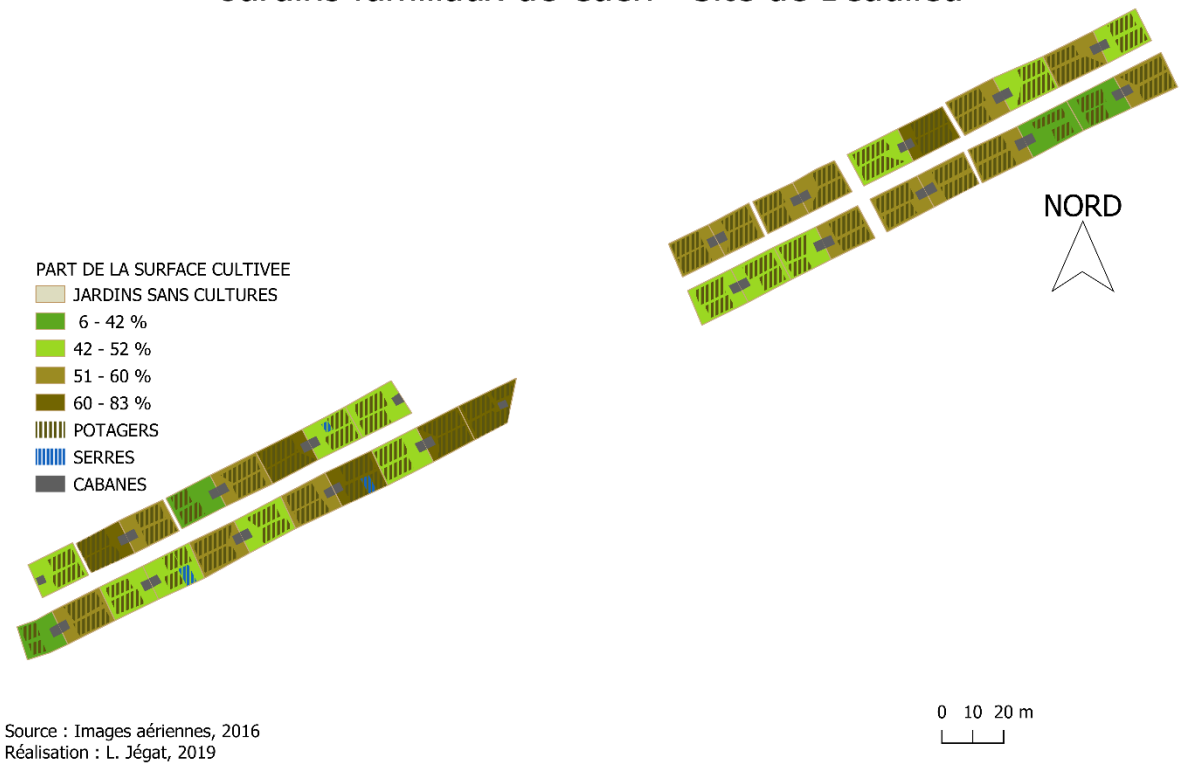
Distance moyenne au jardin : **1463 m**



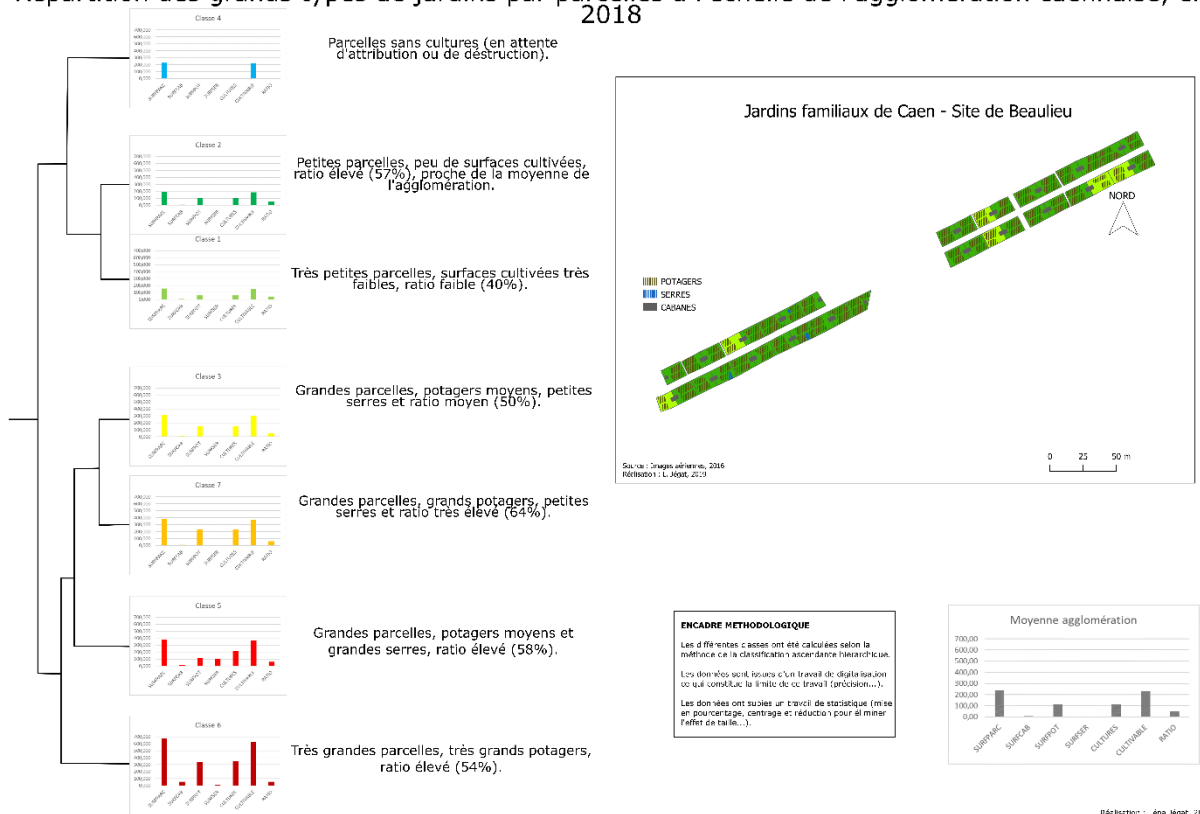
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Caen - Site de Beaulieu



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DU CHEMIN VERT - CAEN

Nombre de parcelles : **65**

Surface du site : **11589 m²**

Cotisation annuelle : **85€**

Surface moyenne des parcelles : **179 m²**

Surface moyenne cultivée : **75 m²**

Mode de gestion : **Association des Jardins Familiaux de Caen & service espaces verts de Caen la mer**

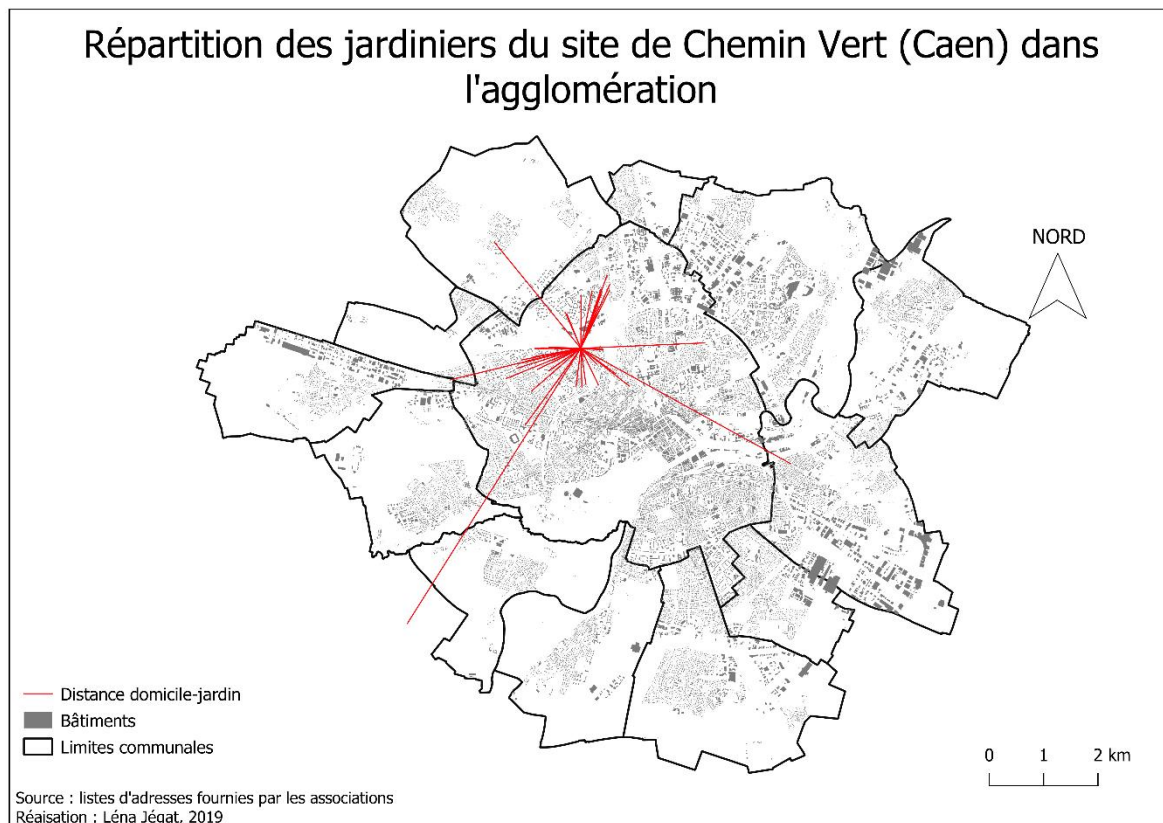
Appartenance des terrains : **mairie de Caen**

Date de création : **1983 puis ajout de quelques parcelles en 1997**

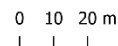
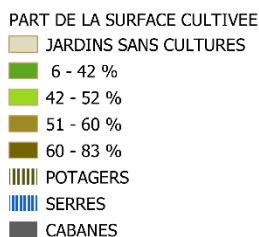
Commune de localisation : **Caen**



Photos : Léna Jégat, 2019

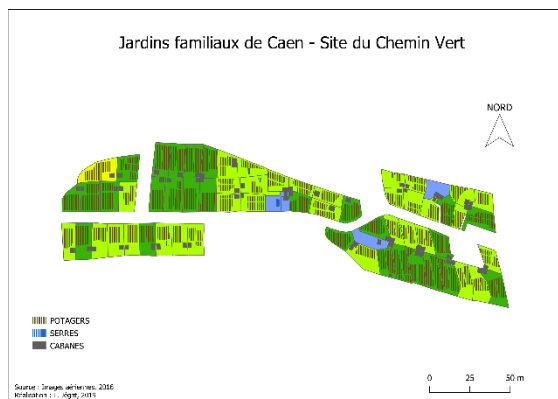
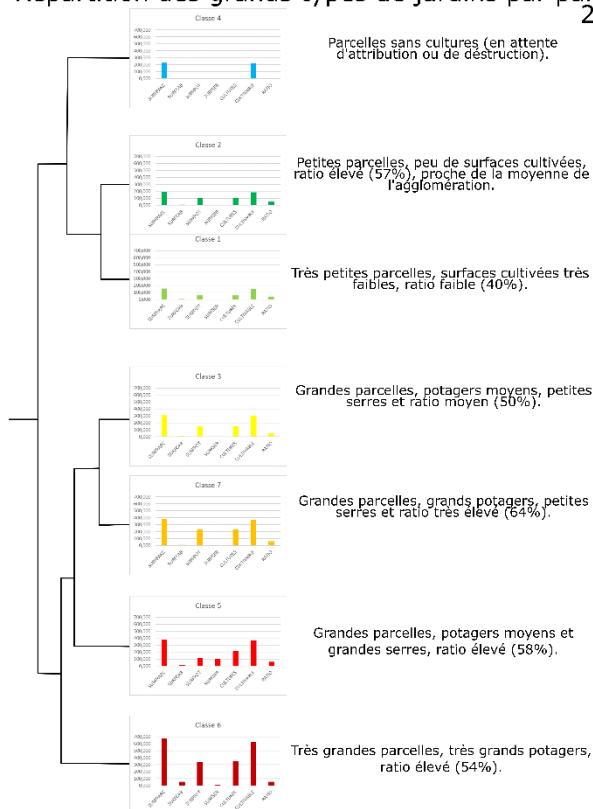


Jardins familiaux de Caen - Site du Chemin Vert



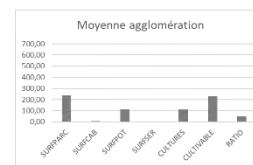
Source : Images aériennes, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les données relatives à ces parcelles ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique. Les données sont issues d'un travail de terrain (relevés...). Les données ont subi un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE DU CALVAIRE ST PIERRE – CAEN

Nombre de parcelles : **36**

Surface du site : **6707 m²**

Cotisation annuelle : **85€**

Surface moyenne des parcelles : **186 m²**

Surface moyenne cultivée : **72 m²**

Mode de gestion : **Association des Jardins Familiaux de Caen & service espaces verts de Caen la mer**

Appartenance des terrains : **mairie de Caen**

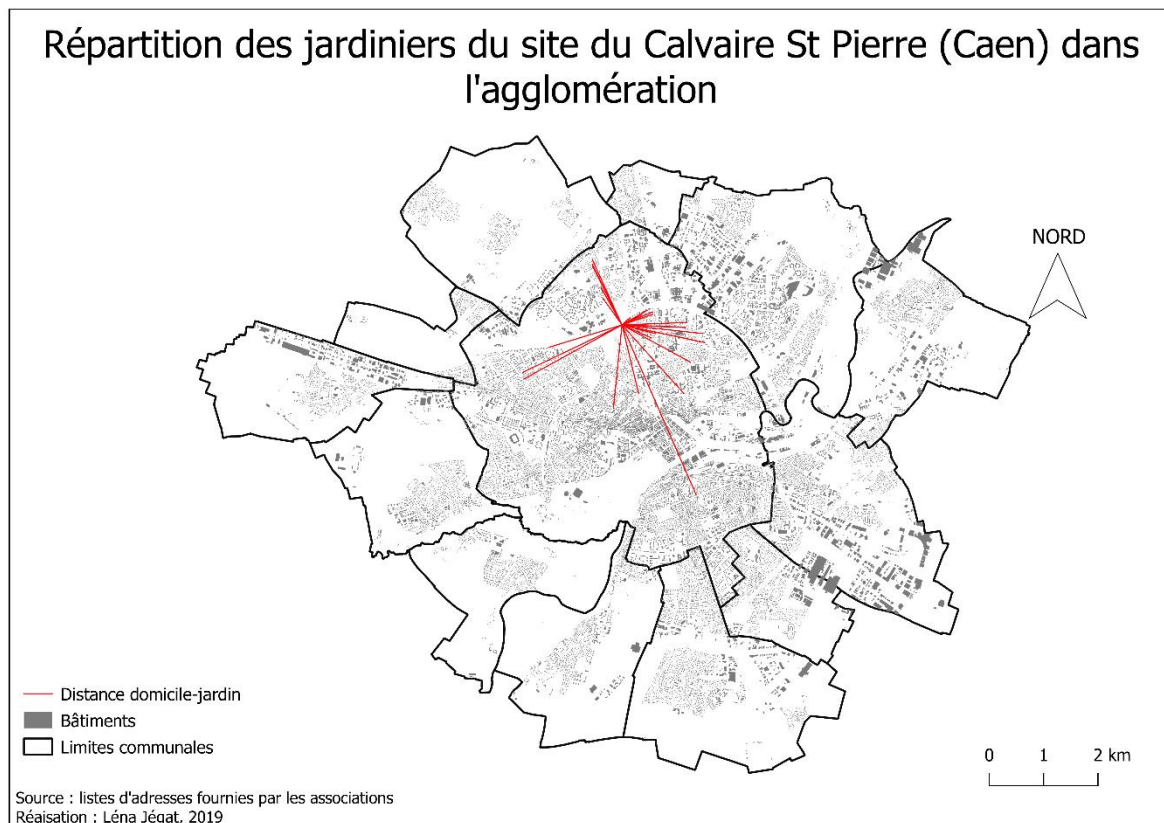
Date de création : **1998 puis 2003**

Commune de localisation : **Caen**

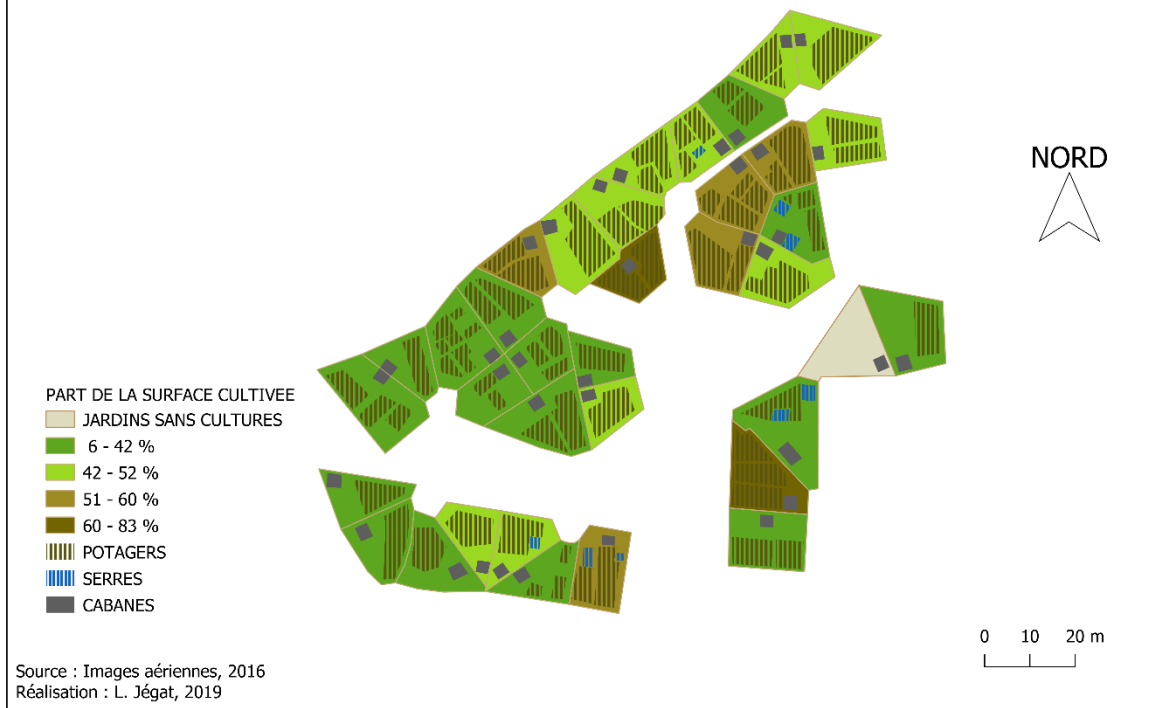
Distance moyenne au jardin : **1115 m**



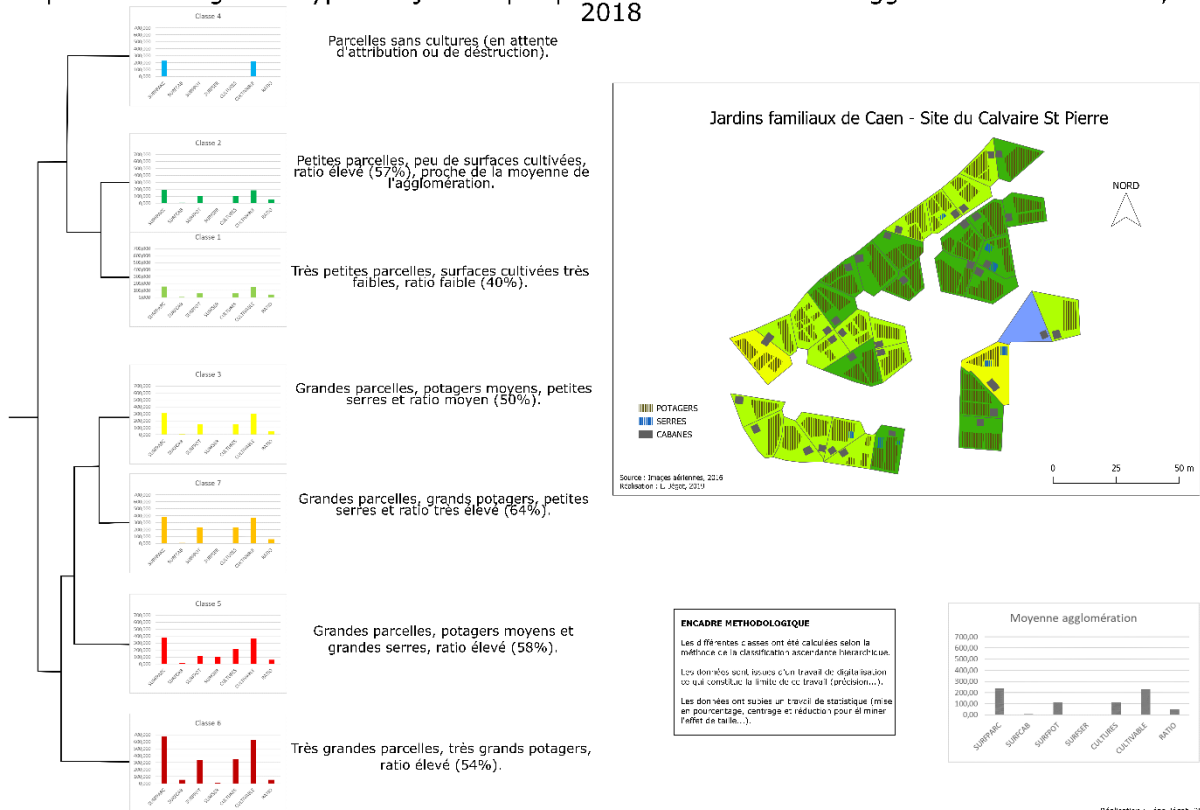
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Caen - Site du Calvaire St Pierre



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE L'ODON - CAEN

Nombre de parcelles : **59**

Surface du site : **9096 m²**

Cotisation annuelle : **85€**

Surface moyenne des parcelles : **154 m²**

Surface moyenne cultivée : **58m²**

Mode de gestion : **Association des Jardins Familiaux de Caen & service espaces verts de Caen la mer**

Appartenance des terrains : **Mairie de Caen**

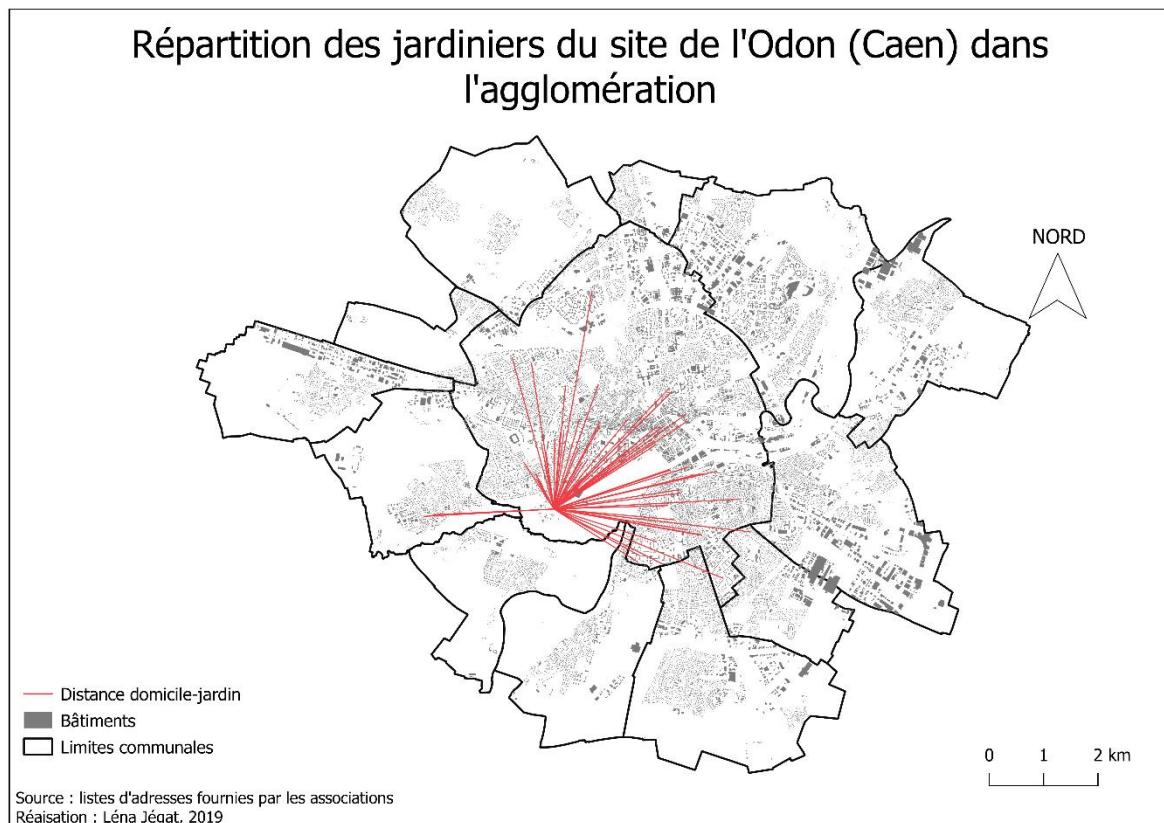
Date de création : **1999 puis 2016**

Commune de localisation : **Caen**

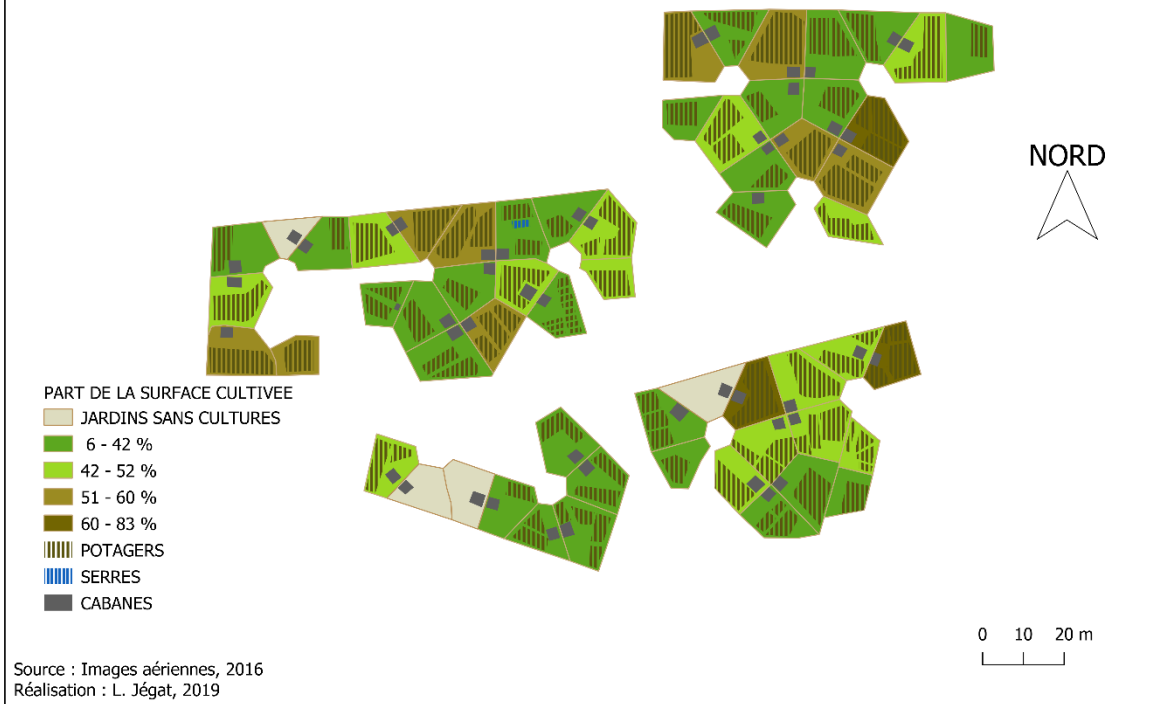
Distance moyenne au jardin : **2049 m**



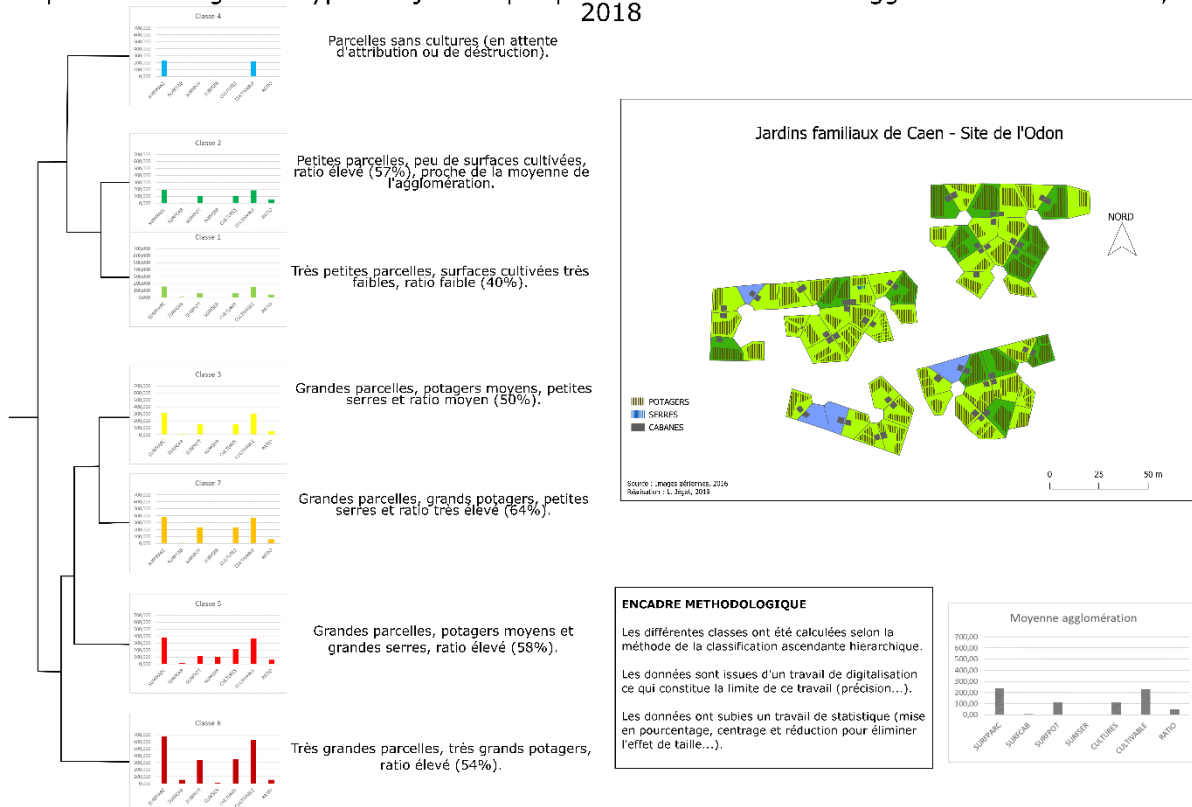
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Caen - Site de l'Odon



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE LA GRACE DE DIEU – CAEN

Nombre de parcelles : **15**

Surface du site : **2493 m²**

Cotisation annuelle : **85€**

Surface moyenne des parcelles : **166 m²**

Surface moyenne cultivée : **69 m²**

Mode de gestion : **Association des Jardins Familiaux de Caen & service espaces verts de Caen la mer**

Appartenance des terrains : **Mairie de Caen**

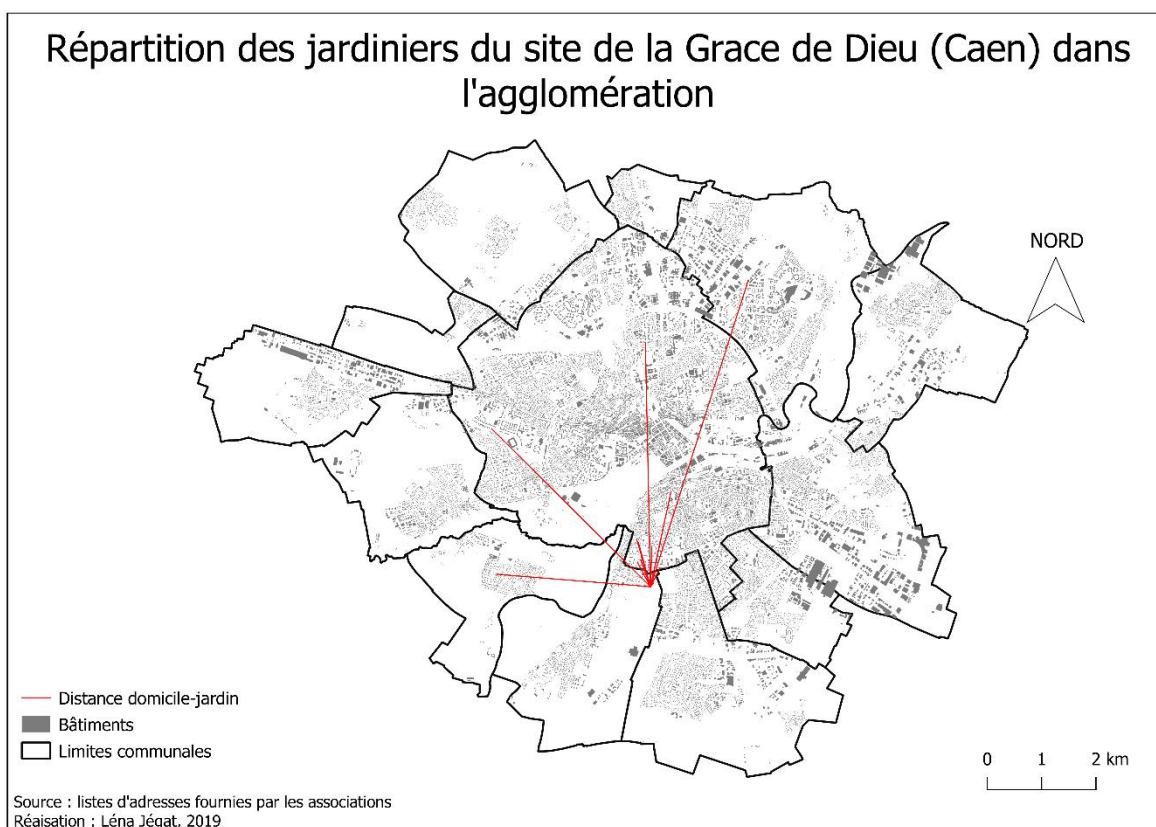
Date de création : **2001**

Commune de localisation : **Caen**

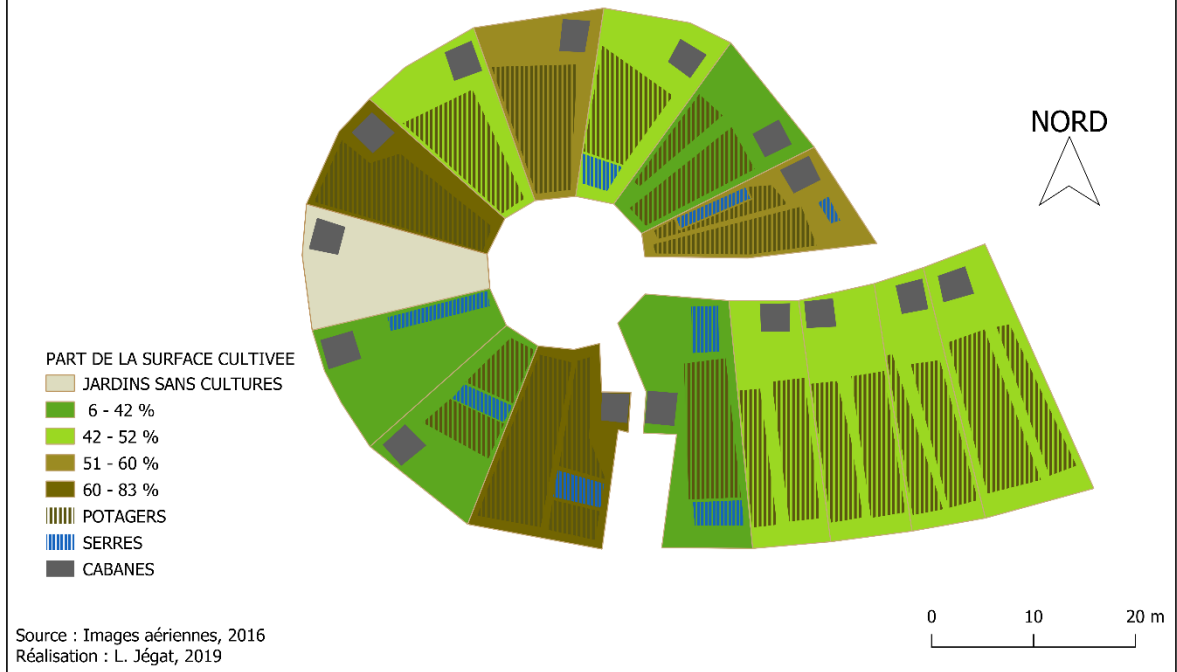
Distance moyenne au jardin : **1680 m**



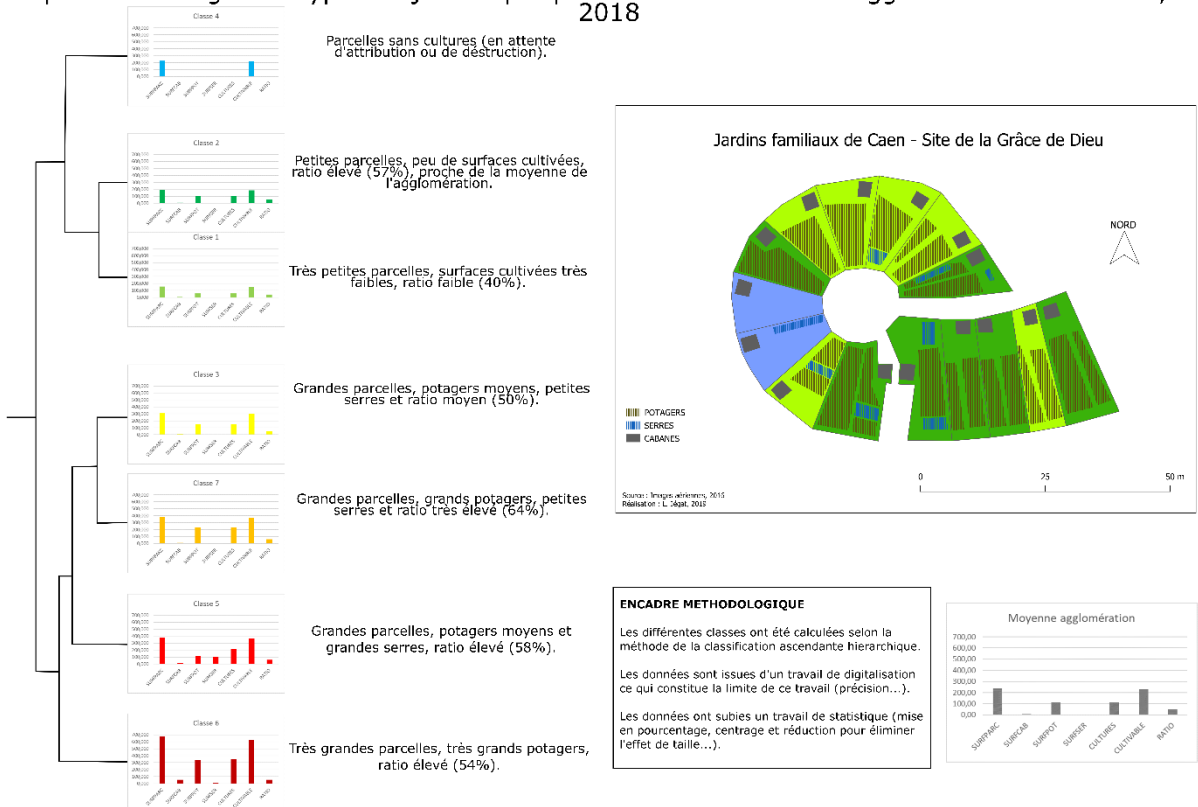
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Caen - Site de la Grace de Dieu



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE CARPIQUET

Nombre de parcelles : **23**

Surface du site : **13031 m²**

Cotisation annuelle : **30€**

Surface moyenne des parcelles : **567 m²**

Surface moyenne cultivée : **301 m²**

Mode de gestion : **Location par le propriétaire de l'ensemble des terrains**

Appartenance des terrains : **Particulier**

Date de création : **avant 1945**

Commune de localisation : **Carpiquet**



Photos : Léna Jégat, 2019

Jardins familiaux de Carpiquet

NORD



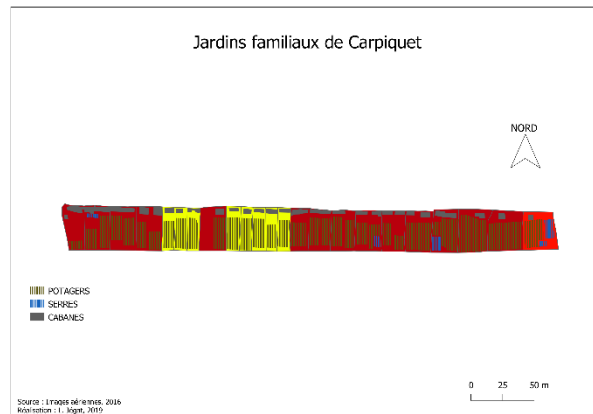
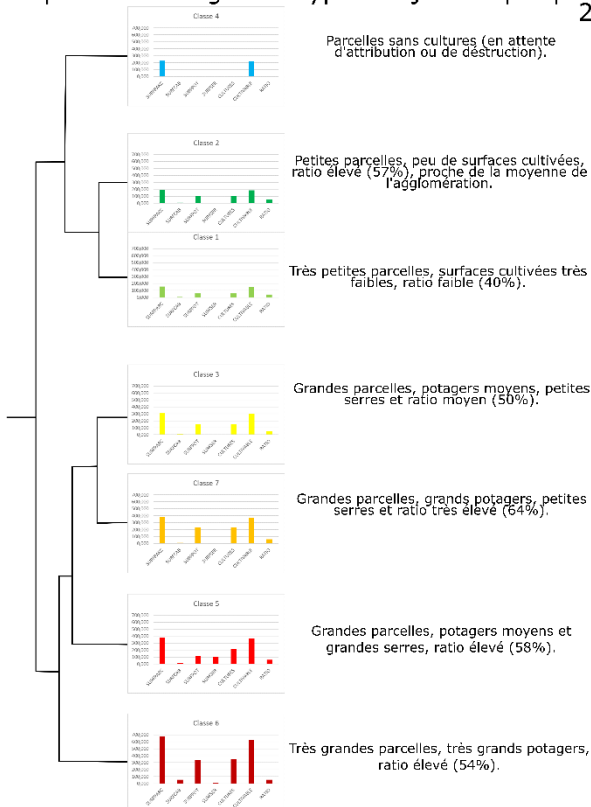
PART DE LA SURFACE CULTIVEE

- JARDINS SANS CULTURES
- 6 - 42 %
- 42 - 52 %
- 51 - 60 %
- 60 - 83 %
- POTAGERS
- SERRES
- CABANES

Source : Images aériennes, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

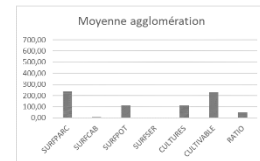
0 10 20 m

Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les données de bases ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique. Les données sont issues d'un travail de terrain (relevés ou consultation de la base de données...). Les données ont subi un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE D'IFS

Nombre de parcelles : **20**

Surface du site : **3232 m²**

Cotisation annuelle : **70€**

Surface moyenne des parcelles : **162 m²**

Surface moyenne cultivée : **86 m²**

Mode de gestion : **Association des jardins familiaux d'Ifs**

Appartenance des terrains : **Mairie d'Ifs**

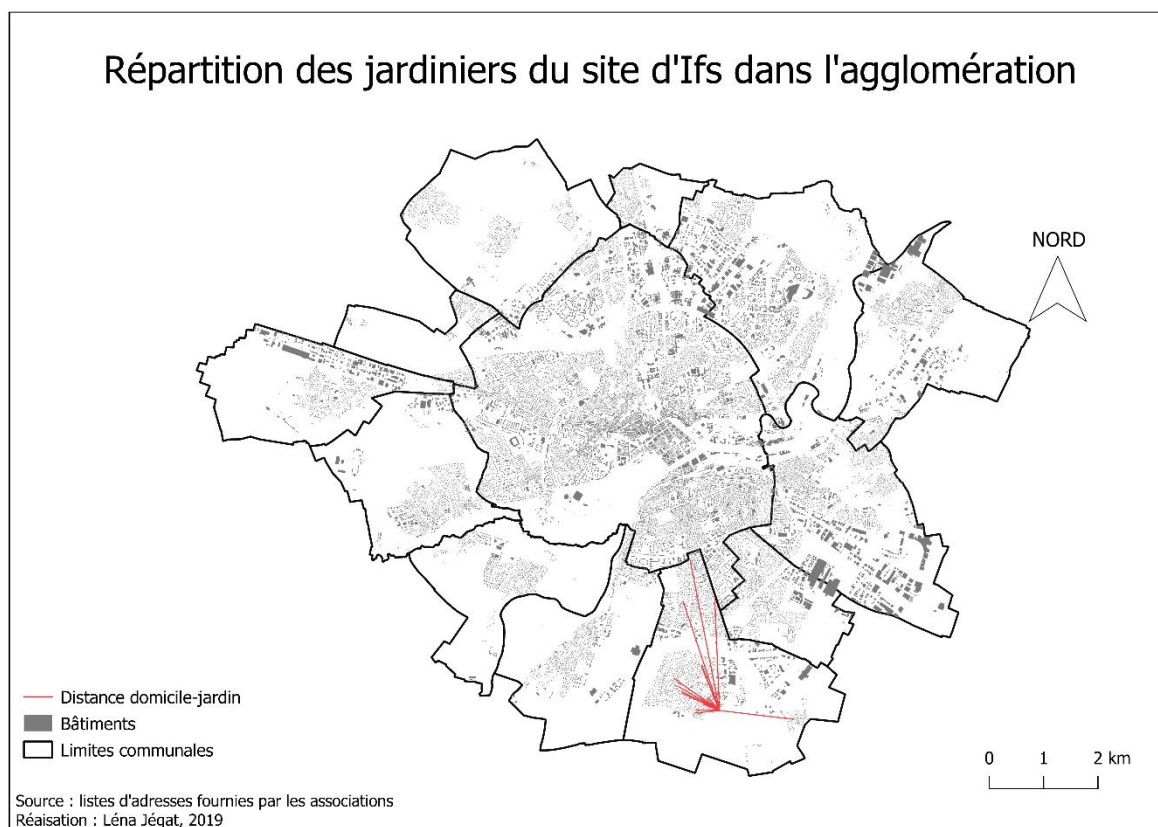
Date de création : **2008**

Commune de localisation : **Ifs**

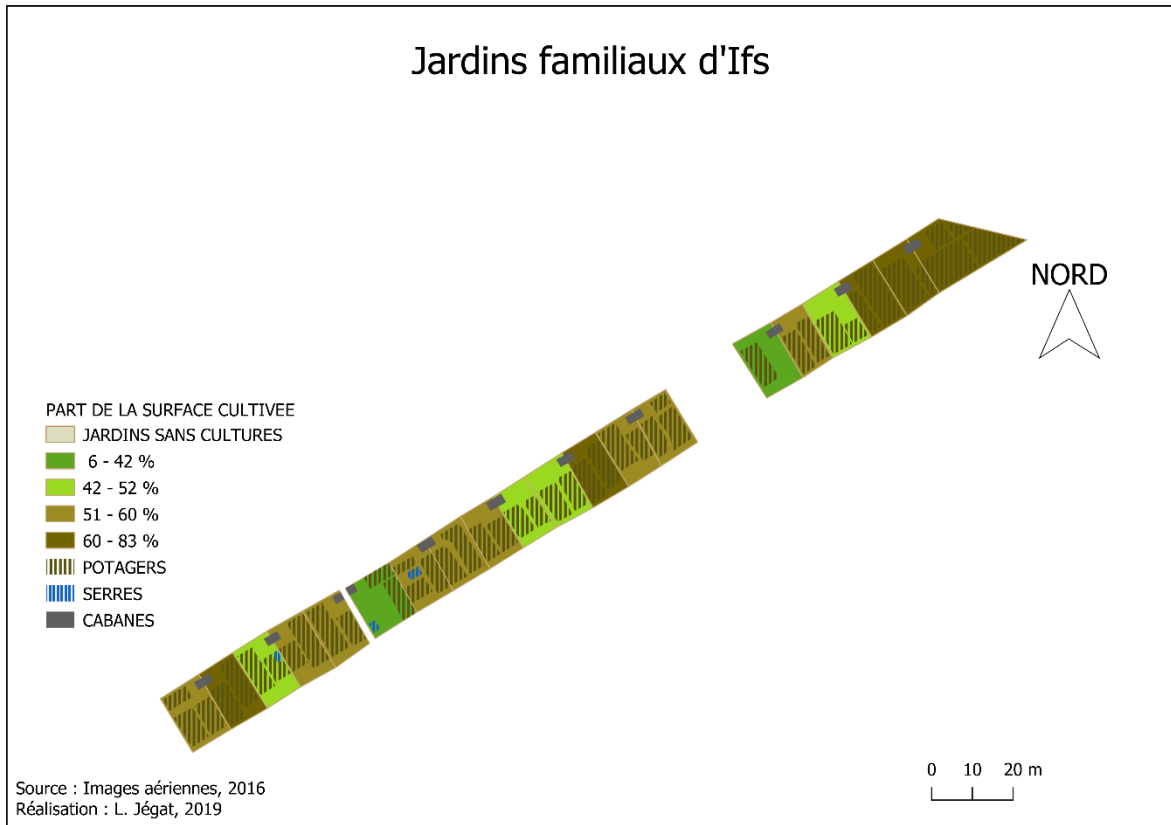
Distance moyenne au jardin : **839 m**



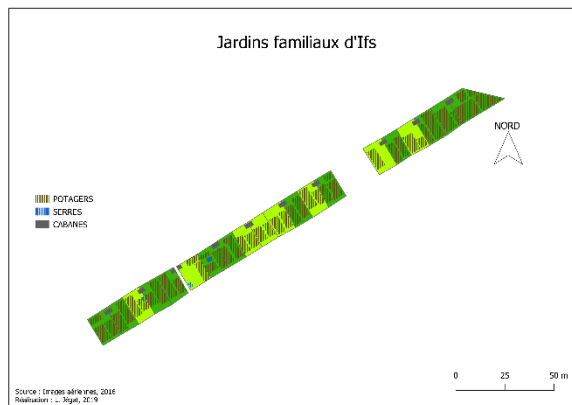
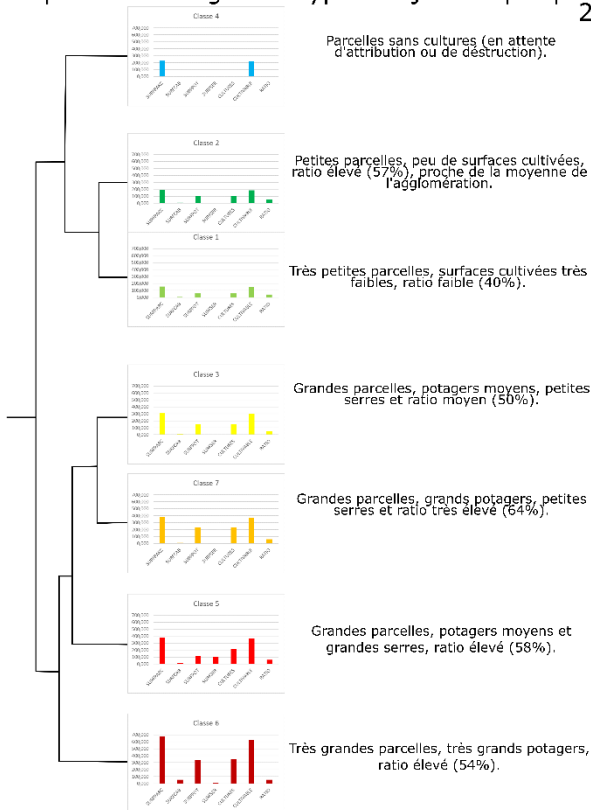
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux d'Ifs



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018

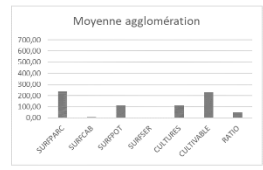


ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les différentes classes ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique.

Les données sont issues d'un travail de digitalisation ce qui constitue la limite de ce travail (précision...).

Les données ont subies un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



SITE DE CORMELLES

Nombre de parcelles : **210**

Surface du site : **65166 m²**

Cotisation annuelle : **80€ à 130€**

Surface moyenne des parcelles : **310 m²**

Surface moyenne cultivée : **143 m²**

Mode de gestion : **Association de défense et de protection des jardins familiaux de Cormelles & services espaces verts de Caen la mer**

Appartenance des terrains : **Mairie de Caen**

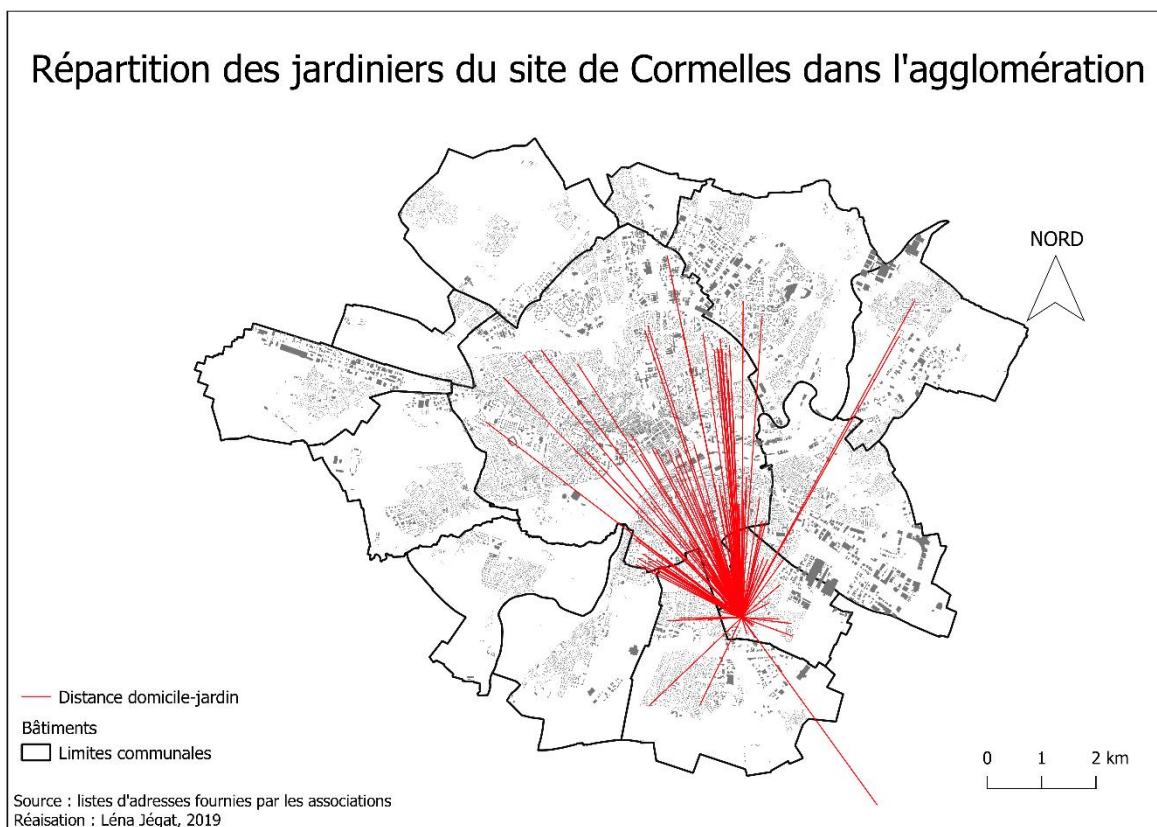
Date de création : **1961**

Commune de localisation : **Cormelles-Le-Royal**

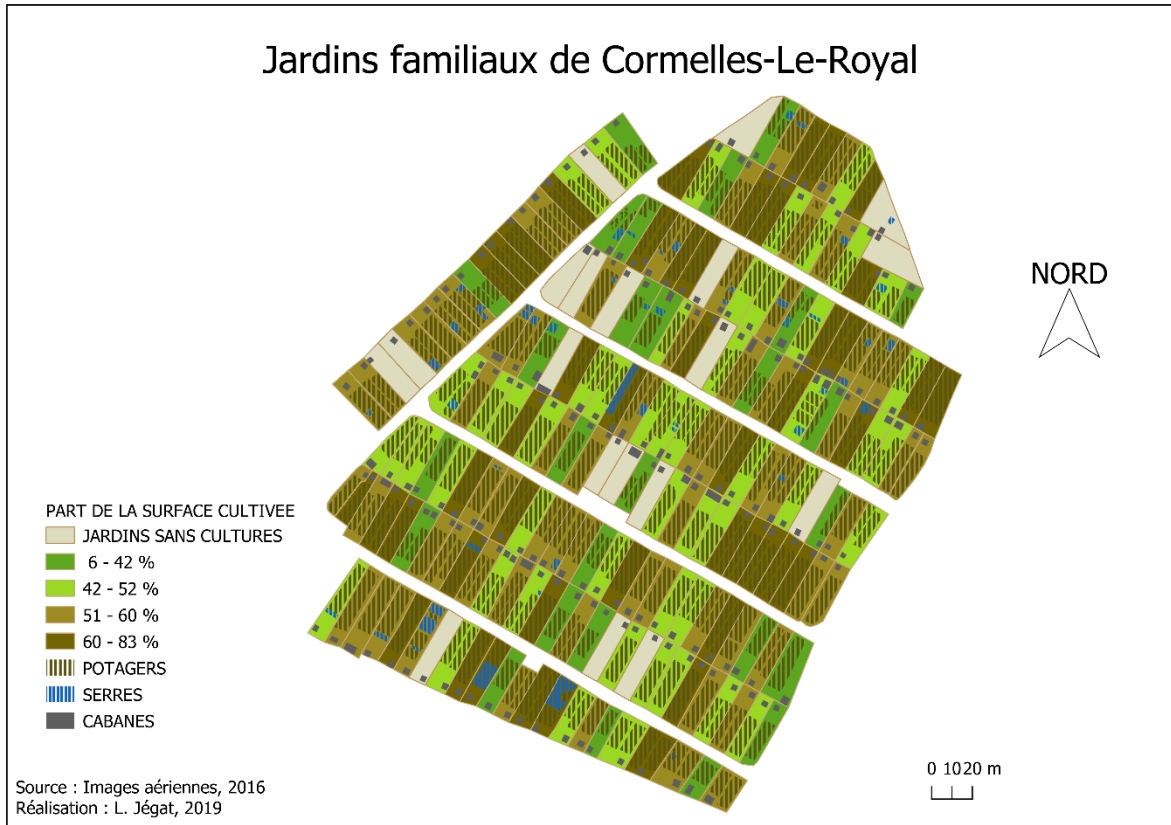
Distance moyenne au jardin : **2005 m**



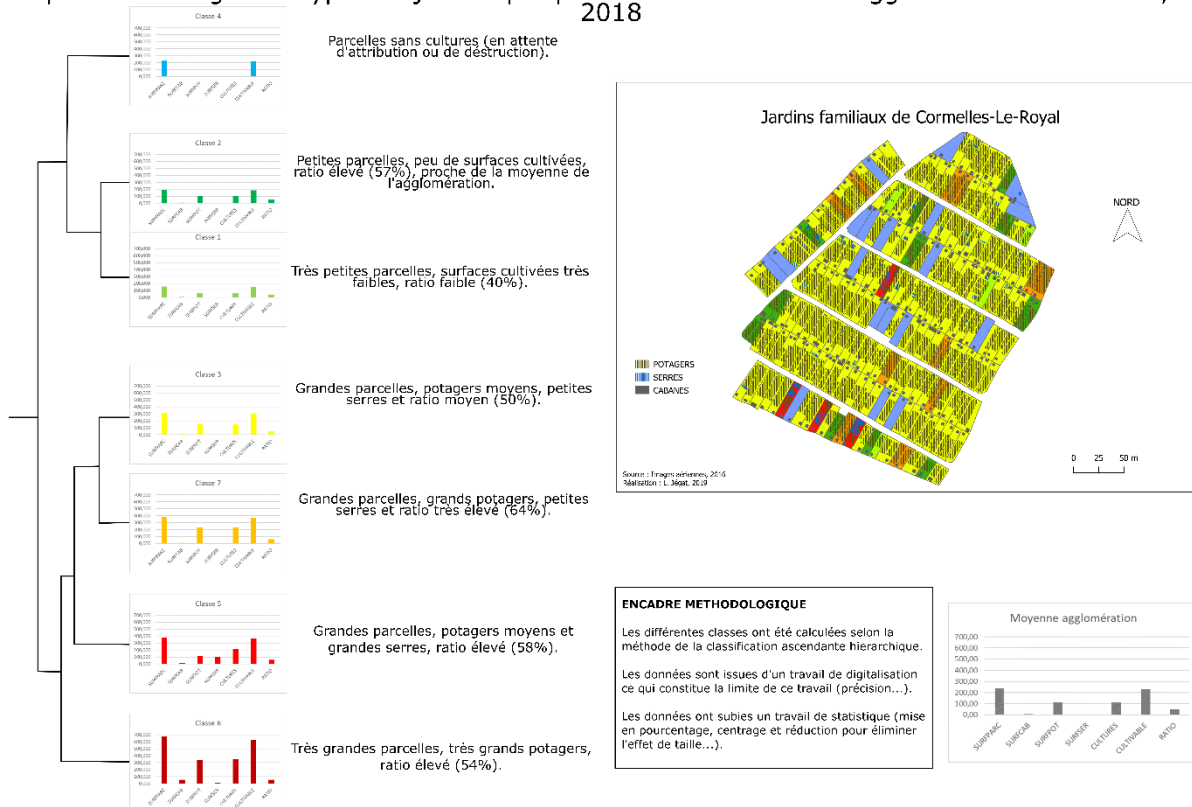
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Cormelles-Le-Royal



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018

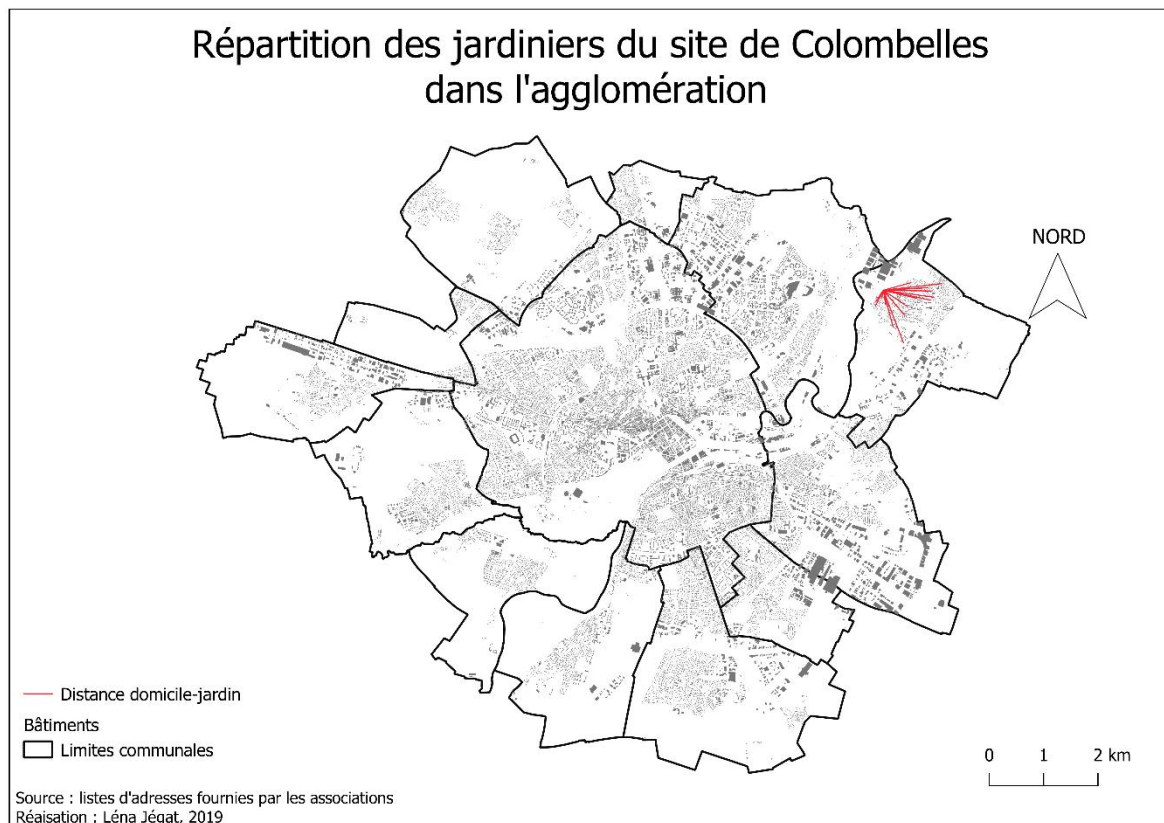


SITE DE COLOMBELLES

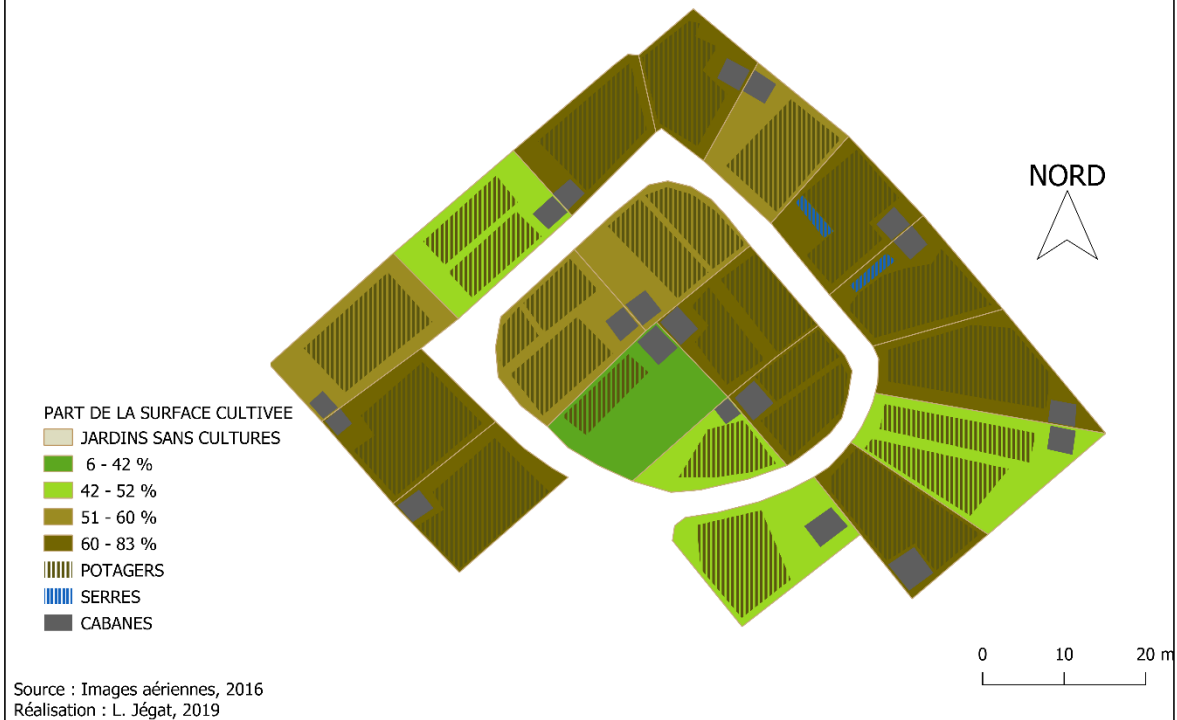
Nombre de parcelles : **19**
Surface du site : **3680 m²**
Cotisation annuelle : **65€**
Surface moyenne des parcelles : **194 m²**
Surface moyenne cultivée : **105 m²**
Mode de gestion : **FNJFC (comité local)**
Appartenance des terrains : **Mairie de Colombelles**
Date de création : **2010**
Commune de localisation : **Colombelles**
Distance moyenne au jardin : **634 m**



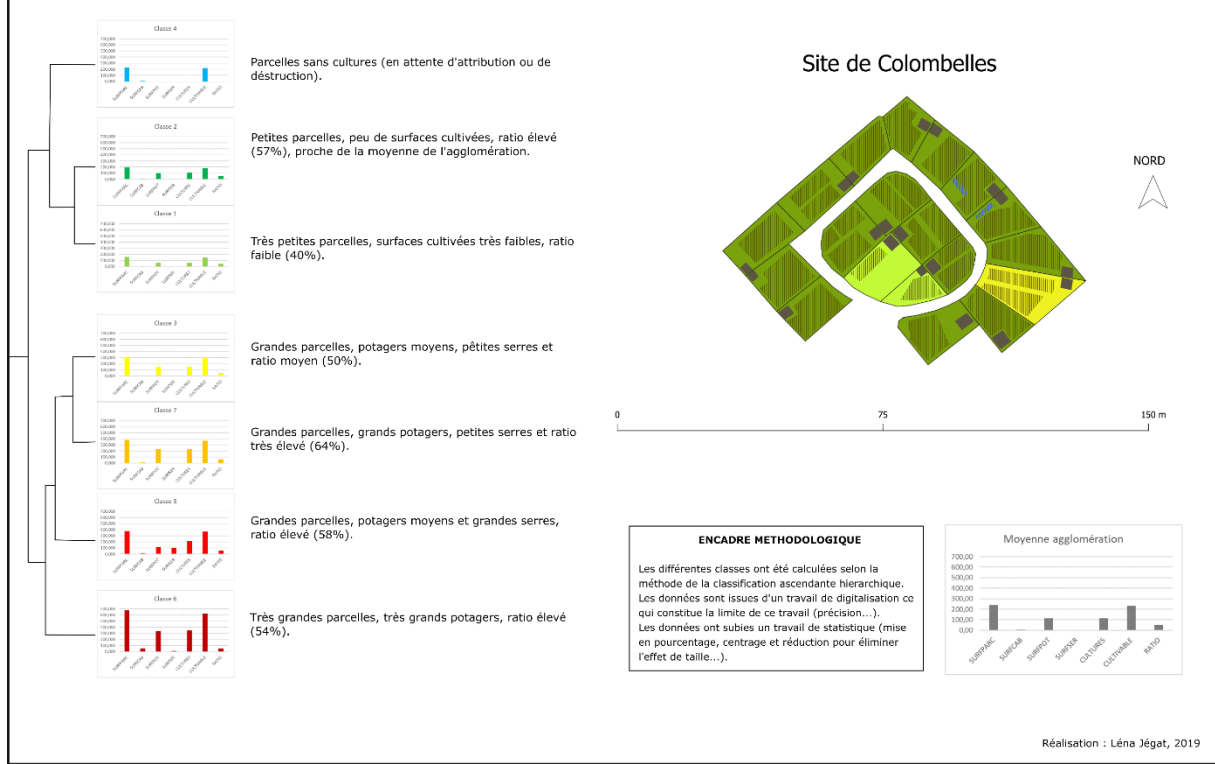
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Colombelles



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE LA RUE DU FOUR - HEROUVILLE ST CLAIR

Nombre de parcelles : **47**

Surface du site : **9726 m²**

Cotisation annuelle : **75€**

Surface moyenne des parcelles : **207 m²**

Surface moyenne cultivée : **101 m²**

Mode de gestion : **FNJFC (comité local) & mairie d'Hérouville**

Appartenance des terrains : **Mairie d'Hérouville**

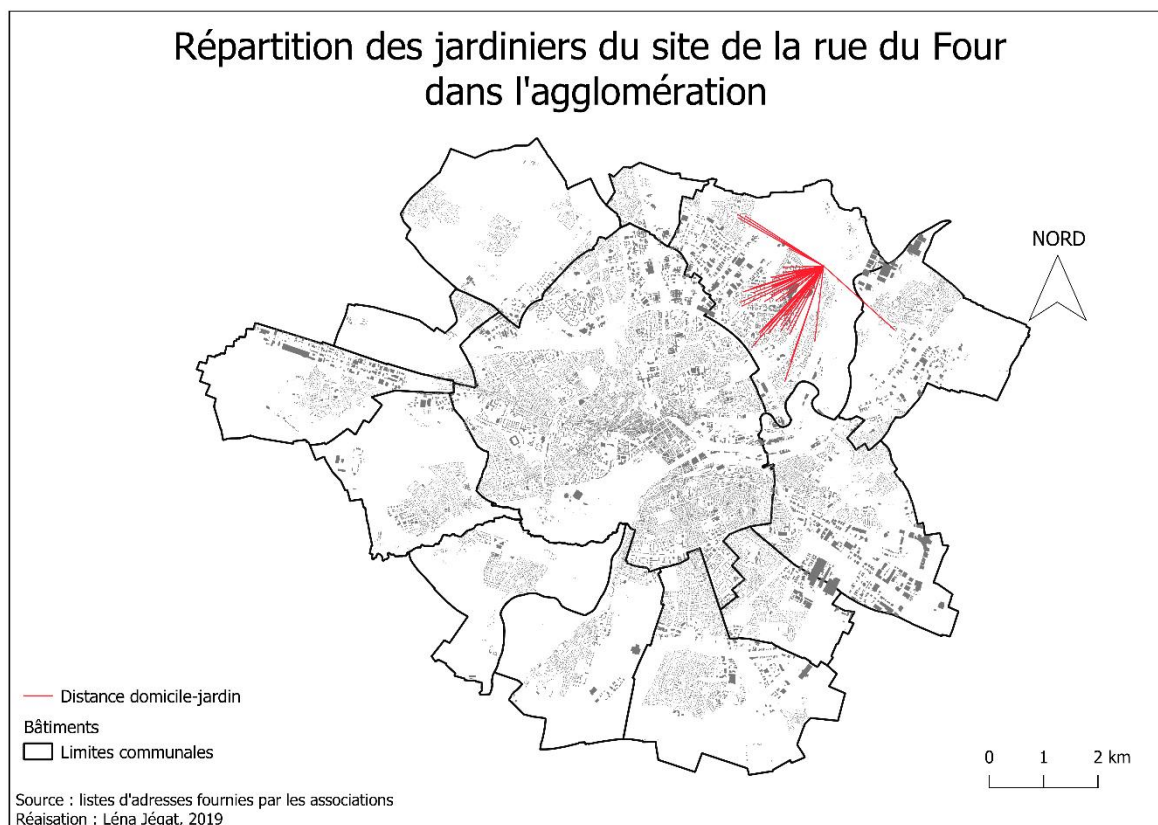
Date de création : **1984**

Commune de localisation : **Hérouville Saint Clair**

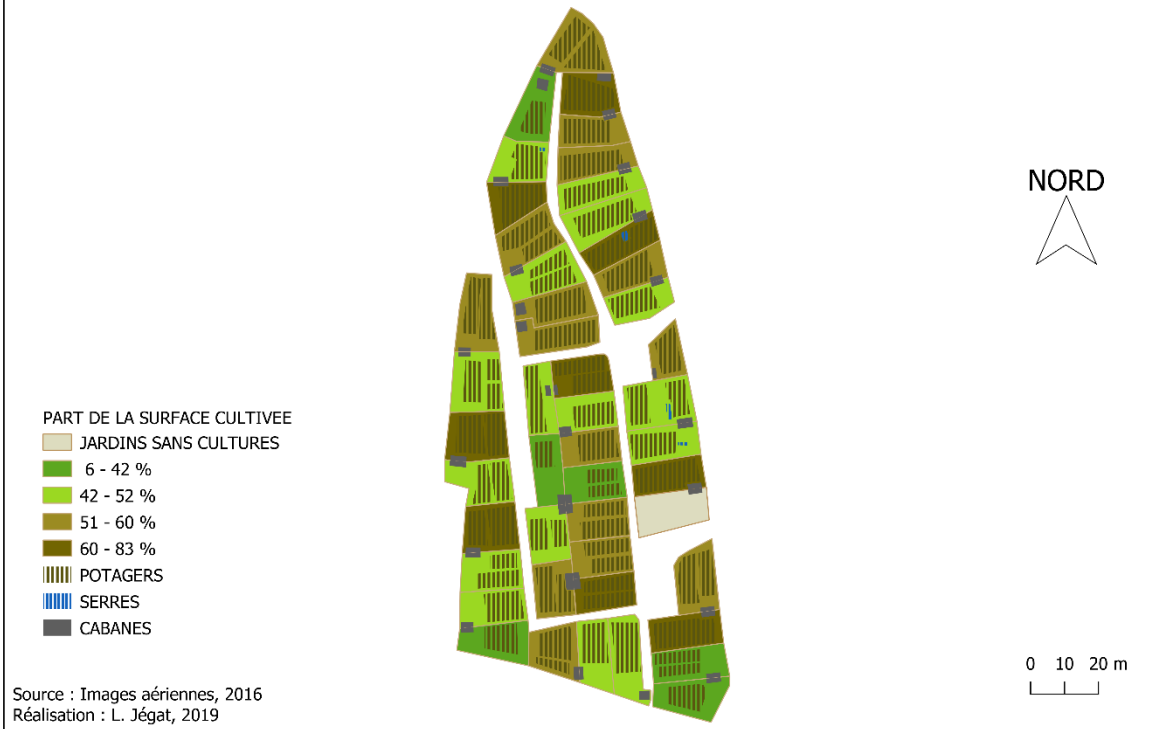
Distance moyenne au jardin : **1313 m**



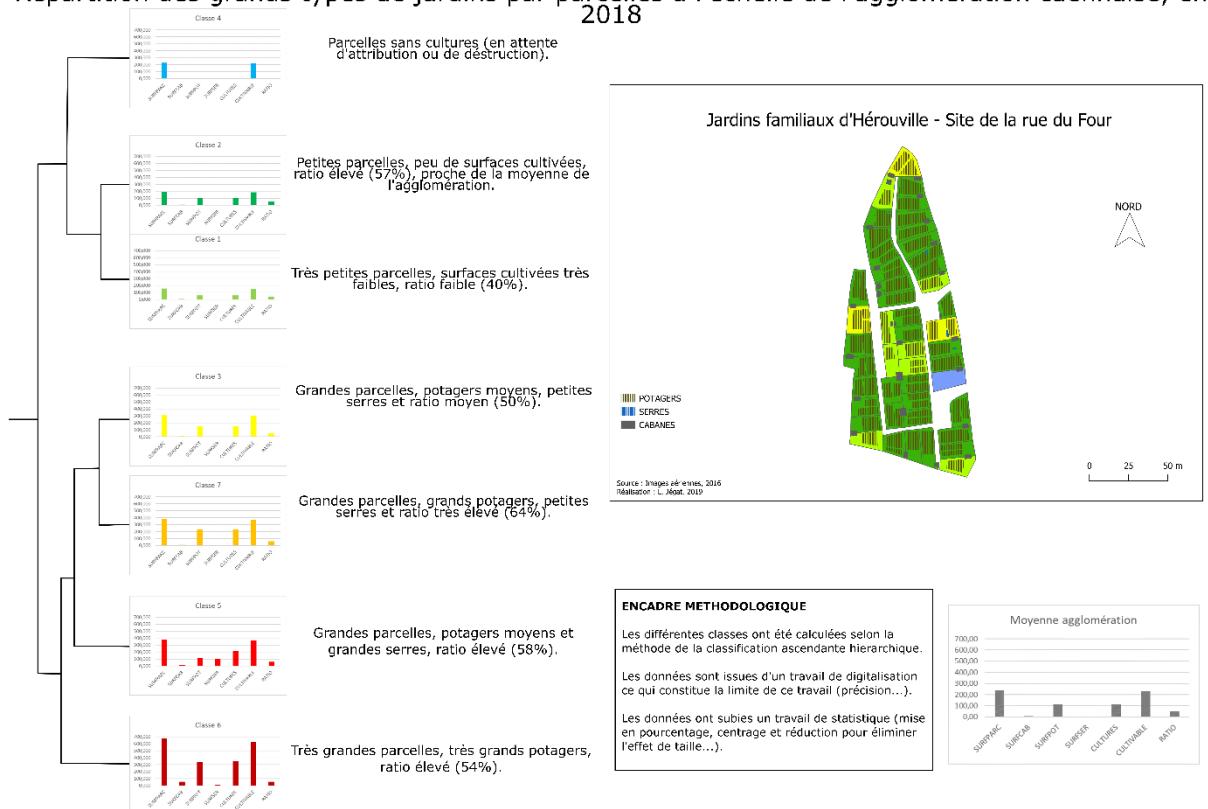
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux d'Hérouville-Saint-Clair - Site de la rue du Four



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE LA RUE VERTE - HEROUVILLE ST CLAIR

Nombre de parcelles : **18**

Surface du site : **3431 m²**

Cotisation annuelle : **75€**

Surface moyenne des parcelles : **191 m²**

Surface moyenne cultivée : **79 m²**

Mode de gestion : **FNJFC (comité local) & mairie d'Hérouville**

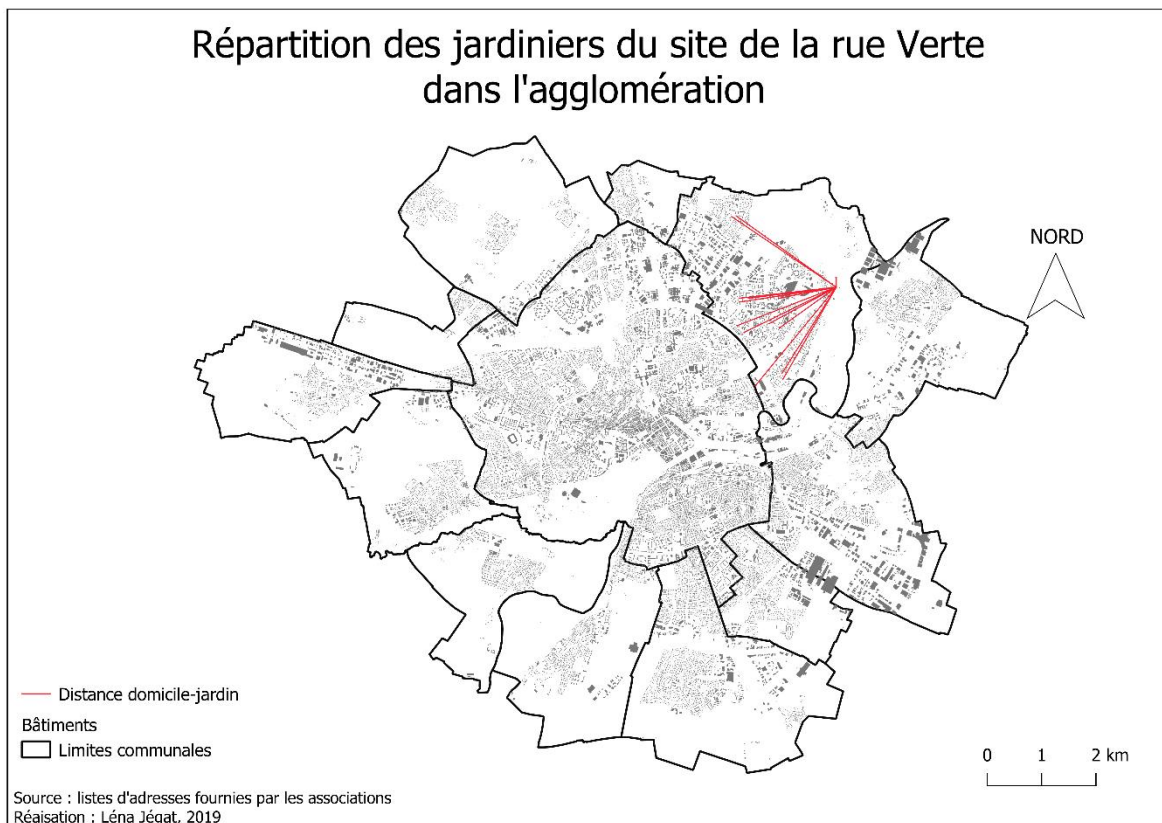
Appartenance des terrains : **Mairie d'Hérouville**

Date de création : **1984**

Commune de localisation : **Hérouville Saint Clair**



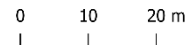
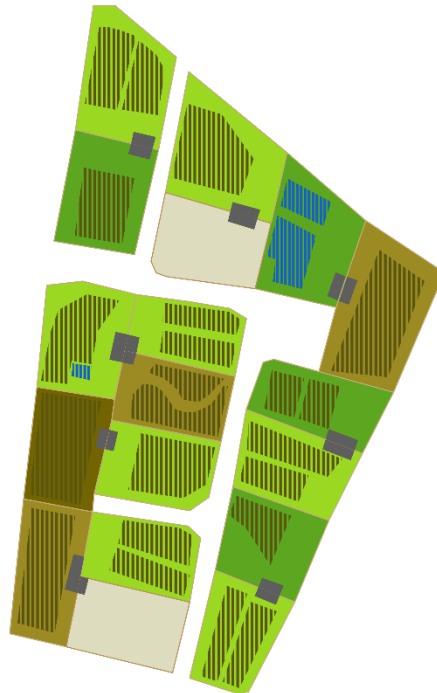
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux d'Hérouville-Saint-Clair - Site de la rue Verte

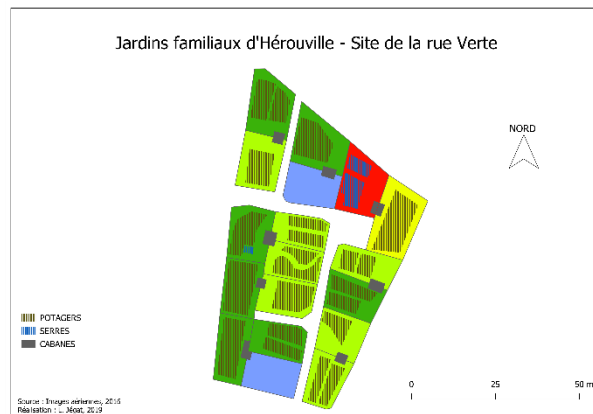
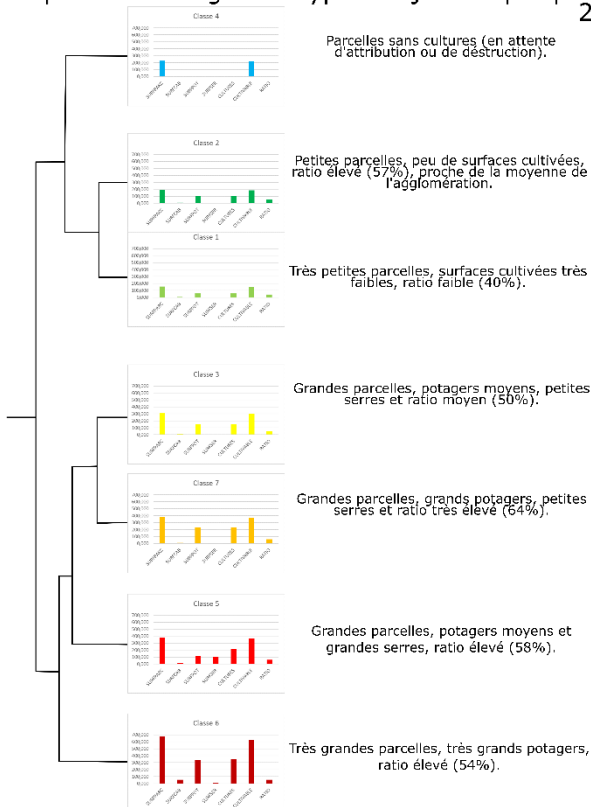
PART DE LA SURFACE CULTIVEE

- JARDINS SANS CULTURES
- 6 - 42 %
- 42 - 52 %
- 51 - 60 %
- 60 - 83 %
- POTAGERS
- SERRES
- CABANES



Source : Images aériennes, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018

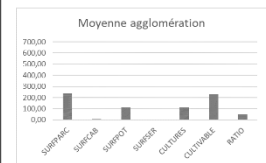


ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les différentes classes ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique.

Les données sont issues d'un travail de digitalisation ce qui constitue la limite de ce travail (précision...).

Les données ont subies un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE DE LA RUE DE LA CORDERIE - HEROUVILLE ST CLAIR

Nombre de parcelles : **16**

Surface du site : **2778 m²**

Cotisation annuelle : **75€**

Surface moyenne des parcelles : **174 m²**

Surface moyenne cultivée : **88 m²**

Mode de gestion : **FNJFC (comité local) & mairie d'Hérouville**

Appartenance des terrains : **Mairie d'Hérouville**

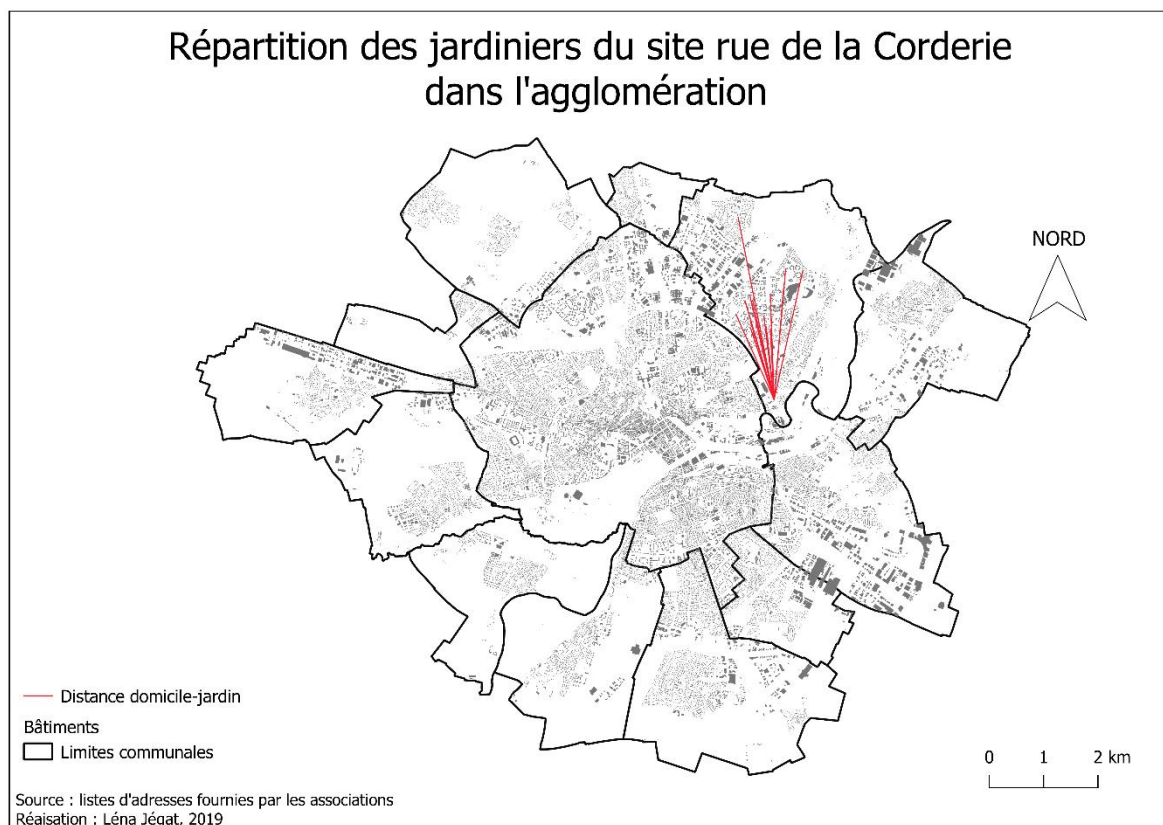
Date de création : **2012**

Commune de localisation : **Hérouville Saint Clair**

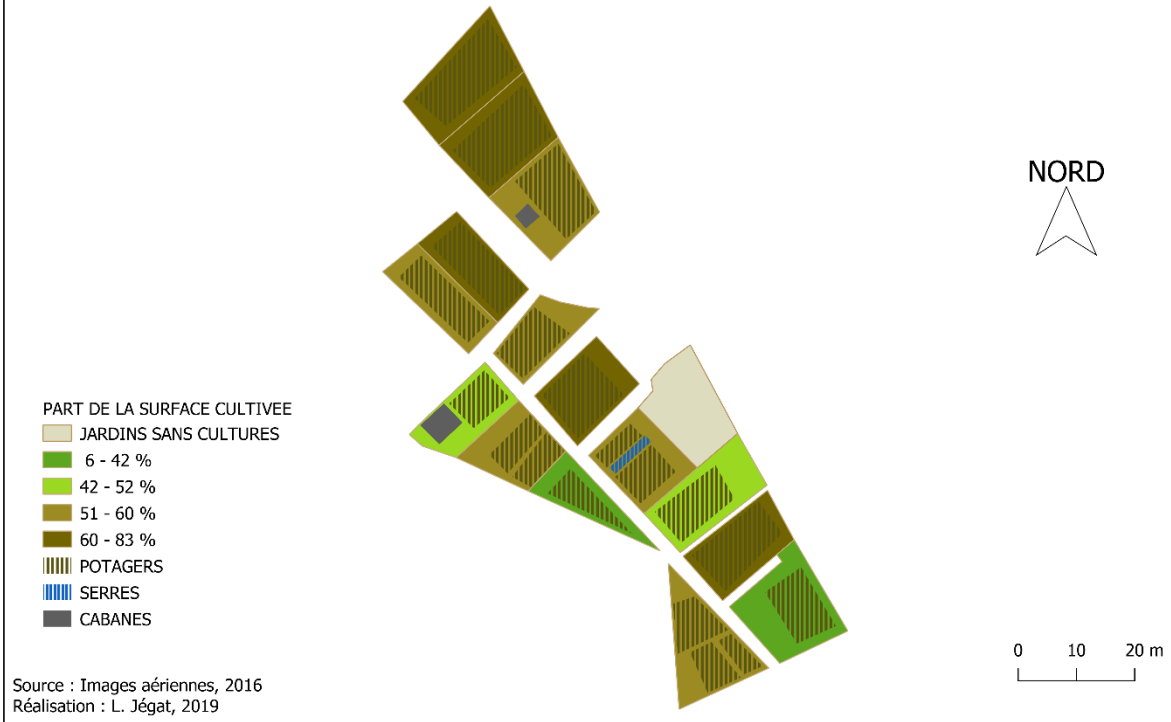
Distance moyenne au jardin : **1882 m**



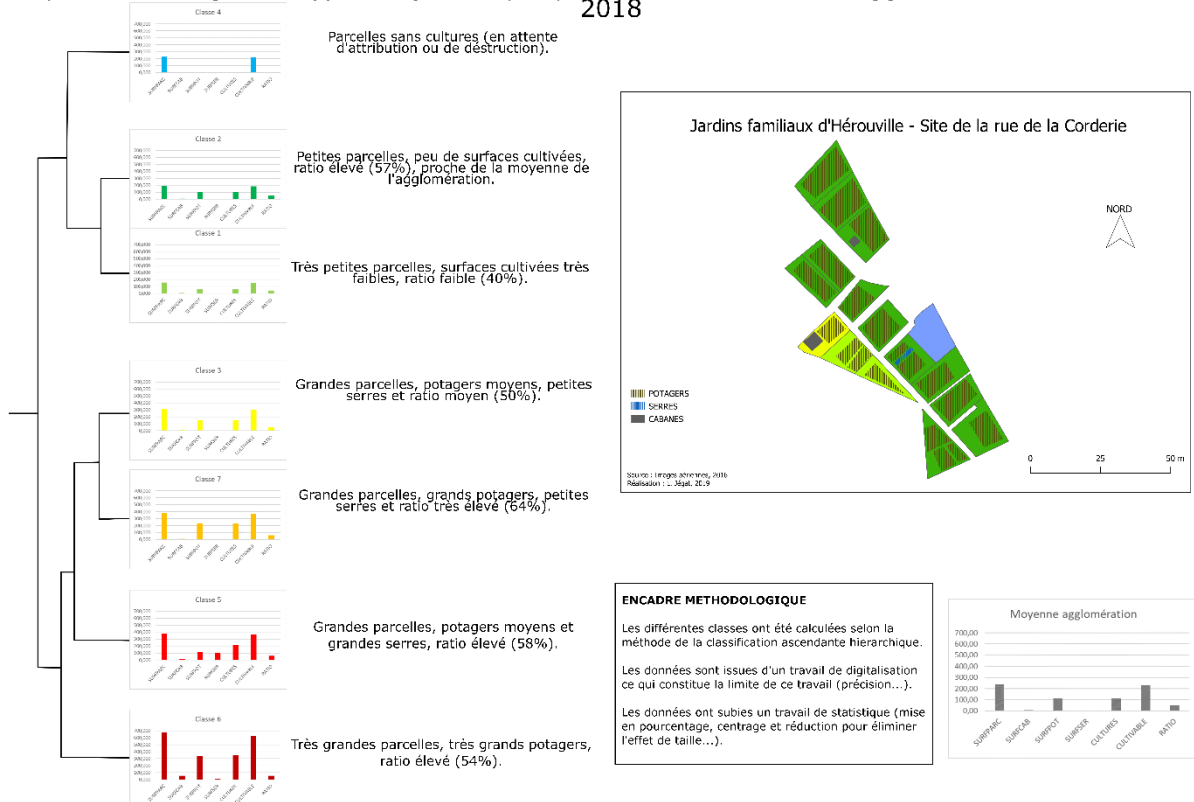
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux d'Hérouville-Saint-Clair - Site rue de la Corderie



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE AMENAGE PMR - HEROUVILLE ST CLAIR

Nombre de parcelles : 5

Surface du site : **649 m²**

Cotisation annuelle : **75€**

Surface moyenne des parcelles : **130 m²**

Surface moyenne cultivée : **77 m²**

Mode de gestion : **FNJFC (comité local) & mairie d'Hérouville**

Appartenance des terrains : **Mairie d'Hérouville**

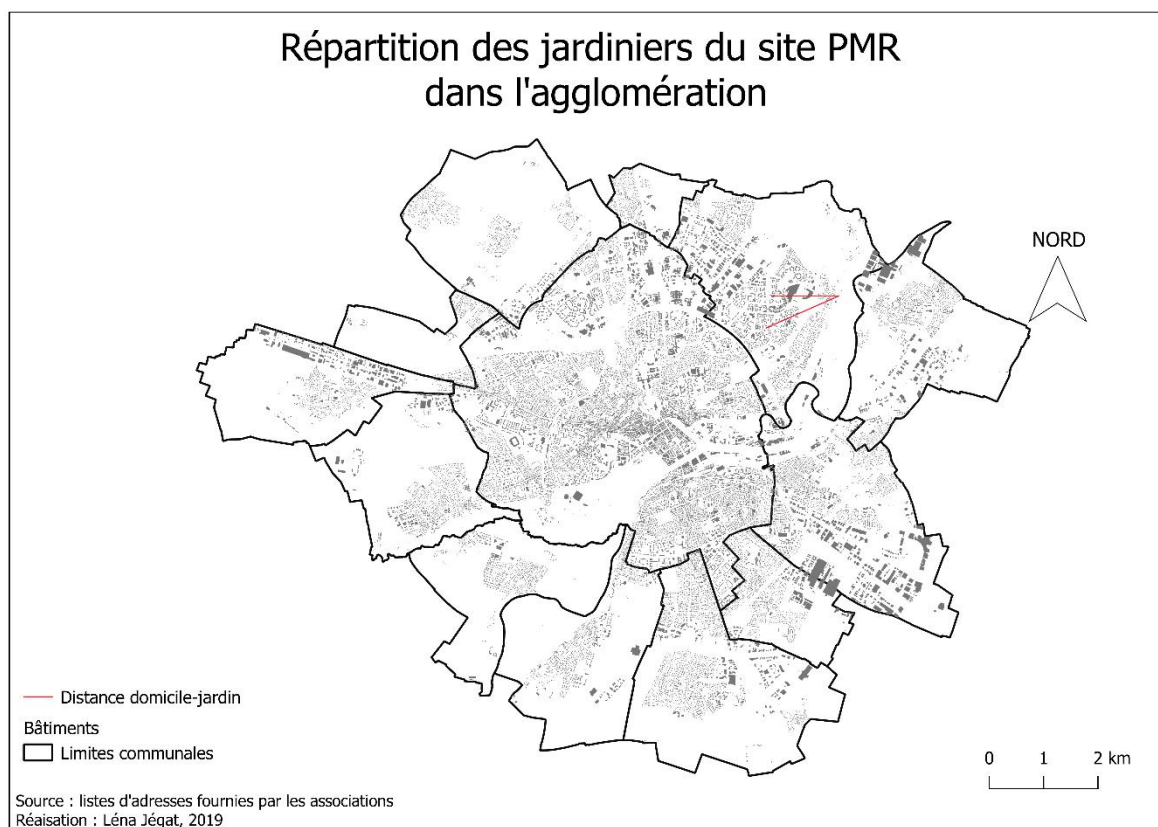
Date de création : **2012**

Commune de localisation : **Hérouville Saint Clair**

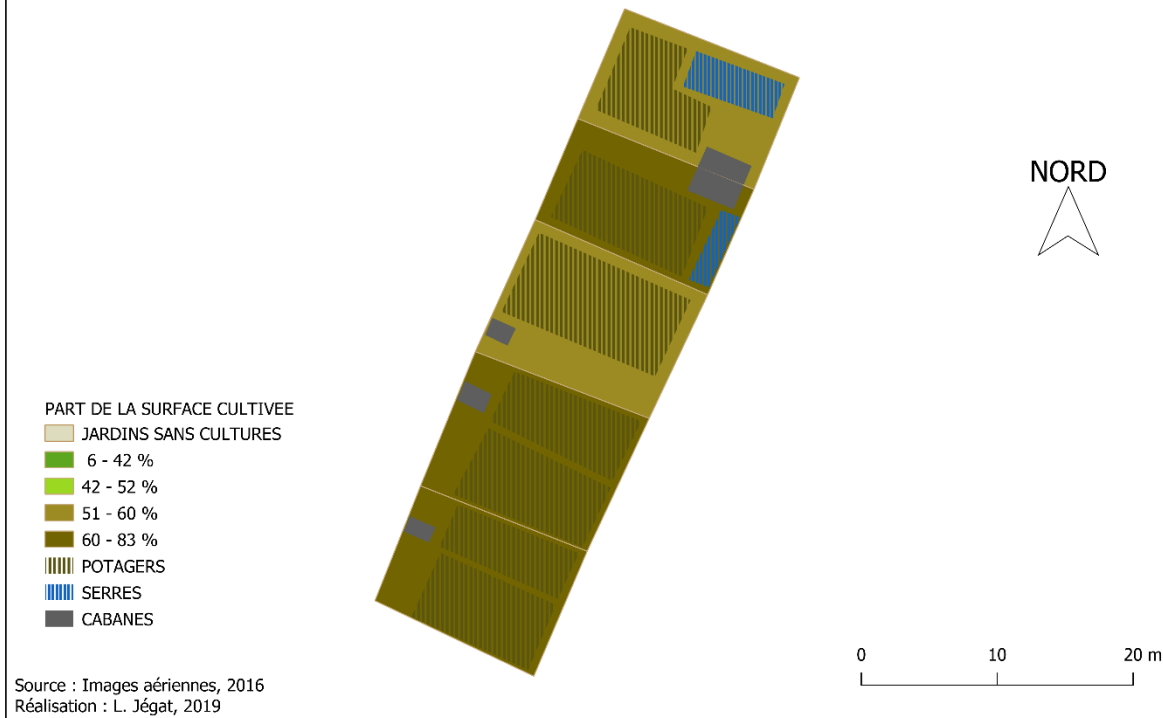
Distance moyenne au jardin : **1297 m**



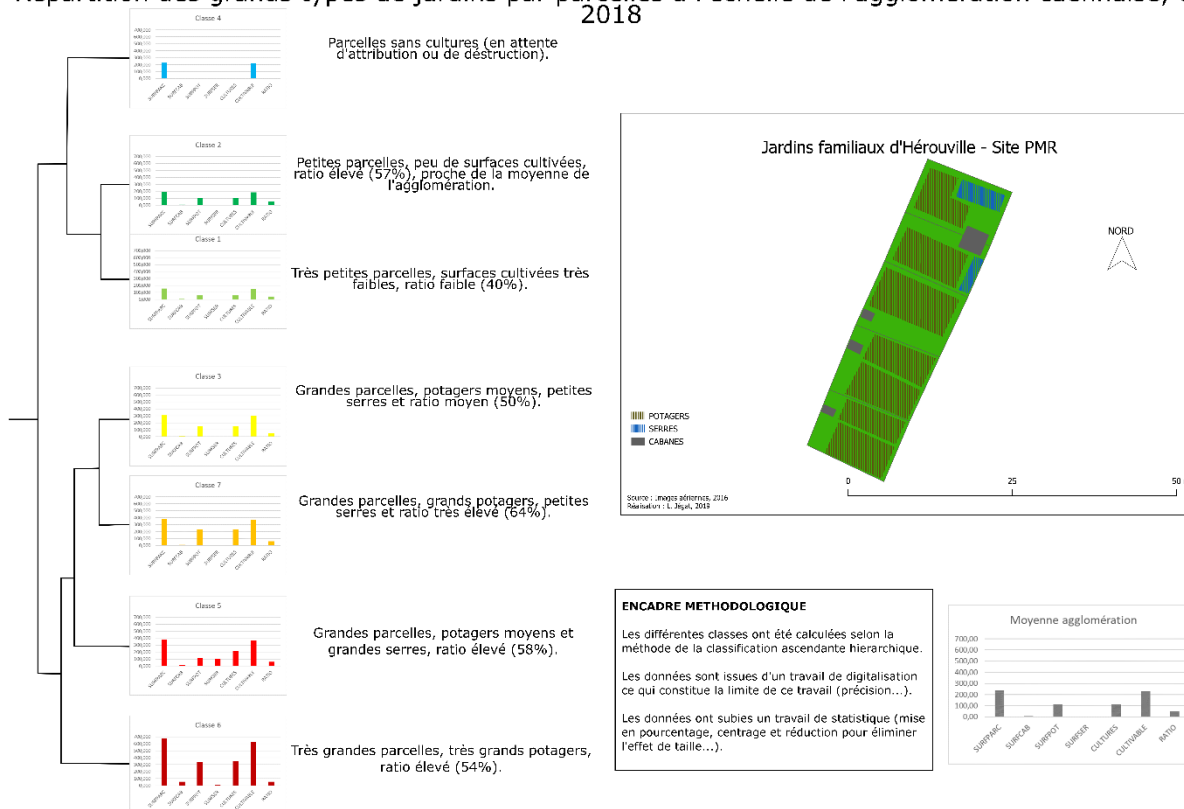
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux d'Hérouville-Saint-Clair - Site PMR



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018

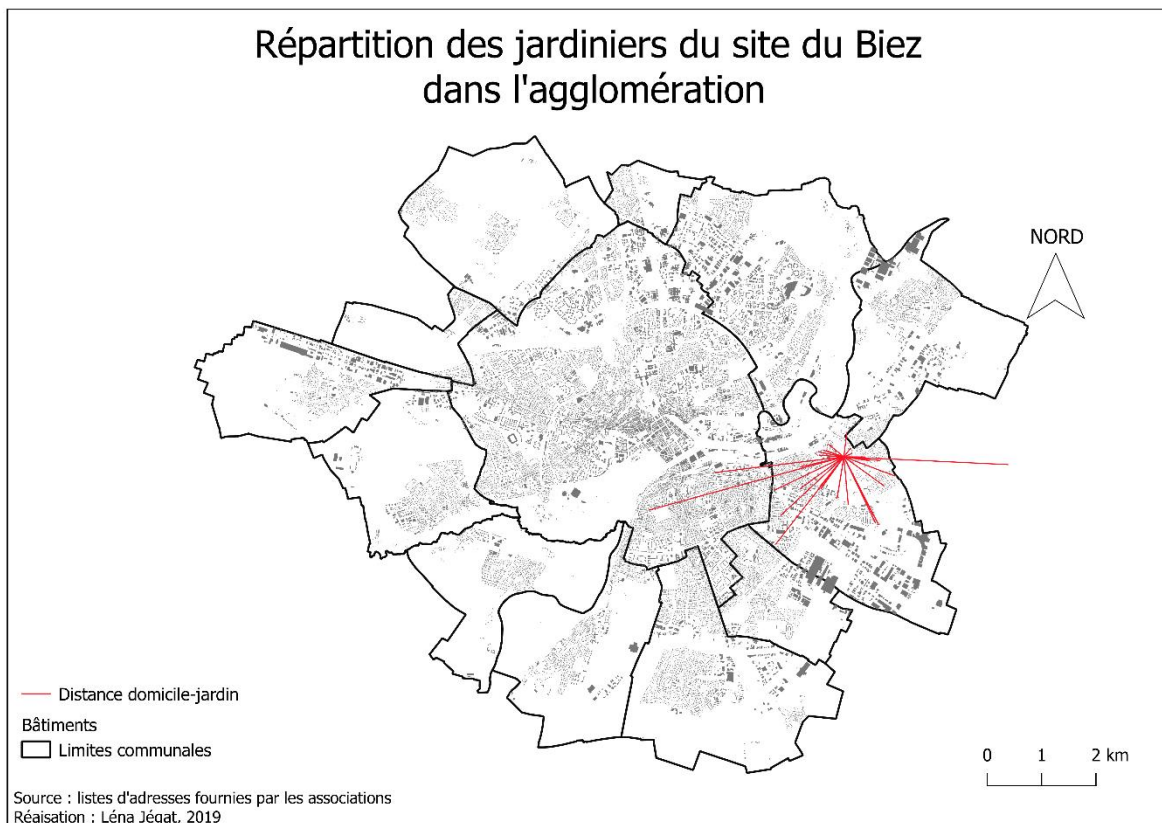


SITE DIT DU BIEZ – MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **34**
Surface du site : **7458 m²**
Cotisation annuelle : **0€**
Surface moyenne des parcelles : **219 m²**
Surface moyenne cultivée : **119 m²**
Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**
Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**
Date de création : **fin du 20^{ème} siècle**
Commune de localisation : **Mondeville**
Distance moyenne au jardin : **987 m²**



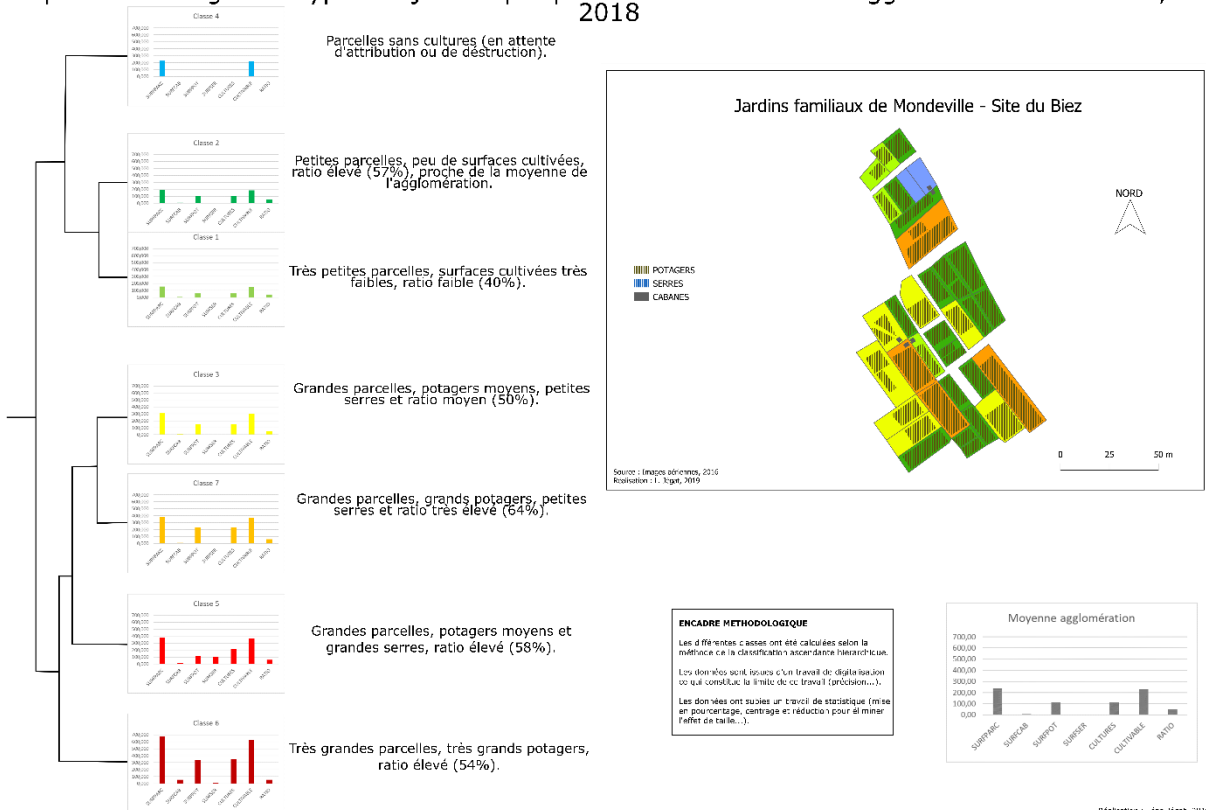
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Mondeville - Site du Biez



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DIT DE LA GRONDE – MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **38**

Surface du site : **8986 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **236 m²**

Surface moyenne cultivée : **115 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

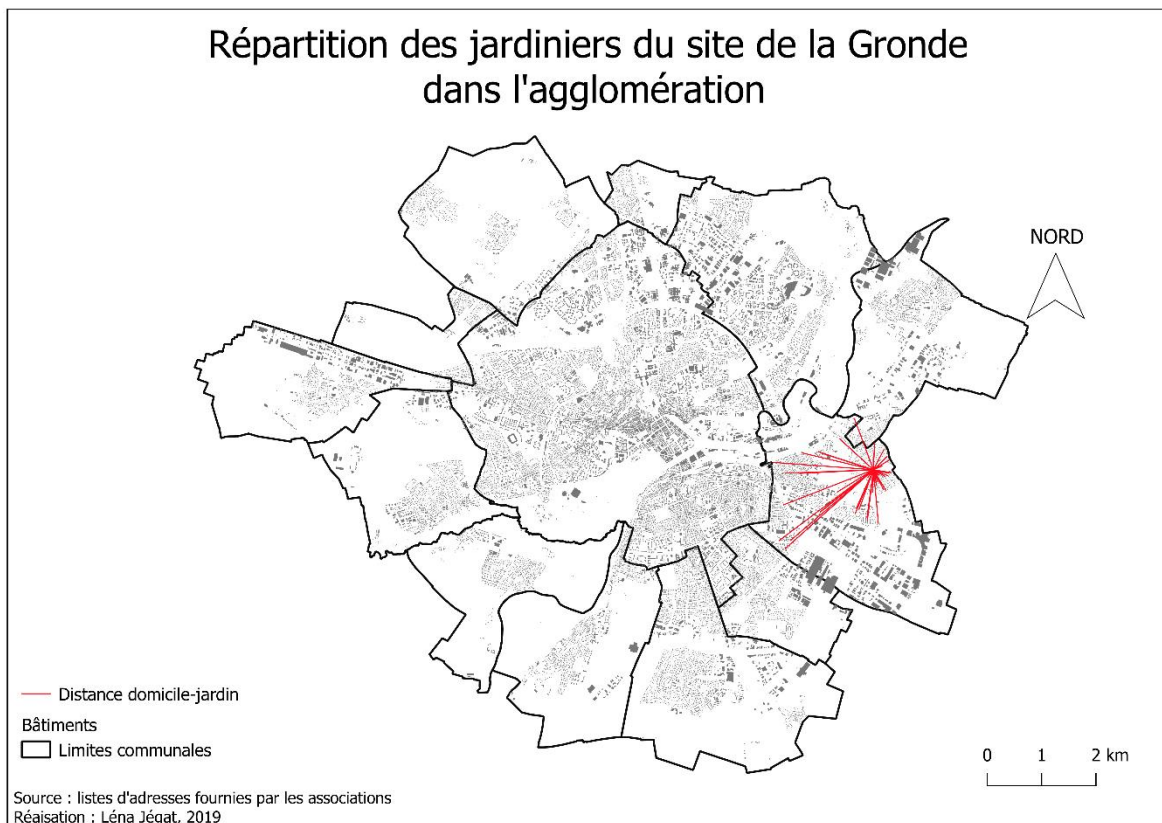
Date de création : **fin du 20^{ème} siècle**

Commune de localisation : **Mondeville**

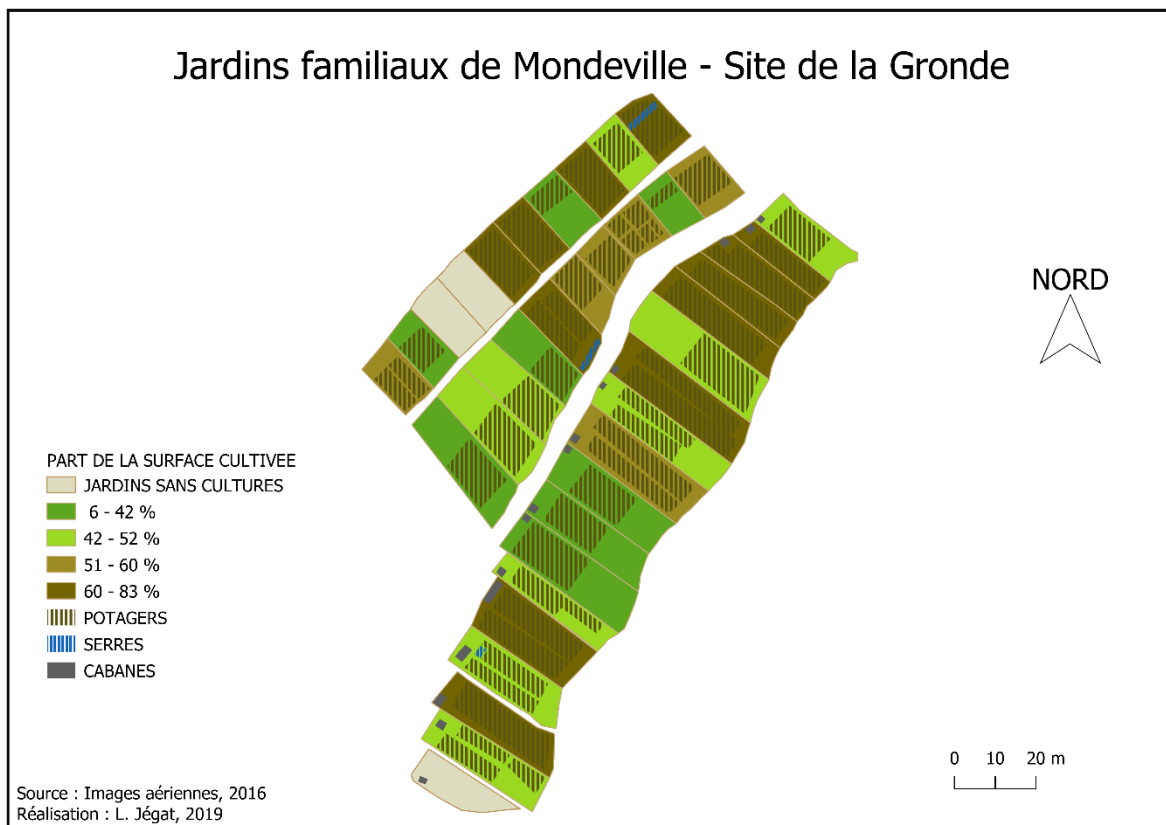
Distance moyenne au jardin : **723 m**



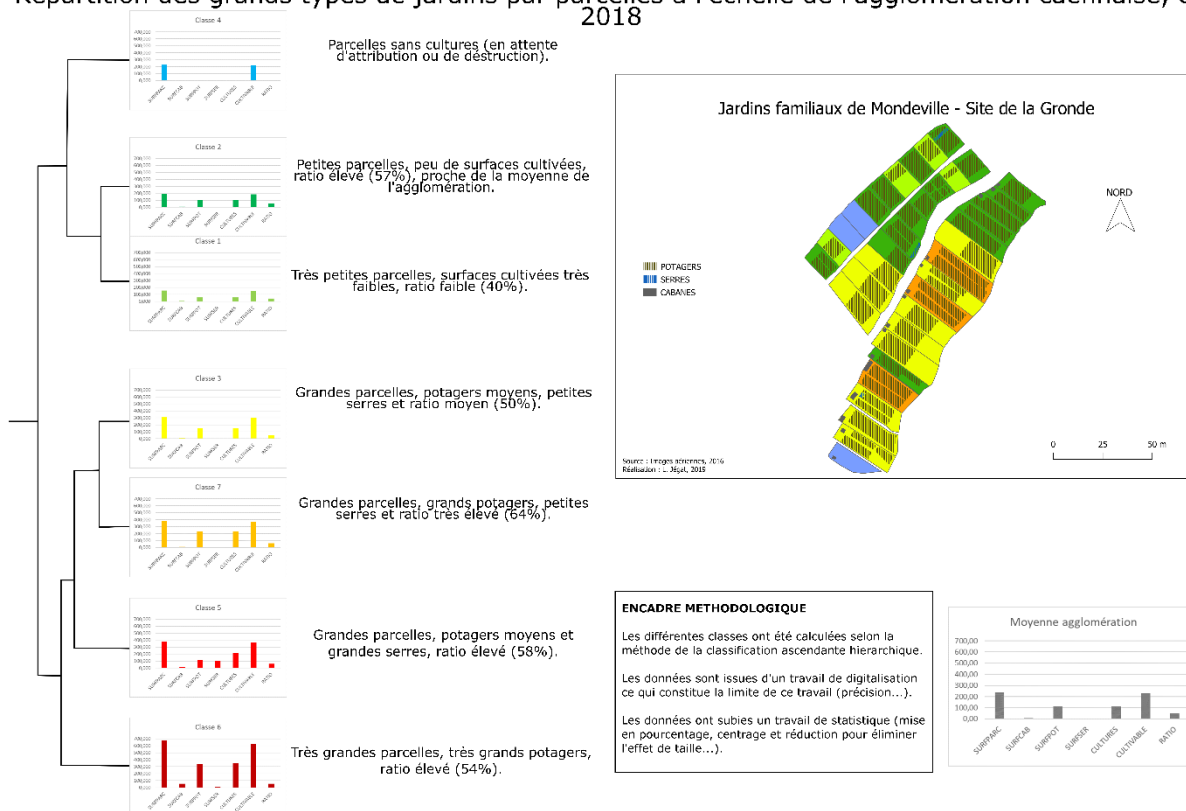
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Mondeville - Site de la Gronde



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DIT DE LA RUE DU MARAIS – MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **12**

Surface du site : **2240 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **187 m²**

Surface moyenne cultivée : **86 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

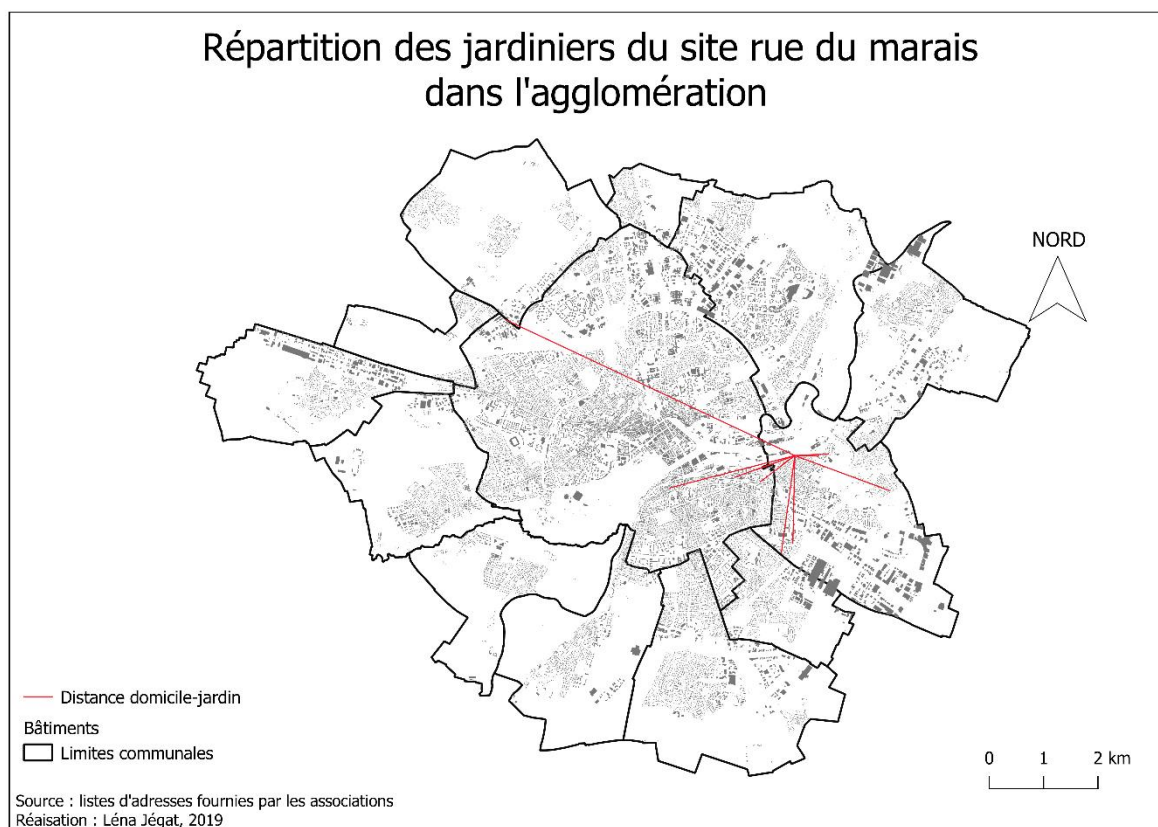
Date de création : **fin du 20^{ème} siècle**

Commune de localisation : **Mondeville**

Distance moyenne au jardin : **1380 m**



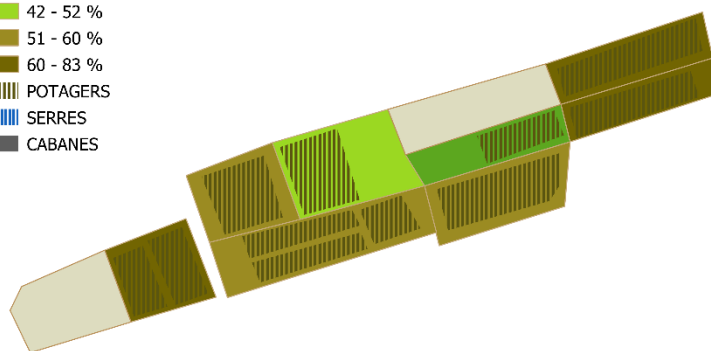
Photos : Léna Jégat, 2019



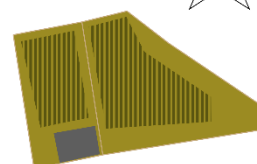
Jardins familiaux de Mondeville - Site de la rue du Marais

PART DE LA SURFACE CULTIVEE

- JARDINS SANS CULTURES
- 6 - 42 %
- 42 - 52 %
- 51 - 60 %
- 60 - 83 %
- POTAGERS
- SERRES
- CABANES



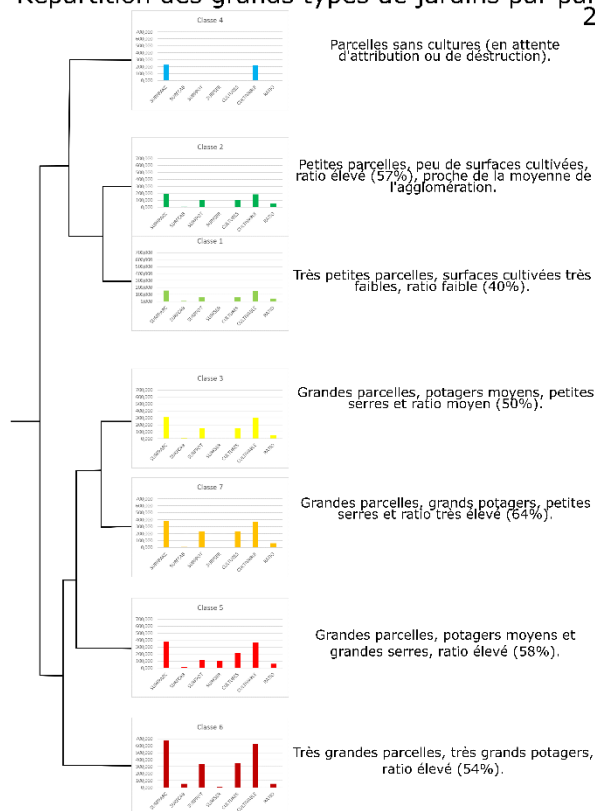
NORD



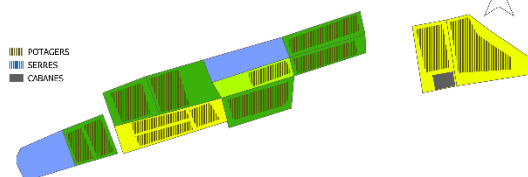
0 10 20 m

Source : Images aériennes, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



Jardins familiaux de Mondeville - Site de la rue du Marais



NORD

0 25 50 m

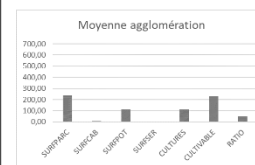
Source : Images aériennes, 2016
Réalisation : L. Jégat, 2019

ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les différentes classes ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique.

Les données sont issues d'un travail de digitalisation ce qui constitue la limite de ce travail (précision...).

Les données ont subies un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE DE LA SMN (OU DU RUISSEAU) - MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **17**

Surface du site : **6812 m²**

Cotisation annuelle : **facture d'eau divisé par le nombre de jardiniers (environ 30€)**

Surface moyenne des parcelles : **401 m²**

Surface moyenne cultivée : **257 m²**

Mode de gestion : **Autogéré (le gérant est celui qui donne son nom pour l'eau)**

Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville/Plaine Normande**

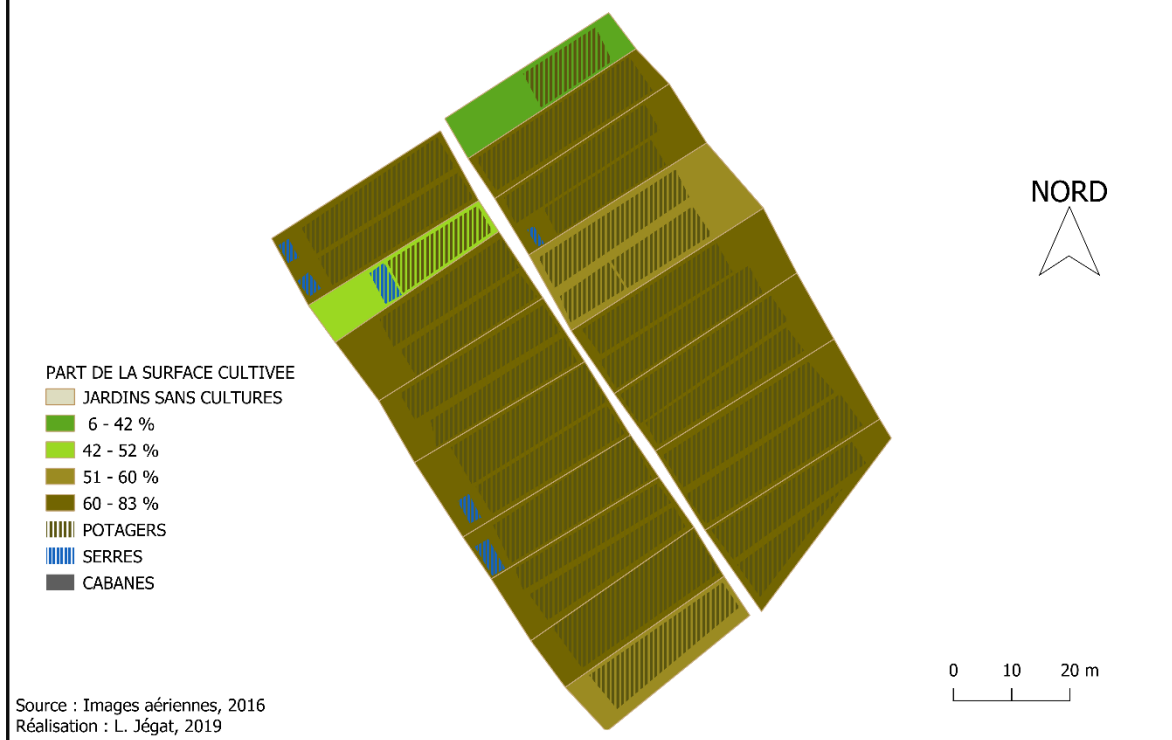
Date de création : **années 1960**

Commune de localisation : **Mondeville**

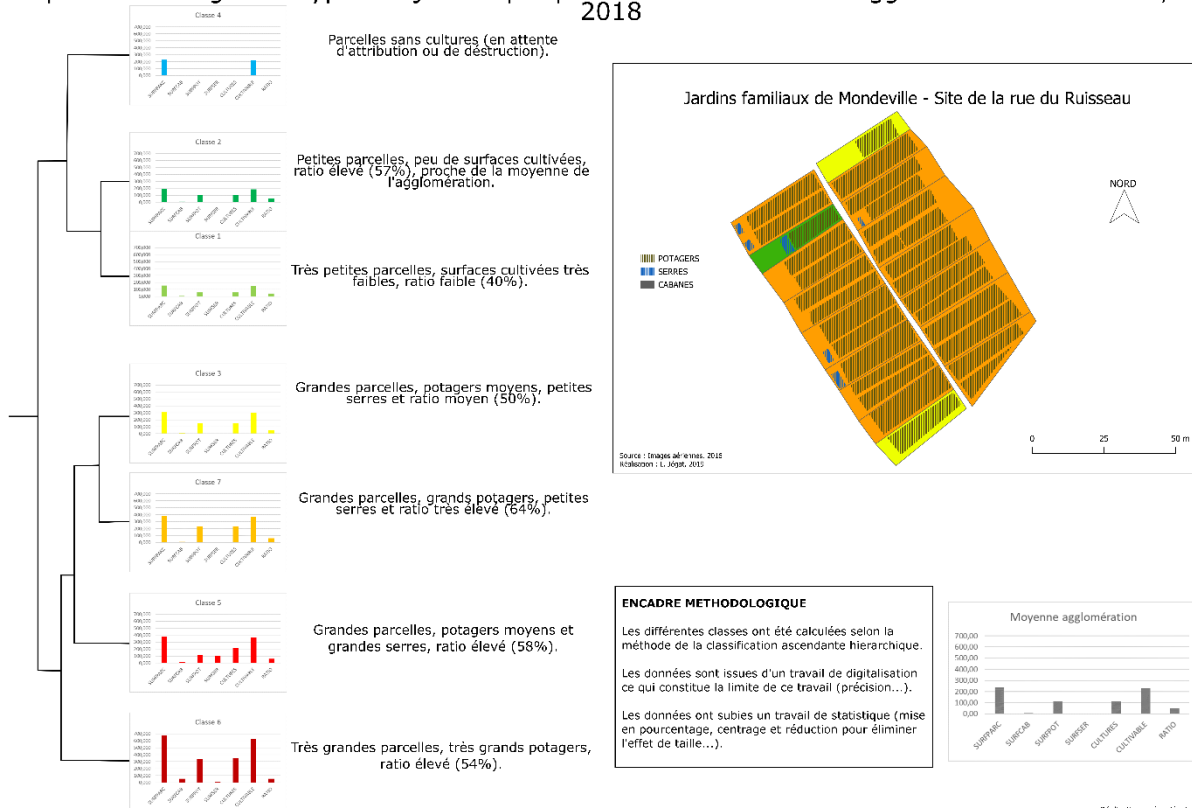


Photos : Léna Jégat, 2019

Jardins familiaux de Mondeville - Site de la rue du Ruisseau



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DIT DE LA RUE DE BRIERE - MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **12**

Surface du site : **3692 m²**

Cotisation annuelle : ?

Surface moyenne des parcelles : **308 m²**

Surface moyenne cultivée : **122**

Mode de gestion : **Location de particulier à particuliers**

Appartenance des terrains : **Ancien maraicher propriétaire**

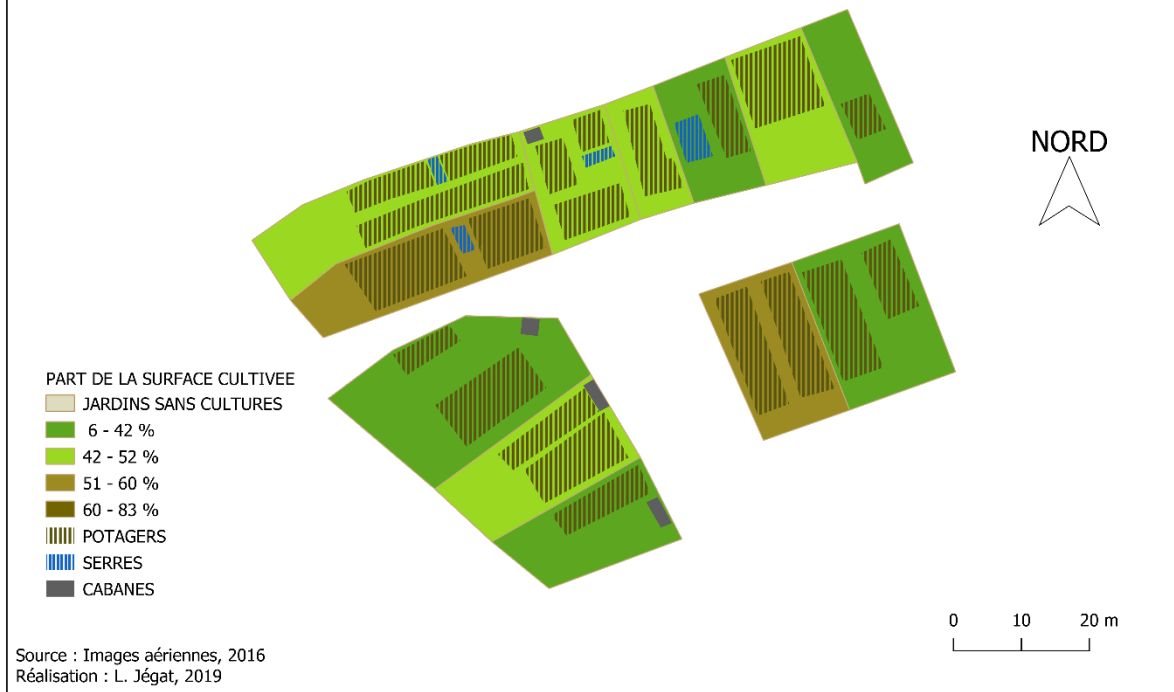
Date de création : **fin du 20^{ème} siècle**

Commune de localisation : **Mondeville**

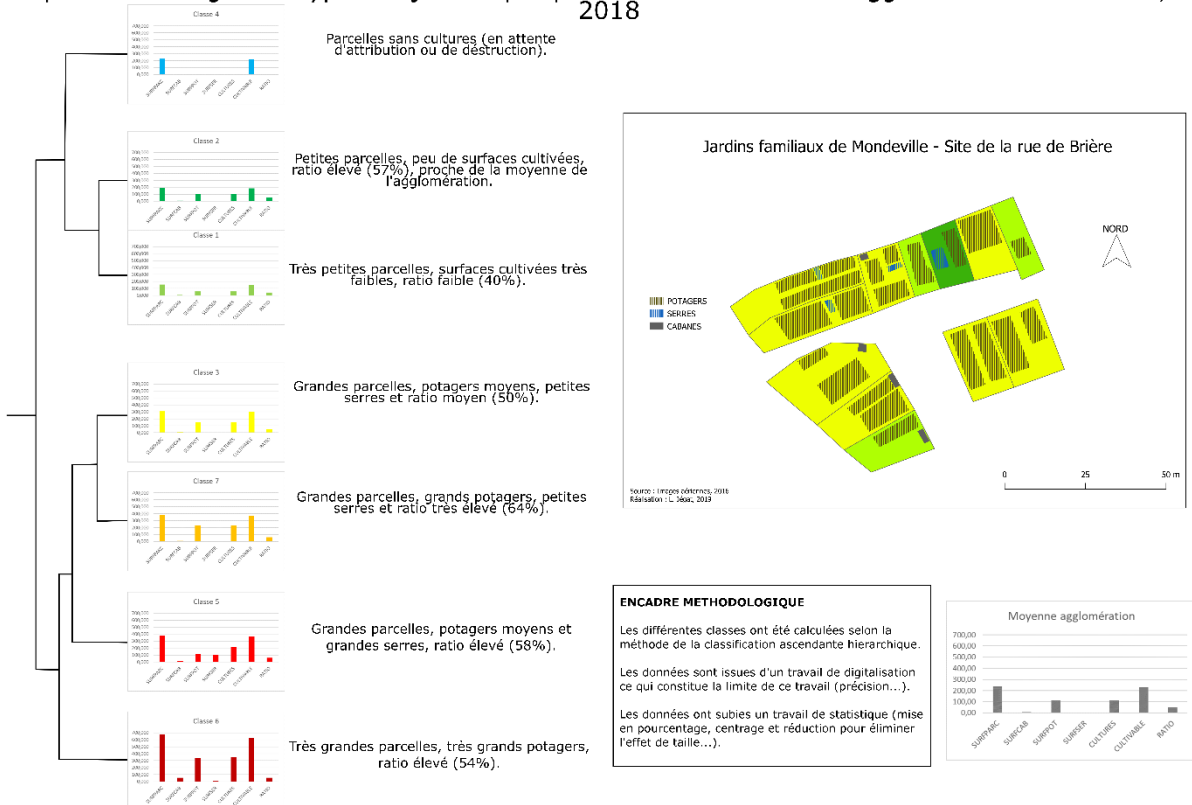


Photos : Léna Jégat, 2019

Jardins familiaux de Mondeville - Site de la rue de Brière



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DIT ANNEXE DU BIEZ - MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **3**

Surface du site : **880 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **293 m²**

Surface moyenne cultivée : **120 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

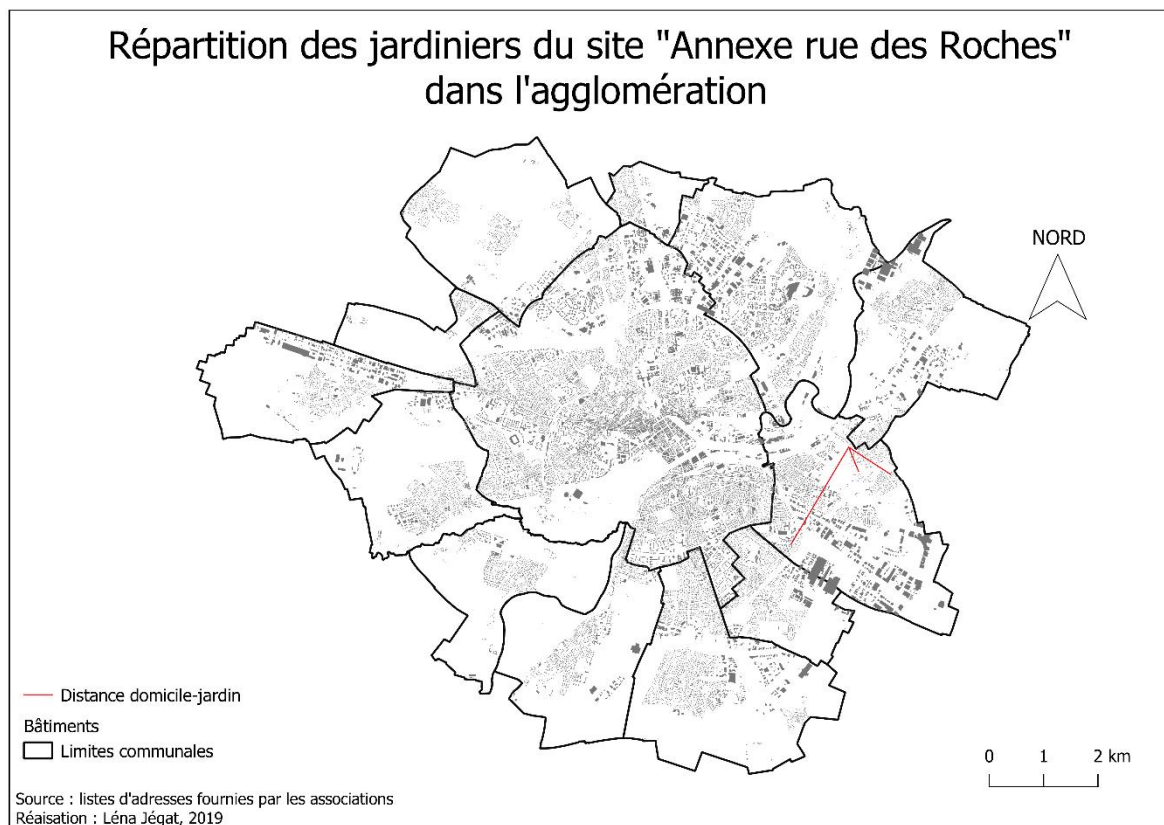
Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

Commune de localisation : **Mondeville**

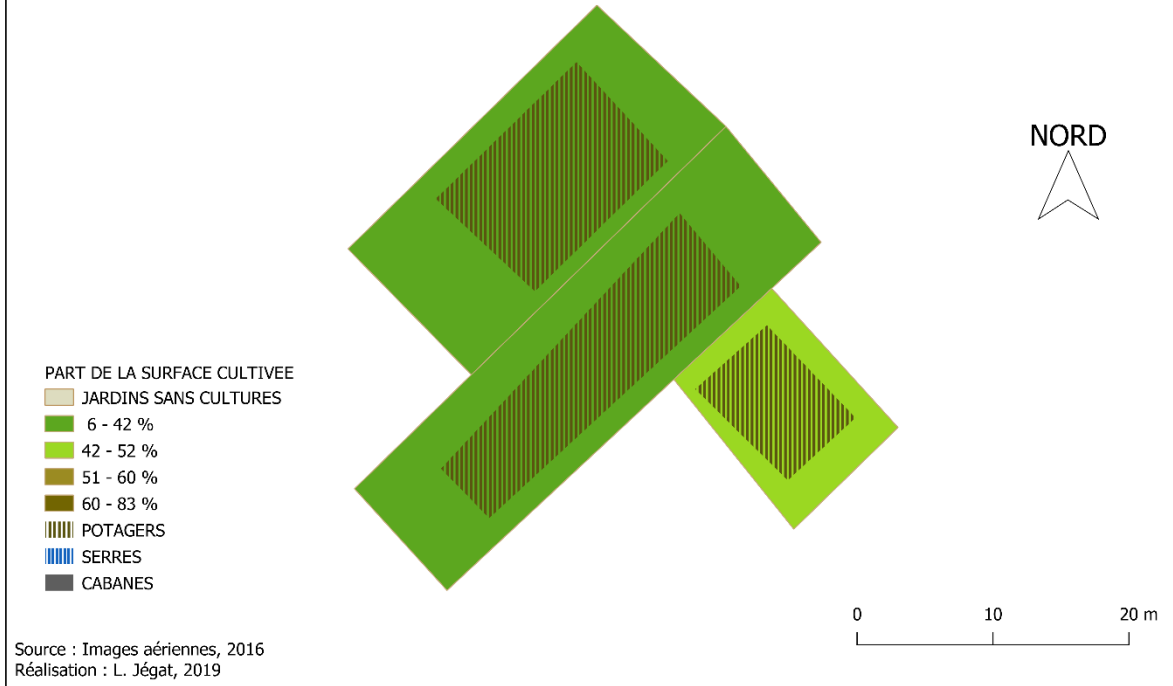
Distance moyenne au jardin : **1158 m**



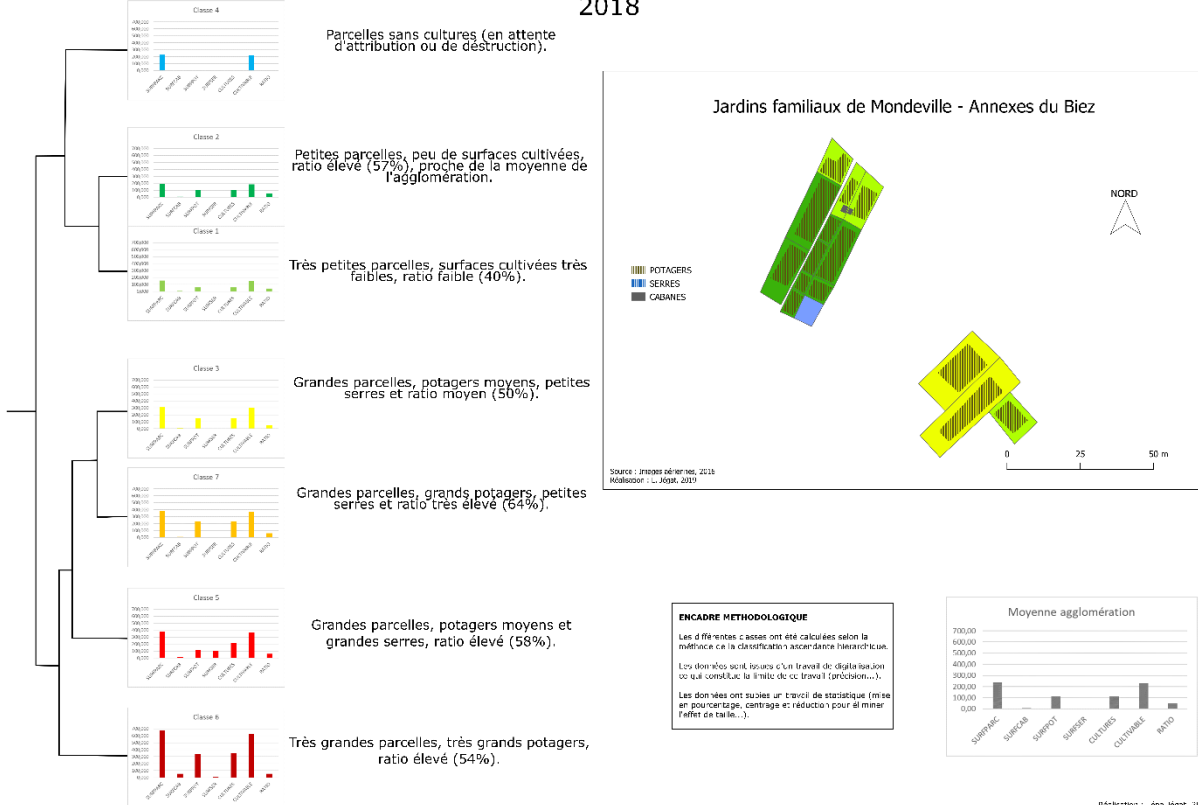
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Mondeville - Annexe du site du Biez



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE LA RUE DES ROCHES - MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **12**

Surface du site : **1198 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **100 m²**

Surface moyenne cultivée : **53 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

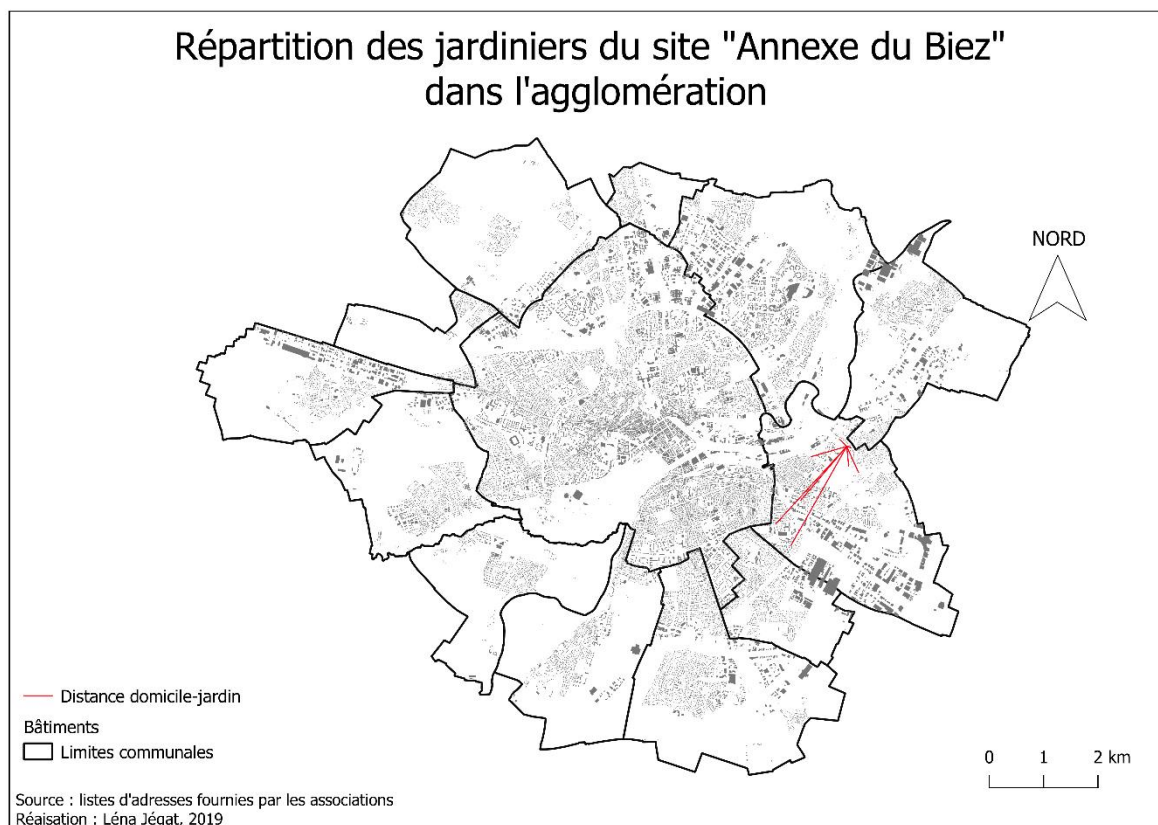
Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

Commune de localisation : **Mondeville**

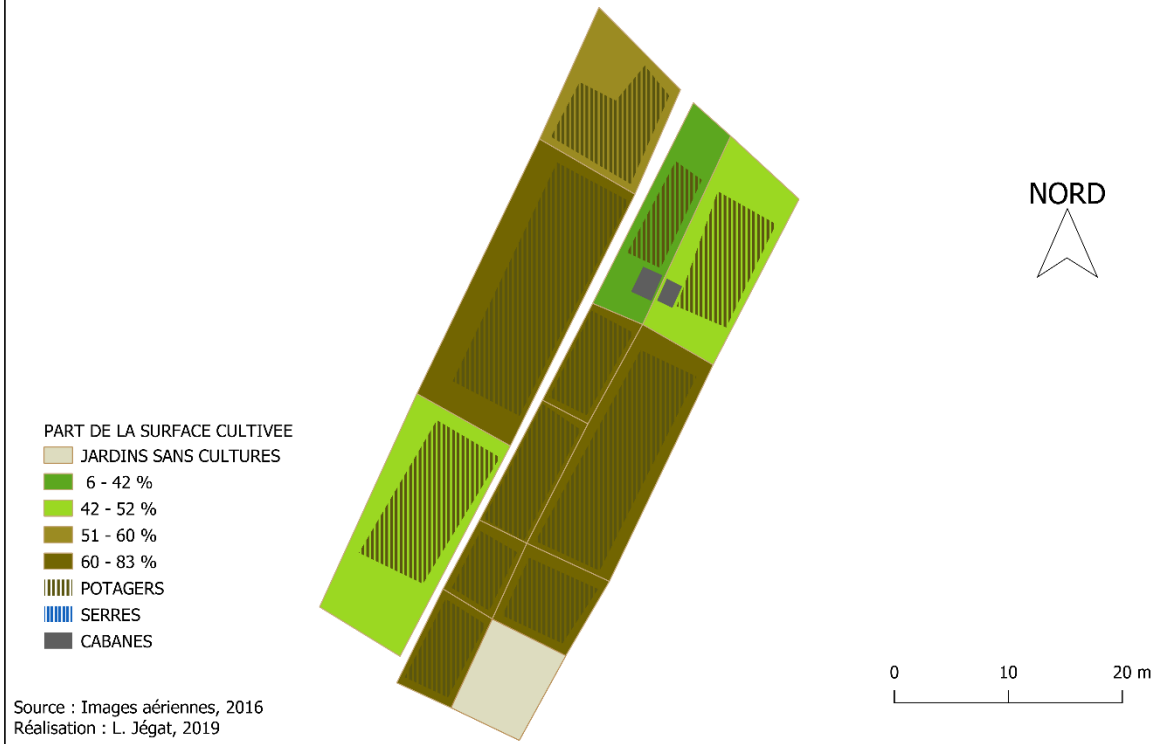
Distance moyenne au jardin : **799 m**



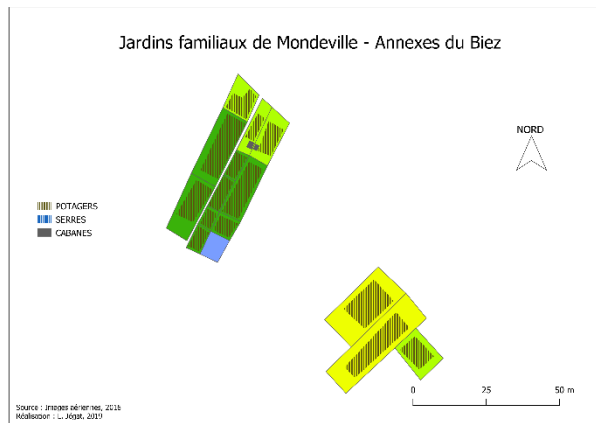
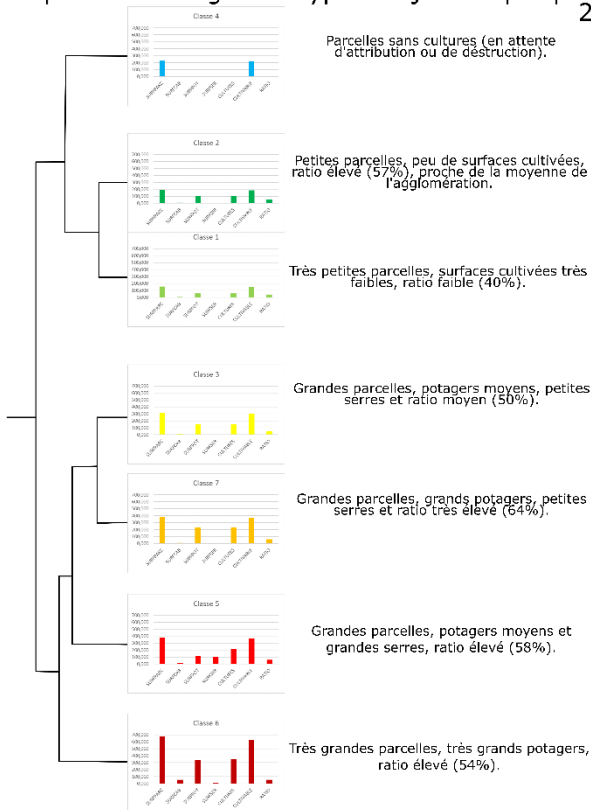
Photos : Léna Jégat, 2019



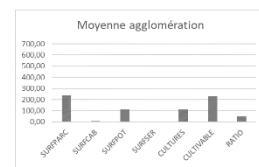
Jardins familiaux de Mondeville - Site de la rue des Roches



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



ENCADRE METHODOLOGIQUE
 Les données ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique. Les données sont issues d'un travail de terrain (relevés de terrain ou qui consultent la limite de ce travail (problème...)). Les données ont suivies un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE DIT ANNEXE DE BRIERE – MONDEVILLE

Nombre de parcelles : 2

Surface du site : **143 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **72 m²**

Surface moyenne cultivée : **54 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

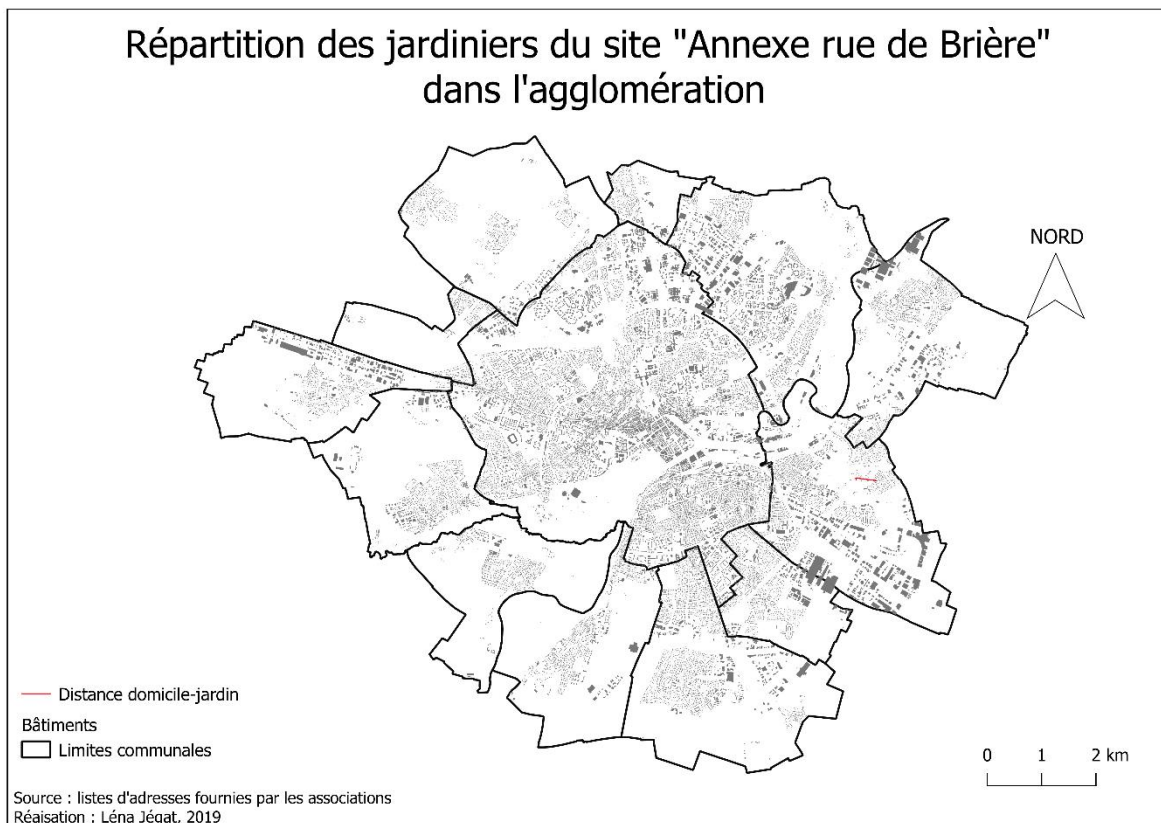
Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

Commune de localisation : **Mairie de Mondeville**

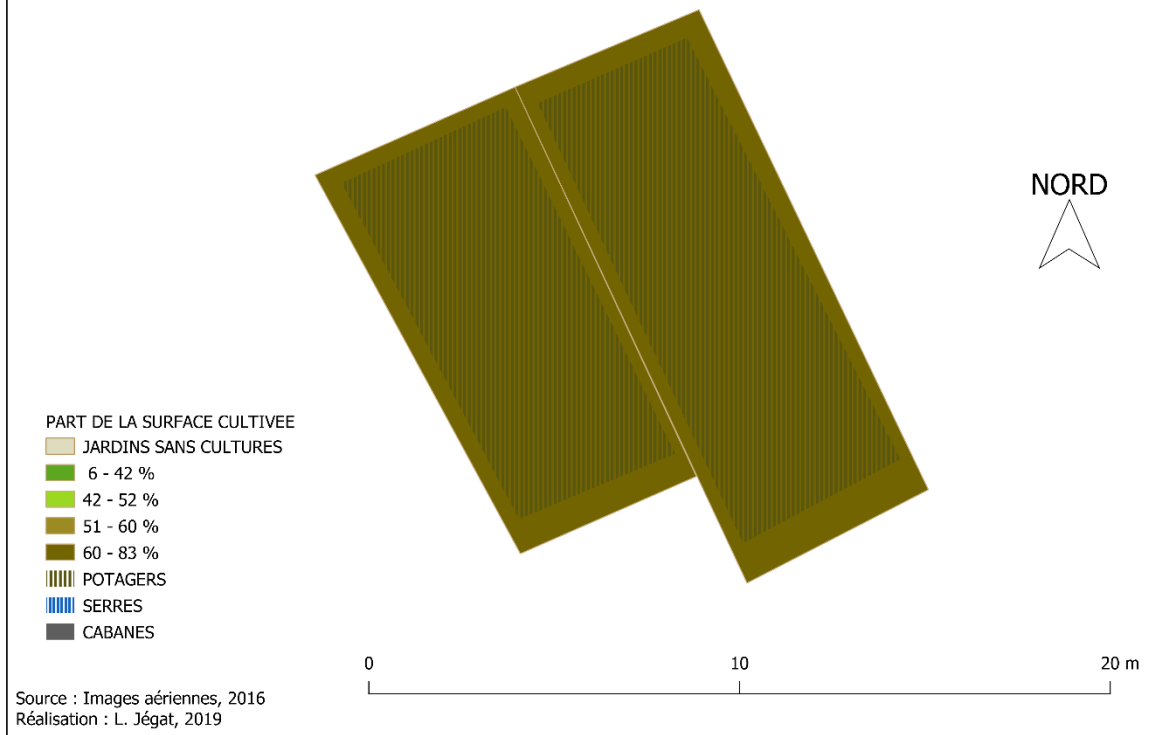
Distance moyenne au jardin : **213 m**



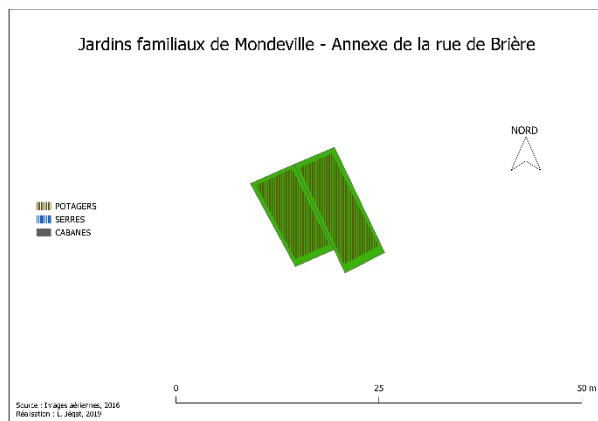
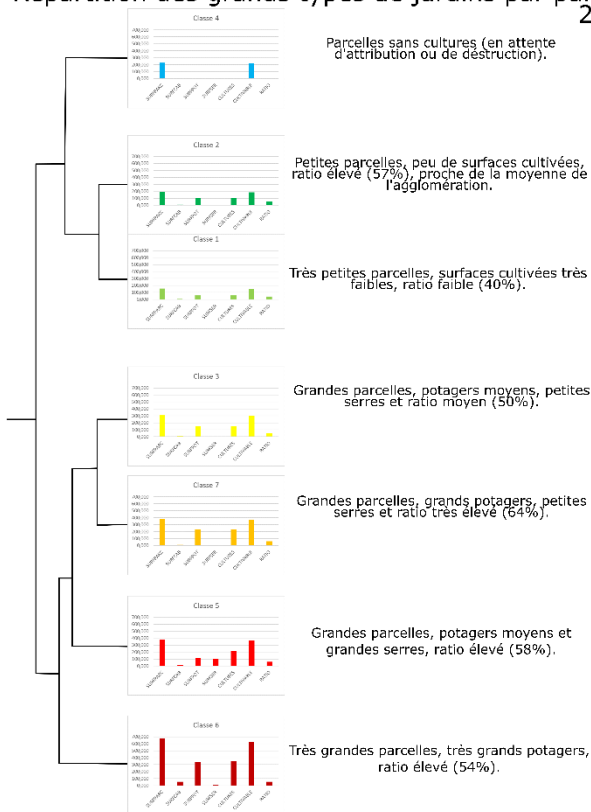
Photos : Léna Jégat, 2019



Jardins familiaux de Mondeville - Annexe rue de Brière



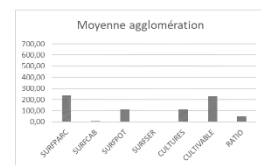
Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



ENCADRE METHODOLOGIQUE

Les données ont été calculées selon la méthode de la classification ascendante hiérarchique. Les données sont issues d'un travail de terrain (relevés de terrain ou utilisation de données existantes...).

Les données ont subi un travail de statistique (mise en pourcentage, centrage et réduction pour éliminer l'effet de taille...).



Réalisation : L. Jégat, 2019

SITE DIT ANNEXE RUE L. GILLE – MONDEVILLE

Nombre de parcelles : **2**

Surface du site : **476 m²**

Cotisation annuelle : **0€**

Surface moyenne des parcelles : **238 m²**

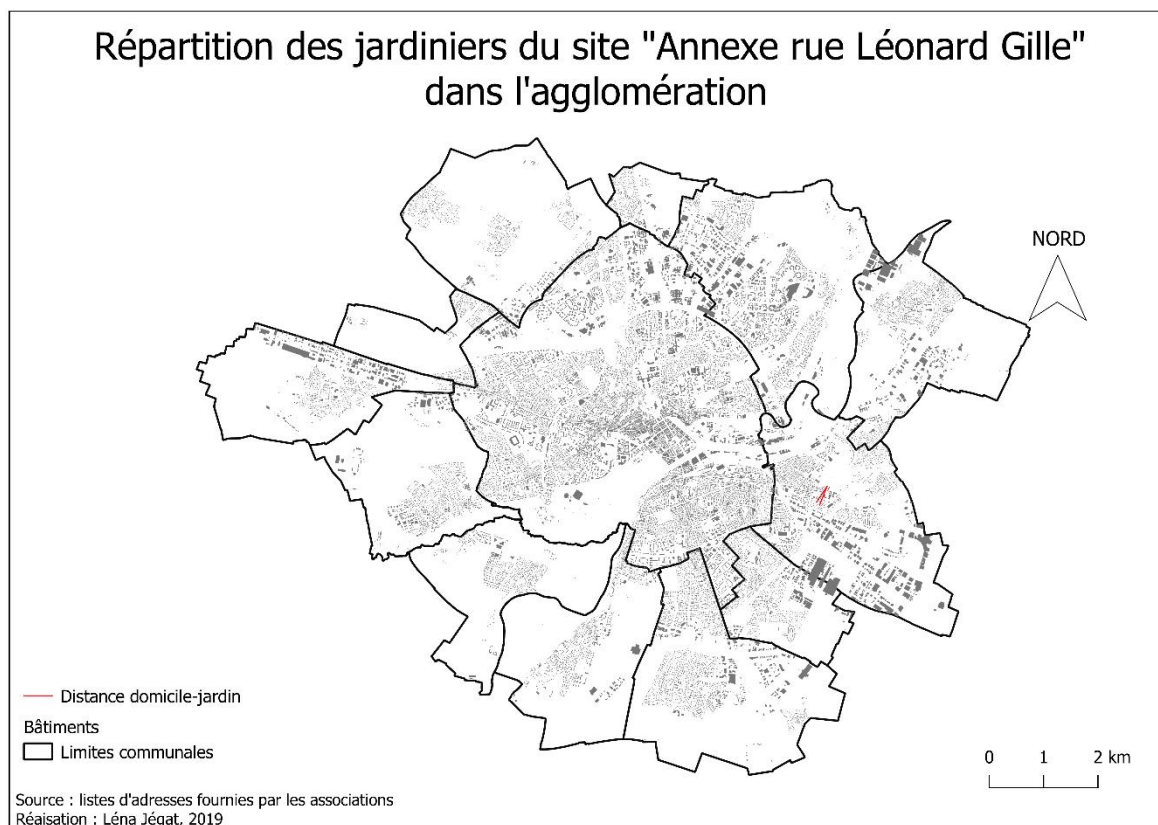
Surface moyenne cultivée : **99 m²**

Mode de gestion : **Mairie de Mondeville**

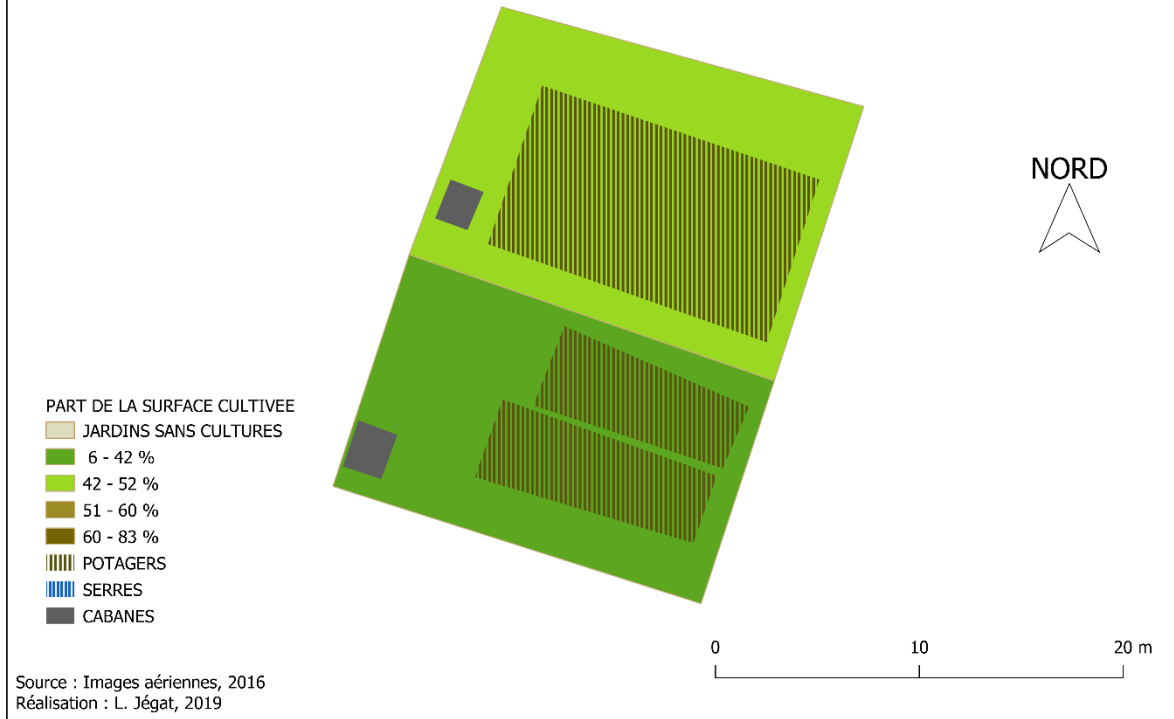
Appartenance des terrains : **Mairie de Mondeville**

Commune de localisation : **Mondeville**

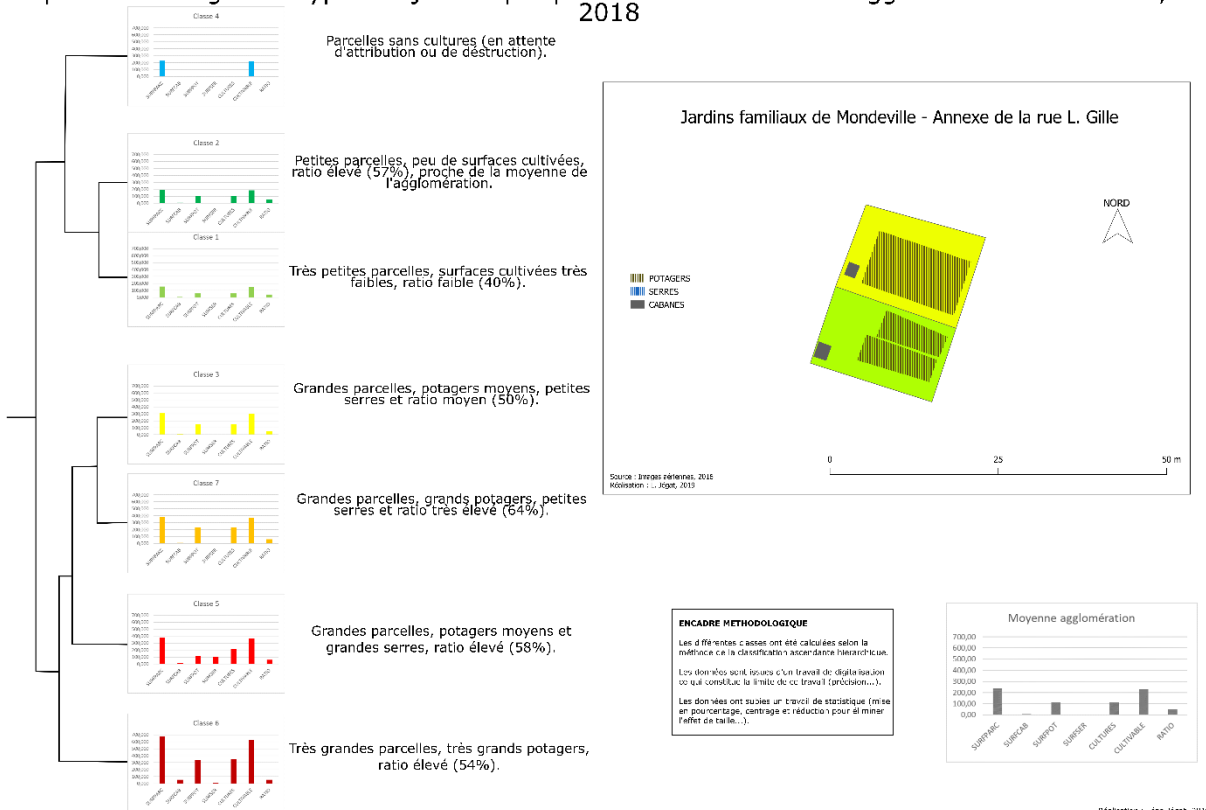
Distance moyenne au jardin : **359 m**



Jardins familiaux de Mondeville - Annexe rue L. Gilles



Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



SITE DE FLEURY-SUR-ORNE

Nombre de parcelles : **65**

Surface du site : **13029 m²**

Cotisation annuelle : **45€**

Surface moyenne des parcelles : **200 m²**

Surface moyenne cultivée : **116 m²**

Mode de gestion : **Association des jardins familiaux de Fleury & mairie de Fleury**

Appartenance des terrains : **Mairie de Fleury**

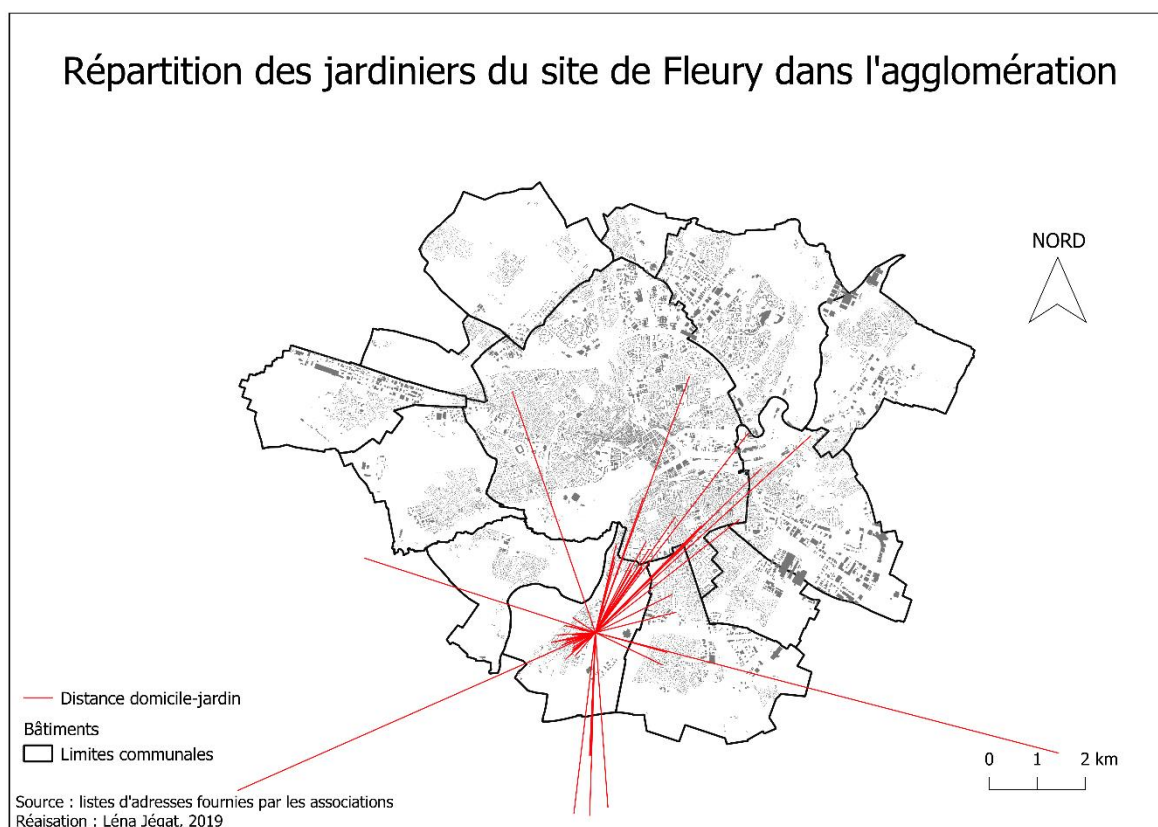
Date de création : **Années 1950**

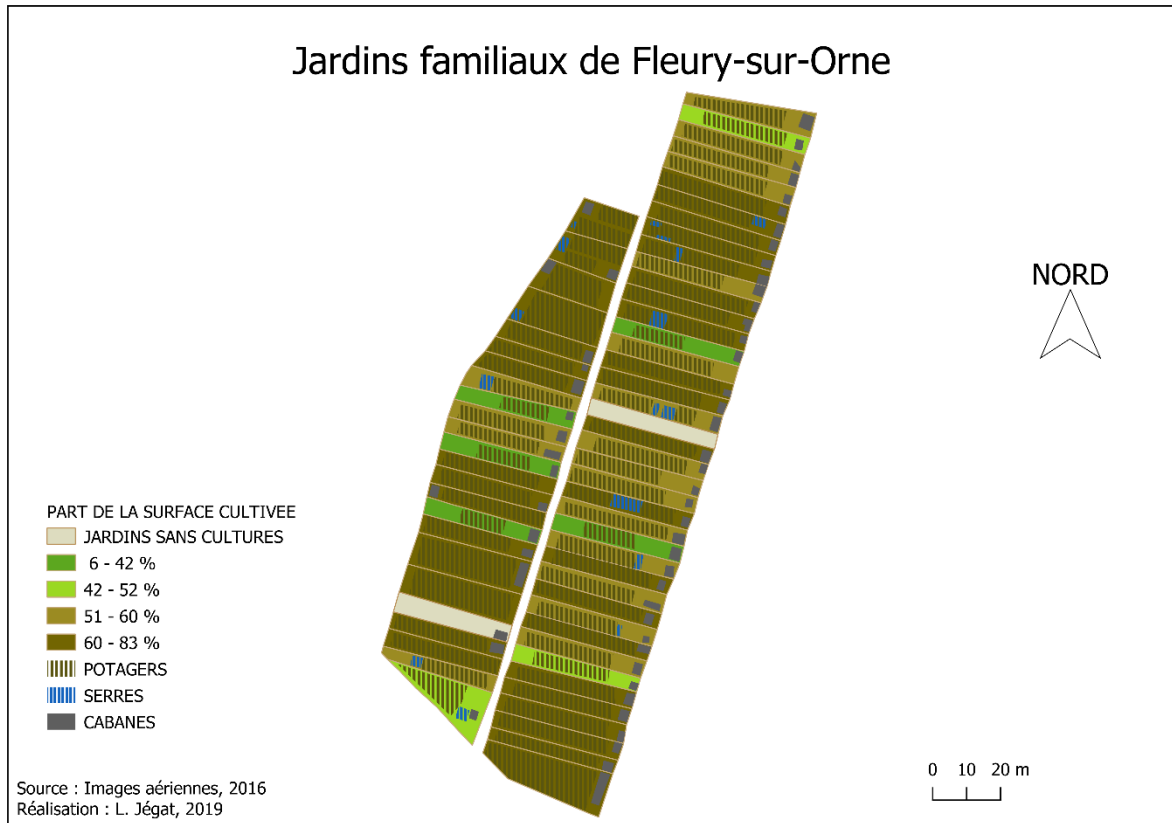
Commune de localisation : **Fleury-Sur-Orne**

Distance moyenne au jardin : **2109 m²**

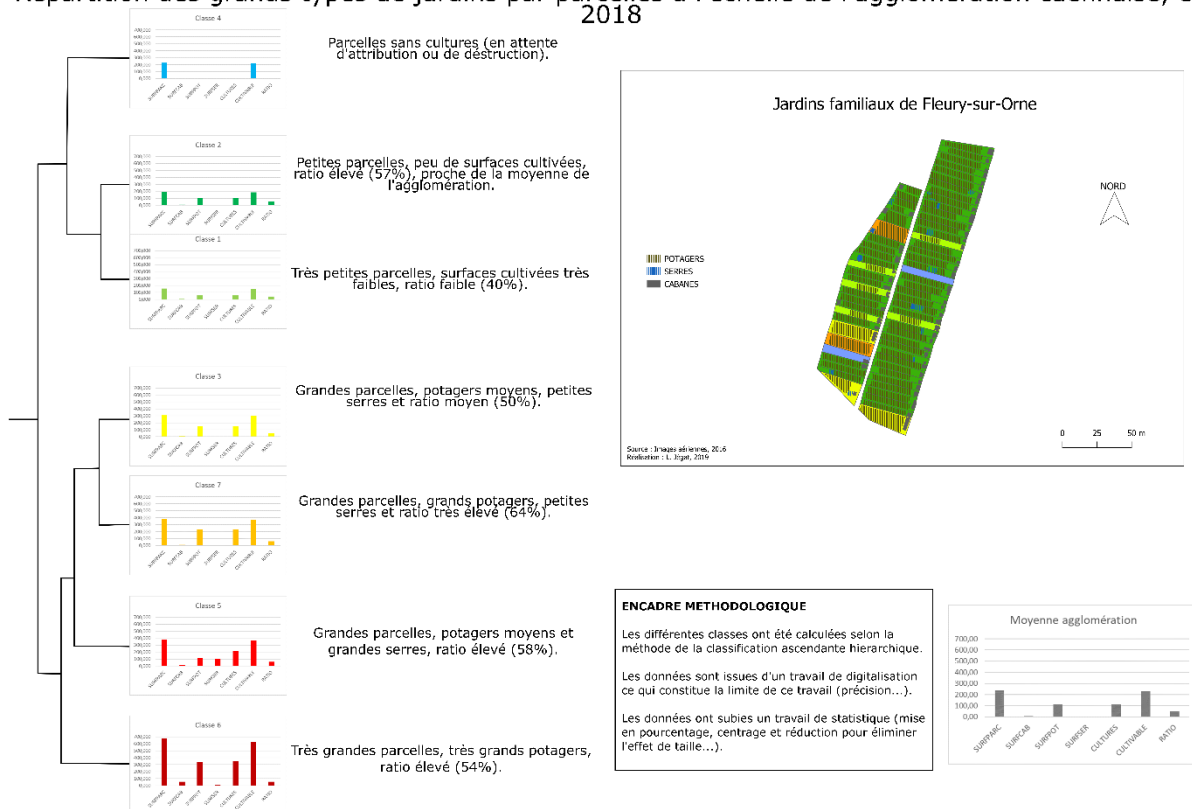


Photos : Léna Jégat, 2019





Répartition des grands types de jardins par parcelles à l'échelle de l'agglomération caennaise, en 2018



ANNEXE N°2 : QUESTIONNAIRE

Enquête sur l'autoproduction au sein des jardins familiaux

2018-2019- UFR SEGGAT

Actuellement en master 1 de Géographie à l'Université de Caen Normandie, je réalise un mémoire de recherche.

Dans ce cadre, je réalise une enquête sur l'autoproduction au sein des jardins familiaux dans l'agglomération caennaise.

Ce questionnaire est une des étapes les plus importantes de mon travail de recherche. Les réponses sont strictement anonymes et ne feront l'objet d'aucun archivage, je vous remercie de remplir ce questionnaire avec le plus grand soin.

1. Numéro d'enquêté

2. Site de jardin

1A_ L'obtention de votre parcelle

3. Depuis combien de temps occupez-vous votre parcelle ?

4. Combien de temps s'est écoulé entre le moment où vous avez déposé votre candidature et le moment où votre parcelle vous a été attribuée ?

5. Quelle est la surface de votre parcelle ?

6. Sur la surface totale de votre parcelle, le potager occupe :

1. Moins de 20% 2. Entre 20 et 40%

3. Entre 40 et 60% 4. Plus de 60%

1B_ L'appropriation de votre parcelle

7. Pour vous, votre jardin c'est un lieu de :

1. De production

2. De loisir

3. De repos

4. De sociabilité/de rencontre

5. Autre (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

8. Si "autre (précisez)" à la question précédente :

9. Combien de temps sépare votre domicile de votre jardin ?

1. Moins de 10 minutes

2. Entre 10 et 20 minutes

3. Entre 20 minutes et 40 minutes

4. Plus de 40 minutes

10. Votre principale motivation c'est :

1. Produire des fruits et des légumes

2. Avoir une occupation/un passe-temps

3. Faire de l'exercice

4. Avoir du lien social

5. Autre (précisez)

Ordonnez 5 réponses.

11. Si "autre (précisez)" à la question précédente :

12. A la belle saison, combien de temps passez-vous dans votre jardin par jour ?

1. Moins d'une heure

2. Entre une heure et trois heures

3. Une demi-journée

4. La journée

13. A quelle période de l'année êtes-vous le/la plus présent(e) au jardin :

1. Janvier 2. Février 3. Mars

4. Avril 5. Mai 6. Juin

7. Juillet 8. Août 9. Septembre

10. Octobre 11. Novembre 12. Décembre

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

14. Durant cette période, à quelle fréquence venez-vous dans votre jardin ?

1. Une fois par semaine

2. Entre deux et cinq fois par semaine

3. Tous les jours

15. Au sein de votre ménage,

1. Vous êtes seul(e) à jardiner

2. C'est une activité familiale

3. Votre famille vous aide uniquement lors de certains travaux (semis, récoltes, nettoyage...)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

16. Qui fréquente votre jardin ?

- 1. Les personnes de votre ménage
- 2. Votre famille élargie (enfants, petits-enfants, frères/soeurs...)
- 3. Vos amis
- 4. Des connaissances
- 5. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

17. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

18. Parmi les personnes qui viennent dans votre jardin, que viennent-ils y faire ?

- 1. Manger
- 2. Visiter
- 3. Jouer
- 4. Jardiner
- 5. Discuter
- 6. Boire un verre/un café
- 7. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (5 au maximum).

19. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

20. De quelles infrastructures disposez-vous dans votre jardin ?

- 1. Une balançoire
- 2. Un tobogan
- 3. Une table à manger
- 4. Des plaques de cuisson
- 5. Un barbecue
- 6. Des sièges/transats
- 7. Aucun équipement
- 8. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases (7 au maximum).

21. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

2_ Votre production et sa gestion

22. Dans votre jardin, vous produisez :

- 1. Des légumes
- 2. Des fruits
- 3. Des fleurs
- 4. Des aromates

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

23. Quels légumes produisez-vous régulièrement?

- 1. Ail
- 2. Aubergines
- 3. Betteraves
- 4. Carottes
- 5. Choux
- 6. Courgettes
- 7. Echalottes
- 8. Epinards
- 9. Fèves
- 10. Haricots
- 11. Mange tout
- 12. Navets
- 13. Oignons
- 14. Petit pois
- 15. Poireaux
- 16. Pommes de terres
- 17. Radis
- 18. Salades
- 19. Tomates
- 20. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

24. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

25. Quels fruits produisez-vous régulièrement?

- 1. Abricots
- 2. Cassis
- 3. Cerises
- 4. Fraises
- 5. Framboises
- 6. Groseilles
- 7. Kiwis
- 8. Mûres
- 9. Pêches
- 10. Poires
- 11. Pommes
- 12. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

26. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

27. Comment conservez-vous vos productions ?

- 1. En conserves
- 2. En confitures
- 3. En coulis/chutney
- 4. En les congelant
- 5. Vous consommez exclusivement vos produits frais
- 6. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

28. Si "autres (précisez)" à la question vingt-et-un:

29. Si vous produisez plus que vous ne consommez :

- 1. Vous "vendez"
- 2. Vous jetez
- 3. Vous échangez (troc)
- 4. Vous donnez
- 5. Vous consommez tout ce que vous produisez

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

30. Lorsque vous donner, avec qui partagez-vous vos productions ?

- 1. Votre famille
- 2. Vos amis/vos proches
- 3. Les autres jardiniers
- 4. Vos voisins
- 5. Des associations

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

31. Avez-vous des productions animales ?

- 1. Oui
- 2. Non

32. Si vous avez des poules/poulets, combien en avez-vous ?

33. Si vous avez des poules pondeuses, combien en avez-vous ?

34. Si vous avez des lapins, combien en avez-vous ?

35. Si vous avez des canards, combien en avez-vous ?

36. Si vous avez des pigeons, combien en avez-vous ?

37. Si vous avez d'autres productions animales, précisez lesquelles et leurs nombres

38. Par an, à combien estimez-vous vos dépenses pour le jardin (loyer, caution, entretien) ?

39. A combien estimez-vous vos dépenses pour les semis et les plants (par an) ?

40. A combien estimez-vous vos dépenses pour votre matériel (par an) ?

41. A combien estimez-vous vos dépenses pour les engrais, fertilisants, traitements et amendements (pas an) ?

42. Vous organisez-vous avec les jardiniers autour de vous pour le matériel, les plants, les intrants... ?
 1. Oui 2. Non

43. Si oui, de quelle manière ?

3_ Votre approvisionnement alimentaire

44. A la belle saison, que représente votre production dans votre consommation ?
 1. L'ensemble de votre consommation de fruits et de légumes
 2. Une part importante de votre consommation de fruits et de légumes
 3. Une petite part de votre consommation de fruits et de légumes (un complément de vos achats)
 4. Quasiment rien

45. Lorsque vous achetez des fruits et légumes, où allez-vous le plus régulièrement ?
 1. Dans les supermarchés classiques
 2. Dans des magasins bio
 3. Chez des primeurs
 4. Chez des producteurs, via des paniers
 5. Aux marchés

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

46. Depuis que vous avez votre jardin, votre consommation alimentaire a-t-elle changé en terme de coût ? (Si oui, précisez comment)

47. Depuis que vous avez votre jardin, votre consommation alimentaire a-t-elle changé en terme de qualité ? (Si oui, précisez comment)

4_ Pour finir, quelques questions sur vous

48. Vous êtes :
 1. Une femme 2. Un homme

49. Quelle est votre année de naissance ?

50. Actuellement, vous êtes :
 1. En couple 2. Célibataire 3. Séparé(e)
 4. Veuf(ve)

51. Combien de personnes constituent votre ménage ?

52. Quel est votre quartier et votre commune de résidence ?

53. Actuellement, vous habitez :
 1. En maison individuelle 2. En appartement

54. Actuellement, vous-êtes :
 1. En activité 2. Retraité(e)
 3. Sans activité professionnelle 4. Etudiant(e)

55. A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?
Si vous êtes à la retraite, indiquez celle à laquelle vous appartenez.
 1. Agriculteurs exploitants
 2. Artisans/Commerçants/Chefs d'entreprise
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
 4. Professions intermédiaires
 5. Employés
 6. Ouvriers
 7. Sans activité professionnelle

56. Avez-vous pratiqué le jardinage dans votre enfance ?

1. Oui 2. Non

57. Où avez-vous grandi ?

1. En ville 2. A la campagne

58. Qui vous a appris à jardiner ?

1. Vos parents 2. Vos grands-parents
 3. Vos amis 4. Les autres jardiniers
 5. Autres (précisez)

Vous pouvez cocher plusieurs cases.

59. Si "autres (précisez)" à la question précédente :

60. A quelle catégorie socio-professionnelle appartient/appartenaient vos parents ?

1. Agriculteurs exploitants
 2. Artisans/Commerçants/Chefs d'entreprise
 3. Cadres et professions intellectuelles supérieures
 4. Professions intermédiaires
 5. Employés
 6. Ouvriers
 7. Sans activité professionnelle

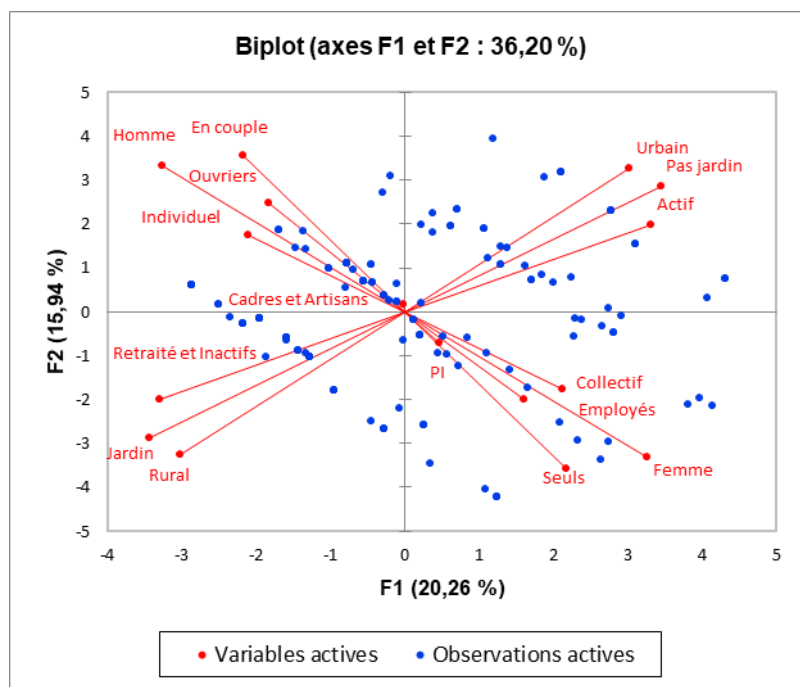
Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

61. Avez-vous des commentaires, des choses à ajouter ?

ANNEXE N°3 : DEMARCHE DETAILLEE ET PRESENTATION DES RESULTATS DES TYPOLOGIES COMPLEMENTAIRES

TYPOLOGIE DES PROFILS SOCIAUX

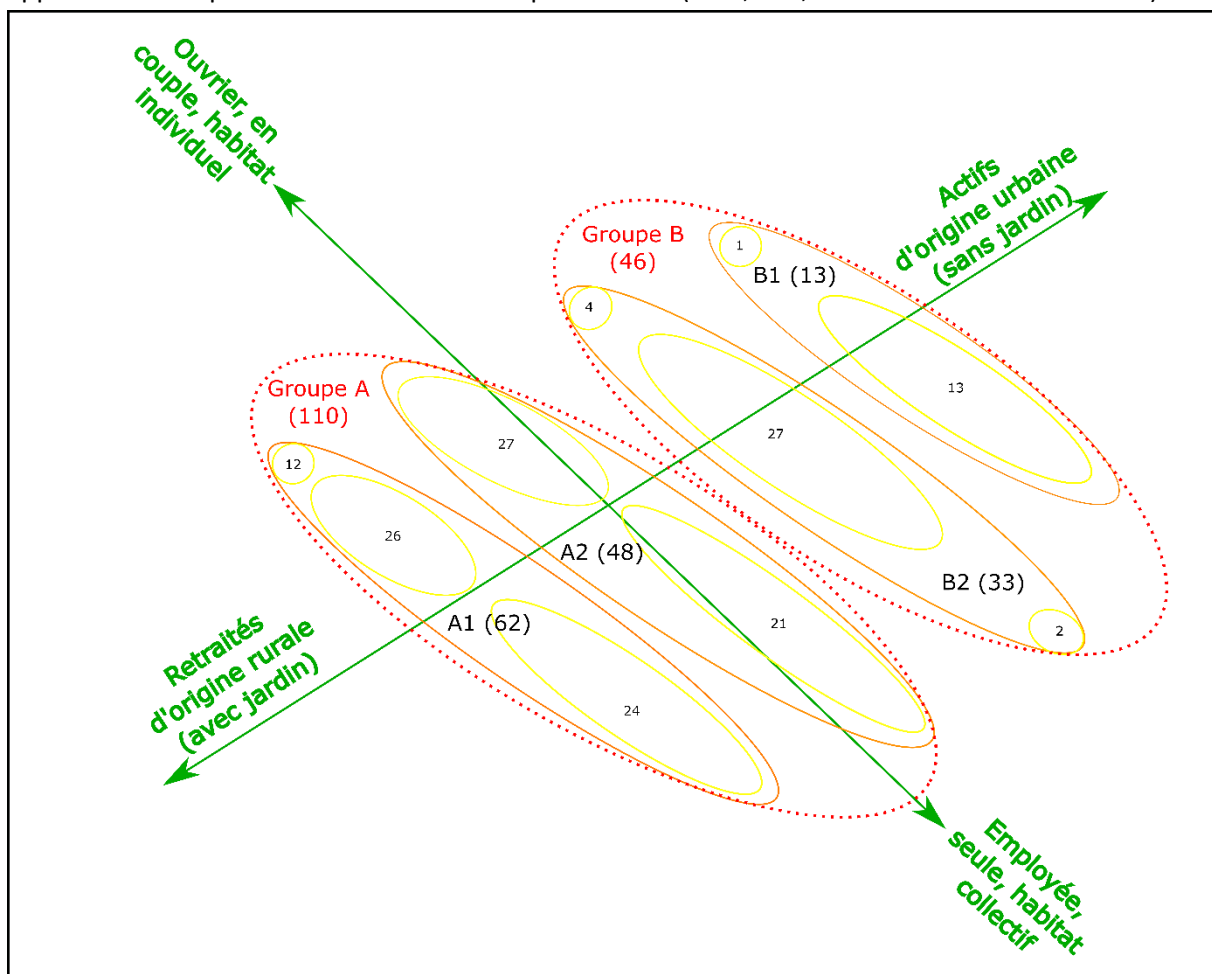
L'objectif final étant d'aboutir à une typologie, les différents éléments doivent être analysés et regroupés au préalable au sein de chaque partie (origine sociale, production et alimentation comme nous l'avons vu plus haut). De manière à étudier la composition sociale des usagers des jardins familiaux, une étude statistique a été menée. Celle-ci s'appuie sur sept groupes de variables : le sexe (homme ou femme), l'habitat (collectif ou individuel), la PCS (ouvriers, employés, professions intermédiaires, cadres et artisans), la situation professionnelle (actif, retraité et inactif), maritale (en couple, célibataire, séparé ou veuf), les origines spatiales (rurale ou urbaine) et l'accès à un potager durant l'enfance (présence ou absence). Pour rendre l'analyse la plus pertinente possible, les modalités ont été regroupées aux modalités les plus proches afin d'éviter la constitution de groupes aux effectifs trop faibles. Ainsi, les séparés et veufs ont été rassemblés avec les célibataires, les inactifs ont été regroupés avec les retraités (temps disponible supérieur à celui des actifs), les cadres et professions intermédiaires et les artisans et commerçants ont également été regroupés (PCS+). Quelques individus n'appartiennent à aucune PCS (étudiant ou sans activité). Pour étudier les relations entre ces variables, une analyse en composantes principales (ACP) a été réalisée sous XLSTAT, les résultats du croisement des deux premiers axes sont présentés ci-dessous. Ces derniers expliquent 36,2% de la variabilité, les résultats sont donc à nuancer.



Répartition des variables relatives à l'origine sociale des jardiniers (Jégat, 2019)

Les seize variables s'organisent autour de deux axes perpendiculaires qui permettent de dégager des tendances. L'axe A repose sur l'origine des individus, d'un côté les retraités aux origines rurales ayant eu accès à un potager durant leur enfance et de l'autre les actifs aux origines urbaines n'ayant pas eu accès à un potager durant leur enfance. L'axe B repose quant à lui sur des variables relatives à la situation sociale des individus, d'un côté les hommes ouvriers en couple qui résident en habitat individuel et de l'autre les femmes employées seules qui résident en habitat collectif.

Pour tester la solidité de ces axes, une analyse des corrélations a été réalisée. Le coefficient de corrélation est globalement faible (inférieur à 0,5) mais certains compris entre 0,2 et 0,3 confirment que les variables qui influencent les axes sont liées entre elles. Les plus importantes sont l'origine rurale avec l'accès à un potager durant l'enfance et l'origine urbaine sans accès à un potager ($r^2 = 0,3$) ainsi que les hommes ouvriers et les femmes employées ($r^2 = 0,3$). D'autres groupes de variables sont corrélées comme les hommes en couple et les femmes seules ($r^2 = 0,2$), l'habitat individuel avec les personnes en couple et l'habitat collectif avec les personnes seules ($r^2 = 0,2$), l'accès au jardinage au cours de l'enfance avec la retraite et l'absence de potager avec les actifs ($r^2 = 0,2$) ainsi que les retraités avec l'origine rurale et les actifs avec l'origine urbaine ($r^2 = 0,2$). Les individus se répartissent en quatre grands groupes répartis perpendiculairement à l'axe A (origine sociale) et parallèlement à l'axe B (profil social). Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition de ces groupes, ces derniers ont été déterminés grâce à la position des observations et la distance entre eux. Les individus se divisent en deux grands groupes avec d'un côté les jardiniers à la retraite qui ont grandi à la campagne en ayant accès à un potager (groupe A), celui-ci regroupe la majorité des jardiniers (70%) et de l'autre les jardiniers en activité qui ont grandi en ville sans avoir accès à un potager (groupe B), ces derniers peuvent être qualifiés de néo-jardiniers et représentent 30% de la population étudiée. Au sein de ces deux groupes, les individus se divisent à nouveau en deux sous-groupes en fonction de leur place sur l'axe, ainsi, les jardiniers des groupes A1 et B1 répondent positivement aux trois variables caractéristiques de l'axe A tandis que les jardiniers des groupes A2 et B2 ne valident que deux d'entre elles. Enfin, ces quatre groupes se subdivisent en fonction de leur place sur l'axe B (qui agit comme un gradient), ainsi, plus les regroupements sont éloignés du centre plus les individus qui leur appartiennent répondent aux variables composant l'axe (sexe, PCS, habitat et situation maritale).



Répartition des groupes de jardiniers sur les axes issus de l'ACP (Jégat, 2019)

Le groupe A est caractérisé par des jardiniers aux origines rurales ayant eu accès à un jardin potager au cours de leur enfance, aujourd'hui à la retraite. Ces jardiniers, issus de la classe ouvrière (40%), sont pour la grande majorité des hommes (83%) qui ont en moyenne 66 ans (jeunes retraités). L'habitat individuel y est sur-représenté (30%). Les fonctions attribuées aux jardins sont principalement celles de loisirs (85%) et de production (80%). Ces jardiniers sont présents dans la quasi-totalité des sites et sont particulièrement représentés au sein des sites très productifs (SMN, Colombelles, Chemin Vert et Beaulieu). La photographie ci-dessous illustre un des jardins de ces jardiniers, celui-ci observe une organisation stricte où les cultures s'organisent les unes à côté des autres ce qui rappelle les potagers ruraux, la photographie témoigne également du soin porté à l'entretien de la parcelle et donc du temps qui y est passé.



Exemple d'un jardin du groupe des retraités aux origines rurales avec jardins, ici à Colombelles (Jégat, 2019)

Le groupe B est caractérisé par des jardiniers en activité aux origines urbaines n'ayant pas eu accès à un jardin potager dans leur enfance. Ces jardiniers sont pour la plupart des employés (41%) ayant en moyenne 54 ans. Ce groupe présente une part élevée de femmes (30%) et d'habitat collectif (78%). Les cultures des jardins sont légumières et fruitières. La fonction de production est attribuée par 90% de ces jardiniers à leurs jardins, les autres fonctions sont plus dérisoires. Ces jardiniers sont présents dans la plupart des sites de jardins familiaux (sauf Colombelles et la SMN) mais sont particulièrement représentés au sein de certains sites d'agrément (Odon, Grâce de Dieu, Four, Verte) ainsi que sur des sites plus productifs (Biez, Gronde, Carpiquet). La photographie suivante illustre le type de jardins cultivés par ce groupe de jardiniers, les cultures se mélangent entre elles et ne font pas l'objet de division légumes/aromates par exemple.



Exemple d'un jardin du groupe des néo-jardiniers, ici à la Grâce de Dieu (Jégat, 2019)

Au sein de ces groupes des subdivisions existent, comme le montre le graphique de l'ACP. Les ellipses représentées en orange divisent les groupes en fonction de la représentativité de ces derniers (les individus appartenant aux sous-groupes A1 et B1 sont très représentatifs des groupes A et B). Les petites ellipses représentées en jaune montrent la répartition des individus au sein de ces sous-groupes, à titre d'exemple, les jardiniers du groupe A1 qui forment un sous-groupe de 26 individus sont caractérisés par des hommes en couple qui résident en habitat collectif tandis que les jardiniers qui appartiennent au sous-groupe de 24 individus se caractérise par des femmes seules qui résident en habitat collectif.

Finalement, les résultats de cette analyse permettent d'émettre des hypothèses quant aux logiques de cette répartition. La première peut tenter d'expliquer l'importance du groupe A (plus les groupes se rapproche des variables néo-jardinières, moins ces derniers comptent d'individus). Les moyennes d'âge ont été calculées pour chacun des quatre groupes, celles-ci s'amplifient en se rapprochant de la limite de l'axe A (origines rurales) : les jardiniers du groupe B1 ont en moyenne 50 ans tandis que ceux du groupe A1 ont en moyenne 68 ans (nés en 1951). Les jardiniers particulièrement représentatifs du groupe A (les plus à gauche de l'axe) seraient donc issus de l'exode rural lié à l'industrialisation des villes de la fin des années 1960 (R. Héryn, 2006), cela se traduit par la sur-représentation d'ouvriers parmi ces jardiniers et par leur répartition au sein des sites les plus anciens comme celui de Cormelles, créé en 1963 à destination de ces ouvriers d'origines rurales au sein duquel ils représentent la moitié des enquêtés (de manière plus réduite sur les sites de Fleury et du Chemin Vert). L'enquête par entretiens confirme cette hypothèse grâce au parcours résidentiel des enquêtés appartenant à ce groupe comme en témoigne Mr A (site du Chemin Vert, 65 ans) « je suis venu travailler à Caen à l'âge de 16 ans, j'étais en foyer de jeunes travailleurs » et Mr I (site du Biez, 72 ans), « de mes 15 à mes 20 ans [...] j'ai fait une formation [...] en 1964 je suis allé là où ça payait le mieux [...] donc je suis allé à la RVI (Renault Trucks) ». Le second axe peut également expliquer la sur-représentation de ce groupe dans la population étudiée. La plupart des jardiniers sont des hommes en couple (les données sont biaisées par les quelques couples rencontrés dont seul l'homme prenait la parole), leur situation maritale leur permet ainsi de résider en habitat individuel (plus de revenus disponibles). De la même manière, les quelques femmes qui font partie de ce groupe succèdent à leurs maris après la mort de ces derniers (qui s'explique en partie par les métiers d'ouvriers de leurs défunts maris).

Les résultats de cette typologie ont été croisés avec la classification issue de la CAH sur les surfaces (travail de SIG), ces derniers sont exposés dans le tableau suivant. La majorité des jardiniers de chacun des sites appartient au groupe A (origine rurale), la classe B2 issue de la CAH (sites où la surface cultivée est très faible) présente une part importante de néo-jardiniers (6 points de pourcentage supérieur à la part à l'échelle de l'agglomération) ce qui est particulièrement intéressant (les néo-jardiniers appartiendraient à des sites de jardins familiaux peu productifs et récents).

Classes issues de la CAH	Sites concernés	Effectif Enquête	Effectif Groupe A	Effectif Groupe B
A1	Carpiquet	3	3 (100%)	0 (0%)
A2	SMN	8	7 (88%)	1 (12%)
B1	Annexes Rue des Roches et rue de Brière	0	0	0
B2	Calvaire, Chemin Vert, Odon, GDD et Verte	64	41 (64%)	23 (36%)
B3	Four, Colombelles, Corderie, SNCF, Biez, Gronde, Ifs, Fleury, Beaulieu	46	33 (72%)	13 (28%)
B4	Brière et Cormelles	34	25 (74%)	9 (26%)
	<i>Agglomération</i>	<i>156</i>	<i>110 (70%)</i>	<i>46 (30%)</i>

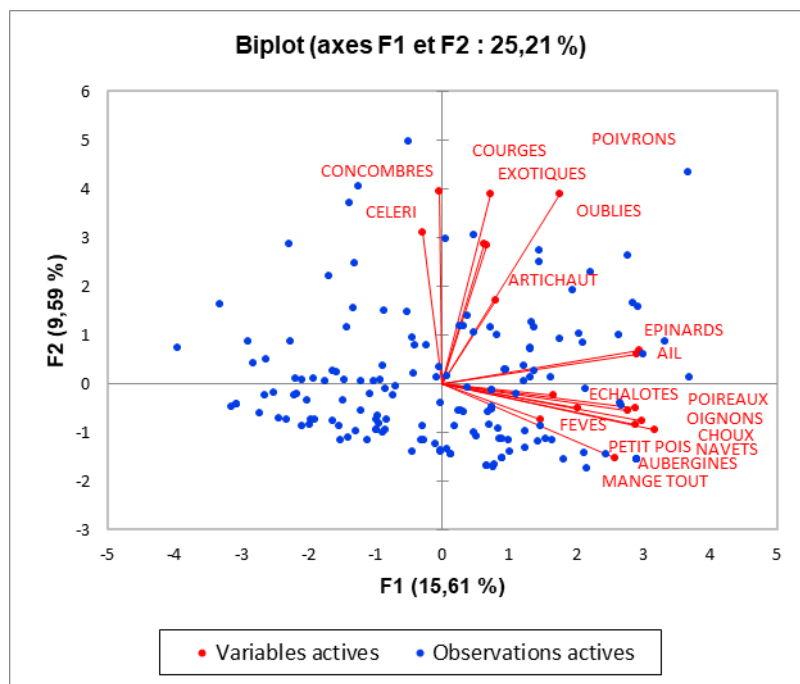
Répartition des groupes de jardiniers parmi les classes issues de la CAH (Jégat, 2019)

Les usagers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présente une grande diversité dans leurs profils sociaux (jusqu'à 19 situations différentes sur le peu de variables mobilisées), c'est donc une situation complexe. La plupart de l'hétérogénéité de cette population s'explique par l'origine spatiale (rurale ou urbaine avec présence ou absence d'un potager) et la situation professionnelle (inactifs ou actifs). Cette répartition est en cohérence avec les problématiques actuelles des jardins familiaux (processus de « retour à la terre », arrivée de néo-jardiniers...). Il est alors intéressant de se demander si ces différents rapports aux jardins influencent les productions qui y sont réalisées ?

TYPOLOGIE DES PRODUCTIONS LEGUMIERES

De la même manière que pour l'étude des profils sociaux des jardiniers, une étude statistique a été menée pour dresser la typologie des productions légumières. Cette étude se limitera aux variétés de légumes cultivées dans les jardins familiaux, d'une part pour ne pas avoir trop de variables (donc une population trop dispersée) et d'autre part pour ne pas exclure certains jardiniers qui ne produiraient pas de fruits par exemple (seulement 90% de la population). Certaines variables sont issues du regroupement de plusieurs modalités qui ne représentaient qu'un petit nombre d'individus (moins de 10% de la population). Ainsi, les légumes « oubliés » regroupent les salsifis, asperges rutabagas, topinambours, les blettes et les panais, de la même manière les légumes « exotiques » regroupent les melons, cornichons, maïs, pastèques, cacahuètes, oca du Pérou, acacia, moringe et aroche. Pour rendre l'analyse la plus pertinente possible, les légumes du fond commun (cultivés par plus de 80% des jardiniers) ont été retirés de la base de données pour se concentrer sur les variétés qui distinguent les enquêtés.

Pour étudier les relations entre les différentes variables, c'est une nouvelle fois l'analyse en composantes principales qui a été mobilisée sous XLSTAT. Les résultats du croisement des deux premiers axes sont présentés dans le graphique ci-dessous, ces derniers expliquent 25% de la variabilité, les résultats sont donc à nuancer.

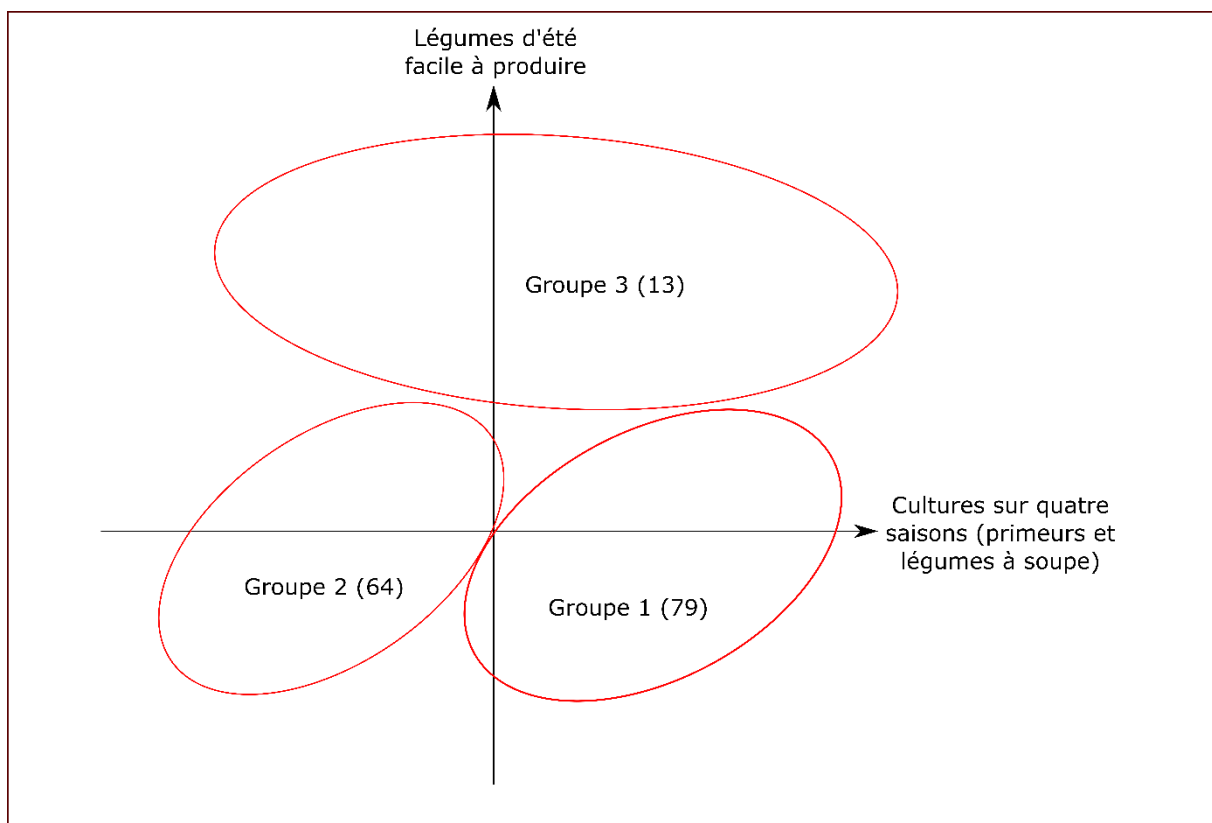


Répartition des variables relatives aux productions légumières des jardiniers (Jégat, 2019)

Les dix-huit variables se répartissent autour de deux grands axes perpendiculaires l'un à l'autre qui permettent de dégager des tendances. Le premier axe (A) repose sur des variétés de légumes assez courantes (cultivées par au moins un jardinier sur quatre), celles-ci correspondent globalement aux légumes primeurs (petits pois, fèves et mange-tout) cultivés au printemps et aux légumes à soupe (poireaux, choux et navets) cultivés jusqu'en début d'hiver, les alliacés cultivés tout au long de l'année (oignons, échalotes et ail), ce premier axe est donc caractérisé par la durée de la production (quatre saisons ou non). Le second axe (B) repose sur des variétés de légumes moins courantes et plus faciles à produire (variétés qui nécessitent que très peu de soin) comme les artichauts, courges, concombres, poivrons, céleri et les légumes exotiques et oubliés.

Pour tester la solidité des axes, une analyse des corrélations entre les variables a été réalisée. Le coefficient de corrélation est globalement faible (inférieur à 0,5) mais certains compris entre 0,3 et 0,4 confirment que les variables qui influencent les axes sont effectivement liées. Les plus importantes sont entre les poivrons et les piments ($r^2 = 0,4$) et entre les navets et les épinards ($r^2 = 0,4$). Des corrélations dont le coefficient est de 0,3 sont ensuite observées entre le groupe « navets-choux-poireaux-oignons-échalotes » ainsi qu'entre les mange tout, les fèves et les choux.

Les observations se répartissent sur ces axes de manière assez homogène (aucun groupe ne semble se dégager de prime abord), ces dernières sont plus nombreuses et plus concentrées en dessous de l'axe A (négatives à l'axe B), au-dessus celles-ci sont moins nombreuses et plus éloignées les unes des autres. Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition de ces groupes, ces derniers ont été déterminés grâce à la position des observations et la distance qui les séparent. Les individus se diviseraient alors en trois grands groupes avec d'une part les jardiniers qui cultivent un grand nombre des légumes de quatre saisons en plus du fond commun (au moins la moitié des variétés), ces derniers sont les plus nombreux (50% de l'échantillon), les jardiniers du deuxième groupe se caractérisent par l'absence des variétés 4 saisons et d'été (moins de la moitié des variétés qui influencent les deux axes) d'une part et la forte représentation des légumes du fond commun d'autre part, ces jardiniers représentent 41% de l'échantillon. Enfin, les jardiniers du troisième groupe se caractérisent par des variétés d'été (au moins 4 sur les 7) et les légumes du fond commun, ces jardiniers sont minoritaires puisqu'ils ne représentent que 8% de l'échantillon.



Répartition des groupes de jardiniers sur les axes issus de l'ACP (Jégat, 2019)

Le premier groupe est composé de 79 jardiniers (50% de l'échantillon) qui se caractérise principalement par des cultures de quatre saisons c'est-à-dire les légumes à soupe (choux, poireaux, navets), les primeurs (petits pois, fèves, mange tout) et les alliacées (échalotes, oignons et ail) en plus des légumes du fond commun (tomates, salades, radis...). Les productions sont surtout légumières (peu de fruits, fleurs et aromates). La présence de ces jardiniers est étalée sur tout l'année avec un pic

entre les mois d'Avril et Juin. Le jardinage est considéré comme une activité solitaire pour 70% d'entre eux mais ce sont ceux qui s'organisent le plus entre eux, notamment par le biais d'échanges de plants. Les productions sont transformées et conservées par la congélation (80%), les confitures (40%) et les conserves (30%). Les jardiniers de ce groupe sont surtout dans les sites anciens à flous (80% de la population enquêtée du site de Fleury et 75% de celle de la SMN) et les sites de l'Est de l'agglomération (90% de la population enquêtée du site du Four et 75% de celle du site d'Iffs). La photographie ci-dessous illustre la complémentarité des cultures (fèves, salades, pommes de terre, radis et betteraves).



Illustration des cultures 4 saisons, ici un potager du site de Fleury (Jégat, mai 2019)

Le deuxième groupe est composé de 64 jardiniers (41% de l'échantillon) qui se caractérisent principalement par l'absence (ou la faible présence) des variétés de légumes qui ne font pas partie du fond commun (tomates, salades, haricots, radis, carottes et betteraves). Les productions sont principalement légumières mais la plupart des jardiniers cultivent également des fruits et des fleurs (94%). La présence de ces jardiniers s'étale entre les mois de Mars à Octobre et s'intensifie entre Mai et Juillet. Le jardinage est considéré comme une activité solitaire où la famille apporte son aide uniquement pour les grands travaux (nettoyage, récoltes...), les jardiniers s'organisent peu entre eux. Les productions sont consommées uniquement à la sortie du jardin pour 33% des jardiniers puis conservées et transformées grâce à la congélation (52%) et les confitures (28%). Les jardiniers qui appartiennent à ce groupe se situent principalement dans les sites de jardins peu productifs (70% des enquêtés du site de l'Odon et 53% de ceux du site de Cormelles). La photographie suivante illustre les potagers de ce groupe de jardiniers dans lesquels les légumes du fond commun sont prioritaires (salades, pommes de terre, tomates, radis) auxquels s'ajoutent des variétés d'été (artichauts) et des fleurs.



Illustration des potagers du fond commun, ici à Cormelles (Jégat, mai 2019)

Le troisième et dernier groupe est composé de 13 jardiniers (8% de l'échantillon), qui se caractérisent principalement par des variétés de légumes d'été, assez simples à produire et qui ne nécessitent que très peu de soin auxquelles s'ajoutent les variétés issues du fond commun ici particulièrement représentées (toutes les jardinières et tous les jardiniers font quasiment toutes les variétés). Les productions sont également caractérisées par la présence de fruits chez l'ensemble des jardiniers (surtout des arbustes). Ces dernières sont principalement congelées en guise de conservation (92%). La présence au jardin s'étale entre les mois de Mars et Novembre et est marquée durant les mois d'été, le jardinage est une activité familiale pour près de la moitié des jardiniers (48%), celle-ci est une activité à part entière puisqu'un budget conséquent y est investi (210€/an en moyenne). Ces jardiniers composent 60% de la population enquêtée du site de la rue Verte et sont particulièrement présents à Carpiquet, Beaulieu et Cormelles. La photographie suivante illustre ces potagers des légumes d'été avec l'importance des artichauts, des courges (sous le filet) et des pommes de terre.



Illustration des potagers d'été, ici rue Verte (Jégat, avril 2019)

Les résultats de cette analyse permettent d'émettre des hypothèses quant aux logiques de cette répartition. La principale serait que les jardiniers choisissent les variétés qu'ils cultivent en fonction de la destination de cette dernière et du rapport qu'ils entretiennent avec leur production. Grâce à l'enquête par entretiens, des éléments peuvent enrichir cette hypothèse. Ainsi, les jardiniers du groupe cultivant des variétés des quatre saisons le feraient avant tout par tradition comme en témoignent les jardiniers du Chemin Vert « ce sont les mêmes légumes que [faisait] mon père » et de la Grâce de Dieu « c'est une routine, on sait qu'à tel moment il faut faire ci et à tel moment il faut faire ça », ces jardiniers seraient également influencés par le caractère productif et conservable de ces variétés comme en témoigne un jardinier du Biez « on les fait parce que ça produit [...] et puis on peut en garder pour l'hiver ». Les jardiniers du groupe cultivant principalement les variétés du fond commun le feraient davantage pour le caractère utile de ces légumes comme en témoigne ces jardinières du site du Calvaire St Pierre « pour me constituer une base alimentaire, et puis mes enfants n'aiment pas tous les légumes » et du site de Colombelles « les produits qu'on va utiliser énormément [comme] la tomates, les haricots, les petits pois [...] et puis tout le monde en mange ». Enfin, les jardiniers du groupe cultivant les variétés d'été le feraient pour des raisons de facilité comme le montre ce jardinier du site de l'Odon « tout ce qui est citrouilles [...] enfin ce qui est facile à cultiver » ainsi que pour faire des expériences comme en témoigne ce même jardinier « on fait des essais [...] c'est juste pour voir et avoir des trucs un peu exotiques ».

Les résultats de cette typologie ont finalement été croisés avec la classification issue de la CAH (travail de SIG sur les surfaces), ces derniers sont exposés dans le tableau suivant. Les jardiniers du groupe des quatre saisons sont présents dans la plupart des sites de l'agglomération avec une sur-représentation au sein des sites composés de parcelles de grande taille très productives (A2) et des sites de parcelles de plus petite taille qui restent productives (B3). Les jardiniers du groupe fond commun sont particulièrement représentés dans les sites où les parcelles sont de petites tailles et peu productives (B2) à Cormelles (parcelles plus grandes et plus productives). Enfin, le groupe été est particulièrement important dans les sites très peu productifs (B2), Carpiquet (parcelles de très grandes tailles) et à Cormelles (parcelles de tailles importantes).

Classes issues de la CAH	Sites concernés	Effectif Enquête	Groupe « 4 saisons »	Groupe « fond commun »	Groupe « été »
A1	Carpiquet	3	0	2 (66%)	1 (33%)
A2	SMN	8	6 (75%)	2 (25%)	0
B1	<i>Annexes Rue des Roches et rue de Brière</i>	0	0	0	0
B2	Calvaire, Chemin Vert, Odon, GDD et Verte	64	27 (42%)	31 (48%)	6 (9%)
B3	Four, Colombelles, Corderie, SNCF, Biez, Gronde, Ifs, Fleury, Beaulieu	46	33 (72%)	11 (24%)	3 (6%)
B4	Brière et Cormelles	34	13 (38%)	18 (53%)	3 (9%)
	Agglomération	156	79 (51%)	64 (41%)	13 (8%)

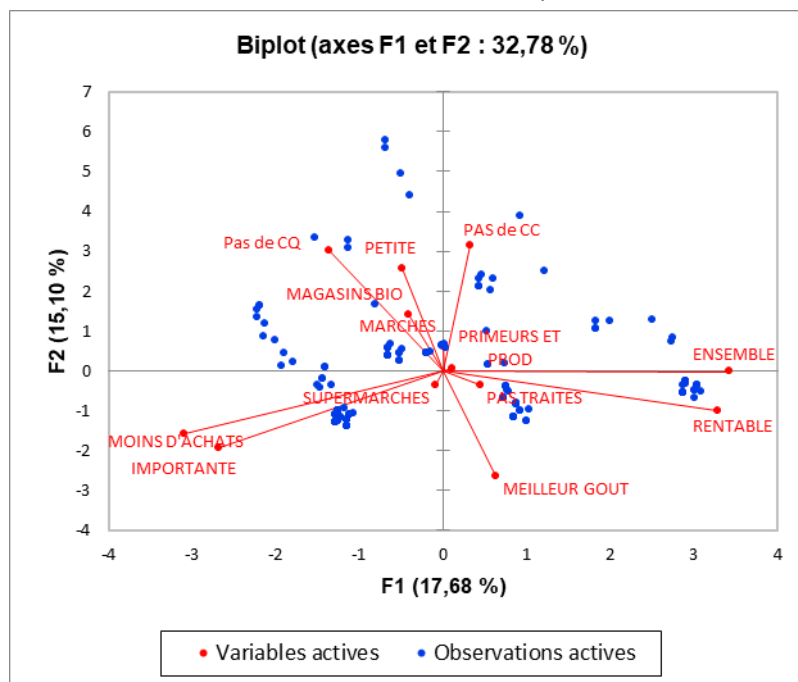
Répartition des groupes parmi les classes issues du travail de SIG et de la CAH

Les jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présentent une diversité importante dans leurs productions légumières (jusqu'à 25 situations différentes sur les quelques variables mobilisées). La plupart de l'hétérogénéité s'explique par la combinaison ou non de plusieurs saisons

de productions (primeurs, alliacées, légumes à soupe) et par la présence ou l'absence des variétés de légumes plus rares, faciles à produire notamment l'été.

TYPOLOGIE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE

De la même manière que pour l'étude des profils sociaux des jardiniers et des variétés cultivées, une étude statistique a été menée pour dresser la typologie des conséquences de la production dans la consommation. Cette étude se limitera aux conséquences qualitatives et financières de la production, à l'approvisionnement alimentaire des jardiniers et à la part de la consommation que représente la production durant la période estivale, d'autres variables auraient pu être utilisées comme les procédés de transformation ou les destinations du surplus de production mais cela aurait constituer un nombre de variables trop important qui aurait biaisé l'analyse. Certaines variables sont issues du regroupement de plusieurs modalités dont les effectifs étaient trop faibles (seuil à 10% de la population). Ainsi, les jardiniers dont la production représente une infime part de leur consommation ont été regroupés avec ceux dont la part est petite, les jardiniers faisant leurs courses chez des primeurs et producteurs ont également été regroupés. Pour expliquer les relations entre les différentes variables, c'est une nouvelle fois l'analyse en composantes principales qui a été utilisée sous XLSTAT. Les résultats du croisement des deux premiers axes sont présentés dans le graphique ci-dessous, ces derniers expliquent près de 33% de la variabilité, les résultats de l'analyse sont donc à nuancer.



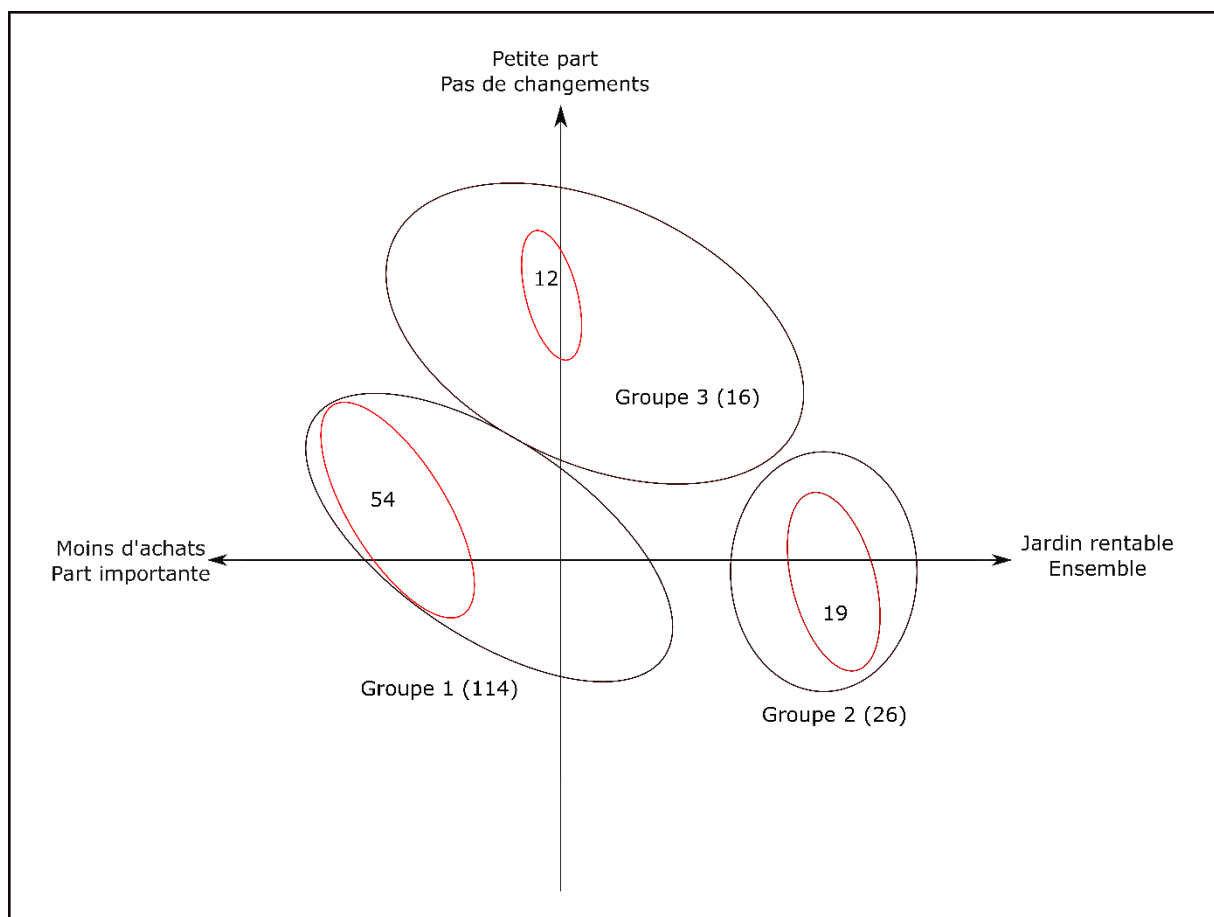
Répartition des variables relatives à la consommation alimentaire des jardiniers (Jégat, 2019)

Les treize variables se répartissent globalement autour de deux grands axes perpendiculaires l'un à l'autre, cette répartition permet de dégager des tendances. L'axe A repose sur les variables très courantes avec d'un côté la part de la production dans la consommation qui est importante et dont les conséquences sont avant tout financières (moins d'achats) et de l'autre une production qui représente l'ensemble de la consommation durant la période estivale et un jardin défini comme rentable (permet de faire des économies). L'axe B repose quant à lui sur une part de la production dans la consommation

qui est petite, aucun changements observés depuis l'arrivée du jardin (en terme de coûts et de qualité) et un approvisionnement qui se fait particulièrement dans les magasins Bio.

Pour tester la solidité de ces axes, une analyse des corrélations entre les variables a été réalisée. Le coefficient de corrélation est globalement faible (inférieur à 0,5) mais certains compris entre 0,2 et 0,4 confirment que les variables qui influencent les axes sont effectivement liées. Les plus importantes sont entre le jardin rentable et l'ensemble de la consommation issue de la production ($r^2 = 0,4$) et entre les magasins bio et l'absence de changement de qualité ($r^2 = 0,3$). Des plus petites corrélations ($r^2 = 0,2$) sont ensuite observées entre la part importante de la production dans la consommation et la diminution des achats, entre la petite part de la consommation issue de la production et l'absence de changements en terme de coûts, entre les marchés et les changements en terme de qualité écologique des produits (pas de traitements) et entre l'absence de changements de qualité et de coûts.

Les individus se répartissent perpendiculairement à l'axe A (jardin rentable, la production représente l'ensemble de la consommation durant l'été), à première vue quelques groupes semblent se dessiner. Le graphique ci-dessous permet de visualiser la répartition de ces groupes. Ces derniers ont déterminés grâce à leur position, la distance qui les séparent ainsi que les attributs qui les constituent (chaque observation rejoint le groupe avec lequel elle partage le plus de variables), les ellipses rouges permettent de visualiser l'emplacement des individus particulièrement représentatif (réagissent à plus de 80% des variables). Les individus se divisent en trois groupes distincts. Le premier regroupe la majorité des jardiniers (73%), ces derniers dont la production représente une part importante de leur consommation estivale réalisent moins d'achats depuis qu'ils ont un jardin. Le deuxième regroupe 17% des jardiniers dont le jardin est rentable et représente l'ensemble de leur consommation durant l'été. Enfin, le dernier regroupe seulement 10% des jardiniers dont la production représente une petite part de leur consommation.



Répartition des jardiniers en fonction des axes issus de l'ACP (Jégat, 2019)

Le premier groupe rassemble 73% des jardiniers enquêtés principalement caractérisés par une production qui représente une part importante de la consommation estivale et des conséquences financières sur leur alimentation depuis qu'ils ont un jardin familial (moins d'achats). Leur approvisionnement alimentaire se fait principalement dans les supermarchés (65%) et dans les marchés (45%). Les productions sont peu partagées mais sont souvent conservées grâce à la stérilisation (28% soit 2 points supérieurs à la moyenne) et les confitures pour 38% d'entre eux. Ces jardiniers sont particulièrement représentés au sein des sites de Beaulieu, Carpiquet, Calvaire St Pierre, Chemin Vert, Colombelles, Cormelles et Fleury.

Le deuxième groupe rassemble 17% des jardiniers enquêtés, ces derniers sont principalement caractérisés par une production qui représente l'ensemble des fruits et légumes consommés durant l'été et un jardin qui peut être qualifié de rentable. Ces jardiniers se distinguent par un approvisionnement qui se fait dans les marchés (62%), les productions sont peu transformées puisque 27% des jardiniers les consomment exclusivement au moment des récoltes (5 points supérieurs à la moyenne) et quelques-uns font des confitures (35%). Ces jardiniers sont sur-représentés dans les sites du Biez, de la Gronde, de la SMN et celui de la rue Verte.

Le troisième groupe rassemble quant à lui 10% des jardiniers enquêtés, principalement caractérisés par une production qui représente seulement une petite part de leur consommation estivale et l'absence de conséquence du jardin dans leur alimentation. Ces jardiniers présente un approvisionnement alimentaire particulier avec la sur-représentation des magasins bio (25%) et des primeurs et producteurs (19%). Les productions sont partagées puisque l'ensemble des jardiniers les donnent et 38% les échangent, celles-ci sont peu transformées mais conservées au congélateur pour 88% des jardiniers. Ces individus sont particulièrement représentés au sein des sites de la rue du Four, de la Grâce de Dieu et d'Ifs.

La répartition des jardiniers en fonction de leur consommation alimentaire permet d'émettre quelques hypothèses renforcées grâce à l'enquête par entretiens. Les jardiniers qui appartiennent aux groupes caractérisés par un jardin rentable et une diminution des achats et une production qui représente une part importante à la totalité de la consommation estivale seraient davantage motivés par le fait de faire des économies qui se traduirait pas l'importance de la conservation qui leur permettrait de consommer les légumes de leur jardin tout au long de l'année, cette hypothèse a été vérifiée grâce aux entretiens chez cinq des jardiniers enquêtés (Chemin Vert, Colombelles, Biez et Carpiquet). A contrario, les jardiniers appartenant au groupe caractérisé par une production qui représente une petite part de leur consommation ne seraient pas sensibles aux discours relatifs aux économies où ne se l'avoueraient pas (des réactions très vives lorsque la question leur était posée) seraient à la recherche d'une amélioration de leur alimentation comme en témoigne une jardinière du site du Calvaire St Pierre « ça me permet d'être beaucoup plus à l'écoute des saisons [...] j'ai arrêté de manger des tomates après l'automne » ou ce jardinier du site de l'Odon « si on compte tout euh... [...] le but essentiel c'est surtout d'avoir des produits frais ».

Les résultats de cette typologie ont été croisés avec la classification issue de la CAH sur les surfaces (travail de SIG), ces derniers sont exposés dans le tableau suivant. La majorité des jardiniers de chacun des sites appartiennent au premier groupe (part importante). Les jardiniers du troisième groupe sont toutefois sur-représentés au sein des sites composés de petites parcelles productives, ces données sont cependant biaisées puisque ces jardiniers sont uniquement sur les sites du Four et d'Ifs. Les jardiniers du deuxième groupe sont particulièrement présents au sein des sites composés de parcelles

productives (A2 et B3). Enfin, les jardiniers du premier groupe sont principalement situés dans les sites très productifs (A1 et B4) et à contrario les sites composés de petites parcelles peu productives (B2).

Classes issues de la CAH	Sites concernés	Effectif Enquête	Importante	Ensemble	Petite
A1	Carpiquet	3	3 (100%)	0	0
A2	SMN	8	4 (50%)	3 (38%)	1 (13%)
B1	<i>Annexes Rue des Roches et rue de Brière</i>	0	0	0	0
B2	Calvaire, Chemin Vert, Odon, GDD et Verte	64	50 (78%)	8 (13%)	6 (9%)
B3	Four, Colombelles, Corderie, SNCF, Biez, Gronde, Ifs, Fleury, Beaulieu	46	29 (63%)	9 (20%)	8 (17%)
B4	Brière et Cormelles	34	28 (82%)	5 (15%)	1 (3%)
	<i>Agglomération</i>	<i>156</i>	<i>114 (73%)</i>	<i>26 (17%)</i>	<i>16 (10%)</i>

Répartition des groupes de jardiniers parmi les classes issues de la CAH (Jégat, 2019)

Les jardiniers des jardins familiaux de l'agglomération caennaise présentent une diversité importante quant à leur consommation alimentaire et aux conséquences de leur production sur cette dernière. La plupart de cette hétérogénéité s'explique par la part que représente la production dans la consommation des jardiniers.

Résumé

Les jardins familiaux ont toujours eu la fonction alimentaire comme fonction centrale en répondant aux grandes crises (guerres, crises économiques) et en permettant d'éviter les dérives (alcoolisme, malnutrition). Aujourd'hui, les problématiques alimentaires portent sur l'accès à une alimentation de qualité (émergence des circuits courts, de l'agriculture biologique) et le rapport à l'agriculture urbaine est redéfini (fermes urbaines, jardins partagés et diversification du public des jardins familiaux). Le travail s'est construit autour de plusieurs études successives : travaux cartographiques (histoire, surfaces, répartition spatiale), enquêtes de terrain (questionnaires et entretiens) et analyses statistiques (analyses multivariées...). Ce mémoire a pour objectif de comprendre les différentes logiques des jardins familiaux de l'agglomération (formes, organisation, histoire, logiques, recrutement...) et de leurs jardiniers (profils sociaux). Le second objectif vise à comprendre ce qui influence les pratiques des jardiniers tant dans leur rapport au jardin (fonctions attribuées, temps passé...) que dans leur production (variétés cultivées) et leur consommation alimentaire (approvisionnement, conséquences de la production potagère).

Mots-clés : Jardins familiaux, Jardins partagés, Agriculture urbaine, Agglomération caennaise, Autoproduction alimentaire, Consommation alimentaire

Abstract

Urban collective gardens played a key role in providing food over wars and economic crises and in minimizing malnutrition and alcoholism. Nowadays, food issues are related to the accessibility to food of good quality leading to the emergence of short food circuit and organic farms. The role of urban agriculture has changed with the multiplication of urban farms and community gardens and the diversification in people working in allotment gardens. This work includes several parts: mapping work (history, surfaces, spatial repartition), surveys and interviews, and statistical analyses with multivariate analyses. The primary objective of this work is to determine the different aspects of allotment in Caen (forms, organization, history, recruitment) and the characteristics of their gardeners (social profiles). The secondary objectives are to describe the factors that impact on gardeners' practices (time spent in their gardens, assigned function too their gardens), on their vegies production (type of vegies grown) and to understand the consequences of the allotment on the gardeners ' food habits (groceries shopping versus own vegies consumption).

Key-words : Allotment, community gardens, urban farming, Caen agglomeration, food self-production, food consumption